This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

BUHR B

a39015 00024929 5b

Digitized by Google

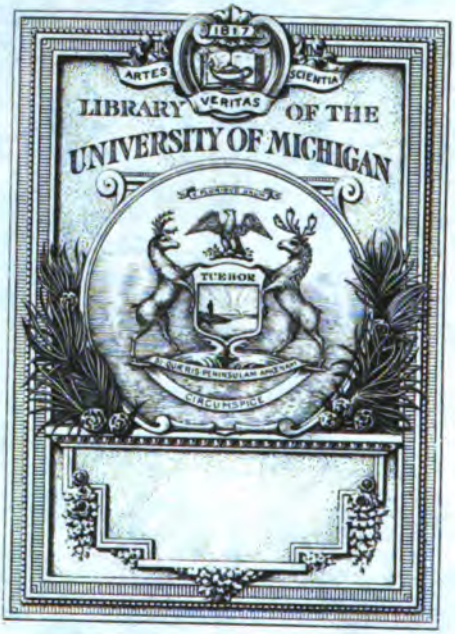

Digitized by Google

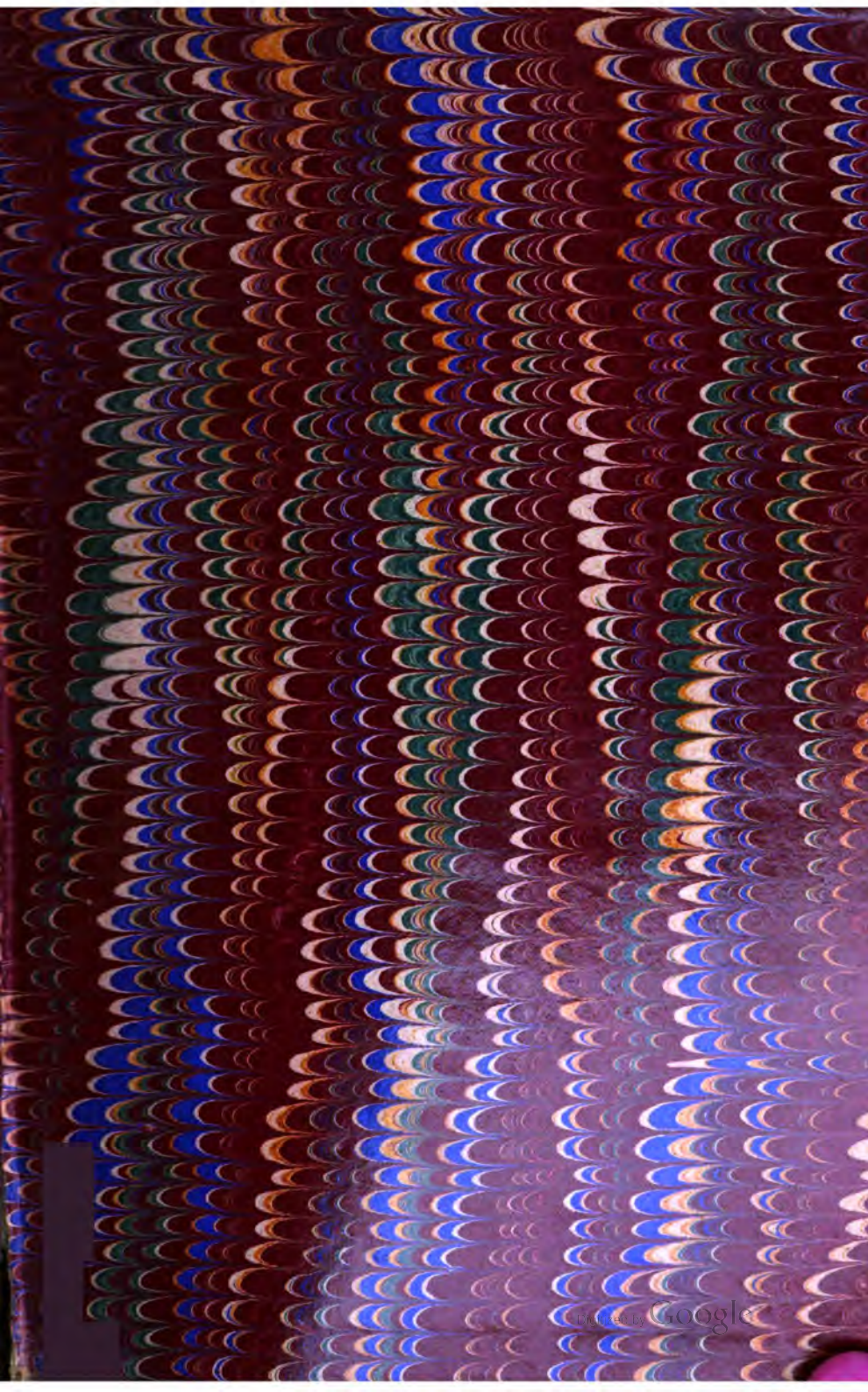
Digitized by Google

Digitized by Google

DC
255
.A2
B6

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

Digitized by Google

Digitized by Google

Mémoires

ET

Souvenirs

PAR

Edmond BIRÉ

PARIS
VICTOR RETAUX ET FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS
82, RUE BONAPARTE, 82

1895

(Droits de traduction et de reproduction réservés.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Libr.
Lafayette
6-19-39
86673
3 v.

PRÉFACE

Je sais peu d'ouvrages, pour ma part, que je mette au-dessus des *Mémoires*. Les gens de lettres n'écrivent guère que pour faire montre de leur esprit, et, même quand ils en ont beaucoup, ce qui n'arrive pas toujours, cela me touche peu. Les historiens eux-mêmes, s'ils sont simplement hommes de lettres et de cabinet, me laissent froid, étant étrangers à la guerre, aux négociations, aux finances, à la politique, c'est-à-dire aux plus importantes matières de l'histoire.

Les auteurs de *Mémoires*, au contraire, ont cet avantage de dire ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu. Ils parlent de ce qu'ils savent, de ce qu'ils connaissent, de ce qu'ils aiment, et, en

Digitized by Google

pareil cas, on parle presque toujours bien. Cela est si vrai que, parmi les *Mémoires* dont notre littérature est le plus justement fière, il faut placer ceux qui ont été écrits par des soldats, par des hommes qui ne se piquaient ni de belles-lettres ni de bel esprit, et qui étaient arrivés à la fin de leur carrière sans avoir eu le loisir ni le goût d'écrire, sans avoir manié autre chose que l'épée. Mais comme ils sont pleins de leur sujet, comme ils ont au cœur une belle flamme et une noble passion, il se trouve que leurs récits sont pleins de mouvement, de chaleur et de vie ; le style dont ils n'ont pas pris souci leur est donné par surcroît.

Depuis Villehardouin, maréchal de Champagne, dont les *Mémoires* sont les premiers que nous ayons, jusqu'au général de Marbot ; depuis Blaise de Montluc jusqu'au baron Thiébault, dont les *Mémoires* sont d'hier, il n'est pas un de nos écrivains militaires qui n'ait montré que manier l'épée était un bon apprentissage pour manier la plume, et à qui l'on ne puisse appliquer le mot d'Horace :

Dextra tenet calamum,
Strictum tenet altera ferrum.

Mais je me reproche de citer Horace en telle rencontre, lui qui fut un si piètre soldat, et se débarrassa

Digitized by Google

un jour si médiocrement de son bouclier : *par mula non benerelicta*. Mieux vaut rappeler le mot de Cervantès, le glorieux mutilé de Lépante : « *Nunca la lanza embotò la pluma*. Jamais la lance n'émoussa la plume. »

Après cela, que les soldats, quand ils écrivent leurs *Mémoires*, soient tous plus ou moins *gascons* ; que Marbot et Thiébault, par exemple, le soient jusqu'aux moelles, sans avoir, comme le brave Montluc, l'excuse d'être nés au cœur même de la Gascogne, je n'ai nulle envie d'en disconvenir. Mais c'est leur affaire, et non la nôtre. Ceux-là non plus ne sont pas toujours exacts, qui, hommes d'Etat, ministres, ambassadeurs, courtisans, philosophes, académiciens, ont, eux aussi, composé des *Mémoires*. Tous d'ailleurs rachètent ce défaut, sans doute inévitable, par de précieux avantages. Lorsque parut, sous la Restauration, la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'au commencement du dix-septième siècle (1), un spirituel et judicieux critique, l'abbé de Feletz, ne manqua pas de faire, à ce sujet, une remarque qui, pour être aujourd'hui vieille de plus de cinquante ans, n'en demeure pas moins juste et vraie : « Tous ceux, disait-il, qui lisent quelques-uns des

(1) Cette collection, publiée de 1819 à 1829, forme 130 volumes in-octavo.

Digitized by Google

nombreux *Mémoires* écrits sur notre histoire, sont enchantés de cette lecture... Ce n'est pas que ces guides soient toujours bien sûrs, mais ils se trompent plutôt qu'ils ne veulent nous tromper ; ils ont leurs préventions, mais ils ne les déguisent point ; leurs passions, mais ils les montrent à découvert ; ils n'emploient pas, pour les masquer, toutes les ressources d'une logique astucieuse et d'une dialectique sophistique ; il y a de la candeur dans leurs préjugés, de la bonne foi jusque dans leurs erreurs ; de sorte que, même en s'égarant, ils n'égarent pas leurs lecteurs (1). »

Vers le même temps où MM. Petitot et Monmerqué publiaient leur collection, M. François Barrière en entreprenait une autre, comprenant les Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e^ siècle et plus particulièrement pendant la Révolution. Ils offraient, les derniers surtout, un intérêt d'autant plus vif que les faits dont ils parlaient étaient de date plus récente et que leur caractère était plus dramatiqne. L'éditeur aurait pu leur donner pour épigraphe cette parole de Cicéron : S'il est triste d'être le témoin de certaines époques orageuses et tragiques, il est agréable d'en lire l'histoire féconde

(1) *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature*, par *Ch.-M. de Feletz*, T. IV. p. 198.

Digitized by Google

en vicissitudes diverses, en événements singuliers et inattendus : *Quæ etsi nobis optabiles in experiendo non fuerunt, erunt tamen in legendo jucundæ.*

Le public prit un tel goût à ces Mémoires sur la Révolution, qu'il voulut avoir la suite. De tous côtés on réclama des *Mémoires sur l'Empire* et aussi *sur la Restauration* encore debout. Et comme il n'y en avait pas encore, comme ceux, en petit nombre, qui étaient déjà écrits, restaient naturellement, chez leur auteur, au fond d'un tiroir bien fermé, force fut aux libraires, pour satisfaire à l'avidité du public, de s'adresser à de pauvres diables qui forgèrent de toutes pièces de prétendus *Mémoires.* Il y eut des ateliers pour cela, une fabrique de *Mémoires* et de *Souvenirs,* dont les produits s'écoulaient avec une inconcevable rapidité. Le public dévorait tout, même les Mémoires de la *Contemporaine* (1).

Ces *vrais* Mémoires sur l'Empire et sur la Restauration, qui ne pouvaient paraître, il y a soixante ans, nous les avons maintenant — écrits, ceux-là, non plus par des gens de lettres à gages, mais par les hommes mêmes qui ont joué un rôle à l'une ou à

(1) *Mémoires d'une Contemporaine ou Souvenirs d'une femme sur les principaux personnages de la République, du Consulat et de l'Empire ;* Paris, 1827-1828. — La *Contemporaine* était une aventurière nommée *Ida Saint-Elme.* Elle fournit quelques notes, à l'aide desquelles divers littérateurs, embauchés par le libraire Ladvocat, construisirent huit volumes in-octavo.

Digitized by Google

l'autre époque, qui ont versé leur sang sur les champs de bataille ou qui ont mis la main aux affaires, généraux et soldats de Napoléon, ministres de Louis XVIII et de Charles X.

Ce sont les principaux d'entre ces *Mémoires* qui sont passés en revue dans le présent volume. En les étudiant successivement, je ne me suis pas borné à signaler ce que chacun d'eux pouvait présenter de neuf et de particulièrement intéressant ; j'ai essayé de rétablir, sur un grand nombre de points, l'exacte vérité des faits. Ces faits pourront parfois sembler peu importants ; les détails dans lesquels je crois devoir entrer paraîtront parfois trop minutieux. Le lecteur me pardonnera pourtant, je l'espère, s'il veut bien réfléchir qu'en histoire les *petits faits* engendrent souvent les grandes erreurs. Ils ne sont pas plus inoffensifs que ces *petites pluies* dont Madame de Sévigné a dit dans l'une de ses lettres : « Ce sont les petites pluies répétées qui gâtent bien les chemins. »

J'avoue du reste mon faible pour les menus détails, pour les anecdotes anthentiques, pour les dates exactes. Je laisse à d'autres, mieux doués et pourvus d'un plus riche équipage, l'honneur de suivre les grands chemins où passe l'Histoire en son carrosse.

Digitized by Google

Mon humble Muse est celle dont parle le poète, *Musa pedestris*. Aussi bien, dans ces modestes Causeries, ma prétention ne va qu'à défricher consciencieusement un petit coin de terre ; mon affaire est de cultiver le mieux que je puis un mince domaine :

Arguor immerito ; tenuis mihi campus aratur.

Le Pouliguen, 10 octobre 1894.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CARDINAL MAURY

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE ET MÉMOIRES INÉDITS DU CARDINAL MAURY (1792-1817), ANNOTÉS ET PUBLIÉS PAR MGR RICARD (1).

I

C'est à tort que l'éditeur de ces deux volumes leur a donné pour titre : *Les Mémoires du Cardinal Maury*. Maury n'a pas écrit ses Mémoires. Il a seulement laissé des papiers, d'une importance historique considérable, soigneusement conservés par sa famille au château de Beauregard (2). Outre un grand nombre de lettres écrites à Maury par les personnages les plus célèbres de son temps, ce dossier contenait deux séries particulièrement intéressantes : 1° la Correspondance diplomatique

(1) Deux volumes grand in-8 de 587 et 576 pages, avec deux portraits.— Desclée, de Brouwer et Cie, éditeurs. Lille, 1891.

(2) Dans le département de Vaucluse.

Digitized by Google

du cardinal, successivement Nonce extraordinaire à la diète de Francfort et Chargé d'affaires du Comte de Provence près de la Cour de Rome; 2° plusieurs Mémoires écrits par Maury, à la demande du Pape Pie VI, sur les affaires religieuses de France. Ce sont ces documents que Mgr Ricard a mis en œuvre. Il les a reproduits, non par extraits, mais dans leur entier; il ne les a ni abrégés ni mutilés, et c'est pour cela que ces volumes resteront une contribution importante à l'histoire de la Révolution et à celle de l'Empire.

Dans les premiers jours d'octobre 1791 — et c'est à cette date que commence le livre extrait de ses papiers — l'abbé Maury, estimant ne pouvoir plus rendre de services à Paris et pensant ne plus y être en sûreté, passa la frontière, comme le fit quelques mois plus tard Talleyrand, et aussi La Fayette, comme eût été obligé de le faire Mirabeau lui-même, si la mort n'eût pour lui devancé l'exil.

Il se rendit à Rome, où Pie VI ne tardait pas à le nommer, le 17 avril 1792, archevêque de Nicée *in partibus*. Lorsque la Diète s'assembla à Francfort pour conférer au roi de Hongrie et Bohême la dignité impériale (juillet 1792), le Pape donna au nouvel archevêque mission de l'y représenter. De Francfort, Maury fut envoyé à Dresde. Au dire de ses biographes, il n'aurait réussi ni à Dresde ni à Francfort. M. Poujoulat lui-même, pourtant si favorable, a écrit : « Le nonce extraordinaire trouvait partout de l'empressement, mais le génie diplomatique n'était pas le sien ; il n'avait pas la tenue réservée qui sied à un ambassadeur (1). »

Sans doute l'abbé Maury n'était pas diplomate de carrière, le diplomate classique, froid, mystérieux, compassé, étudiant chacun de ses gestes, calculant chacune de ses paroles, et son silence même. Il avait une autre

(1) *Le cardinal Maury*, par M. Poujoulat, p. 201.

Digitized by Google

méthode. Il attaquait les questions de front, comptant, pour triompher, sur les ressources que lui fournissaient ses vastes lectures, son imperturbable mémoire, son sang-froid, son esprit d'à-propos, sa belle humeur et son éloquence. Bien loin d'échouer, comme on l'a dit, il obtint de véritables succès, si bien qu'au moment de se mettre en route pour rentrer à Rome, il recevait une lettre du cardinal Zelada, pleine d'effusion sur la reconnaissance de Pie VI pour la manière dont il avait rempli sa double mission à Francfort et à Dresde.

Aujourd'hui, d'ailleurs, après un siècle écoulé, les questions qu'il avait alors à débattre ne sont pas pour nous passionner beaucoup. Sa Correspondance diplomatique, si heureusement exhumée par Mgr Ricard, conserve cependant pour nous un réel intérêt, précisément parce qu'elle n'est pas jetée dans le moule traditionnel. Au lieu de dépêches froidement didactiques, nous avons là des lettres pleines de mouvement, où se succèdent les scènes les plus variées, récits, portraits, anecdotes, et d'où se détache, flattée sans doute, mais singulièrement vivante, la physionomie même de Maury. Ce sont de vraies pages de Mémoires : l'auteur s'y peint en beau ; il sacrifie un peu les autres à sa propre personnalité. Mais qu'importe? ou plutôt n'est-ce pas tout profit, puisque cela nous vaut des pages malicieuses, spirituelles, éloquentes, qui grossiront le trésor littéraire de la France?

Elles ont aussi un intérêt historique. L'Allemagne est à la veille de subir une transformation complète. Encore quelques années et elle sera devenue, sous la main puissante de Napoléon, la Confédération germanique. Les lettres de Maury nous montrent la vieille Allemagne, l'Allemagne ecclésiastique et féodale, telle qu'elle était encore en 1792, jetant, avant de disparaître, un dernier et suprême éclat; célébrant à Francfort sa dernière fête, l'élection et le sacre de celui qui sera le dernier

Digitized by Google

roi des Romains (1). Du reste, si l'Allemagne d'aujourd'hui ne ressemble guère à celle de 1792, les Prussiens, eux, n'ont pas changé. J'en trouve la preuve dans une dépêche de Maury, écrivant à la date du 23 juillet :

> Les soldats prussiens ne cessent de demander, sur leur route, s'il est vrai que tous les soldats français ont des montres d'or. Ils disent en riant qu'ils aiment beaucoup *ces petites horloges*, et qu'ils ont peur de ne pas arriver à temps pour tuer chacun un homme, afin d'emporter dans leur pays de si jolis bijoux (2).

II

C'étaient surtout les affaires religieuses de France qui faisaient l'objet des sollicitudes du Souverain Pontife. Sur chacune d'elles, Pie VI demandait à Maury un mémoire, qui était ensuite placé sous les yeux du Sacré-Collège. On le savait à Paris, et les journaux révolutionnaires, dont l'abbé était la bête noire, ne manquèrent pas de le représenter comme poussant la Cour de Rome aux mesures extrêmes, aux partis violents. Ils l'accusèrent notamment d'avoir réclamé l'excommunication *en bloc* de tous les Français, évêques, prêtres et laïques : accusation répétée depuis par la plupart des historiens.

(1) L'élection de François II comme Empereur d'Allemagne, chef du Saint Empire Romain, eut lieu le 5 juillet 1792 ; il fut sacré et couronné le 14 du même mois. Victor Hugo, qui a la prétention de donner toujours des dates exactes, particulièrement dans son livre sur le *Rhin*, dit à plusieurs reprises, dans sa lettre sur Francfort, que l'élection et le sacre de François II eurent lieu en 1794. Il se trompe ici de deux ans. Lors de l'établissement de la Confédération du Rhin, François II dut renoncer au titre d'empereur d'Allemagne (1806), et prit, en se bornant à ses états héréditaires, le titre d'empereur d'Autriche, sous le nom de François Ier.

(2) *Correspondance diplomatique.....*, tome I, p. 81.

Digitized by Google

Quelques-uns seulement, les plus modérés, se sont bornés à lui reprocher « d'avoir sollicité, avec une ardeur fiévreuse, l'excommunication immédiate des prêtres assermentés (1) ». Aujourd'hui que nous possédons le texte même du mémoire de Maury, nous constatons, sans surprise d'ailleurs, que les affirmations des historiens sont justement le contraire de la vérité (2).

Très précieux pour l'histoire, ces mémoires de Maury sur les questions religieuses sont de plus, au seul point de vue littéraire, singulièrement remarquables. On y trouve une verve, une chaleur, un mouvement qui sont de l'orateur plus que de l'écrivain. Le style de l'abbé Maury, comme celui d'un autre grand orateur, M. de Montalembert, est surtout un style *parlé*. Quand on le lit, on croit l'entendre. Aussi bien, il n'avait pas pour habitude de s'asseoir à son bureau, et plume en main d'arrondir ses périodes, de peser ses mots, de polir ses phrases. Presque toujours il dictait. Sa faculté d'improvisation était prodigieuse, et on l'avait bien vu à la Constituante ; prodigieuse également était sa mémoire.

Après 1814, à Montefiascone, il dicta, comme s'il les eût improvisés dans la chaire ou à la tribune, les sermons qu'il avait prononcés trente ans auparavant, ainsi que les principaux de ses discours politiques. Celui sur la souveraineté du peuple a été imprimé en 1852. C'est un véritable traité sur la matière, plein de vues justes et élevées, d'une érudition peu commune et d'une rare éloquence (3).

Lorsqu'il essayait de revivre ainsi ses jours d'autre-

(1) *Le Cardinal de Bernis depuis son ministère*, par M. Frédéric Masson.

(2) Voyez notamment au tome I de la *Correspondance diplomatique*, le mémoire de Maury du 13 janvier 1792.

(3) *Opinion sur la souveraineté du peuple*, prononcée dans l'Assemblée constituante, en 1790, par l'abbé Maury, et publiée par Louis-Sifrein Maury, son neveu. — Avignon 1852.

Digitized by Google

fois, de redresser, dans une salle de son petit évêché d'Italie, la tribune de la salle du manège,

> Et parvam Trojam, simulataque magnis
> Pergama, et arentem Xanthi cognomine rivum,

l'étroitesse du théâtre ne répondait plus à la grandeur du talent. L'ancien rival de Mirabeau et de Barnave était condamné à déployer ses extraordinaires ressources d'esprit au fond d'une petite ville perdue dans les Apennins, devant quelques paysans étrangers. Un jour, à Valentano, le gouverneur lui adressa un compliment en français : le cardinal lui répondit en la même langue. Sur le seuil de l'église, l'archiprêtre, à la tête du clergé, le complimenta en italien : il lui répondit en italien. Enfin, un prêtre monta en chaire et prononça un discours en latin : réponse en latin (1). Chaque fois que le cardinal officiait à Montefiascone, il prêchait en italien.

N'est-ce pas là du reste, et là seulement, que se trouve l'explication du caractère et de la destinée de l'abbé Maury? Maury était avant tout un orateur, il en avait les qualités et les défauts. Orateur, il lui fallait un auditoire; disons le mot, il lui fallait un théâtre. Pendant trois ans, il avait eu le plus éclatant de tous, Versailles et Paris, cette Assemblée constituante, dont les acteurs avaient pour parterre le monde entier, un parterre de princes et de peuples. Avec Mirabeau, il y avait joué le premier rôle ; il y avait été applaudi ; il y avait été menacé et honni : menaces et huées plus glorieuses que les applaudissements. A ce bruit, à ces luttes enivrantes succèdent bientôt l'exil, l'ombre et le silence. De la petite ville de Montefiascone où il est retiré, du sommet de la montagne, le regard embrasse de magnifiques horizons : d'un côté, le lac et le pays de Bolsène, qui forment un des plus beaux tableaux du monde ; de l'autre, la vieille cité

(1) *Vie du Cardinal Jean-Sifrein Maury*, par Louis-Sifrein Maury, son neveu.

Digitized by Google

de Viterbe avec son riche territoire, et, à l'horizon, les Apennins. Mais Maury n'est point un contemplatif. Prêtre, évêque, il remplit honorablement ses devoirs ; il s'occupe de sa cathédrale et de son séminaire, il visite et il dote ses hôpitaux. Malheureusement l'évêque, le prêtre, chez lui, n'ont pas tué l'orateur. Esprit ardent, né pour la lutte, il ne peut se résigner à l'inaction. Il n'est pas l'homme de la vie intérieure, celui qui a pour devise : *ama nesciri ;* encore une fois, il est orateur. Un jour, il quitte sa montagne. Il va où Paris et Napoléon l'appellent. Homme de bruit, il va où le bruit l'attire, persuadé qu'il y trouvera une gloire nouvelle, ne se doutant pas, hélas! qu'il court à l'abîme où sombrera sa vraie gloire.

III

Mais je vais trop vite, je devance les années.

Dans le consistoire du 21 février 1794, Pie VI éleva Maury à la dignité de cardinal, du titre de la Très-Saint-Trinité au mont Pincius. Le même jour, il le nommait évêque de Montefiascone et de Corneto.

Comme si la République française eût voulu répondre à l'acte du Souverain Pontife, elle envoyait à ce même moment les frères de Maury à l'échafaud. C'était sa façon à elle de décorer les gens de la pourpre :

Purpureo gaudens electos sanguine vestit.

Le 13 mars 1794, l'abbé Fidèle-Jean-Jacques Maury, frère du cardinal, était guillotiné à Avignon. Le 10 juillet suivant, un autre de ses frères, Jean-Pierre, négociant à Valréas, était exécuté à Orange. Cinq jours après,

Digitized by Google

le 15 juillet, un de ses parents, Paul Maury, alors domicilié à Narbonne, montait à son tour sur l'échafaud (1). Sa famille entière était frappée de proscription. Lui-même avait été décrété d'accusation le 22 octobre 1792.

Maury se trouvait depuis plusieurs mois déjà à Venise, lorsque se réunit dans cette ville, le dimanche 1er décembre 1799 (2), le Conclave appelé à donner un successeur au pape Pie VI, mort prisonnier à Valence le 29 août précédent.

Pendant toute la durée du Conclave, qui fut de cent-sept jours, le cardinal Maury correspondit régulièrement avec le comte de Provence : il lui écrivait chaque semaine. Ses lettres, très longues, très détaillées, forment une véritable *chronique conclavique* et permettent de rectifier sur plusieurs points les récits de M. Thiers et de M. d'Haussonville.

Le doyen du Sacré-Collège était le cardinal Albani. Monsignor Consalvi, auditeur de Rote, établi à Venise depuis l'entrée des Français à Rome, fut désigné comme secrétaire du Conclave (3).

Dès les premiers jours, deux *factions* (c'est la désignation reçue) se dessinèrent autour du scrutin : l'une, conduite par le cardinal Braschi, neveu de Pie VI ; l'autre, par le cardinal Albani et Antonelli, préfet de la propagande, et par un prélat autrichien, le cardinal Herzan. La première réunissait dix-huit voix qui, pendant près de deux mois, se portèrent sur le cardinal Bellisomi, évêque de Césène ; la seconde disposait de treize voix qui, pendant tout ce temps, demeurèrent fidèles au cardinal Mattei, archevêque de Ferrare et signataire du traité de Tolentino, par lequel trois légations étaient cédées à la République cispadane.

(1) *Biographie moderne*, édition de 1814, tome II.

(2) Et non le 20 novembre, comme le dit M. d'Haussonville au tome I, p. 2, de *l'Église romaine et le premier Empire*.

(3) Consalvi ne devint cardinal qu'après l'élection de Pie VII, le 4 août 1800.

Digitized by Google

Suivant M. d'Haussonville, Maury était l'un des partisans du cardinal Mattei : « Étranger par sa nationalité, dit-il, aux divisions intestines des cardinaux italiens, il avait en toutes choses un esprit libre de préjugés et naturellement dégagé des considérations mesquines. Un ensemble de circonstances fortuites plutôt que son inclination propre l'avait jeté dans le camp Mattei (1). » C'est une erreur. Les lettres de Maury ne laissent pas place au moindre doute à cet égard. A aucun moment, il ne fut de ceux qui acceptèrent Mattei, le candidat préféré de la cour de Vienne ; il ne cessa au contraire de le combattre. « Le Sacré-Collège, écrit-il, ne veut pas avoir pour chef un homme qui a publié sa doctrine de deux consciences dans ses mandements, en déclarant qu'il laissait prêter par son clergé le serment qu'il rejetait lui-même comme impie, un homme qui a signé le traité de Tolentino. » Il dit encore, dans une autre lettre : « Les deux concurrents qui se disputent, ou plutôt pour lesquels on dispute cette couronne d'épines, montrent des sentiments fort différents. Bellisomi nous édifie et nous pénètre tous d'admiration par son égalité, sa retenue, son indifférence. Mattei laisse voir de l'agitation, de l'humeur, et sa figure décomposée annonce l'état violent de son âme. C'est une observation qui n'échappe aux regards de personne (2). »

M. d'Haussonville se trompe également lorsqu'il dit, en un autre endroit : « Dix-huit voix se portèrent sur la

(1) D'*Haussonville*, tome I, p. 24. — En parlant de Maury, l'éminent auteur de *l'Eglise romaine et le premier Empire* a commis plusieurs inexactitudes. « Maury, dit-il, fut sacré évêque de Nicée le 17 avril 1792... A la suite d'un voyage qu'il avait poussé jusqu'à Mittau et à Saint-Pétersbourg, il avait été créé par Louis XVIII son ambassadeur près le Saint-Siège. » Maury fut nommé non pas évêque, mais archevêque de Nicée ; il fut sacré, non le 17 avril, mais le 1er mai 1792. Il n'est jamais allé en Russie, ni à Mittau, ni à Saint-Pétersbourg. C'est seulement après l'élection de Pie VII, et non avant le Conclave, que Louis XVIII le créa son ambassadeur près le Saint-Siège.

(2) *Correspondance diplomatique...*, tome I, p. 302.

Digitized by Google

personne du cardinal Bellisomi. Comme il s'agissait d'un homme estimé, qui n'avait point d'ennemis, personne ne douta dans le Sacré-Collège que *les trois quarts des voix nécessaires pour la nomination d'un pape*, ne lui fussent très prochainement acquis » (1). Le chiffre nécessaire pour la nomination était, non pas des trois quarts, mais des deux tiers des voix ainsi que Maury l'écrivait à Louis XVIII, quelques jours avant l'ouverture du Conclave, le 9 novembre. « Après l'arrivée instante des cardinaux Herzan et Ruffo, nous nous trouverons au nombre de 35 votants; de sorte que l'inclusive des *deux tiers, qui doivent former une élection canonique*, sera de vingt-quatre voix, auxquelles il est d'usage que toutes les autres se réunissent par courtoisie, dès que le nombre suffisant à la rigueur est ouvertement assuré » (2).

IV

Cependant le Conclave durait depuis plusieurs mois. Les épreuves du scrutin se renouvelaient deux fois chaque jour, et chacun conservait ses positions. A la fin intervint une espèce de compromis. « On convint que ceux qui soutenaient le parti du cardinal Mattei fixeraient le choix; mais le Pontife désigné devait appartenir à la faction du cardinal Bellisomi. Les choses se passèrent ainsi, et le cardinal Chiaramonti (Pie VII) fut nommé à l'unanimité, le 14 mars 1800 (3). »

(1) *M. d'Haussonville*, tome I, p. 4.
(2) *Correspondance diplomatique...*, tome I, p. 251.
(3) *Mémoires du Cardinal Consalvi*, tome I. — Crétineau-Joly, *l'Eglise romaine en face de la Révolution*, tome I, p. 251.

Digitized by Google

C'est Maury qui eut l'idée de ce compromis, c'est lui qui le fit accepter et réussir ; et par suite il est vrai de dire que l'élection du Pape Pie VII est en grande partie son œuvre. Mais il n'est pas exact de raconter, comme le fait M. Thiers, que le secrétaire du Conclave, monsignor Consalvi, ayant mis en avant le nom du cardinal Chiaramonti, le succès de ce dernier, assez longtemps douteux, fut tout à coup décidé par l'adhésion du cardinal Maury. « L'adhésion *inattendue* d'un illustre personnage, écrit M. Thiers, décida de son élection. Cette adhésion fut celle du cardinal Maury. Ce célèbre champion de la vieille monarchie française était retiré auprès de la cour romaine, où il vivait, récompensé par le chapeau de cardinal de ses luttes avec Barnave et Mirabeau. C'était un émigré, mais un émigré doué d'un esprit remarquable, d'un grand sens, et *accueillant avec une satisfaction secrète l'idée de se rattacher au gouvernement de la France*, depuis que la gloire rachetait la nouveauté de ce gouvernement. Il *disposait de six voix*, et, il les donna au cardinal Chiaramonti, qui fut élu pape » (1).

M. Thiers a suivi ici le récit du chevalier Artaud de Montor, l'historien de Pie VII (2). Mais nous savons maintenant, par les lettres de Maury, écrites au jour le jour et au milieu même des événements, que les choses ne se passèrent point de la sorte. Maury n'était point à la tête d'une *faction* particulière, disposant de six voix, et prête à se porter, suivant les circonstances, du côté de la faction du cardinal Albani ou du côté de celle du cardinal Herzan. Depuis l'ouverture du Conclave, il marchait d'accord avec le cardinal Albani et avec les partisans de Bellisomi. Ce fut lui, on l'a vu, qui proposa et qui fit accepter le compromis consistant à laisser le

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome I, p. 466.

(2) *Histoire de Pie VII*, par le chevalier Artaud de Montor, tome I, chap. v.

Digitized by Google

choix du pape à la minorité, c'est-à-dire à la faction du cardinal Antonelli et du cardinal Herzan, sous la condition que ce choix porterait sur un des membres de la majorité, dirigée par les cardinaux Albani et Braschi. Il ne s'en tint pas là; par des démarches personnelles, habilement conduites, il réussit à enlever quatre voix au parti des cardinaux Herzan et Antonelli, et c'est « ce bon tour », comme il l'appelle dans sa dépêche du 1er mars 1800, qui assura définitivement le succès.

L'honneur de ce succès lui doit donc revenir, mais sans pour cela qu'il soit exact de l'attribuer à son adhésion tardive et *inattendue* à une manœuvre de la dernière heure. Bien loin qu'il eût à se rallier, au dernier moment, au parti de la majorité, il lui avait appartenu dès le premier jour.

Quant au motif qui aurait dicté, d'après M. Thiers, la conduite de Maury au Conclave, il est de tous points imaginaire. M. d'Haussonville, assez porté, lui aussi, à l'admettre, ne le fait pas cependant sans quelque hésitation : « Maury, dit-il, avait certes assez de sagacité pour prévoir, si la fortune devenait contraire aux Autrichiens, quel parti la cause du Saint-Siège et celle de la religion catholique pourraient tirer du choix d'un pontife estimé du premier consul, et dont l'esprit était si peu fermé aux idées du siècle. Si l'on songe qu'à cette époque, fatigué de son long exil, le futur archevêque de Paris méditait peut-être de se réconcilier avec le gouvernement de son pays, on sera, comme nous, assez porté peut-être à lui supposer en cette occasion des arrière-pensées qu'il n'avait point intérêt à dévoiler tout entières au secrétaire du Conclave. Quoi qu'il en soit, ce fut dans cette conversation entre Maury et Consalvi que fut définitivement arrêté le choix du nouveau pontife. En peu d'instants, les deux interlocuteurs tombèrent d'accord, non seulement sur la convenance de la nomination

Digitized by Google

de Chiaramonti, mais sur la seule marche qu'il y eût à suivre pour la faire réussir » (1).

Aujourd'hui, en présence des lettres du cardinal Maury, il n'est plus permis de s'arrêter à l'explication donnée par M. Thiers et acceptée par M. d'Haussonville. La fidélité, l'ardeur même des sentiments monarchiques du cardinal, à l'époque du Conclave, ne saurait être révoquée en doute. Certes, il est « fatigué de son long exil ». Il désire passionnément rentrer en France et arriver aux affaires; mais, à ce moment, il espère y arriver avec le roi et pour le roi.

Au lendemain de la mort de Pie VI, mais quand la nouvelle n'en est pas encore parvenue à Venise, le 4 septembre 1799, il écrit à Louis XVIII :

La présence du pape, votre précurseur, en France, Sire, produit, et sur sa santé délabrée, et sur la convalescente opinion publique, des effets absolument opposés aux intentions irréfléchies qu'avaient les auteurs décriés de cette atroce bêtise. Assurément elle ne leur a pas porté bonheur ; c'est l'arche au milieu des Philistins ; ce sera bientôt le vieux Jacob transporté en Égypte pour y assister à la réconciliation de ses enfants. On espère, on croit qu'il sacrera, qu'il couronnera Votre Majesté, à Reims, de ses mains défaillantes, et que la Providence a permis son voyage en France pour y sceller, au nom de toute l'Église, dont il est le chef suprême, cette belle réhabilitation de la royauté (2).

La veille même du jour où il allait entrer en conclave, le 30 novembre, Maury apprécie en ces termes le coup d'État du dix-huit brumaire (3), tout récemment accompli :

Voilà donc, écrit-il à Louis XVIII, une nouvelle révolution à Paris pour y mûrir la véritable contre-révolution. Ce gouvernement militaire hideusement démasqué fait horreur. Ce sera la fin

(1) *L'Eglise romaine et le premier Empire*, tome I, p. 31.
(2) *Correspondance diplomatique.....*, tome II, p. 195.
(3) Le 9 novembre 1799.

Digitized by Google

de Bonaparte, si ce n'est pas son commencement dans la carrière de la véritable et solide gloire. Je souhaite que l'intérieur se divise à main armée, et que l'exemple de la Vendée apprenne aux royalistes qu'on ne peut rien finir, ou plutôt qu'on se fait écraser en se bornant à une insurrection défensive, et, pour ainsi dire, immobile. Nous ne savons encore que d'une manière vague les derniers troubles de Paris. La France a beau s'agiter, elle ne trouvera le repos et le bonheur que dans le sein de son roi. — Je suis avec le respect le plus profond, jusqu'à l'effusion de la dernière goutte de mon sang inclusivement, etc. (1).

Le Conclave durait depuis un mois déjà, lorsqu'un soir, à la conversation chez le cardinal-doyen, le cardinal Herzan dit à Maury que la France avait besoin d'un roi, et que l'Europe en était convaincue, mais que les Français voulaient un changement de dynastie, ou du moins une interruption dans la ligne de succession. La riposte de l'ancien Constituant ne se fit pas attendre :

Je réprimai ma colère, écrit-il, pour réserver toutes mes forces à mes raisons. Je dis que ce prétendu vœu des Français n'était qu'une lâche et stupide imposture de quelques mécontents, dont je ne daignerais pas apprécier les motifs ou les moyens ; que cette prévention individuelle n'avait aucun fondement, et même aucune existence ; que les Français étaient trop las et trop punis des expédients arbitraires pour en essayer de nouveaux, et qu'un pareil attentat contre les principes ne finirait rien, en mettant une révolution à la place d'une autre. Toutes ces raisons furent développées avec clarté, et aussi avec l'énergie convenable (2).

Cette scène se passait à la fin de décembre 1799. L'année 1800 n'atténuera point les sentiments royalistes du cardinal. Il écrit, le 11 janvier, à son royal correspondant :

Tout ce qui se passe en France me paraît préparatoire. L'unité de puissance dans une seule main ne peut-être conservée que par

(1) *Correspondance diplomatique...*, tome II, p. 262.
(2) *Ibid.*, tome I, p. 350.

Digitized by Google

un roi; et si Bonaparte n'est pas fou, il doit songer à ouvrir les avenues du trône à votre Majesté. Sa jeunesse seule peut permettre de douter de ses intentions, malgré l'évidence des résultats auxquels sa marche le conduit. En tout cas, il nous sert sans le vouloir, en concentrant le pouvoir et la tyrannie sur une seule tête (1).

Plus encore que ces lettres, un fait achève de montrer que Maury, en travaillant à faire élire le cardinal Chiaramonti, ne songeait nullement à préparer sa rentrée en France et sa réconciliation avec le premier consul. Si tel eût été son dessein, il n'aurait pas manqué de voir avec satisfaction les ouvertures faites par Bonaparte à Pie VII au sujet des affaires religieuses de France, au lendemain du Conclave. C'est au contraire avec un véritable désespoir qu'il vit se nouer, entre le premier Consul et le Saint-Siège, les négociations qui devaient aboutir au Concordat, et il ne tint pas à lui qu'elles ne fussent abandonnées dès le début. C'est seulement à la fin de 1802 que Maury, tout en conservant, comme il le dira plus tard à l'empereur, « la charité » envers la maison de Bourbon, commença de perdre « la foi » et « l'espérance ».

V

Les lettres du cardinal Maury à Louis XVIII n'étaient pas destinées à la publicité, et c'est précisément pour cela qu'elles ont un si haut prix. L'auteur ne cache rien; il parle en toute liberté, il s'abandonne à toute sa verve. A tout instant, il manque à la justice. Et cependant l'im-

(1) *Correspondance diplomatique...*, tome I, p. 373.

Digitized by Google

pression qui se dégage de ces lettres est la même que celle qui ressort des *Mémoires* de Consalvi. L'action de la Providence est d'autant plus visible que le spirituel et malin chroniqueur ne cache rien des faiblesses, des petitesses, qui se rencontrent partout où des hommes sont réunis. Ces cardinaux, ces vieillards, chassés de leurs diocèses, chassés de Rome, entourés de périls de tous les côtés, n'ont pu trouver d'asile que dans les Etats de l'empereur d'Allemagne ; et celui de leurs collègues que l'empereur désire voir nommer, ils se refusent à l'elire. Ils s'y refusent, avec une fermeté que rien ne peut faire plier, alors cependant que ce collègue est digne de tous les respects, et aimé de tous. On craint qu'il n'ait pas, dans les circonstances difficiles où l'on se trouve, un caractère de trempe assez forte. Cela suffit : Mattei ne sera pas élu. Celui qui le sera et auquel, pendant plusieurs mois, nul n'a songé, sera justement celui que réclament, non seulement la situation du moment, mais encore les événements de demain, ceux dont Dieu seul a le secret. Jamais son intervention ne fut plus manifeste. Maury le proclame en des termes qu'il convient de reproduire : « Au milieu de ce conflit de rivalités, la Providence fait son œuvre, et elle écarte par les mains mêmes d'un intérêt jaloux, tous ceux qu'elle ne juge pas propres à l'accomplissement de ses desseins (1). » — Et dans sa lettre du 12 mars, à l'heure où le Conclave va finir, il ajoute : « La Providence a su se servir de tous nos débats pour amener insensiblement l'unique résultat qui pût remplir ses vues. Son action secrète ne paraît qu'après l'événement (2). »

Les deux volumes tirés par Mgr Ricard des papiers de Maury conduisent le cardinal jusqu'à sa mort. L'ancien orateur de la Constituante, l'ancien archevêque de

(1) *Correspondance diplomatique...*, tome I, p. 367.
(2) *Ibid.*, p. 371.

Digitized by Google

Paris mourut à Rome le 11 mai 1817. Quatre jours auparavant, un père de la Compagnie de Jésus, qui le visitait assidûment, depuis qu'il ne pouvait plus lui-même aller trouver l'humble religieux dans sa cellule, l'avertit que l'heure approchait. Aussitôt il demanda et reçut, avec la plus chrétienne résignation, les derniers sacrements de cette religion qu'il avait, aux jours de la Révolution, si intrépidement défendue.

Sur les événements qui remplirent les années qui vont de 1800 à 1817, de l'élection de Pie VII à la mort du cardinal Maury; sur les circonstances qui précédèrent et suivirent sa rentrée en France, sur sa seconde élection à l'Académie, sur sa nomination à l'Archevêché de Paris et son second exil en 1814, le lecteur trouvera, dans le second volume, d'intéressants détails, de précieux documents, et notamment l'essai de justification publié, le 12 mai 1814, sous ce titre : *Mémoire pour le cardinal Maury*. Mais ni ce *Mémoire*, ni les pièces qui l'accompagnent ne sauraient effacer la double tache qui ternit la gloire de Maury. Ami de Louis XVIII, son agent confidentiel et l'ambassadeur de son exil, s'il pouvait honorablement rentrer en France, il ne pouvait pas, il ne devait pas passer du service de Louis XVIII à celui de Napoléon, porter ses hommages de la cour de Mittau à la cour des Tuileries. Ami de Pie VII, qui l'appelait « *caro mio Maury* », cardinal de la sainte Église romaine, il ne pouvait pas administrer le diocèse de Paris, malgré les brefs de Pie VII, captif à Savone.

Si nous avons le triste devoir de rappeler ces choses, n'avons-nous pas aussi celui de rapporter en finissant les belles et miséricordieuses paroles que Pie VII adressa un jour au chevalier Artaud de Montor : « Nous savons que vous vous occupez d'une histoire de notre pontificat; vous ménagerez le cardinal Maury; il a fait des

Digitized by Google

fautes; mais qui donc n'en a pas fait? Et nous aussi, hélas! nous en avons fait! »

Que ses fautes du moins ne nous fassent pas oublier ses services! Orateur, il a tenu tête à Mirabeau et à la Révolution; il a été le champion le plus éloquent de la monarchie et de l'Eglise, et son courage alors égala son éloquence (1). Cardinal, il a exercé au conclave de Venise une influence aussi heureuse qu'elle a été considérable : il a été le principal auteur de l'élévation de Pie VII au Souverain Pontificat.

27 juin 1892.

(1) Voyez, dans notre volume de *Causeries littéraires*, les deux chapitres sur *l'abbé Maury et Mirabeau*.

Digitized by Google

LA MARQUISE DE RAIGECOURT

ET

LA MARQUISE DE BOMBELLES!

CORRESPONDANCE DU MARQUIS ET DE LA MARQUISE DE RAIGECOURT AVEC LE MARQUIS ET LA MARQUISE DE BOMBELLES DURANT L'ÉMIGRATION (1790-1800) (1).

I

Ce volume est, je crois, le premier publié par la *Société d'Histoire contemporaine*, récemment constituée sous la présidence de M. de Beaucourt, et dont l'objet est de préparer la mise au jour de textes, mémoires et documents relatifs à l'histoire de France depuis 1789. Il a paru, en effet, aux membres de cette société que rien n'était plus contemporain que l'histoire de la Révolution;

(1) *Correspondance du marquis et de la marquise de Raigecourt avec le marquis et la marquise de Bombelles pendant l'émigration* (1790 et 1800,) publiée d'après les originaux par Maxime de la Rocheterie. Un volume in-8. Au Siège de la Société d'histoire contemporaine, 5, rue Saint-Simon. 1892.

Digitized by Google

en quoi malheureusement ils ne se trompent pas. Non seulement la Révolution dure encore, comme le disait Talleyrand en 1838, mais elle est aujourd'hui plus vivante, plus agissante, plus *actuelle* que jamais. Cela est si vrai qu'il est impossible d'écrire, je ne dis pas un livre, mais un simple article, sur un événement ou sur un homme de la période révolutionnaire, sans soulever des colères ardentes, sans avoir l'air de publier un livre de circonstance ou un article de polémique courante. M. Aulard, chargé du cours d'histoire de la Révolution à la Faculté des lettres de Paris, a fait paraître, il y a peu de temps, dans la *Revue Bleue*, un article sur la part de responsabilité de Lazare Carnot dans les exécutions capitales ordonnées par le comité de Salut public. Il a montré, pièces en main et signatures à l'appui, que Carnot avait été un des grands pourvoyeurs de l'échafaud. Il a renversé la légende d'après laquelle le « grand ancêtre », absorbé dans ses plans d'organisation militaire, plongé dans ses cartes, serait demeuré étranger aux crimes de la Terreur, et n'aurait été, au demeurant, qu'un bourgeois débonnaire, faisant de la guillotine comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir! Les pages de M. Aulard ne renferment pas la moindre allusion aux choses du jour ; elles ne nous parlent que de choses vieilles de cent ans; et pourtant les politiques s'en sont émus; les journaux s'en sont occupés ; les chroniqueurs, toujours friands d'*actualités*, en ont parlé à l'envi, comme si c'était là vraiment le fait du jour. Pourquoi? Parce qu'en écrivant un chapitre de la Révolution, M. Aulard, qu'il le voulût ou non, avait écrit du même coup un chapitre d'*histoire contemporaine*.

La société d'Histoire contemporaine est donc assurée de répondre à un véritable besoin, de rester même dans le vif des questions actuelles, en s'occupant surtout de la période qui va de 1789 à 1800, en s'efforçant de faire de plus en plus la lumière sur les hommes et les choses

Digitized by Google

de la Révolution. Où rencontrer d'ailleurs sujets plus intéressants et plus riche matière ? Où trouver une époque plus dramatique, plus fertile en coups de théatre, en péripéties tragiques, en épisodes romanesques ; où il y ait plus de sang et de larmes ; où se pressent en si peu d'années tant d'événements, les plus extraordinaires et les plus invraisemblables, les plus abominables et les plus héroïques, les plus bouffons et les plus touchants ? Quelle tragédie, quel drame, quel poème plus capable d'intéresser, d'émouvoir, de passionner le lecteur, et auquel s'applique mieux le mot de Virgile : *Sunt lacrymæ rerum !*

II

Les lettres que nous donne aujourd'hui M. Maxime de la Rocheterie vont de 1790 à 1800. Les deux principales interlocutrices de ce dialogue de dix ans appartenaient au monde de la cour ; elles étaient les amies intimes, les correspondantes habituelles de cette sainte Madame Elisabeth, dont les lettres ont révélé tant de trésors d'esprit, de tendresse, d'abnégation, de piété à la fois vive et tolérante. L'une était la marquise de Raigecourt, l'autre la marquise de Bombelles.

La marquise de Raigecourt était la seconde fille du marquis de Causans et de la marquise, née comtesse de Glisy, que Louis XVI, qui estimait la sûreté de ses principes et l'élévation de son caractère, avait, en 1778, lors de la formation de la maison de Madame Elisabeth, nommée dame pour accompagner. Mademoiselle de Causans avait trois sœurs et un frère, et était, ainsi que ses deux plus jeunes sœurs, dame chanoinesse du chapitre noble

Digitized by Google

de Saint-Louis de Metz. La règle de son chapitre la forçait de passer à Metz huit mois de l'année. Cette longue absence était un vrai chagrin pour Madame Elisabeth, qui désirait rapprocher d'elle le plus possible sa jeune amie. La mère de Mademoiselle de Causans ne voulant pas qu'elle se fixât à la cour avant d'être mariée, Madame Elisabeth songea aux moyens de tourner l'obstacle qui lui était opposé. Elle alla trouver la reine : « Promettez-moi, lui dit-elle, de m'accorder ce que je vais vous demander. — Qu'est-ce donc? répond la reine; avant de rien promettre, j'aimerais savoir ce que vous voulez. — Commencez par promettre. — Non, dites d'abord. » Après un débat de quelques minutes, plein d'amabilité et d'enjouement: « Eh bien ! reprend la princesse, ce que je désire, le voici : un parti se présente pour Causans; afin de faciliter le mariage, je voudrais lui faire une dot de cinquante mille écus. Le roi me donne tous les ans trente mille livres d'étrennes; obtenez qu'il m'en avance cinq années ». La reine promit, le roi donna ; le mariage fut conclu, et pendant cinq années, tandis que chacun des princes et princesses recevait ses étrennes, Madame Elisabeth, qui n'avait rien à recevoir, s'écriait gaiement : « Moi, je n'ai rien, mais j'ai ma Raigecourt ! » (1)

Mademoiselle de Causans, en effet, avait épousé, en 1784 le marquis de Raigecourt, gentilhomme lorrain, dont la famille habitait les environs de Metz, et elle avait été attachée en même temps à la maison de Madame Elisabeth, avec le titre de dame pour accompagner. La marquise de Raigecourt fut, pendant six ans, la fidèle compagne de la pieuse princesse, partageant sa vie, s'associant à ses bonnes œuvres, recevant ses conseils, imitant ses vertus.

Angélique de Mackau, marquise de Bombelles, était

(1) *Eloge historique de Madame Elisabeth de France*, par le comte Ferrand.

Digitized by Google

fille de la baronne de Mackau. Elle était venue de Strasbourg avec sa mère, lorsque celle-ci avait été nommée, en 1771, sous-gouvernante des Enfants de France, c'est-à-dire, de Madame Clotilde et de cette enfant volontaire et indisciplinée, mais d'une grâce et d'une « sensibilité charmante (1), » qui s'appelait Madame Elisabeth. En 1778, elle avait épousé M. de Bombelles, et elle avait été, à cette occasion, nommée dame pour accompagner. « Enfin, lui avait dit Madame Elisabeth, voici donc mes vœux accomplis; tu es à moi! Qu'il est doux de penser que c'est un lien de plus entre nous et d'espérer que rien ne pourra le rompre! »

Le marquis de Bombelles appartenait à une vieille famille d'Alsace. Son père avait été gouverneur de la place forte de Bitche. Lui-même, après avoir été élevé avec le duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI, s'était engagé à treize ans dans les mousquetaires, puis avait passé, en 1783, dans les hussards de Berchiny. En 1785, il abandonna l'armée pour la diplomatie, où son beau-père avait servi avec honneur. Nommé, en 1786, ambassadeur de France en Portugal, il fut, en 1789, envoyé à Venise.

Unies par un dévouement commun à Madame Elisabeth, Mesdames de Raigecourt et de Bombelles n'avaient pas tardé à l'être par une amitié, respectueuse et confiante chez la première, plus jeune de quelques années, un peu protectrice chez la seconde, affectueuse et cordiale chez toutes deux.

Quand la Révolution éclata, ces deux dames étaient en France près de la princesse; ce fut elle qui les força à partir, refusant d'ailleurs de songer à sa propre sûreté, n'admettant pas un instant qu'elle pût abandonner son frère. Femme de devoir et de sacrifice avant tout, elle demeura là où il lui semblait que Dieu la voulait. Ses

(1) Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 14 juillet 1775. *Correspondance ecrète du comte de Mercy*, tome II, p. 352.

Digitized by Google

amies s'étonnaient qu'elle n'eût pas quitté la France en même temps que ses tantes (1) : « J'ai cru voir par tes lettres, écrivait-elle à cette époque à Madame de Bombelles, et par d'autres que j'ai reçues, que l'on était étonné que je n'aie pas pris le même parti qu'elles (Mesdames). Je n'ai pas cru voir mon devoir attaché à cette démarche ; voilà ce qui m'a dicté ma conduite (2). » Et à l'abbé de Lubersac, qui avait accompagné Mesdames, elle écrivait un an plus tard : « Il est des positions où l'on ne peut disposer de soi, et c'est la mienne. La ligne que je dois suivre m'est tracée si clairement par la Providence qu'il faut que j'y reste (3). »

Mais ce qu'elle acceptait pour elle-même, elle ne l'acceptait pas pour les autres. Dès les premiers éclairs de la Révolution, elle avait voulu que ses amies se missent à l'abri de l'orage qui allait éclater et dont il n'était que trop facile de prévoir la violence. Au mois de juillet 1789, Madame de Bombelles était allée en Allemagne voir son frère, le baron de Mackau, ministre à Stuttgard. Madame Elisabeth ne consentit pas à ce qu'elle revint en France ; ce fut elle qui la décida à rejoindre son mari à Venise.

A l'automne de 1790, Madame de Raigecourt devint grosse ; sa grossesse était pénible. Madame Elisabeth lui exprima le désir qu'elle se retirât dans un lieu où elle fût à l'abri de tout danger. Madame de Raigecourt n'y consentit pas d'abord. Elle et son mari songeaient si peu à quitter la France, qu'ils venaient d'acheter une terre pour laquelle ils formaient toute sorte de projets d'embellissement. Mais la princesse insista ; elle exigea

(1) Mesdames, filles de Louis XV, avaient quitté la France le 19 février 1791. Arrêtées à Arnay-le-Duc, elles n'avaient pu continuer leur voyage qu'après un décret de l'Assemblée.

(2) Madame Elisabeth à la marquise de Bombelles, 13 mars 1791. *Correspondance de Madame Elisabeth de France* ; p. 249.

(3) Mme Elisabeth à l'abbé de Lubersac, 15 mai 1792. *Correspondance de Madame Elisabeth de France*, p. 406.

Digitized by Google

même, si bien qu'au commencement d'octobre Madame de Raigecourt partit pour Trèves, emportant le testament de sa bien-aimée princesse et comptant bien venir reprendre son service. Elle ne devait plus la revoir.

A plusieurs reprises, Madame de Bombelles et Madame de Raigecourt tentèrent de revenir en France. Dès le milieu de 1790, Madame de Bombelles en avait manifesté le dessein ; mais elle avait dû y renoncer devant l'opposition formelle de la princesse. Une nouvelle tentative, au commencement de 1791, avait rencontré la même résistance.

Quant à Madame de Raigecourt, elle avait à peine passé la frontière, qu'elle s'était sentie comme prise de remords. Elle était dans des « états violents » ; elle voulait revenir, reprendre ce qu'elle regardait comme un poste d'honneur, puisque c'était un poste de danger ; elle en manifestait le désir à son auguste et chère maîtresse avec des accents pénétrés, presque déchirants. Madame Elisabeth lui répondit par une lettre admirable, délicatement enjouée au début, et où, dans les dernières lignes, au plus touchant langage du cœur s'allient les austères et fortifiants enseignements de la religion : Voici la fin de cette lettre, qui porte la date du 24 octobre 1790 :

« ... Vous allez vous rendre malade, donner à votre enfant un fond de mélancolie inguérissable. Et pourquoi ? Parce que vous n'êtes ni à Paris, ni à Noël ; parce que toutes les bêtises que l'on vous débitera seront autant de vérités à vos yeux. De grâce, n'en faites rien ; remettez entre les mains de la Providence le sort des gens qui vous intéressent ; et puis secouez vos yeux bien fort pour ne leur pas permettre de voir noir. Tu te tourmentes pour te faire des reproches qui n'ont pas le sens commun. Pour te calmer tout à fait, je te ferai part d'une réflexion que j'ai faite après ton départ. Dans le premier moment, me suis-je dit, je n'ai pensé qu'au plaisir de la

Digitized by Google

savoir dans un lieu bien tranquille; mais le public ne trouvera-t-il pas mauvais qu'elle m'ait quittée dans ce temps de trouble? Mais j'ai senti que cela ne se pouvait pas à cause de votre état ; que de plus, si quelques gens à grands sentiments voulaient s'aviser de penser à cela, nous devions nous mettre au-dessus du malheur de leur déplaire, par une très bonne raison : c'est que Dieu t'ayant remis en dépôt le salut de ton enfant, aucune considération humaine ne doit t'empêcher de prendre tous les moyens possibles pour lui faire recevoir le baptême. A cela, mon cœur, tes principes te feront aisément sentir qu'il n'y a ni respect humain, ni amitié, ni devoir qui ne doive céder à celui-là. Si donc, mon cœur, tu as encore des remords de ta conduite, réponds-leur tout de suite : « Mon enfant recevra le baptême, et si, après cela, Dieu l'appelle à lui, au moins il jouira du plus parfait bonheur. » Pour lors, mon cœur, ton âme sera facilement consolée (1). »

Madame de Raigecourt s'inclina. Plus tard pourtant, elle manifesta de nouveau à la princesse l'intention de revenir en France. Par trois fois, en janvier, en mars, en mai 1792 elle renouvela ses instances; mais Madame Elisabeth ne voulut rien entendre. L'héroïque princesse avait fait son sacrifice complet; jusqu'au bout, elle tint à se priver d'une consolation qui aurait pu être funeste à son amie.

Ainsi, c'était pour lui obéir que Mesdames de Raigecourt et de Bombelles avaient quitté la France ; c'était pour lui obéir encore qu'elles s'abstenaient d'y rentrer.

En quittant Paris au mois d'octobre 1790, Madame de Raigecourt s'était rendue à Trèves, où elle resta jusqu'au mois de mai 1792. A cette époque, afin de se rapprocher de la France, elle se rendit à Luxembourg et se fixa bientôt près de cette ville, à Everlange. Elle rentra en

(1) *Correspondance de Madame Elisabeth de France*, p. 193.

Digitized by Google

France en 1797 (1), pour tâcher de faire rayer son mari de la liste des émigrés. Les démarches n'ayant pas abouti, le marquis de Raigecourt rentra à son tour en 1800 et obtint du premier consul sa radiation.

Pair de France sous la Restauration, M. de Raigecourt mourut à Draveil, près Paris, le 19 décembre 1833, dix-huit mois après sa femme. Sa fille, cette Hélène dont il est si souvent question dans les lettres de Madame Elisabeth, et dont la naissance avait forcé sa mère à cette émigration qui lui avait tant coûté, sa fille, mariée au comte de Beufvier, devint, après son veuvage, religieuse de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

Tandis que Madame de Raigecourt s'établissait à Trèves, Madame de Bombelles se rendait à Venise, où son mari était ambassadeur. Au mois de janvier 1791, l'Assemblée constituante décréta que tous les ministres de France à l'étranger devraient prêter serment à la nouvelle constitution. Que ferait M. de Bombelles? Suivrait-il l'exemple donné par beaucoup de fonctionnaires, donné par le roi lui-même? De graves considérations semblaient l'y engager: Il avait quatre enfants, peu de fortune, des dettes contractées au service de l'Etat. La famille de sa femme, alarmée de la situation que lui créerait un refus, le pressait de se conformer au décret. Le roi l'y eût sans doute autorisé. Des théologiens déclaraient le serment licite, et Madame Elisabeth ne paraissait pas éloignée de partager cette opinion. « Je crois, disait-elle, que cela eût été possible (2). » Mais M. de Bombelles jugeait la constitution nouvelle incompatible avec la dignité royale, le bon ordre du pays, la prospérité de la France. Il ne voulut point s'engager à soutenir une œuvre qu'il blâmait dans le fond de son âme, et re-

(1) Soit par oubli, soit pour tout autre cause, la marquise de Raigecourt n'avait pas été portée sur la liste des émigrés.

(2) Madame Elisabeth à la marquise de Bombelles, 24 janvier 1791. *Correspondance de Madame Elisabeth de France*, p. 226.

Digitized by Google

fusa un serment qui, suivant le mot de sa femme, « égratignerait au moins le strict devoir. »

« L'antique honneur, un certain esprit chevaleresque qui ne mourra jamais dans le cœur français, me font estimer l'action de ton mari », écrivait Madame Elisabeth à son amie (1) ; mais elle ajoutait aussitôt : « Comment tes pauvres enfants s'habitueront-ils au mal être, après avoir été élevés dans l'aisance ? » Heureusement la reine de Naples, de passage à Venise au mois de mars 1791, accorda au marquis de Bombelles, de la façon la plus gracieuse, une pension de douze mille livres. Désormais assuré contre la gêne, l'ancien ambassadeur se retira avec sa famille dans un vieux château de Suisse, le château de Wartegg, près Saint-Gall. Sa correspondance nous le montre plus tard, en 1797, établi à Brünn en Moravie. C'est là qu'à la fin de septembre 1800 mourut Madame de Bombelles, consumée par la douleur, après une vie pleine de bonnes œuvres. Lorsque le bruit de sa mort se répandit à Menowitz, petit village à la porte de Brünn, où elle avait habité quelque temps, la population entière se transporta à sa demeure et fit rouvrir le cercueil, déjà fermé, pour contempler une dernière fois les traits de sa bienfaitrice.

Après la mort de sa femme, le marquis de Bombelles entra dans les ordres. Successivement chanoine de Breslau, puis prélat d'Ober-Glogau, il revint en France à la Restauration et, en 1819, fut sacré évêque d'Amiens, puis nommé premier aumônier de la duchesse de Berry. Il mourut en 1823, laissant trois fils et une fille. Un de ses fils, Charles, gentilhomme de la chambre sous Louis XVIII et Charles X, donna sa démission en 1830 et retourna en Autriche, où, en 1834, il devint l'époux de Marie-Louise, la veuve de Napoléon.

(1) Madame Elisabeth à la marquise de Bombelles, 24 janvier 1791. *Correspondance de Madame Elisabeth de France*, p. 22.

Digitized by Google

III

Conservées depuis un siècle avec un soin pieux dans les archives du marquis de Raigecourt, les lettres qui composent le volume publié par M. Maxime de la Rocheterie ont été fidèlement copiées par lui sur les originaux. Il n'en a retranché que quelques détails intimes et qui lui ont paru n'avoir d'intérêt que pour la famille. Leur authenticité et leur intégrité sont donc incontestables. Leur intérêt historique ne l'est pas moins.

Un désaccord profond existait entre le roi et les princes, entre la reine et les chefs de l'émigration, entre les Tuileries et Coblentz. Tandis que Louis XVI était prêt à de larges concessions au mouvement réformateur qui entraînait les esprits, le comte d'Artois demandait le retour pur et simple à l'ancienne constitution du royaume. Tandis que les chefs de l'émigration prétendaient agir par eux-mêmes et entrer en ligne avec la petite armée qu'ils avaient rassemblée à la frontière, Marie-Antoinette exigeait qu'ils se tinssent tranquilles : avant Varennes, pour ne pas compromettre le succès de l'évasion ; après Varennes, pour ne pas compromettre la sûreté, à chaque instant menacée, de la famille royale. Et lorsqu'elle se fut décidée, sous la pression des événements, à réclamer des puissances l'appui, non pas de leurs troupes, mais d'un congrès armé, elle demandait avant tout qu'on laissât les émigrés à l'écart. « Il est essentiel, écrivait-elle le 7 août 1791 à Mercy, qu'on contienne les princes et les Français du dehors (1). » —

(1) Marie-Antoinette au comte de Mercy, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II*, par le chevalier d'Arneth, p. 167.

Digitized by Google

« Il est bien intéressant, écrivait-elle encore à son frère, le 8 septembre, que vous puissiez les contenir — les émigrés — et surtout, comme M. de Mercy doit vous l'avoir mandé de ma part, d'exiger des princes et des Français en général de se tenir en arrière dans tout ce qui pourra arriver (1). »

M. de la Rocheterie, à qui j'emprunte ces textes, ajoute dans son *Introduction :* « Nous pourrions multiplier les exemples; ils abondent dans la correspondance de Marie-Antoinette; séparer la cause du roi de celle des émigrés a été sa préoccupation constante jusqu'à la dernière heure, comme ce fut toujours celle des chefs de l'émigration d'agir par eux-mêmes et d'avoir une part directe et prépondérante dans le rétablissement de la monarchie. De là, des tiraillements sans nombre, des récriminations incessantes, le mécontentement profond de la reine contre les émigrés, l'irritation violente des émigrés contre la reine. De là enfin ces deux politiques, qui avaient chacune leurs agents et leurs vues de plus en plus divergentes, qui se disputaient l'influence, se contrariaient, se combattaient, et finalement s'annihilaient réciproquement (2) ».

Cette division profonde entre la cour et les émigrés apparaît clairement dans les deux correspondances éditées par M. de la Rocheterie. Le principal représentant de la politique du roi et de la reine était le baron de Breteuil. Il était près des cours étangères l'agent accrédité du roi, qui, au mois de novembre 1790, lui avait envoyé de pleins pouvoirs. Depuis son ambassade à Vienne, où il avait mérité la bienveillance de Marie-Thérèse, il n'avait pas cessé d'être l'homme de confiance de la reine Marie-Antoinette. Or, M. de Breteuil avait été le protecteur et restait l'ami et l'inspirateur du marquis de Bombelles. C'était même le désir de se trouver plus près

(1) *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II, p.* 207.
(2) La Rocheterie, *Introduction*, p. 15.

Digitized by Google

du baron, alors fixé à Soleure, qui avait déterminé M. de Bombelles, en avril 1791, à s'établir au château de Wartegg. Comme l'ancien ambassadeur de France à Vienne, l'ancien ambassadeur à Venise est donc l'homme du roi et de la reine; il est un des rares confidents du projet d'évasion qui échoua si tristement à Varennes. Dès le début, il agit près du comte d'Artois comme modérateur; plus tard, tenu en suspicion par le prince, il n'ose pas venir à Coblentz, et c'est près des puissances étrangères qu'il reporte son action; il est chargé par M. de Breteuil de missions diplomatiques près des diverses cours, et plus particulièrement près de la cour de Russie; là il se rencontre et ne peut s'entendre avec l'agent des princes, le comte Esterhazy. La marquise de Bombelles, sans être initiée à toutes les négociations de son mari, est cependant en quelque sorte le reflet de sa pensée; si elle a quelque penchant pour le comte d'Artois, elle professe, en revanche, un grand éloignement pour son entourage et peu de sympathie pour le prince de Condé. En politique, elle est pour les réformes modérées; elle ne va pas, en fait de concessions, aussi loin que Lous XVI et peut-être même que Marie-Antoinette; mais elle repousse énergiquement tout soupçon de retour à l'ancien régime; la Déclaration du 23 juin 1789, voilà son idéal. Dans la correspondance que contient le volume de M. de la Rocheterie, le marquis et la marquise de Bombelles représentent donc plus particulièrement, quoique avec des divergences de vues, ce que le savant éditeur nomme le courant des Tuileries, le parti du roi et de la reine.

M. de Bombelles était un diplomate. Le marquis de Raigecourt est surtout un soldat. Il avait servi d'abord dans l'artillerie, puis dans Royal-Allemand. Après avoir conduit sa femme à Trèves, il part immédiatement pour Turin, où le comte d'Artois cherchait à organiser quelque chose et à donner la main aux mécontents de

Digitized by Google

France. Il a mis sa foi au service des princes ; il les suivra partout où il voudront le mener. C'est par l'épée, ce n'est pas par la diplomatie qu'il prétend combattre la Révolution. Femme d'imagination et de premier mouvement, nature essentiellement dévouée, avec un cœur plein de chaleur et une tête ardente, la marquise de Raigecourt est de cœur, de sentiments et d'idées avec son mari. Tous deux représentent donc le parti des princes dans ce qu'il a de meilleur. Ils n'en partagent pas tous les préjugés ni toutes les illusions ; ils n'en adoptent pas toutes les préventions et tous les projets ; mais ils en suivent intrépidement la destinée. Il arrive à M. de Raigecourt, esprit habituellement juste et toujours modéré, d'être parfois sévère pour certains actes et certains personnages de son parti ; mais ses jugements et sa clairvoyance n'altèrent en rien sa fidélité. Il voit et déplore le peu de moyens des princes et les conseils téméraires qui les poussent « à faire un coup de tête, sauf, lorsque nous nous serons jetés dans la nasse, à faire comme les enfants et à crier au secours. » Mais que le coup de tête se fasse, Raigecourt sera là ; il oubliera ses plaintes et ses sombres prévisions pour suivre, sans hésiter, ses chefs et partager leurs périls.

On le voit, les documents recueillis par M. de la Rocheterie présentent un vif intérêt historique. La double correspondance du marquis et de la marquise de Raigecourt, du marquis et de la marquise de Bombelles nous montre l'émigration sous ses deux faces. Nous avons les deux cloches et nous entendons les deux sons. Sur un point d'ailleurs le son est le même. Un lien commun unit ces cœurs dévoués et ne se relâche jamais. La diversité de vues ne va pas chez eux sans une admirable communauté de sentiments ; même attachement à Madame Elisabeth, même dévouement à la monarchie, mêmes émotions et mêmes douleurs à la vue des maux de la France, même générosité et même héroïsme dans

Digitized by Google

le sacrifice, même foi religieuse, même soumission devant les impénétrables décrets de la Providence.

La grandeur de la résignation égale, chez ces âmes chrétiennes, l'horreur des catastrophes. A la nouvelle de l'arrestation de la famille royale à Varennes, Madame de Bombelles écrit de Stuttgard, le 30 juin 1791, à Madame de Raigecourt :

« Dieu enfin l'a voulu ainsi, ma pauvre petite ; baissons la tête ! Je suis d'une inquiétude mortelle de l'arrivée à Paris. Je crains bien que le peuple ne se soit jeté sur la reine et ne l'ait massacrée... Le courage de notre princesse (Madame Elisabeth) ne m'étonne pas : il est puisé dans la religion, et elle seule peut calmer des douleurs aussi aiguës. Mon Dieu ! que va-t-elle devenir? Pourra-t-elle au moins voir ses amis ? J'en doute ; s'il m'était possible de la voir, ne fût-ce qu'un moment, ce serait un grand adoucissement à mes maux. Mon mari est à Soleure, où je ne serais pas étonnée qu'il mourût de chagrin et de désespoir... Ma santé se trouve mal de nos désastres ; j'ai des maux de tête fous et, sans le secours de Dieu, je crois que je deviendrais folle... »

Le 4 février 1793, elle écrit de Wartegg à M. de Raigecourt :

« Rien ne peut égaler notre douleur, mon cher marquis, que celle que vous éprouvez. La mort de notre infortuné maître nous remplit d'amertume et d'effroi, et mon pauvre mari et moi ne cessons de le pleurer du fond de notre cœur ; mais en même temps, cependant, l'héroïsme, la douceur, la piété de cet excellent prince sont pour nous une véritable consolation. Nous l'invoquons avec confiance comme un saint, et l'exemple admirable qu'il nous a donné en mourant doit être notre guide, notre soutien dans les malheurs qui succéderont peut-être encore à tous ceux que nous éprouvons.....

« La *Gazette de Berne* dit que ces barbares veulent faire périr la reine et notre princesse, et que le procès de

Digitized by Google

cette dernière se fondera sur les preuves qu'ils ont qu'elle a fait passer ses diamants aux princes ses frères (1). La tête m'en tourne; je dis à Dieu : Que votre volonté soit faite ! mais, hélas ! mon sacrifice est bien imparfait. Je gémis et pleure, et me tourmente surtout de mon inutilité dans une circonstance où je voudrais lui sauver la vie aux dépens de la mienne; prions, prions sans cesse; la Providence se laissera enfin fléchir. »

De tels accents, si déchirants et si généreux, éclatent à chaque page de cette correspondance, toute pleine d'ailleurs de détails intéressants, de faits nouveaux dont l'histoire devra faire son profit. L'éditeur de ces lettres les a collationnées avec un soin attentif, les accompagnant, chaque fois qu'il en était besoin, de notes sobres et précises (2). La plupart du temps, dans les originaux, les noms propres ne sont indiqués que par des initiales. Partout le nom véritable a été rétabli. Des tables très détaillées facilitent les recherches. Une excellente *Introduction* ouvre le volume et prépare le lecteur à l'intelligence des documents qu'elle précède. La *Correspondance du marquis et de la marquise de Raigecourt avec le marquis et la marquise de Bombelles* est donc, de tous points, digne de prendre place à la suite de ces deux beaux livres : l'*Histoire de Madame Elisabeth*, par M. de Beauchesne, et l'*Histoire de Marie-Antoinette* par M. Maxime de la Rocheterie.

27 septembre 1892.

(1) Ce fut en effet l'un des chefs d'accusation formulés contre Madame Elisabeth l'année suivante.

(2) Je signale à M. de la Rocheterie deux légères corrections à faire, pages 396 et 445. C'est à Vihiers (Maine-et-Loire) et non à *Viliers*, que Santerre fut battu, le 18 juillet 1793, par les Vendéens. — Page 431, je lis : *André Chéni r, député*. André Chénier n'a aucun droit à ce titre. Le grand poète n'a mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL

POIRIER DE BEAUVAIS [1]

I

Le 19 octobre 1793, après le passage de la Loire par l'armée vendéenne, le représentant Merlin (de Thionville) écrivait de Saint-Florent au comité de salut public :

« J'arrive avec Boursault (2) et quelques troupes, mais j'arrive trop tard pour noyer les débris des brigands. Cette armée du Pape, qui nous a fait tant de mal et que l'on n'a pas poursuivie avec une activité assez révolutionnaire, nous échappe encore ; mais elle n'a plus de chefs. Lescure agonise. D'Elbée est blessé à mort, Bonchamps n'a plus que quelques heures à vivre. Ces lâches ennemis de la nation ont, à ce qui se dit ici, épargné

(1) *Mémoires inédits de Bertrand Poirier de Beauvais, commandant général des armées de la Vendée*, publiés par la comtesse de la Bouëre. 1 vol. in-8, Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 1893. — *L'Invention de l'évêque d'Agra*, de M. Ch.-L. Chassin, par l'abbé Eug. Bossard, docteur ès-lettres. Angers, Lachèze et Cie, éditeurs, 4, Chaussée-Saint-Pierre, 1893.

(2) Boursault, Jean-François, suppléant de Paris, remplaçant de Manuel à la Convention nationale, où il entra le 27 mars 1793.

Digitized by Google

plus de quatre mille des nôtres, qu'ils tenaient prisonniers. *Le fait est vrai,* car je le tiens de la bouche de plusieurs d'entre eux. Quelques-uns se laissaient toucher par ce fait d'*incroyable hypocrisie*. Je les ai pérorés, et ils ont bientôt compris qu'ils ne devaient aucune reconnaissance aux *brigands*. Mais comme la nation n'est pas encore à la hauteur de nos sentiments patriotiques, vous agirez sagement *en ne soufflant pas mot sur une pareille indignité*. Des hommes libres acceptant la vie de la main des esclaves ! Ce n'est pas révolutionnaire. Il faut donc ensevelir dans l'oubli cette malheureuse action. N'en parlez pas même à la Convention. *Les brigands n'ont pas le temps d'écrire ou de faire écrire des journaux, cela s'oubliera comme tant d'autres choses.* »

Merlin (de Thionville) avait raison. Les Vendéens n'avaient pas le temps d'écrire. Plus tard sans doute, ils l'auraient pu faire ; mais ceux à qui ce soin eût incombé surtout, les généraux, les officiers supérieurs, étaient presque tous morts, — morts pour Dieu et le roi. Ceux qui avaient survécu se renfermèrent dans la retraite et vécurent avec leurs souvenirs, se conformant d'avance à cette pensée d'un poète qui, lui aussi, a tenu l'épée :

Seul le silence est grand ; tout le reste est faiblesse (1).

Après s'être si bravement servis de l'épée, il ne leur convenait pas d'employer la plume. Ils avaient fait leur devoir, et cela leur suffisait ; se glorifier d'une chose à leurs yeux si simple, ne leur venait pas en pensée. Tout au plus arrivait-il parfois à l'un d'eux, lorsque ses yeux tombaient sur un de ces libelles où leurs luttes héroïques étaient si indignement travesties, de murmurer comme le lion de la fable :

(1) Alfred de Vigny, *Poèmes philosophiques*.

Digitized by Google

..... Je vois bien qu'en effet
On vous donne ici la victoire :
Mais l'ouvrier vous a déçus ;
Il avait liberté de feindre.
Avec plus de raison nous aurions le dessus
Si mes confrères savaient peindre.

Plus sont rares les Mémoires sur la Vendée, plus nous devons attacher de prix à ceux qui paraissent de loin en loin. M. C. de la Chanonie a mis au jour en 1891 les *Mémoires politiques et militaires du général Tercier* (1). Les *Souvenirs de la comtesse de la Bouëre* (1793-1796) ont paru également en 1891, publiés par Madame la comtesse de la Bouëre, belle-fille de l'auteur (2). Cette année, Madame de la Bouëre nous donne les *Mémoires inédits de Bertrand Poirier de Beauvais, commandant général de l'artillerie des armées de la Vendée.*

II

Né à Richelieu le 19 novembre 1750, Poirier de Beauvais était conseiller du roi en son grand-conseil à Paris, depuis 1777. Il quitta la France au mois d'août 1791, mais pour y rentrer dès le printemps de 1792, chargé d'une mission des princes. Après la mort du roi, son père, homme de loi à Chinon, fut jeté en prison et n'en sortit que pour marcher à l'échafaud (3). Lui-même fut un instant privé de la liberté. Le 10 juin 1793, trois mois après le commencement de l'insur-

(1) Un vol. in-8. Plon, Nourrit et Cie.
(2) Un vol. in-8. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.
(3) Il fut guillotiné le 13 novembre 1793. — H. Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, tome II, p. 79.

Digitized by Google

rection vendéenne, — elle avait éclaté le 10 mars, — il rejoignit l'armée royaliste à Saumur, le jour de la prise de cette ville.

M. de Beauvais se signala bientôt par la sagesse de ses conseils non moins que par l'éclat de son courage, et il eut vite fait de prendre rang parmi les chefs. Les Vendéens avaient commencé la lutte avec des fusils de chasse et des bâtons. Trois mois de succès presque ininterrompus avaient fait tomber entre leurs mains un assez grand nombre de canons. Ils avaient maintenant une artillerie. Le moment était venu de l'organiser. On en forma trois divisions, placées sous le commandement général de Bernard de Marigny. La seconde de ces divisions fut donnée à la Marsonnière, et la troisième à Odaly; Poirier de Beauvais fut commandant de la première.

Il ne quittera plus la grande armée jusqu'à la fin. Il assiste à la prise d'Angers, à l'attaque de Nantes, aux combats de Châtillon, de Luçon, de Chantonnay, d'Erigné, de Coron, de Saint-Lambert, de Torfou, de Montaigu, de Saint-Fulgent et de Cholet. Après le passage de la Loire, qui eut lieu malgré ses avis (18 octobre 1793), il suit l'armée dans sa longue *tournée* à travers la Bretagne, la Normandie et le Maine, la *tournée de Galerne* (1), comme l'appelaient les Vendéens. Il est à la prise de Laval, aux combats de la Croix de Bataille, d'Ernée, de Fougères, au siège de Granville, aux trois batailles de Pontorson et d'Antrain, à la défaite du Mans. Le 16 décembre, les débris de l'armée sont à Ancenis, prêts à repasser la Loire. S'il faut mourir, ils mourront du moins en Vendée. Déjà Henri de La Rochejaquelein, escorté de Stofflet, de la Ville-Baugé et de Langerie, a traversé le fleuve, afin de s'assurer de la rive gauche. Mais l'arrivée de Westermann a rendu

(1) Galerne, Nord.

Digitized by Google

l'opération du passage impossible. Ce qui reste de la grande armée doit fuir devant lui et se diriger à marches forcées sur Savenay, où elle trouvera son tombeau. Avant de quitter Ancenis, un dernier conseil a été tenu. Comme on est sans nouvelles de la Rochejaquelein et de Stoffet, on décide d'envoyer quelqu'un sur la rive gauche pour s'enquérir de leur sort. M. de Beauvais est chargé de cette mission, et il part, avec une escorte de vingt hommes, accompagné de M. Doucin, prieur de Sainte-Marie de l'île de Rhé, qui avait montré un grand caractère dans toute la campagne d'outre-Loire.

C'en est fait de la grande armée vendéenne. La lutte pourtant n'est pas finie, et la Vendée enfantera encore des héros.

Pendant que la grande armée livrait, outre-Loire, ses derniers combats, le comte de la Bouëre et le jeune Cathelineau, frère cadet du généralissime, avaient réuni aux environs de Champtoceaux, sur la rive gauche, un groupe de combattants qu'on appela *la petite armée*. Mais elle n'avait pas tardé à se dissoudre, et au commencement de janvier 1794, sauf le petit coin que battait Charette, il n'y avait pas cent hommes de rassemblés en armes dans la Vendée. La Rochejaquelein et Stofflet étaient obligés de se déguiser en paysans pour sortir et parcourir les paroisses. Beauvais se cachait dans la forêt de Lépault, où on lui avait donné une petite loge. Il n'avait pu avoir aucune correspondance avec La Rochejaquelein, ni avec d'autres, tant les républicains dominaient partout. Il était donc aisé de pacifier le pays; quelques mesures de sagesse et de précaution y auraient suffi. Au lieu de cela, la Convention organisa douze colonnes, chargées de brûler les fermes et les villages et de massacrer les habitants. Douze généraux, et Turreau à leur tête, commandèrent ces colonnes, qui ne reçurent pas seulement de leurs victimes, mais qui prirent elles-mêmes le titre de *colonnes infernales*. Turreau, d'après

Digitized by Google

ses propres expressions, *ne laissait aux Vendéens que le choix de la mort*. Leur choix dès lors ne pouvait être douteux. Ils avaient des armes; beaucoup parmi eux avaient déjà vu cent batailles; quelques-uns de leurs chefs étaient de retour : ils les écoutèrent, et se joignirent à eux. Une nouvelle guerre allait commencer, dont la responsabilité pèse tout entière sur la Convention.

En peu de semaines, deux armées se formèrent, qui prirent les noms d'armée d'Anjou et d'armée du Centre.

L'armée d'Anjou avait pour chefs Stofflet (1), la Bouëre, Pierre Cathelineau, Beaurepaire, Richard, paysan des environs de Cerisais; ce dernier avait réuni autour de lui deux mille et quelques cents hommes. Elle avait ses cantonnements dans le pays compris entre Bressuire et Beaupréau. L'armée du centre avait les siens entre Montaigu et Chantonnay, et pouvait servir de trait d'union entre l'armée d'Anjou et celle de Charette. Dès le commencement, elle se trouva être d'environ cinq mille hommes, sous les ordres de Sapinaud, du Chillou, Concise, Launay et Vaugiraud.

Beauvais faisait partie de l'armée d'Anjou. Au début, elle n'avait pas de général en chef. Un conseil composé de sept membres la dirigeait. Ces sept membres étaient Stofflet, de Bruc, la Bouëre, Beaurepaire, la Ville-Baugé, Berrard et Beauvais. Ce fut seulement au mois d'avril 1794 que Stofflet prit la qualité de général en chef de l'armée d'Anjou. Ce fut aussi à ce moment que Beauvais fut désigné pour être *commandant général de l'artillerie*, afin de remplacer Bernard de Marigny, qui s'était fait une armée indépendante avec le corps de Richard, de Cerisais. Au mois de juin, les armées d'Anjou et du Centre et celle de Charette se trouvant réunies

(1) Henri de La Rochejaquelein avait été tué, le 28 janvier 1794, à un kilomètre de Nuaillé, sur la route de Cholet.

Digitized by Google

à Belleville, Beauvais est reconnu comme commandant de l'artillerie des trois armées royalistes. Le brevet lui en est délivré le 16 juin 1794. A partir de cette époque jusqu'à la pacification (2 mai 1795), on le trouve tantôt à l'une de ces armées, tantôt à l'autre, assistant à toutes les affaires, se battant tour à tour aux côtés de Stofflet, de Sapinaud ou de Charette. Ce n'est plus sans doute la grande guerre de 93, celle des Lescure, des Bonchamps, des d'Elbée, des La Rochejaquelein ; ce ne sont plus ces grands *chocs* où se heurtent des armées de soixante mille hommes ; mais si les champs de bataille sont moins éclatants, l'héroïsme n'a pas diminué. Les résultats obtenus ne laissèrent pas d'ailleurs d'être considérables. Les républicains furent forcés d'évacuer successivement les différents postes qu'ils occupaient dans l'intérieur du pays. Au commencement de juin, il ne leur restait plus que Montaigu, aux portes de Nantes. Vers la fin de 1794, les choses avaient pris une telle tournure, que Beauvais a pu dire, dans ses *Mémoires* :

La sécurité était devenue si grande dans la Vendée que les foires et marchés existaient comme avant la guerre, sur les débris des villes et des bourgs dans lesquels ils avaient coutume de se tenir.

Instruits que des patriotes profitaient de ces foires pour se mêler aux royalistes afin de les espionner, nous fûmes obligés de les défendre.

Toutes choses commençaient à se faire avec une espèce d'ordre, et déjà la justice se rendait au nom du roi Louis XVII. La tranquillité était telle que nous en étions étonnés, car on ne cherchait plus à nous inquiéter...

Il est certain que, vers la fin de 1794, ce même pays qui, son opinion à part, avait été forcé de se remettre sous les armes, était plus tranquille du côté de ses ennemis qu'il ne l'avait jamais été. C'est la vérité la plus exacte que déjà des manufactures reparaissaient dans les villes, les bourgs et les campagnes, où, à l'aide de quelques soins, on était parvenu à se mettre à l'abri des injures de l'air.

Digitized by Google

Ainsi l'on fabriquait des étoffes de différentes façons, des mouchoirs, des toiles, linons, batistes, boutons à fleurs de lys, etc. Mieux que tout cela : des moulins fabriquaient tranquillement de la poudre, des ateliers de salpêtre étaient établis à Châtillon, Saint-Aubin, Chalonnes, Saint-Florent (1).

Au mois de janvier 1795, la République fit aux Vendéens des propositions de paix. Les négociateurs des deux partis se réunirent au château de la Jaunaie, situé à une lieue de Nantes. Dans les conférences, qui durèrent plusieurs jours, Beauvais opina avec force pour la continuation des hostilités. Stofflet partageant sa manière de voir, l'armée du Centre et celle de Charette signèrent seules la paix (17 février 1795). L'armée d'Anjou refusa d'y adhérer. Réduite à ses seules forces, seule désormais à tenir tête à toutes les armées républicaines, sa situation était désespérée. Ses derniers jours ne furent pas du moins sans gloire. Deux fois encore elle fut victorieuse, à Chalonnes et sur les bords de la rivière du Layon. Elle fut enfin écrasée à Saint-Florent. C'est là qu'elle perdit le dernier canon qui lui restât encore.

« Nous voulûmes alors, dit Beauvais, atteler notre pièce ; mais comme elle était exposée à tout le feu de la ligne ennemie, plusieurs canonniers avaient été blessés ainsi qu'une partie des chevaux de trait, malgré leur éloignement, et l'on ne put agir avec assez de promptitude.

« Un canonnier qui tenait un affût sur son épaule le laissa tomber.

— Je suis blessé, dit-il.

« Il venait de recevoir une balle à l'épaule.

« Les républicains alors arrivèrent de tous côtés, se dirigeant sur la pièce : c'était à qui aurait l'honneur de la prendre. Nous fûmes donc obligés de nous retirer, et nous n'étions pas hors du champ que les soldats répu-

(1) *Mémoires...*, p. 363.

Digitized by Google

blicains l'avaient déjà touchée en criant : *Vive la République!*

« C'est ainsi que j'eus la douleur de me voir arracher notre dernière pièce d'artillerie, *reste d'environ quatre cents gagnées sur l'ennemi*, et l'honneur de commander les derniers coups de canon que la Vendée expirante tirait encore pour le rétablissement de la monarchie (1) ».

Il ne reste plus à Beauvais et à Stofflet qu'une poignée de braves et qu'un tronçon d'épée. Ils se disposent pourtant à continuer la lutte, lorsque, dans la nuit du 30 au 31 mars, ils reçoivent des dépêches de la Bretagne. On leur mande que des conférences vont s'ouvrir à Rennes pour la paix, mais que les royalistes bretons, ceux du Morbihan surtout, ne veulent traiter que conjointement avec l'armée d'Anjou ; celle-ci est en conséquence invitée à envoyer un de ses officiers, afin de stipuler en son nom. Beauvais est choisi par le conseil et part aussitôt. Le 3 avril 1795, il arrive au château de la Prévalaye, où se trouvent réunis une grande partie des chefs royalistes de la Bretagne. Les conférences se tenaient dans un petit château appelé *la Mabilais*, situé à moitié chemin de Rennes à la Prévalaye. Là comme à la Jaunaie, Poirier de Beauvais déclara qu'il lui était impossible d'acquiescer à la paix, du moment qu'elle avait pour principe et pour base la reconnaissance même de la République. Son opinion, lue en plein conseil, le 18 avril 1795, débutait ainsi :

Messieurs, chacun de nous désire la paix ; elle est d'autant plus désirable que la guerre que nous faisons est une guerre civile, qui d'un côté nous répugne, et de l'autre nous affaiblit plus qu'une guerre étrangère.

La paix que nous offre la République exige, pour condition première et essentielle au traité, que nous reconnaissions son gouvernement, ce qui n'est dans le cœur de personne.

(1) *Mémoires*, ., p. 349.

Digitized by Google

Pour parvenir à ce but que nous nous proposons, de rétablir la religion et le roi, reconnaîtra-t-on cette République avec l'intention de violer le traité, lorsque l'instant nous paraîtra favorable?

C'est sur l'honneur, c'est sur la foi des traités que tout repose dans l'univers ; quelque mécontentement que l'on ait d'une puissance, on ne peut projeter rien contre elle sans manquer à sa foi...

On peut amuser son ennemi, l'amener à des conditions qui paraissent lui convenir et qui, dans le fond, lui sont onéreuses ; faire, si vous voulez, que les clauses d'un traité soient telles que l'exécution de certains points difficiles à ce même ennemi devienne un joint pour vous dégager, si vous le trouvez onéreux pour vous.

Mais contracter un engagement précis avec l'intention d'y manquer!... des chevaliers français, accoutumés à être le modèle des nations sur tout ce qui s'appelle *honneur*, n'iront pas marcher aujourd'hui d'un pas égal avec leurs ennemis, en se servant des mêmes moyens employés par ces derniers... admettant, comme on le dit, qu'ils en fassent usage... (1)

La paix néanmoins fut signée. Beauvais revint en Vendée. Stofflet eût voulu continuer la guerre comme par le passé ; mais après le traité de la Mabilais, succédant à celui de la Jaunaie, toute lutte devenait impossible. Force lui fut donc de céder à son tour. « Je signerai tout seul », dit-il généreusement; mais ses officiers, et Beauvais avec eux, tinrent à honneur de s'associer à son sacrifice et de mettre leur signature à côté de la sienne.

Quand tout fut fini, — c'était à Saint-Florent, le 2 mai 1795, — le représentant Ruelle demanda à Beauvais « si, actuellement que la paix était faite, il comptait retourner dans ses propriétés ». Il y avait longtemps que Poirier de Beauvais avait fait le sacrifice de ses propriétés, comme il était prêt, en toute occasion, à faire le sacrifice de sa vie. Il partit pour Londres, afin d'y chercher les moyens de servir encore la cause de la monarchie.

(1) *Mémoires* .., p. 364

Digitized by Google

III

Il était à Londres lorsque lui tombèrent entre les mains, au mois d'août 1795, les *Mémoires* du général Turreau *sur les guerres de Vendée*. Turreau avait commandé en chef pendant les années 1794-1795. Son livre était le premier qui parût sur la Vendée, sur ces événements si extraordinaires dont tous parlaient et que nul ne connaissait. Le succès fut très vif, et pourtant l'ouvrage était rempli d'erreurs sans nombre, de calomnies odieuses, telles qu'on les pouvait attendre de l'homme qui avait été l'organisateur des *colonnes infernales*. Beauvais, à cette lecture, se jeta sur sa plume comme autrefois il se jetait sur son épée. « J'ai pensé, dit-il qu'il était du devoir d'un des chefs de ces respectables et braves soldats, de dissiper des calomnies qui tendent à ternir leur gloire, moins encore pour sa propre satisfaction que pour payer un tribut à des frères d'armes qui, loin d'avoir eu besoin d'être excités au bien par l'exemple de leurs commandants, n'étaient pour eux généralement que des modèles constants de toutes les vertus. »

On voit sous l'empire de quels sentiments Poirier de Beauvais a écrit ses mémoires : non dans un but de satisfaction personnelle, pour le plaisir de se mettre en scène et de grandir son rôle ; mais pour défendre ses compagnons, pour opposer la vérité au mensonge, et au témoignage d'un incendiaire et d'un bourreau le témoignage d'un honnête homme.

Les mémoires sont presque toujours œuvre de vieillesse. On les écrit d'habitude au soir de la vie,

Digitized by Google

quand l'ombre commence à descendre, quand les souvenirs du narrateur sont assez éloignés pour qu'il soit tenté parfois d'en prendre à son aise avec eux. Les *Mémoires* de Beauvais, au contraire, ont été composés au lendemain même des événements qu'il raconte, quand la mémoire en est encore chez lui toute fraîche et que ses impressions sont encore brûlantes. Il nous apprend, dans son *Introduction*, qu'il les a commencés au mois de septembre 1796, et qu'il les a finis au mois d'avril 1797.

J'ajoute qu'à ces garanties de véracité vient s'en ajouter une autre. Une des principales sources d'erreurs chez les auteurs de Mémoires, c'est la confiance qu'ils ont d'habitude en eux-mêmes, c'est cette optimisme qui aveugle les plus éclairés. Ils se laissent aller, de la meilleure foi du monde, à leurs illusions, à leur désir de montrer sous un jour favorable les événements auxquels ils ont été mêlés et la part qu'ils y ont prise. Telle n'était point la nature d'esprit de Poirier de Beauvais. L'optimisme n'était point son fait. Il nous dit lui-même dans son *Introduction :*

« Me trouvant au milieu des Vendéens, et agrégé parmi eux, j'eus bientôt connu les forces du parti, et *plutôt encore les défauts qui devaient d'abord nuire à son extension et finir ensuite par le détruire,* si les vrais intérêts de la chose ne faisaient taire toute autre considération, et si l'on ne s'attachait pas à un plan raisonnable et uniforme.

« J'ai toujours dit franchement et dans les diverses occasions ce que je pensais à cet égard. Mes craintes, trop bien fondées, m'ont fait souvent revenir à la charge et me faisaient souvent tourmenter les autres.

« Je suis Cassandre au milieu de vous, leur ai-je répété cent fois. Je vous prédis des malheurs certains, mais il est dit que vous ne me croirez pas. »

Ce sont bien d'ailleurs de vrais *Mémoires* qu'a écrits

Digitized by Google

Poirier de Beauvais, un recit continu, suivi, sans interruptions ni lacunes, qui comprend toute la guerre de la Vendée, de 1793 à 1795. En tête de ses récits, comme le fera plus tard M. de Barante en tête des admirables mémoires écrits par Madame de la Rochejaquelein, Beauvais a placé une longue description de la Vendée militaire, du Bocage, de la Plaine et du Marais. Il ne se pique point d'être écivain et n'a nul souci d'être un homme de lettres, mais il a *pratiqué* le pays, il l'a parcouru en tous sens, non en touriste, mais en soldat; il a combattu dans ces champs, il a dormi dans ces fossés, il s'est caché dans ces bois. Incorrecte peut-être, sa description a ce mérite d'avoir été *vécue*; aussi laisse-t-elle bien loin derrière elle la description académique de M. de Barante.

IV

Parmi les erreurs de Turreau, relevées et victorieusement réfutées par Beauvais, il en est une que je dois signaler.

Le courage, le dévouement, l'esprit de sacrifice des Vendéens furent vraiment surhumains. Où en trouver l'explication? D'après Turreau, dans les artifices et les sortilèges des prêtres :

Ces prêtres, dit-il, avaient (comme de raison) le don de *prophétie;* ils employaient aussi les ressources de la *magie* pour convaincre, à l'aide des *prestiges*, des esprits échauffés et déjà trop disposés à l'enthousiasme et au merveilleux par l'ignorance et la superstition. Bientôt on parla de miracles dans la Vendée; ici, la Vierge avait comparu en personne pour sanctifier un autel provisoire élevé dans les bois; là, le Fils de Dieu lui-même était

Digitized by Google

descendu du ciel pour assister à une bénédiction de drapeaux. Ailleurs, on avait vu des anges parés de leurs ailes et de leurs rayons annonçant la victoire aux défenseurs de l'autel et du trône. Ces événements surnaturels avaient toujours lieu la nuit et souvent la veille d'une expédition. Ils faisaient la base des sermons du jour, dans lesquels les prédicants, les missionnaires du parti garantissaient aux victimes des combats *une résurrection glorieuse dans cette vie* comme dans l'autre. On y joignait *une représentation de la messe*, et les Vendéens, enivrés de tous les poisons du fanatisme, ne sortaient de leurs églises que pour courir à l'ennemi ; affrontaient avec audace les plus grands dangers, sûrs de vaincre ou de recevoir en mourant la palme du martyre.....

Il est prouvé que les *Vendéens crurent longtemps ressusciter trois jours après la mort ;* les épouses, les mères conservaient le corps de leurs enfants et de leurs maris (1).

Sans doute, les Vendéens étaient soutenus par leur foi religieuse, et c'est à cette source qu'ils puisèrent leur incomparable héroïsme ; mais ni la *magie blanche*, ni la *physique* n'y furent pour rien. Ecoutons Poirier de Beauvais :

« Je puis assurer qu'aucun prêtre dans la Vendée ne s'est donné le don de *prophétie*, qu'aucun n'a employé les ressources de la *magie*. Toutes ces puérilités, que Turreau se plaît à détailler si éloquemment, n'ont jamais été crues dans ce pays. J'ai vu moi-même les Vendéens rire de la stupidité qu'on leur supposait.

« Les paroisses de Coron, Vésins, Trémentine, Jallais, Vihiers, Cholet, le May, etc., étaient du nombre de celles qui faisaient souvent l'avant-garde, et ce, volontairement. Ceux qui connaissent ces soldats diront,

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée* par le général Turreau, p. 55 et 57. — M. Michelet ne s'est pas fait faute, on le pense bien, de rééditer, dans son *Histoire de la Révolution*, les inventions de Turreau Il ne tarit pas sur les *fourbes vendéennes*, sur les *fourberies qui menaient l'affaire*, sur *les miracles grossiers de physique et de magie blanche* dont les prêtres se servirent pour faire prendre les armes aux paysans vendéens, tome VI, p. 78.

Digitized by Google

comme moi, que leur intelligence est au moins égale à leur bravoure, qu'ils sont zélés observateurs de la religion de leurs pères, mais nullement enclins à donner dans la superstition ainsi que dans la magie (1). »

Les historiens révolutionnaires, et à leur tête MM. Michelet et Louis Blanc, ont fait grand bruit de ce qu'ils ont appelé « l'Invention de l'évêque d'Agra. » — « La seconde machine, dit Michelet, employée entre les deux combats de Fontenay, lorsque les Vendéens étaient abattus de leur échec, vint à point les relever. *On leur fabriqua un évêque.* Un soldat républicain pris par eux et depuis secrétaire de Lescure (Guillot de Folleville, ex-curé de Dol), déclara que, sous l'habit laïque, il était en réalité un des quatre vicaires apostoliques envoyés par le Pape en France, de plus évêque d'Agra. Les fameuses sœurs de la Sagesse, *mêlées à toutes les intrigues;* Brin, leur curé de Saint-Laurent; le curé de Saint-Laud d'Angers, le rusé Bernier, tous tombent à genoux, demandent la bénédiction du fourbe. Le peuple est ivre de joie, il sonne les cloches à volée... M. de Lescure, fort dévot, favorisa visiblement cette fraude pieuse, qu'il crut utile à la guerre sainte (2). »

Un disciple de M. Michelet, M. Ch.-L. Chassin, dans un livre récemment paru, — livre indigeste, où l'absence de talent est d'ailleurs racheté par l'abondance des pièces inédites, — s'est longuement étendu sur cet épisode de l'évêque d'Agra (3). M. l'abbé Bossard, s'appuyant sur les documents mêmes réunis par M. Chassin, vient de réfuter sa thèse avec autant de force que de logique. Il a mis en pleine lumière l'absolue bonne foi de Lescure et des autres chefs vendéens. Je renvoie le lecteur

(1) Poirier de Beauvais, *Mémoires*, p. 29.
(2) Michelet, tome VI, p. 79. — Voir aussi Louis Blanc, tome VIII, p. 314
(3) *La préparation de la guerre de Vendée* (1889-1793), par M. Ch.-L. Chassin. 3 vol. in-8, 1792, tome III, p. 557-502.

Digitized by Google

à cet excellent travail, ne pouvant que résumer ici ses conclusions.

Pierre-François Guillot, dit *de Folleville*, né en 1761, à Saint-Servan, était fils d'un commissaire ordonnateur de la marine à Saint-Malo. Reçu docteur en théologie, il fut élu à la cure de Dol, le 2 avril 1790. Il accepta la Constitution civile du clergé, reçut en son presbytère de Notre-Dame l'évêque constitutionnel de Rennes, Claude Lecoz, et présida même la réception patriotique de ce métropolitain du Sud-Ouest. Il alla plus loin encore et fut l'un des fondateurs de la *Société populaire de Dol*. Bientôt même, il quitta sa paroisse, alla à Paris et se fit nommer par le gouvernement dans quelque administration coloniale, probablement à la Guyane, où son père était commissaire civil. Il se rendit à Bordeaux pour s'y embarquer. Le bateau qui devait l'emmener venait de partir. Force lui était d'en attendre un autre; mais il apprit à ce moment que « son père était rappelé de sa commission. » Il se décida alors à rester en France. Au commencement de décembre 1792, on le retrouve à Poitiers, où il avait fait son droit et où il avait des parents. Rien, ni dans sa tenue, ni dans son langage, ne faisait alors supposer qu'il fût ecclésiastique. Il portait l'habit de garde nationale, s'affichait comme « zélé patriote » et « jacobin », pérorait à la *société populaire* et « s'y distinguait par ses beaux discours. » Le 20 mars 1793, il s'enrôla, « pour voler au secours de la patrie contre les rebelles de la Vendée », dans un détachement « composé de deux cents hommes d'infanterie, cent de cavalerie, huit artilleurs et quatre canons de campagne. » Guillot de Folleville, qui aimait à parader et avait choisi la cavalerie, était le mieux habillé et le mieux équipé de la petite troupe. On se rendit à Thouars. Le 5 mai suivant, les Vendéens s'emparaient de cette ville et faisaient prisionniers Guillot et ses compagnons. A quelques jours de là, on apprenait à Poitiers que Guillot le jaco-

Digitized by Google

bin, Guillot le volontaire, venait « de passer du côté des *brigands* avec cheval, armes et bagages ». Bientôt enfin on se répétait, avec une surprise plus grande encore, que le jacobin Guillot s'était présenté aux insurgés d'abord comme prêtre, et ensuite comme *évêque d'Agra*.

Si stupéfiante qu'elle fût, la nouvelle était vraie.

A Poitiers, Guillot avait joué double jeu. Tandis qu'auprès des « patriotes », il faisait étalage de son jacobinisme, il entretenait secrètement des relations avec les dévotes de la ville et les sœurs de Saint-Laurent, se faisant passer auprés d'elles pour prêtre persécuté et pour « prélat matyr ». S'il était parvenu à tromper la vigilance des « patriotes », toujours défiants, bien plus facilement avait-il pu duper les pauvres religieuses, si aisément portées à la confiance.

Lorsqu'il fut fait prisonnier à Thouars, pour éviter d'être fusillé, car on le prenait pour un agent du pouvoir exécutif, avec cette promptitude dans la décision qui semble être un des traits saillants de son caractère, il voit tout de suite le parti qu'il peut tirer de ses mensonges à Poitiers, de ses rapports avec les Filles de la Sagesse et des rapports de ces Filles avec les missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Il déclara donc, d'abord qu'il était prêtre, ensuite qu'il était évêque, ajoutant qu'il « s'était enrôlé parmi les bleus parce que c'était pour lui le seul moyen de pénétrer parmi les blancs. »

Les chefs de l'armée vendéenne se gardèrent bien de le croire sur parole. Après l'avoir retenu quelques jours à Thouars, où il habitait la même chambre qu'un autre jacobin de Poitiers, son ami Tabart-Mazière, ils le firent conduire dans les prisons de Châtillon, et de là, comme il était tombé malade, dans le château de Lescure. L'un de ses anciens camarades de collège, Villeneuve de Caseau, le reconnut et le présenta à l'abbé Jagault, le conseiller le plus écouté de Lescure et des autres généraux

Digitized by Google

royalistes. Pendant ce temps, l'abbé Brin, dont l'autorité était également très grande, recevait des missionnaires de Saint-Laurent des renseignements qui venaient à l'appui des dires de Guillot de Folleville. Tout contribua donc à induire en erreur les chefs de l'armée, et c'est avec une entière bonne foi qu'ils présentèrent à leurs soldats comme un véritable évêque le prétendu évêque d'Agra. S'ils avaient su la vérité sur son compte, s'ils avaient connu ses palinodies, comme le prétend sans en fournir de preuves M. Chassin, est-ce que Lescure, les prêtres insermentés et les religieux de Saint-Laurent auraient été le choisir pour en faire l'instrument et le complice du dessein qu'on leur prête ? « L'indignité de sa conduite, dit ici très bien M. l'abbé Bossard, ne devait-elle pas rejaillir tôt ou tard sur leur cause et sur eux ? Pour des « préparateurs » si habiles, quelle maladresse et quelle imprévoyance ! Pourquoi aller chercher à Thouars, parmi les ennemis déclarés de la cause pour laquelle ils combattaient, ce *bleu*, ce membre de la société des jacobins, qui pouvait les tromper comme il avait trompé déja ses compatriotes, au lieu de prendre, parmi les prêtres et les religieux d'un passé honorable, un homme capable de faire taire les soupçons, et d'en imposer au moins par l'apparence de la sainteté ? Parmi ces gens sans conscience, prêts à faire jouer à un indigne un tel rôle, il ne s'en serait pas trouvé un seul pour le jouer à son profit ou au profit de tous ? Comme la prise de Thouars est venue à point pour les servir ! Aurait-elle été aussi préparée et prévue par ces habiles conspirateurs ? Vraiment, l'invraisemblable le dispute ici à l'odieux. Ce n'est pas assez d'un fourbe : il faut que cent autres le soient avec lui et plus que lui, les religieuses, les missionnaires, les prêtres insermentés, Lescure, l'abbé Jagault, Madame de la Rochejaquelein, et que toute cette foule d'hommes et de femmes, qu'on avait accoutumé de regarder comme honnêtes, aient trempé

Digitized by Google

dans le plus noir complot, sans que d'ailleurs aucun, et pas même le vrai et le plus coupable, se soit un instant départi du secret de tous; sans que, ni dans leurs paroles ni dans leurs écrits, rien n'ait transpiré de leur perfide entente ! »

Je ne suivrai pas plus loin l'intéressante dissertation de M. l'abbé Bossard (1) ; j'espère du reste le retrouver prochainement, et sur le même terrain. Vendéen, qu'il nous parle encore de la Vendée; qu'il nous donne d'autres chapitres de cette merveilleuse histoire, qu'il fasse revivre en des pages à la fois émues et savantes, comme celles qu'il vient d'écrire, les héros de cette autre Grande Armée, dont un juge assurément peu suspect, le général Foy, a pu dire : « La guerre de la Vendée a revêtu d'une splendeur incomparable quelques pages de notre histoire. On n'a vu nulle part ailleurs tant de noble vaillance et une pareille unanimité de dévouement (2) »

25 avril 1893.

(1) Guillot de Folleville fut guillotiné à Angers, le 6 janvier 1794. Il avait deux sœurs : elles furent guillotinées toutes deux. Furent également guillotinés, le 5 juillet 1794, pour « avoir eu les relations les plus directes et les plus intimes avec le nommé Folleville, qui depuis s'est dit évêque d'Agra, » son neveu Clergeau et quatre autres habitants de Poitiers : Conneau-Desfontaines, procureur de la commune ; Sabourain, pricipal du collège ; Félix Chauveau, dont il avait emprunté le sabre, et Tabart-Mazière, son ami, membre de la *Société populaire*, fait prisonnier avec lui à Thouars, le 5 mai 1793, et rendu à la liberté par les Vendéens. Sa cousine-germaine, Madame Clergeau, avait été aussi arrêtée, mais, vu son état d'infirmité, elle ne put être traduite à Paris, en même temps que son fils et Conneau-Desfontaines, son frère, ce qui lui valut d'échapper à l'échafaud.

(2) *Histoire des guerres de la Péninsule*, par le général Foy, tome I, p. 182.

Digitized by Google

Digitized by Google

LOUIS DE FROTTÉ ET MICHELOT MOULIN (1)

I

Les guerres de l'Ouest ont eu de nombreux historiens, mais la plupart se sont bornés à raconter les guerres de la Vendée proprement dite, les « combats de géants », comme les appelait un bon juge, Napoléon. Quelques ouvrages spéciaux ont été consacrés à la chouannerie de la Bretagne et du Maine ; mais sur celle de la Normandie, il n'y avait rien ou presque rien, dernièrement encore, à peine quelques pages dans Beauchamp, Crétineau-Joly et Théodore Muret. Ce que Barbey-d'Aurevilly écrivait en 1858, dans la préface de l'*Ensorcelée*, était vrai à cette date :

L'histoire, disait-il, manque aux Chouans. Elle leur manque comme la gloire et même comme la justice. Pendant que les

(1) *Louis de Frotté et les insurrections normandes* (1793-1832), par Léon de La Sicotière, sénateur de l'Orne, deux volumes grand in-octavo de 620 et 812 pages, avec un Index alphabétique de 55 pages. Plon et Nourrit, éditeurs, 10, rue Garancière. *Mémoires de Michelot Moulin sur la Chouannerie normande*, publiés par la Société d'histoire contemporaine, par M. L. Rioult de Neuville. Un vol. in-8, Alphonse Picard et fils.

Digitized by Google

Vendéens, ces hommes de la guerre de grande ligne, dorment, tranquilles et immortels, sous le mot que Napoléon a dit d'eux, et peuvent attendre, couverts par une telle épitaphe, l'historien qu'ils n'ont pas encore (1), les Chouans, ces soldats de buisson, n'ont rien, eux, qui les tire de l'obscurité et les préserve de l'insulte. Leur nom, pour les esprits ignorants et prévenus, est devenu une insulte. Nul historien d'autorité ne s'est levé pour raconter impartialement leurs faits et gestes... Dieu, pour mieux montrer nos néants, sans doute, a parfois de ces ironies qui attachent le bruit aux choses petites et l'obscurité aux choses grandes, et la Chouannerie est une de ces grandes choses obscures, auxquelles, à défaut de la lumière intégrale et pénétrante de l'Histoire, la Poésie, fille du rêve, attache son rayon.

Cet *historien d'autorité*, que Barbey-d'Aurevilly appelait, sans l'espérer peut-être, est venu pour la Chouannerie normande; et il est venu d'un côté d'où on ne l'attendait guère, — du Luxembourg. Qui donc a dit qu'on ne travaillait pas au Sénat? Dans son *Louis de Frotté*, M. de la Sicotière, sénateur de l'Orne, n'a pas seulement traité le sujet, il l'a épuisé. Homme heureux et digne d'envie, qui a trouvé dans son pays natal, sans dépasser les horizons chers à son enfance, un sujet neuf et merveilleux, qui a la grandeur tragique de l'histoire, le caractère émouvant et pittoresque du roman!

Il est de mode, depuis quelque trente ans, parmi ceux qui écrivent l'histoire, de préférer aux vues générales les détails particuliers, de faire œuvre d'érudition plutôt qu'œuvre d'art, de ne jamais faire un pas sans s'appuyer sur des pièces d'archives, sur des documents inédits, de multiplier les preuves, au risque de voir quelquefois le texte disparaître sous les notes, comme ce petit âne dont parle Sainte-Beuve et qui, attelé à une boutique ambulante, disparaît sous la multitude de mar-

(1) Jugement trop sévère, à mon sens ; les *Histoires* d'Alphonse de Beauchamp, de Crétineau-Joly et de Théodore Muret sont des œuvres d'une réelle valeur.

Digitized by Google

chandises de toutes sortes étalées sur chaque point aux regards des passants (1). Après tout, cette méthode a du bon, et, pour mon compte, j'aurais mauvaise grâce à en dire du mal, puisque aussi bien il m'est arrivé plus d'une fois d'en user.

Et pourtant, si *minutiste* que je sois, je n'ai garde de faire fi des écrivains qui s'attachent surtout aux grandes lignes, qui ne s'attardent pas aux petits faits, aux dessous de cartes, à l'envers de l'histoire, et qui ne craignent pas de répéter à l'occasion le mot de cet ambassadeur : « Mon chancelier vous dira le reste. » Ce genre est réputé *vieux jeu ;* il n'est pas plus à la mode que ne l'est aujourd'hui, en peinture, le *tableau d'histoire.* Cela n'empêche pas tel livre composé, d'après ce procédé vieilli, celui du général de Ségur, par exemple, sur *Napoléon et la Grande Armée en* 1812, d'être une œuvre admirable et que les historiens de l'école nouvelle feraient peut-être bien de prendre pour livre de chevet.

Que si vous me demandez maintenant à laquelle de ces deux écoles appartient M. de La Sicotière, dans son *Louis de Frotté,* je vous répondrai : à toutes deux.

Nul, en effet, ne pousse plus loin que lui le goût des recherches, la passion de l'exactitude, le culte de l'inédit. Il n'est si mince détail qui ne l'intéresse et qu'il ne veuille connaître par le menu. En toute rencontre, il fait preuve de la plus courageuse et de la plus infatigable diligence, et certes il est peu d'auteurs à qui se puisse mieux appliquer le vers de Lucain :

Nil actum credens quum quid superesset agendum.

Pour écrire son livre, il a consulté, en premier lieu, les papiers de Frotté lui-même, papiers très nombreux, très importants, « absolument inédits »; non seulement

(1) Sainte-Beuve, *Portraits littéraires,* tome I, p. 386.

Digitized by Google

ses correspondances et ses notes autobiographiques, mais une masse énorme de pièces, rapports, plans, instructions, réflexions, journaux de ses travaux et jusqu'aux comptes de ses dépenses militaires. Ce précieux dépôt est conservé au château de Couterne, où M. de La Sicotière a pu en prendre connaissance.

Après les archives du château de Couterne, les Archives de la guerre, à Paris. Elles lui ont offert une mine véritable de documents de toute provenance et de toute nature relatifs aux insurrections normandes, l'autorité militaire ayant à ce moment concentré entre ses mains tous les pouvoirs et centralisé tous les renseignements.

Les Archives nationales, celles des trois départements de l'Orne, du Calvados et de la Manche lui ont fourni nombre de pièces utiles. D'autres ont été copiées dans les registres municipaux ou dans les greffes criminels.

A Londres, il a obtenu le relevé aussi complet que possible de la correspondance de Frotté avec le comte de Puisaye. On sait que les papiers de Puisaye, légués par lui au British Museum, forment 116 volumes in-4° et in-folio

M. Maufras du Châtellier, de l'Institut, possédait à son château de Kernuz (Finistère) une très riche collection de documents originaux sur l'histoire de la Révolution en Bretagne et en Normandie, provenant tant de ses recherches et de ses acquisitions personnelles que des archives du conventionnel Guezno, un des pacificateurs de l'Ouest. Guezno n'avait pas seulement conservé avec soin tous les documents relatifs à sa mission, il y avait joint la plus grande partie de ceux recueillis par Mériage, l'aide de camp de Hoche et par Hoche lui-même. On pense si M. de La Sicotière a fait de nombreuses stations au château de Kernuz !

De retour à Paris, entre une séance aux Archives nationales et une autre au dépôt de la guerre — sans préju-

Digitized by Google

dice des séances au Sénat, que je rappelle ici pour mémoire — il se délassait en prenant des notes dans les archives de M. le duc de la Trémoille, dont le grand-oncle, le prince Louis, l'ancien camarade et l'ami le plus intime de Frotté, avait, en 1814, en sa qualité de président de la Commission des récompenses à décerner aux anciens combattants des armées catholiques et royale, rassemblé des documents qui sont d'un prix inestimable pour déterminer l'organisation et le personnel de chacune d'elles.

D'autres s'en seraient tenus là, estimant qu'après d'aussi longues recherches, ils avaient bien le droit de dire: *Mon siège est fait!* M. de la Sicotière ne l'entendait point ainsi, dût le sien durer quelques années de plus que le siège de Troie!

Après les pièces d'archives, il lui fallait se procurer — chose plus difficile — les Souvenirs écrits laissés par les acteurs ou les témoins des événements qu'il avait à raconter; souvenirs restés inédits jusqu'ici et dont une discrétion, bien concevable à une époque plus rapprochée des événements, avait empêché la communication aux premiers historiens de nos guerres. M. de la Sicotière a eu cette heureuse fortune de pouvoir consulter ces mémoires et journaux particuliers, ceux du vicomte de Chambray, membre du conseil supérieur de l'armée royale, ceux du comte de Sémallé, concernant l'arrestation et la mort de Frotté; les *Anecdotes et souvenirs* de Desfeux, ancien notaire à Sartilli (Manche), les fragments du *journal* de M. de Moustier (1), aide de camp de Frotté, le *Précis anecdotique* de Caillebotte l'aîné, négociant à Domfront, et les *Notes* sur la Chouannerie, de Caillebotte jeune, frère du précédent, enfin les *Mémoires* de Michelot Moulin, dont nous parlerons tout à l'heure.

(1) Clément-Edouard, marquis de Moustier, ambassadeur de France à Dresde et à Madrid, mort le 5 janvier 1830.

Digitized by Google

On le voit, l'historien de *Louis de Frotté* a puisé aux deux sources d'informations qui constituent véritablement l'histoire : les documents officiels, ordres, dépêches, instructions, rapports, — et les documents en quelque sorte personnels, correspondances intimes, souvenirs des témoins et des acteurs. De là, dans son livre, des renseignements d'une abondance sans pareille, d'une précision sans égale. Et ici, que le lecteur veuille bien le remarquer, il ne s'agit pas d'une simple monographie ; il s'agit du tableau même des insurrections normandes de 1793 à 1832, de combats obscurs, de héros ignorés ; et sur chacun d'eux l'auteur a des informations complètes, des renseignements exacts, authentiques, et de première main, — sur chacun d'eux, et l'*Index* alphabétique de Louis de Frotté renferme plus de *trois mille* noms ! C'est véritablement inouï !

Je ne voudrais rien exagérer ; mais enfin pourquoi ne pas dire, puisque c'est la vérité, que jamais peut-être, en sujet aussi vaste, on n'a fouillé aussi profondément les détails, on n'a réuni une masse si prodigieuse de renseignements et de faits ? Il y avait là sans doute un écueil. A multiplier ainsi les faits, l'auteur courait le risque de s'y noyer ; il s'exposait surtout à fatiguer le lecteur. Il n'en est rien pourtant. M. de la Sicotière a su concilier l'abondance, j'allais dire l'intempérance du détail anecdotique avec les vues d'ensemble. Malgré l'envahissement des faits particuliers, malgré la profusion et l'encombrement de l'*inédit*, il a su faire sa part à l'histoire générale. Son ouvrage est savamment composé. C'est avec grand plaisir que j'y ai retrouvé cette vieille division en *Livres*, si chère aux écrivains d'autrefois et qui présente tant d'avantages. Chateaubriand et Victor Hugo avaient un faible pour cette division en Livres, et ils savaient bien en cela ce qu'ils faisaient. Pour une autre raison encore, l'attention du lecteur se soutient jusqu'à la fin sans faiblir, et cette raison, la voici : l'auteur s'est

Digitized by Google

passionné pour le sujet qu'il traitait, et la passion est encore, même en histoire, la meilleure de toutes les conseillères, la première de toutes les Muses.

II

On lit dans la préface de M. de la Sicotière, à propos des mémoires et journaux particuliers dont il avait reçu communication :

En première ligne, il faut placer les *Mémoires* de Moulin, adjudant général de Frotté, brave homme autant qu'homme brave, le plus Vendéen des chouans de Normandie et peut être la figure la plus originale de l'insurrection.

Ces *Mémoires* sont fort intéressants et présentent le récit le plus complet des événements de la chouannerie normande, de ceux du moins auxquels l'auteur fut mêlé. Ce sont ses souvenirs personnels qu'il retrace, avec les avantages et les inconvénients, les détails et les lacunes que comporte le genre. Moulin devint colonel sous la Restauration et fut attaché en cette qualité à l'état-major de la place de Paris (1). Il ne se piquait nullement de littérature; c'était un simple taillandier, d'un courage et d'une intelligence rares, mais dont l'éducation première avait été fort négligée et qui n'avait pas eu le loisir de l'achever. Ses brouillons, assez incorrets, furent mis au net et rédigés, en vue d'une impression éventuelle, par son gendre, M. Cassin, professeur distingué. La plume du lettré ôta quelque chose de son originalité au crayon du soldat, mais sans altérer la fidélité du trait (2).

Ce sont ces *Mémoires* que publie aujourd'hui la *Société d'Histoire contemporaine*. M. L. Rioult de Neu-

(1) Moulin passa à Caen les dernières années de sa vie et mourut en cette ville le 30 décembre 1840.

(2) *Louis de Frotté*, préface, p. 16.

Digitized by Google

ville en a préparé l'édition avec beaucoup de soin et une parfaite compétence.

Michel Moulin —qui reçut pendant la guerre et conserva ensuite jusqu'à la fin le nom de *Michelot* — naquit le 7 janvier 1771 au village de Frédeville, commune de Saint-Jean-des-Bois, à l'extrémité la plus voisine à la fois du Calvados et de la Manche, dans la partie de la Normandie qui fut le principal foyer de l'insurrection. Son père, taillandier de son état, ne lui fit donner que l'éducation d'un enfant de la campagne.

Mon père et ma mère, dit-il, ont eu onze enfants : je suis resté seul, les dix autres étant morts en bas âge. La trop grande tendresse qu'ils avaient pour moi m'a privé de l'éducation qu'ils auraient pu me procurer, s'ils avaient eu le courage de se séparer de moi pour me mettre au collège : Ce fut le seul motif qui les en empêcha, l'aisance dont ils jouissaient les mettant en état de me faire faire mes classes. Ils pensèrent que je n'avais pas besoin d'être bien savant pour faire une charrue ou une faulx, qu'il me suffisait de savoir lire et écrire ; avec cela je pouvais vivre heureux, comme ils l'avaient fait eux-mêmes jusqu'alors.

Il prit les armes au mois d'octobre 1793 et eut bientôt organisé une compagnie dans sa paroisse de Saint-Jean-des-Bois. C'étaient, chaque jour, de nouvelles alertes et de nouvelles escarmouches, des coups de main et des coups d'audace, dont le suivant donnera une idée.

Au mois de mai 1794, le curé de Tinchebray, l'abbé Dulaurent, qui était réfractaire, fut arrêté et conduit dans la prison du bourg; c'était pour lui la guillotine à brève échéance. Michelot forma le projet de l'enlever de vive force, ainsi que trois de ses camarades arrêtés depuis peu de jours. Il comptait sur deux cents hommes, mais il ne put en réunir ce jour-là que cinquante-sept. C'était trop peu pour emporter d'assaut la prison. Il se détermina à employer la ruse. Au milieu de la nuit, il arrive à Tinchebray, saisit par surprise la sentinelle et le

Digitized by Google

corps de garde de la prison, place la plus grande partie de sa troupe sous la halle au blé, d'où elle pouvait empêcher les soldats qui étaient dans la caserne de sortir ; puis, accompagné de onze hommes seulement, dont un habillé en prêtre et les autres en uniforme de gardes nationaux, il frappe à la porte de la prison. Le geôlier ouvre le guichet. Michelot lui montre le prétendu prêtre, en disant qu'ils venaient d'arrêter ce f... calotin et le lui amenaient. Ils sont aussitôt introduits sans difficulté, et on monte les escaliers, non sans bousculer d'importance le « calotin ». Déjà le geôlier, pressé de donner un compagnon au curé de Tinchebray, a ouvert la porte de sa chambre. L'abbé Dulaurent, prévenu de la visite, ne s'était pas couché. Il sort aussitôt et prend le bras de Moulin. Le geôlier voit qu'il est joué et refuse d'ouvrir la porte où étaient renfermés les trois chouans. Comme le curé veut lui arracher ses clefs : « Laissez, laissez-donc, dit Michelot, il nous ouvrira bien lui-même toutes les portes. » Ce qui fut fait. A l'exception d'un nommé Maigrière, arrêté pour vol, sur lequel Moulin referma lui-même la porte de la chambre, tous les autres prisonniers furent mis en liberté: « Nous emmenâmes, dit-il, en terminant son récit, nous emmenâmes M. le curé et nos camarades sans qu'il nous fût arrivé le moindre accident. »

Au mois de novembre 1794, le général Hoche arriva subitement à Saint-Jean-des-Bois et enleva comme otages douze hommes respectables de la commune, pères de famille, pour la plupart. Le père de Moulin fut le premier arrêté. Sans leur faire subir aucun interrogatoire, Hoche les emmena dans la prison de Rennes. Moulin père et sept de ses compagnons y périrent, victimes de l'épidémie qui régnait alors dans cette prison.

Jusqu'à ce moment Michelot s'était efforcé de cacher la part qu'il avait eue dans l'organisation des compagnies de Saint-Jean-des-Bois, de Flers, de Landisacq et de

Digitized by Google

Trutemer. Après la mort de son père, il ne chercha plus que les occasions de se mettre en évidence. Comme il joignait la plus vive intelligence au caractère le plus énergique en même temps que le plus dévoué, il inspirait à ses camarades une confiance sans bornes. « Petit de taille, dit M. de La Sicotière, agile, vigoureux, l'œil ardent, tenace comme un Breton, prudent comme un Normand, courageux comme un Français, connaissant mieux que personne, non seulement les détours du pays, mais le caractère et les sentiments de ses habitants et, pour ainsi dire, de chaque maison, ayant éprouvé ses hommes un à un, éprouvé lui-même en toute rencontre, ils ne juraient que par lui (1). »

Au printemps de 1795, Moulin offrit sa petite troupe au comte de Frotté, qui ne tarda pas à le nommer adjudant-major général. Jusqu'au mois de juin 1794, c'est-à-dire pendant plus de douze mois, il prit part à toutes les affaires de cette première chouannerie normande. Les principales furent celles de la Vente-Henriette, de Briouze, de la Lande-Patry, de l'Auberge-Neuve, de Dieufit, du Grand et du Petit-Celland, où les Chouans luttèrent avec courage et parfois avec succès. Au Teilleul, à Tinchebray, à la verrerie de Gast et dans d'autres rencontres, ils eurent le dessous.

Dans une telle guerre, d'ailleurs, le péril était de toutes les heures. Les dangers de mort étaient incessants. Point de trêve, point de repos, pas un seul jour, pas une seule nuit qui fussent exempts d'inquiétudes, à l'abri d'une attaque, d'une surprise ou d'une trahison. Après avoir raconté comment M. de Frotté et son état-major avaient failli être pris et tués chez une dame Doynel, qui habitait le château de Torchamps, et chez une dame Coysel, du village de la Pierre aux environs de Mortain, qui toutes deux trahissaient les royalistes,

(1) *Louis de Frotté*, tome I, p. 122.

Digitized by Google

Moulin ajoute : « Ainsi les périls que courut M. de Frotté avec son état-major chez Madame Doynel et la perte de deux de nos braves, assassinés à la Pierre, sont une nouvelle preuve que, dans une guerre de partisans, il ne faut point s'arrêter ni reprendre haleine au milieu de la carrière, et qu'il faut continuellement poursuivre sa course jusqu'à ce que l'on ait atteint le but que l'on se propose (1). »

Le 6 juillet 1796, un traité de pacification fut conclu au château de Fontenailles-Louvets, à trois lieues d'Alençon. Frotté, qui n'avait point voulu y souscrire personnellement, passa en Angleterre. En 1797, il revint en France pour y étudier la situation, et, après un assez long séjour en Normandie, il se rendit à Paris avec son jeune frère, en même temps qu'y arrivaient de leur côté le prince de la Trémoille, Bourmont, d'Autichamp, Bruslart, Louis de la Rochejaquelein, Rivière, Polignac, Puyvert, le colonel suisse Pillechody, Badouville et plusieurs autres officiers, attirés comme lui par l'imminence d'une collision et disposés à profiter de la première occasion pour renverser le Directoire. Le 17 fructidor (3 septembre 1797), ils dînaient ensemble dans un restaurant placé à l'entrée de la rue du Bac, en face du pont Royal. Ils s'entretenaient des chances que pouvait avoir un complot royaliste. A la même heure, à l'étage supérieur, dînait, avec tout son état-major, Augereau, arrivé d'Italie pour se mettre à la tête du complot directorial. Singulier rapprochement, qui livrait également au hasard d'une surprise l'état-major des deux armées !

Le lendemain, avait lieu le coup d'État du 18 fructidor.

Frotté put retourner en Angleterre, et, pendant près de deux ans, y travailla encore au soutien de son parti,

(1) *Mémoires*, p. 53.

Digitized by Google

avec un dévouement que ne rebutait aucun obstacle. Dans l'été de 1799, il repassa en France et rentra en campagne. Moulin fut des premiers à le rejoindre. La situation du Directoire était alors tellement abaissée, l'opinion était si lasse, la désorganisation si grande dans les administrations civiles et même dans l'armée, que le gouvernement touchait à sa chute. Sa succession était évidemment à la veille de s'ouvrir. Qui la recueillerait? Bonaparte allait se charger de la réponse. Son retour d'Egypte et le coup d'Etat du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) changèrent soudainement la face des choses. Les bandes de Frotté, si elles avaient été battues à Vire et à la Fosse, avaient eu quelques succès, notamment à Couterne et à Touvois. Ces succès ne pouvaient avoir maintenant de lendemains. Tout espoir était fermé à Frotté et à ses lieutenants depuis qu'ils avaient en face d'eux, non plus Barras et ses misérables collègues, mais Napoléon Bonaparte, le vainqueur d'Arcole et des Pyramides, qui sera demain le vainqueur de Marengo.

La trêve de Pouancé, qui préludait à une pacification générale (décembre 1799), amena la soumission définitive, à Montfaucon (22 janvier 1800), des chefs de la Vendée, de l'Anjou et du pays Nantais; ceux du Maine et du reste de la Bretagne les imitèrent. Frotté, qui avait résisté, avec une ténacité aussi imprudente que courageuse, à toute idée de soumission, resta seul aux prises avec toutes les forces de Bonaparte. Il lutta encore. Le 25 janvier, aux Forges-de-Cossé (Orne), eut lieu une véritable bataille où l'avantage, chaudement disputé par trois généraux républicains, finit par lui rester. Il y avait engagé 2,000 Chouans contre 3,000 Républicains. Ce fut la dernière et la plus importante affaire de la campagne. Moulin était là pour tirer les derniers coups de fusil.

Force cependant fut à Frotté de ce soumettre à son tour. On sait comment un piège odieux lui fut tendu;

Digitized by Google

comment, lâchement trompé par le général Guidal (1), il fut assasiné à Verneuil le 18 février 1800 (2). Trois jours auparavant, au moment de partir pour Alençon, agité de sinistres pressentiments, malgré le sauf-conduit qui lui avait été remis, il fit de touchants adieux à ses camarades, qu'il ne devait plus revoir. Tirant Moulin à part : « Je ne m'abuse pas, mon cher Michelot », lui dit-il. « Je sais que je vais à la mort ; mais je me sacrifie de bon cœur pour le salut d'un pays et d'une armée qui me furent toujours chers et pour lesquels il m'est précieux de verser mon sang. Adieu, mon ami, souviens-toi du pauvre Frotté. Je te recommande mes braves et malheureux compagnons d'armes. » Moulin ajoute, dans ses *Mémoires :* « Telles furent les dernières paroles que m'adressa ce jeune héros (3), dont je me ferai toujours gloire d'avoir été l'ami et d'avoir partagé les travaux. Son cœur fut bon, son âme grande, généreuse et élevée, et ses talents au-dessus de sa fortune. S'il eût été placé sur un plus grand théâtre, il aurait joué un rôle digne des plus grands noms (4). » L'Histoire, j'en ai pour garant le beau livre de M. de La Sicotière, parlera de Frotté comme en parle ici l'humble taillandier de Saint-Jean-des-Bois.

III

Après la mort de Frotté, sa petite armée fut dissoute ; officiers et soldats furent obligés de demander individuellement une lettre d'amnistie. Moulin échappa à l'hu-

(1) Le général Guidal était destiné à recevoir longtemps après le juste salaire de sa perfidie. Ayant pris part au complot du général Malet il fut condamné et exécuté avec lui le 29 octobre 1812. Il marcha au supplice avec des pleurs, des cris et des imprécations furieuses contre le tyran : contraste singulier avec le sang-froid courageux des autres victimes !

(2) Voir au tome II du livre de M. de la Sicotière, p. 482 et suivantes, un admirable récit de la mort de Frotté.

(3) Le comte de Frotté n'était âgé que de 34 ans.

(4) *Mémoires*, p. 180.

Digitized by Google

miliation de venir faire sa soumission en personne, grâce à la bienveillance du chef de bataillon Lestienne, qui commandait à Mortain, et qui lui envoya une carte d'amnistie, constatant qu'il avait fait les déclarations voulues et déposé ses armes. Au mois d'avril 1800, après le départ de Guidal, il alla trouver à Caen le général Gardanne, afin de lui demander un sauf-conduit pour l'abbé Briône, qui avait suivi en qualité d'aumônier les colonnes de l'armée de M. de Frotté, Le général le reçut à merveille, causa longuement avec lui, et tout à coup lui proposa du service dans les armées de la République, s'engageant à lui faire obtenir le grade correspondant à celui qu'il avait chez les Chouans : c'était celui de lieutenant-colonel. Après beaucoup de compliments sur sa bravoure, son intelligence et sa fidélité, Gardanne termina en disant : « Si vous aviez fait pour la République ce que vous venez de faire pour le Roi, vous seriez général. » Moulin répondit : « Ce n'est point l'ambition qui m'a fait agir. Au contraire, j'ai refusé de l'avancement dans l'armée royale, parce que je ne me croyais pas de capacité ni de talents suffisants pour occuper un grade supérieur à celui que j'avais. » Il ajouta que tout son désir était de rester tranquille chez lui et d'y vivre désormais en paix. « Ce n'est là qu'une défaite, reprit Gardanne, une feinte qui cache mal vos véritables projets. Si vous repoussez ma proposition, c'est qu'évidemment vous êtes encore soutenu par les chefs de votre parti ; car enfin vous n'avez aucune fortune : quels seront vos moyens d'existence? » Michelot Moulin de répliquer qu'il espérait trouver des moyens de vivre dans son travail et son industrie ; qu'autrefois son père faisait des faulx, et que son intention était de prendre cet état. « Je ne le croirai, dit le général, que lorsque je vous verrai travailler. Chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel, ayant de plus un bras cassé, vous n'allez pas vous faire taillandier. Votre intention n'est point

Digitized by Google

de faire des faulx, mais d'attendre une occasion favorable pour reprendre les armes. » — Moulin protesta du contraire. Gardanne lui donna un sauf-conduit pour l'abbé Briône, et les deux soldats, après s'être serré la main, se séparèrent.

Après avoir rapporté cette entrevue, Michelot Moulin, continue en ces termes : « Ma position était très critique. Je me trouvais dénué de tout : sans fortune, sans argent et même sans linge et sans habits ; toute ma garde-robe ne valait pas 150 francs. Un bras que j'avais eu cassé d'un coup de feu et dont je suis resté incommodé, ne me rassurait guère sur mon succès dans le nouvel état que j'avais envie de prendre. Tout cela me tourmentait l'esprit nuit et jour. Les offres que le général Gardanne m'avait faites me revenaient souvent à la pensée, me représentant un moyen d'existence bien plus certain et bien plus facile que celui que je me proposais d'adopter. Cela me tracassait et me mettait l'esprit dans un grand malaise. J'aurais voulu n'avoir pas été à Caen ; je n'aurais pas eu ces sujets de tentation. Mais lorsque je venais à me rappeler la mort de mon infortuné père, les injustices que le gouvernement républicain avait ordonnées et toutes horreurs qui s'étaient commises et se commettaient encore tous les jours, ce tableau me rendait bientôt ferme dans ma résolution de ne jamais servir un pareil gouvernement, de mourir plutôt de misère s'il le fallait (1) ».

Moulin avait dit vrai dans son entrevue avec Gardanne. Il reprit son métier de taillandier. Lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, il fabrique pour vivre des faulx et des socs de charrues. On admire, avec raison, le Cincinnatus de Rome. C'est par milliers que la Vendée, la Bretagne, le Maine et la Normandie comptèrent alors ces héros, artisans ou laboureurs, qui, après avoir versé leur sang pour leur Dieu et pour leur Roi, souvent après

(1) *Mémoires...*, p. 189.

Digitized by Google

avoir commandé, revenaient, avec une simplicité antique, à leur profession d'autrefois.

Ce Michelot était d'ailleurs un héros de toutes façons, voire même un héros de roman. Ecoutons-le nous raconter son mariage. « Il me manquait la chose la plus essentielle, l'argent pour acheter ce qui m'était indispensable pour me mettre au travail. Je n'avais pas un sou... Ma position était donc plus critique qu'on ne peut se l'imaginer. J'aurais bien eu une ressource : je pouvais épouser une demoiselle qui m'aurait donné un peu de fortune, et je me serais trouvé au-dessus de tous ces embarras. Mes amis m'avaient proposé plusieurs partis de cette convenance, où j'étais sûr de n'être pas refusé, si j'avais voulu me présenter. Mais mon choix était fait depuis longtemps ; je n'attendais que le moment d'une paix certaine pour épouser une de mes parentes, qui malheureusement n'avait pas plus de fortune que moi. C'était bien dommage ; elle m'aimait assez pour m'épouser, quelque fortune qu'elle eût eu (1). »

Il était marié depuis trois ans, il avait une fille, son commerce commençait à prospérer, lorsque, dans la nuit du 6 au 7 mai 1804, sur des ordres venus directement de Paris, il fut arrêté et conduit à la prison de Tinchebray. Il avait été prévenu, il aurait pu se cacher, mais, comme il l'écrit naïvement, il n'était pas coupable, et puis il avait une fourniture de faulx à livrer : « J'étais sur le point de livrer les faulx que j'avais faites depuis huit mois ; il fallait que je commence à les tremper le lendemain matin et qu'elles fussent livrées toutes dans quinze jours ; si je ne me rendais pas aux gendarmes et étais obligé de me cacher pendant cette quinzaine, je ne pouvais livrer ma marchandise et j'allais me trouver dans le plus grand embarras pour faire honneur aux obligations que j'avais contractées (2). »

(1) *Mémoires...*, p. 196.
(2) Ibid., p. 197.

Digitized by Google

Innocent, il croyait en être quitte pour quelques explications. On l'interrogea en effet sur les relations qu'il aurait eues avec Moreau, Georges et Pichegru; il répondit qu'il ne les avait jamais vus. Une perquisition minutieuse dans son domicile ne fit rien découvrir de suspect. On ne le mit point en jugement, mais on le conduisit, d'étape en étape, de prison en prison, au fort de Joux, dans le Doubs, à cent cinquante lieues de Tinchebray. Moulin y trouva trois autres soldats de la cause royaliste, Girod, Allier d'Hauteroche et Henri-Charles de Frotté, frère de père du général. Ils résolurent de s'évader, de le tenter du moins.

Il ne fallait pas songer à séduire leur geôlier. Le fort avait pour commandant un nommé Lefebvre, ardent révolutionnaire, qui avait joué en Vendée le rôle le plus odieux. Etant commandant à Bourgneuf, il avait ordonné de noyer quarante-et-une victimes, « parmi lesquelles un homme aveugle et âgé de soixante-dix-huit ans, douze femmes et onze enfants, dont six de six à dix ans et cinq à la mamelle (1) ». Impliqué dans le procès de Carrier et des noyades de Nantes, il avait été déclaré par le jury *coupable* des faits qui lui étaient imputés, mais il n'en avait pas moins été acquitté comme ayant agi « sans intentions criminelles et *contre-révolutionnaire* ». Il n'y avait donc rien à espérer de ce côté pour Moulin et ses compagnons. Si le geôlier était terrible, la prison ne l'était pas moins, et il en fallait dire ce que dit Ruy Blas de la Savoie et de son duc :

La Savoie et son duc sont pleins de précipices.

Le fort de Joux s'élève à deux cents mètres au-dessus de la rivière du Doubs, qui coule au pied du rocher sur lequel il est assis. D'un côté, le rocher à pic ; de l'autre, de terribles escarpements de sable, tachetés par endroits de rares buissons; la rampe d'accès elle-même est

(1) Décret de la Convention du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794.)

Digitized by Google

rapide et périlleuse. Déjà pourtant de ce même donjon, de « ce nid de hiboux », comme l'appelait Mirabeau, deux anciens chefs Vendéens, le général d'Andigné et le général de Suzannet, s'étaient évadés en 1801. Moulin et ses trois amis s'évadèrent à leur tour, après un travail de quinze jours et de quinze nuits, le 27 janvier 1805. Le récit d'Alexandre Dumas, dans *Monte-Cristo*, racontant l'évasion du prisonnier du château d'If, est moins émouvant, moins dramatique que le récit de Michelot Moulin.

Réfugié en Angleterre, Moulin accepta, au mois de janvier 1813, de passer en France, avec une mission du comte de Provence. C'était aller à une mort presque certaine. Tous les agents royaliste envoyés en France depuis quelques années avaient péri : Prigent, agent du comte de Puisaye, fusillé à Rennes le 11 octobre 1808; M. de Gouyon de Vaucouleurs, fusillé à Rennes, le 3 octobre 1808, avec six autres personnes notables du pays, coupables d'avoir donné asile à Prigent; Armand de Chateaubriand, fusillé à Paris en avril 1809; le vicomte d'Aché, égorgé par des gendarmes à Luc-sur-Mer (Calvados), le 8 septembre 1809; Le Peige de Bar, général en second de l'armée du Morbihan, arrêté à l'île d'Houat à son arrivée d'Angleterre et fusillé sur place avec ses deux compagnons, Le Guern et Droz, chefs de bataillon de la même armée, en 1812. D'autres encore avaient péri dans les mêmes conditions, M. de Roze, par exemble, et ce malheureux Vitel, dont le chancelier Pasquier, dans ses *Mémoires*, raconte la mort tragique(1). Mais ces exemples, ces *précédents* fâcheux n'étaient pas ponr arrêter Michelot Moulin. Il vint donc en France à la fin de mars 1813 et y séjourna jusqu'à la fin de mai. Son récit, en cet endroit encore, a tout l'intérêt d'un roman.

Plus d'une fois déjà ce mot *roman* s'est trouvé sous

(1) *Mémoires du Chancelier Pasquier*, tome I, p. 454.

Digitized by Google

ma plume, à propos d'une œuvre d'une sincérité absolue, où seule la vérité parle et où l'imagination n'a eu aucune part. A cela rien d'étonnant. Dans ces guerres de la Chouannerie normande, qui se prêtent si singulièrement au développement des passions et des facultés personnelles, tout est romanesque, le mystère dont s'entourent les personnages, l'étrangeté de leurs aventures, la rudesse et l'originalité des mœurs locales, enfin la physionomie tour à tour sauvage et charmante du pays qui les encadre. C'est pourquoi, contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, les romanciers ici ont précédé les historiens. M. de La Sicotière s'est vu devancer par Balzac et Barbey d'Aurevilly

Balzac a emprunté à la Chouannerie normande le sujet de quelques-uns de ses meilleurs récits.

Le *Réquisitionnaire* (1) se passe à Carentan, dans le département de la Manche.

La tragique histoire de la baronne Bryond des Tours-Minières, fille de Madame Le Chantre de la Chanterie, guillotinée en 1809, qui a inspiré à l'auteur de si émouvantes pages dans l'*Envers de l'histoire contemporaine* (2), se passe aux environs de Falaise. Le fond est vrai; la plupart des détails sont exacts. Balzac n'avait guère fait que changer les noms. La baronne Bryond des Tours-Minières s'appelait en réalité Madame Aquet de Férolles; sa mère, Madame de la Chanterie, s'appelait Madame de Combray.

Lorsque Balzac a voulu peindre quelques types de vieux royalistes, au lendemain de la Révolution, les d'Esgrignon, les Castéran, les Troisvilles et cet admirable bourgeois, le notaire Chesnel, il les a placés à Alençon, au cœur même du pays où avaient combattu Moulin et

(1) *Le Réquisitionnaire* a paru pour la première fois dans la *Revue de Paris*, du 23 février 1831.

(2) *Madame de la Chanterie*, premier épisode de l'*Envers de l'Histoire contemporaine*, a paru pour la première fois en 1843.

Digitized by Google

Frotté (1). La maison dans laquelle il a placé une partie de la scène du *Cabinet des Antiques* est précisément celle qu'habitait l'aïeul de Frotté, au moment de l'arrestation du général.

Barbey d'Aurevilly avait projeté d'écrire une série de romans dont les guerres de la Chouannerie seraient le théâtre, quand elles n'en seraient pas le sujet. Deux seulement ont paru, mais ce sont deux chefs-d'œuvre : L'*Ensorcelée* et *Le Chevalier Des Touches*. L'affaire du chevalier Destouches, arrêté à Granville le 5 juillet 1798, condamné à mort et enlevé de la prison d'Avranches par onze chouans, alors que le condamné avait les fers aux pieds, que la prison était bien gardée et que la ville renfermait un fort détachement de troupes et de nombreux gardes nationaux, est encore un de ces épisodes qui tiennent à la fois du roman et de l'histoire. On en trouve un tout semblable — nous l'avons vu — dans les *Mémoires* de Moulin; ce coup de maître fut son coup d'essai.

Ces jours-ci paraissait un nouveau volume de l'œuvre critique de Barbey d'Aurevilly; il est consacré aux *Mémoires historiques et littéraires* (2). Quel dommage que l'auteur du *Chevalier des Touches* et de *l'Ensorcelée* ne soit plus là ! Quel bel article il eût écrit sur les *Mémoires de Michelot Moulin* !

7 janvier 1894.

(1) *Le Cabinet des antiques*, 1839.

(2) *Les Œuvres et les Hommes au dix-neuvième siècle*. Tome XIV : *Mémoires historiques et littéraires*, par J. Barbey d'Aurevilly, un vol. in-8. Alphonse Lemerre, éditeur, 23, passage Choiseul, 1893.

Digitized by Google

LA DUCHESSE DE GONTAUT[1]

I

On se plaint beaucoup de la surproduction dans la littérature comme dans l'industrie. Ce n'est pas sans motif. Les méchants livres sont aussi nombreux que les bons ouvrages sont rares. C'est par millions d'exemplaires, paraît-il, que se chiffre en ce moment le stock des romans en souffrance chez les éditeurs, et de ces romans le meilleur ne vaut pas grand'chose. Je me joins donc volontiers à ceux qui se plaignent de cet excès de production *libresque*, mais je demande grâce pour les *Mémoires*. Tous sont intéressants, ceux-là surtout qui nous parlent de ces époques orageuses, de ces temps troublés dont, selon le mot de Cicéron, il est fort triste d'être le témoin, mais dont il est fort agréable de lire l'histoire, si féconde en événements singuliers et inattendus : *Quæ etsi nobis optabiles in experiendo non fuerunt, erunt tamen in legendo jucundæ*. Cette phrase pourrait servir d'épigraphe aux *Mémoires de la duchesse*

(1) *Mémoires de Madame la duchesse de Gontaut, gouvernante des Enfants de France pendant la Restauration* (1773-1836). — Un vol. in-8, accompagné d'un portrait en héliogravure. E. Plon, Nourrit et Cie, édit.

Digitized by Google

de Gontaut, qui vont des dernières années de Louis XVI aux premières années de Louis-Philippe, à travers cinq ou six révolutions.

Madame de Gontaut est née à Paris en 1773 ; son père, le comte de Montault-Navailles, avait fait toutes les guerres de Sept ans ; revenu à la cour, couvert de blessures, il avait été préposé à l'éducation des Enfants de France (Louis XVI, Louis XVIII, Charles X) et menin de Louis XVI, alors dauphin.

A sept ans, elle fut tenue sur les fonts de baptême par le comte et la comtesse de Provence, dans la chapelle de Versailles.

Un neveu de son père, le vicomte de Valence, ayant épousé la fille de Madame de Genlis, cet événement de famille devint le commencement d'une liaison entre la fille du comte de Montault-Navailles et les élèves de Madame Genlis, les ducs de Chartres et de Montpensier, le comte de Beaujolais et Mademoiselle. Madame de Genlis habitait avec Mademoiselle un petit pavillon attenant au couvent Bellechasse, au coin de la rue Saint-Dominique. Les princes y étaient amenés tous les matins par un sous-précepteur ; ils y prenaient leurs leçons et ne retournaient au Palais-Royal que le soir. Mademoiselle de Montault assistait souvent à ces leçons ; elle partagea bientôt l'enthousiasme des jeunes princes pour la gouvernante. « J'aurais presque rougi, dit-elle, de rester en arrière de cette passion romanesque que chacun cherchait à lui prouver. J'ai vu les princes et Mademoiselle baiser les pas où elle avait marché, et j'avoue à ma honte qu'un jour, voulant me distinguer en sentiment, je me précipitai sur le fauteuil qu'elle venait de quitter, et, l'ayant baisé avec ardeur, je me remplis la bouche de poussière, ce qui calma mon zèle (1). »

(1) Page 7.

Digitized by Google

Dans les derniers mois de l'année 1790, elle quitta la France, avec sa mère. « Ma bonne et timide grand' mère, écrit-elle, tremblait pour sa fille. Elle la détermina à quitter Paris le plus tôt possible. Ma mère alors confia sa fortune à M. Durvet, banquier de la cour, dévoué à notre famille. Elle ne prit qu'une somme peu considérable, dans l'espérance d'un prompt retour, et nous partîmes pour la Suisse (1). » Elle était à Coblentz, au printemps de 1791. Les émigrés se croyaient bien décidément, cette fois, à la veille de rentrer en France : on parlait beaucoup, et très imprudemment, des projets d'évasion de la famille royale. Ici se place un incident que Madame de Gontaut raconte en ces termes : « Une personne de confiance, envoyée par M. Durvet, lui apporta un morceau de ruban de fil qui avait été cousu dans une doublure, et sur lequel étaient écrits ces mots : « Donnez-vous votre sanction *au prêt d'une partie* de la dot que vous-même avez déposée entre mes mains ? Elle vous sera rendue par celui que vous chérissez, lorsque vous vous retrouverez ensemble, et bientôt, je l'espère. Répondez par la même voie. » — « Oui, cent fois oui », fut la réponse de ma mère. Helas ! l'arrestation du roi à Varennes rendit ce sacrifice inutile. Il avait aidé à compléter la somme convenable pour l'exécution de ce projet : elle fut prise au moment de la criminelle arrestation (2). »

En 1793, Madame de Montault et sa fille, obligées de quitter l'Allemagne, s'étaient réfugiées en Hollande, à Rotterdam. C'est là que Madame de Montault apprit l'exécution du frère de sa mère, celle aussi de son propre frère. Leurs faibles ressources étaient épuisées. Un négociant auquel elles avaient été recommandées venait souvent les voir. Un jour, Mademoiselle de Montault lui parla de son désir d'utiliser les leçons qu'elle avait

(1) Page 21.
(2) Page 23.

Digitized by Google

reçues dans sa première jeunesse ; il lui donna l'idée de peindre sur pierre et sur ivoire. Elle prit des leçons, travailla beaucoup, et fut bientôt en état de venir en aide à sa mère. Cependant les troupes de Pichegru approchaient ; il fallut quitter la Hollande, comme on avait quitté l'Allemagne. On s'éloigna de Rotterdam et onpassa en Angleterre ; Mademoiselle de Montault devait y rester vingt ans, jusqu'en 1814.

Durant l'été de 1790, Mademoiselle de Montault, qui venait de perdre son père, était allée passer quelque temps à Pau et à Bagnères-de-Bigorre, auprès de la marquise de Gontaut, grande amie de sa mère. Il avait été alors question de son mariage avec M. de Saint-Blancard, fils de la marquise de Gontaut ; mais la conclusion en avait été ajournée au moment où la tranquillité serait rétablie en France. M. de Saint-Blancard renouvela ses sollicitations, lorsque sa fiancée fut fixée en Angleterre. Le mariage eut lieu à Londres, à la chapelle d'Espagne. « Il se fit aussi modestement que possible, dit l'auteur des *Mémoires ;* l'évêque de Nantes et le comte de Noé, mon parent, furent mes témoins. Le duc de Gramont et le baron de Rolles, officier suisse, aide de camp du comte d'Artois, furent ceux de M. de Saint-Blancard, qui alors prit le nom de vicomte de Gontaut-Biron, laissant celui de Saint-Blancard au fils aîné de la branche cadette. » (1)

Entre la séparation de la Convention nationale (26 octobre 1795) et le coup d'Etat du 18 fructidor (4 septembre 1797) , la France commença de respirer un peu. Ni M. de Gontaut, ni Madame de Montault-Navailles ne pouvaient cependant y rentrer, étant l'un et l'autre sur la liste des émigrés. A leur défaut, Madame de Gontaut se résolut à entreprendre le voyage de Paris, afin de sauver, s'il était possible, quelques débris de leur fortune. Munie d'un passeport au nom de Madame

(1) Page 31.

Digitized by Google

François, marchande de dentelles, allant en France pour ses affaires de commerce, elle débarqua à Calais, au mois de juillet 1797. Elle y fut retenue trois semaines par les autorités révolutionnaires, qui la soupçonnaient d'être une émigrée, et put enfin gagner la capitale et rejoindre sa grand'mère. Celle-ci habitait au coin de la rue Royale, alors rue de la Révolution, vis-à-vis du Garde-Meuble; des fenêtres de son hôtel, elle avait vu déboucher sur la place Louis XV le tombereau qui traînait à la guillotine son frère et son fils.

Madame François était loin d'avoir rempli complètement l'objet de son voyage, lorsque éclata le 18 fructidor. Force lui fut de quitter aussitôt Paris, de regagner Calais et de s'embarquer pour Douvres. C'est également par Douvres et Calais que, dix-sept ans plus tard, au mois d'avril 1814, elle reviendra en France. Mais à peine rentrée, après un si long exil, il lui faudra traverser de nouveau la Manche, retourner à Londres, où la rappelle la maladie de sa mère; et c'est à Londres qu'elle apprendra la bataille de Waterloo. A cet endroit de ses *Mémoires*, elle écrit, au bas d'une page, cette simple ligne : « La plume s'échappe de mes mains pour décrire les détails de ce moment; mon cœur, tout français, en fut profondément ému (1). »

Elle était enfin réinstallée à Paris, et cette fois, croyait-elle, pour toujours, dans un petit appartement, rue de la Paix, au coin du jardin de l'hôtel de Gontaut, lorsqu'un jour d'avril 1816, elle fut mandée aux Tuileries par le comte d'Artois. Il lui annonça que le mariage de M. le duc de Berry avec la princesse Caroline de Naples venait d'être décidé à l'instant, et qu'elle était nommée une des dames pour accompagner : il avait tenu à lui en donner lui-même et sur-le-champ la nouvelle. Elle fut chargée d'aller recevoir la princesse à Marseille, avec la comtesse de Bouillé et la maréchale Oudinot, du-

(1) Page 145.

Digitized by Google

chesse de Reggio, dont elle nous donne, en passant, ce léger crayon : « Charmante de figure, de conduite, de tact, douce, bonne, séduisante enfin (1). »

Madame de Gontaut fut nommée dame d'atour en 1818, et eut, à ce titre, son logement à l'Elysée. « Monseigneur et Madame, dit-elle, se firent une fête de me mener dans l'appartement qui m'était destiné, au-dessus de celui de la duchesse; la vue donnant sur les Champs-Elysées était superbe et gaie. C'était celui qu'avait occupé le petit roi de Rome : on y retrouvait partout des détails du soin qu'on avait donné à son enfance ; les lambris matelassés jusqu'à la hauteur d'un enfant de six à sept ans, l'appartement entier tendu de soie verte, belle et fraîche encore, devait préserver les yeux. L'examen de la prévoyance humaine qui s'anéantit devant la volonté suprême nous fit réfléchir, et pour un instant attrista même ma princesse (2). » L'année suivante, le duc de Berry et sa femme, la tirant à part dans un des bosquets de l'Elysée, lui annoncèrent qu'ils désiraient la nommer gouvernante de l'enfant qui bientôt allait leur naître. Madame de Gontaut hésitait à accepter ; elle demanda quelques jours, afin de consulter son mari, qui était dans le Midi. « Ayant été chargée écrit-elle, de quêter pour une œuvre particulière, je demandai une audience au roi : il me l'accorda. Après m'avoir remis la somme qu'il destinait, il me dit : « Asseyez-vous à présent, ma filleule, et causons. (Il m'appelait sa filleule dans ses moments d'aimable bienveillance). Dites-moi, je vous prie, pourquoi vous hésitez à accepter l'offre de la première place du royaume? » Louis XVIII écoutait avec ses yeux, qui, pénétrant jusqu'à la conscience, obligeaient de dire nettement la vérité. « Je n'ai point d'ambition, sire, lui dis-je, j'aime avant tout la liberté, l'indépendance... » Il reprit vive-

(1) Page 153.
(2) Page 179.

Digitized by Google

ment : « Liberté ! indépendance ! mots vides de sens ! Le dévouement part du cœur, le vôtre en a donné des preuves et ne se démentira jamais. Croyez-moi, acceptez ce qui vous est offert avec confiance, amitié et mon approbation. » Il me fit un salut amical, mais sérieux. Je le connaissais assez pour comprendre que son avis devait être suivi (1). » Elle accepta.

L'enfant dont accoucha peu après la duchesse de Berry était une fille, MADEMOISLLE, la future duchesse de Parme.

Après l'assassinat de son mari, la duchesse de Berry abandonna l'Elysée et s'installa au château de Saint-Cloud, puis aux Tuileries. Le 29 septembre 1820, à 5 heures du matin, vingt-quatre coups de canon — et non cent et un, comme il est dit dans les *Mémoires* (2) — annoncèrent la naissance du duc de Bordeaux : comme sa sœur, il fut confié à Madame de Gontaut, qui reçut alors le titre de gouvernante des enfants de France.

Quatre ans après, presque jour pour jour, en ce même mois de septembre, qui avait vu naître l'enfant sur la tête duquel reposaient tant d'espérances, Louis XVIII mourut, le dernier des souverains qui devaient mourir aux Tuileries. Madame de Gontaut raconte ainsi la dernière maladie du roi :

Je ne l'entendis jamais se plaindre, mais les progrès de sa cruelle maladie n'étaient que trop faciles à voir. Il ne prit, je crois, congé d'aucune personne, ou du moins je n'en fus pas témoin ; plus il souffrait, plus il devenait doux, bon, touchant. Enfin le terme de son supplice approchait ; il fit quelquefois venir auprès de lui les jeunes princes, nous étions alors seuls ; il ne m'ouvrit jamais son cœur sur le supplice qu'il supportait patiemment et dont il ne fut plus possible de douter.

Les ouvrages du parc de Montretout étaient commencés (3) ;

(1) Page 193.

(2) Page 219.

(3) Il s'agissait de réunir par un petit pont en fil de fer étroit, mais long, le parc de Montretout avec le palais de Saint-Cloud. Montretout fut

Digitized by Google

il m'en plaisantait encore, il me dit même qu'un mauvais plaisant, lui en parlant, avait dit : « Les Romains ont élevé des ponts prodigieux ; Madame la gouvernante n'a pas voulu rester en arrière des Romains. » Cette plaisanterie l'amusait beaucoup. Il avait pour moi une vieille affection, que je devais à son attachement d'enfance pour mon père... Le 12 septembre, je reçus l'ordre de mener les princes chez le roi. Il me parut d'une extrême faiblesse ; il était dans son cabinet ; rien autour de lui ne me sembla changé ; les congédiant bientôt, il désira les embrasser ; je soulevai le duc de Bordeaux jusqu'à lui ; je l'entendis dire tout bas : « Pauvre enfant ! puisses-tu être plus heureux que nous ! » Pendant ce temps, Mademoiselle cherchait sa main, et la baisa. Je craignais qu'elle ne rencontrât ses pieds, qui étaient dans un état affreux ; il me fit une profonde pitié. J'éprouvais une douleur si sincère que j'avais peine à retenir mes larmes. Arrivée à la porte, je le regardai encore, et sentis que c'était pour la dernière fois.

Le jour d'après, Monsieur me fit donner avis que le roi venait d'être administré par Monsieur le grand aumônier, en pleine connaissance, entouré de sa famille et des grandes charges de sa maison (1).

Quelques jours après l'avènement de Charles X, Madame de Gontaut prêta entre ses mains le serment de fidélité, comme gouvernante des enfants de France.

Cependant le duc de Bordeaux allait avoir six ans. Le moment était venu de lui donner un gouverneur. Le marquis de Rivière fut investi de ces hautes et délicates fonctions. Charles X écrivit alors à Madame de Gontaut une lettre remplie de bonté, lui recommandant d'avoir courage pour le jour de la séparation. Le roi lui annonçait en même temps qu'il lui donnait le rang et le titre de duchesse.

Madame de Gontaut restait chargée de l'éducation de Mademoiselle. Elle continua d'habiter les Tuileries et

décoré, à cette occasion, du nom de *Trocadéro*, en l'honneur de la victoire remportée par le duc d'Angoulême.

(1) Page 241.

Digitized by Google

Saint-Cloud. Un jour, le 1er mars 1830, veille de l'ouverture des Chambres, le roi lui remit un papier en lui disant : « Voilà mon discours. » Elle le lut attentivement et dit au roi que, n'en comprenant pas le motif, elle le trouvait sévère. « Il est mérité, répondit-il ; ignorez-vous donc que la malveillance interprète mes actions, et jusqu'à mes paroles, qu'il surgit partout, et surtout à Paris, des intrigues contre mon autorité? Oh ! je vous le jure, je ne puis les supporter, c'est à n'y pas tenir et à mettre la clef sous la porte ! » La scène se passait dans le cabinet du roi, à Saint-Cloud. Mademoiselle griffonnait, mais écoutait : elle regarda son grand-père et dit : « Et que ferons-nous après, bon papa? » Le roi, apercevant l'heure du conseil, sans répondre, dit adieu. Madame de Gontaut vit alors Mademoiselle se précipiter sur les pains à cacheter, courir près de la fenêtre ; elle n'y fit point autrement attention. A la porte de la salle du conseil, le ministre des finances, M. de Chabrol, rejoignit le roi, s'excusant de s'être un peu attardé. Il avait cherché, dit-il, à lire une affiche placée sur la fenêtre du cabinet royal, qui avait attiré la foule et qu'il n'avait pu déchiffrer. Étonné, Charles X envoya un huissier aux renseignements ; celui-ci revint, tenant à la main la composition de Mademoiselle, ainsi conçue : « Maison à louer. »

En l'examinant, le roi se ressouvint de ses plaintes, sourit de l'innocente plaisanterie de Mademoiselle, et, la voyant un peu embarrassée de l'effet produit par son affiche, il lui accorda son pardon avec un baiser.

C'est à Saint-Cloud, le 25 juillet, que furent signées les ordonnances. Le lendemain, Charles X lui-même les fit connaître à Madame de Gontaut, lui demandant ce qu'elle en pensait. Elle pâlit. Mais, avec sa franchise et son courage habituels, elle ne cacha ni ses inquiétudes ni sa désapprobation : « Vous avez bon cœur, lui dit le roi ; mais, trop vive, vous vous laissez monter la tête. »

Digitized by Google

Elle continua, elle eut des paroles sévères pour le prince de Polignac ; puis, sans se laisser arrêter par le mécontentement visible du roi, elle le supplia à mains jointes de lui permettre un mot, une question indiscrète peut-être. Il lui dit : « Parlez, je l'exige même. » — « Le roi, demanda-t-elle, en signant les ordonnances, n'a-t-il point violé la charte donnée par son auguste frère, adoptée par lui-même ? » Charles X, qui marchait avec agitation, s'arrêta et dit à la duchesse, en lui prenant la main : « Non, je vous le jure, sur ma parole d'honneur ! je ne le crois pas, ou du moins ils me l'ont assuré, car l'article 14 de cette même charte me donne un pouvoir suffisant et positif de gouverner par ordonnances en cas d'urgence. — Urgence ! le roi en est-il là ? — Pouvez vous en douter ? reprit-il. Que pensez-vous, par exemple, de feuilles périodiques qui ne tendent qu'à inspirer ou justifier des actes anarchiques ? La désorganisation s'est répandue dans tout le royaume, et, vous le voyez, pour en arrêter le cours, il faut enfin prendre un parti. Calmez-vous, jouissez de cette journée ; moi je vais la passer à Rambouillet ; ainsi vous voyez que je suis parfaitement tranquille sur les résultats des mesures dont je viens de vous parler. Je vous enjoins d'ordonner à un huissier de se trouver à mon arrivée ce soir pour me dire simplement des nouvelles des enfants. » Embrassant alors les jeunes princes, il leur dit de s'amuser, d'être sages, leur donna rendez-vous pour le lendemain matin, et, se retournant vers Madame de Gontaut, il lui dit avec bonté : « Adieu, tout ira bien, calmez-vous. »

Le 16 août, Madame de Gontaut s'embarquait à Cherbourg avec la famille royale, à bord du navire américain le *Great-Britain* (1). Avec le vieux roi, avec le

(1) « Le *Great-Britain*, superbe vaisseau ayant fait plusieurs fois le voyage des Etats-Unis, *appartenait à un des princes Napoléon Bonaparte*, qui l'avait fourni à un très haut prix, nous dit-on, pour cette triste expé-

Digitized by Google

vieux duc d'Angoulême et Madame la dauphine, elle reprenait, comme aux jours de sa jeunesse, le chemin de l'exil. Elle les suivit en Angleterre, en Ecosse et en Bohême, à Lullworth, à Holy-rood et au Hradschin. L'éducation de Mademoiselle une fois terminée, et il n'en fut jamais de plus parfaite, Madame de Gontaut aurait pu rentrer en France, puisque sa tâche était remplie ; mais se séparer de son élève, de ses maîtres proscrits, lui paraissait impossible : elle n'y songea pas un instant. « J'avais ma place, dit-elle, à cette cour de l'exil, et cette place, je puis le dire sans vanité, obtenue tout naturellemenr, s'était agrandie par la dignité de ma conduite, plus encore peut-être que par la scrupuleuse exactitude de mon dévouement (1). »

Au mois d'avril 1834 cependant, elle quittait Prague, non que son dévouement eût faibli, mais parce que l'expression de ce dévouement, toujours franche et vive, avait contrarié certaines influences, devenues toutes-puissantes auprès de Charles X. Madame de Gontaut, en terminant ses *Mémoires*, indique à peine les circonstances qui amenèrent son départ (2). Le marquis de Villeneuve, son neveu, et en même temps, à la petite cour de Prague, son plus ardent adversaire, entre au contraire, dans ses *Souvenirs*, en de longs détails à ce sujet. Rien de plus honorable pour Madame de Gontaut que ce témoignage d'un membre du *contraire parti*. « L'un des personnages les plus insignes entre les courtisans du malheur, écrit M. de Villeneuve, c'était ma tante, la duchesse de Gontaut, si courageuse, si vigilante et si habile gouvernante des deux précieux rejetons de feu le duc de Berry. Douée du tact féminin au suprême degré, mais subitement docile à un fatal tra-

dition. » *Mémoires de la duchesse de Gontaut*, p. 365. — Le *Great-Britain* n'appartenait point à un des princes de la famille de Napoléon, mais à M. Patterson, dont la fille avait épousé Jérôme Bonaparte.

(1) Page 3 5.

(2) Page 389.

Digitized by Google

vers, elle avait dévié vers la duchesse de Berry... Aucune langue ne manie la conversation avec plus d'agrément ; aucune tête n'est plus vide en politique. Deux travers s'y étaient mis. La charte constitutionnelle en était un ; l'autre, un vieux projet de mariage entre Mademoiselle et le duc de Chartres. La duchesse de Gontaut entrevoyait dans cette union son élève, le duc de Bordeaux, installé sur le trône de France, et sa seconde élève, Mademoiselle, établie solidement au premier degré du même trône ; avec sa jeune et jolie épouse, le duc de Chartres était tout prêt à former une autre lignée de rois, si la lignée primitive défaillait. Résultat de cette combinaison : branche cadette, Bordeaux, Orléans, Condé, présent et avenir, tout cela confondu, uni par la main, par le sang, par l'intérêt, par la fortune, tous agglomérés autour d'un trône identique ; tel était l'ingénieux roman qui charmait sa vivacité et qui aplanissait en exil des devoirs scrupuleusement accomplis (1) ».

II

La duchesse de Gontaut a donc vu de près, pendant un demi-siècle, les événements les plus dramatiques, les personnages les plus considérables. L'intérêt de ses *Mémoires* est d'autant plus vif qu'elle les a écrits en toute sincérité, sans prétention, sans apprêt, non pour le public, mais pour ses enfants. Ils s'ouvrent par ces lignes adressées à *Madame la comtesse et à M. le comte Georges Esterhazy :*

(1) *Mémoires inédits du marquis de Villeneuve*, publiés par son arrière petit-fils, p. 39.

Digitized by Google

Mes chers enfants, vous m'avez témoigné le désir de connaître les événements de ma longue vie, voulant les apprendre à vos enfants ; je cède à cette aimable et tendre invitation, me faisant cependant la promesse de résister au charme trop commun de parler impitoyablement de soi-même. Je chercherai dans ma mémoire les souvenirs des révolutions auxquelles j'ai souvent assisté afin de donner de l'intérêt à mes récits On écrit mal à quatre-vingts ans, mais on a droit à l'indulgence des cœurs auxquels on se dévoue.

Ces lignes sont datées de *Janvier* 1853. Commencés à ce moment, les *Mémoires* ont été terminés en 1855 : L'auteur avait alors quatre-vingt deux ans. Madame de Gontaut, d'ailleurs, ne s'est point mis martel en tête. Elle ne s'est point entourée de livres d'histoire, de biographies ou de dictionnaires ; en quoi elle a eu cent fois raison. Qu'il en soit résulté, au cours de ses récits, quelques inexactitudes, quelques erreurs de dates, le mal n'est pas grand. Je dirais même que ces négligences sont ici une grâce de plus, si je ne songeais qu'elles ne sont pas privilège de grande dame, et qu'on les rencontre plus nombreuses encore et plus graves chez des écrivains qui n'ont point été élevés sur les genoux d'une duchesse.

Madame de Gontaut, dans un de ses chapitres les plus intéressants, parle de Madame de Polastron, cousine de sa mère. Elle raconte en ces termes la mort de sa malheureuse parente :

L'état de la malade empirait. Sentant qu'elle perdait ses forces elle demanda à l'abbé de Latil (1) de faire approcher les personnes de son intimité, qui n'avaient cessé de lui donner des marques d'intérêt, et ses gens qui l'aimaient.

D'une voix tremblante et touchante, Madame de Polastron

1) L'abbé de Latil (1761-1839), aumônier de Monsieur, comte d'Artois, pendant l'émigration, évêque d'Amyclée *in partibus* en 1816. évêque de Chartres en 1821, pair de France en 18 3, archevêque de Reims en 1824, cardinal en 1826.

Digitized by Google

demande pardon à tous, du scandale qu'elle avait donné, s'accusant avec simplicité ; elle remercie les amis qui ne s'étaient pas éloignés d'elle. Puis, pauvre Louise ! elle voulut dire un mot tendre à chacun, leur laissant un petit souvenir, ne s'excusant pas de leur peu de valeur ; elle ne possédait rien. L'abbé annonce que le moment suprême est arrivé et que, la malade étant préparée, il allait administrer les derniers sacrements. On se mit à genoux autour de son lit. Il fit une touchante exhortation, récita les dernières prières. Elle répondit au moment de la communion et de l'extrême-onction avec une touchante piété Elle exprima à M. de Latil sa reconnaissance. Puis on lui amena son fils, qui était au collège ; elle lui parla quelque temps et le recommanda à Madame la duchesse de Coigny, dont la mère, Madame d'Andlau, était Mademoiselle de Polastron.

La malade était épuisée, tout le monde se retira ; l'abbé de Latil pria près d'elle.

Le lendemain, Madame de Polastron était bien mal, sir Henry (1) ordonna la plus grande tranquillité. Elle désirait me voir, me parler de ma mère, et on me laissa près d'elle. Elle était calme, tendre, mais souvent assoupie.

L'agitation devint extrême. Sir Henry déclara que l'agonie s'approchait, l'abbé fit prévenir Monsieur ; il était revenu à Londres, attendant dans de pénibles angoisses d'être appelé.

On ouvre les portes du salon. Monsieur n'ose approcher. J'étais près d'elle, je tenais sa main, elle tremblait. Elle aperçoit Monsieur ; il veut s'élancer : « N'approchez pas ! » dit l'abbé d'une voix forte. Il n'ose plus franchir le seuil de cette porte.

L'agitation redoublait, l'agonie augmentait. Elle lève les mains au ciel et dit : « une grâce, Monsieur, une grâce ! soyez à Dieu, tout à Dieu ! » Il tombe à genoux et dit : « Je le jure à Dieu ! » Elle répéta encore une fois : « Tout à Dieu ! » (2)

Sa tête retomba sur son épaule ; ce dernier mot fut son dernier soupir, elle n'existait plus ! Monsieur lève les bras vers le

(1) Sir Henry Halford, médecin du roi George III.

(2) « Le comte d'Artois, à genoux, répéta ce serment à son ombre, et il le garda, quoique jeune, beau, prince et roi, à travers une longue vie, jusqu'au tombeau. » Lamartine, *Histoire de la Restauration*, « livre aussi éloquent qu'intéressant, » écrit la duchesse de Gontaut dans une note de ses *Mémoires*, et l'éloge est mérité.

Digitized by Google

ciel, jette un cri horrible. On ferme les portes. Nous nous mîmes en prière (1).

Madame de Gontaut signale des erreurs dans les pages consacrées par Lamartine à Madame de Polastron. Elle-même en a commis quelques-unes. « Bientôt, dit-elle, a lieu la prise de la Bastille, et le 6 octobre, où la famille royale quitte Versailles et est conduite à Paris... Madame de Polastron se rendit près de la reine, qui lui ordonna de retourner près de ma grand'mère et lui conseilla de rejoindre la duchesse de Polignac, dès qu'elle pourrait sortir de France (2). » Ce n'est pas après les journées d'octobre, mais dès le mois de juillet que Madame de Polastron émigra. Les lettres du comte de Vaudreuil au comte d'Artois nous la montrent, au mois d'août 1789, installée avec les Polignac en Suisse, à Gummelingen, à une lieue de Berne (3).

En quittant la France, Madame de Polastron serait allée à Coblentz, y aurait trouvé le comte d'Artois « au milieu de l'armée de Condé », et lui aurait offert toute sa fortune (4). — Le comte d'Artois n'a jamais paru à l'armée de Condé, qui d'ailleurs n'existait pas en 1789, et ne fut formée qu'en 1792 (5).

« Madame de Polastron, dit encore Madame de Gontaut, retrouva sa belle-sœur (Madame de Polignac) à Turin ; elles voyagèrent en Allemagne, où elles se séparèrent. *La duchesse de Polignac fut en Russie*, et la petite colonie de femmes se dirigea vers Coblentz, où nous les retrouvâmes (6). » Les lettres de M. de Vaudreuil nous montrent, en 1789 et 1790, Madame de Polastron

(1) *Mémoires*, page 97. — Madame de Polastron mourut, le 27 mars 1804, à Londres, dans Brompton Grove.

(2) Page 90.

(3) *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'émigration* (1789-1815), publiée par Léonce Pingaud, tome I.

(4) *Mémoires de la duchesse de Gontaut*, p. 91.

(5) *Histoire de l'Armée de Condé*, par Théodore Muret, tome I.

(6) *Mémoires...*, p. 92.

Digitized by Google

avec les Polignac en Suisse et en Italie. Quant au prétendu voyage de la duchesse de Polignac en Russie, il n'a jamais eu lieu : ce n'est qu'après la mort de sa femme que M. de Polignac alla s'établir en Russie (1).

La princesse de Léon mourut tragiquement au commencement de l'année 1815. Voici, d'après les *Mémoires*, le récit de cet événement :

> Le prince de Léon, fils aîné de notre grand-père le duc de Rohan, avait épousé en 1809, Mademoiselle de Sérent, fille du comte de Sérent, *mort à Quiberon*. Le 10 janvier 1814, Madame de Léon, au moment d'aller dîner chez Madame la duchesse d'Orléans, douairière, s'approchant de la cheminée pour lire une lettre, le feu prit à sa robe ; envahie par la flamme, elle se précipita vers la chambre de son mari malade. Quel spectacle, helas! Ce court trajet avait décidé de son sort ; le lendemain elle n'existait plus. Quelques heures d'horribles souffrances, supportées avec une angélique douceur, lui avaient ouvert la porte du ciel (2).

Le comte Armand de Sérent n'est pas mort à Quiberon (juillet 1795). Son nom ne figure pas sur la mausolée du *Champ des Martyrs*. Chargé, l'année snivante, de porter des fonds aux Vendéens, il débarqua, le 16 mars 1796, dans la baie de Cancale, avec son frère Bernardin de Sérent et vingt-cinq autres émigrés, parmi lesquels le marquis de la Féronière, Bourmont et Suzannet. Surpris par une patrouille, il fut fusillé, ainsi que M. de la Féronière. Son frère fut également tué quelques jours après, au moment où il se rembarquait. Bourmont et le reste de ses compagnons parvinrent à rejoindre le quartier général du comte de Puisaye. — Le comte de Sérent avait fait partie de l'Assemblée constituante. Il était fils du duc de Sérent, gouverneur des ducs d'An-

(1) Léonce Pingaud, *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois*, tome I, p. 10.

(2) *Mémoires...*, p. 151.

Digitized by Google

goulême et de Berry, et était marié à la seconde fille du baron de Choiseul, ambassadeur à Turin (1). — La princesse de Léon n'est pas morte le 10 janvier 1814, mais le 10 janvier 1815. Le 9 janvier, à quatre heures du soir, elle était seule dans sa chambre et était prête pour aller dîner chez M. le duc d'Orléans, suivant les uns, pour aller au bal de l'ambassade d'Autriche, suivant les autres. Elle s'approcha de la cheminée; le feu prit aux dentelles de sa robe; à ses cris, Madame de Sérent accourt; les flammes s'élevaient de trois pieds au-dessus de sa tête. On appela le prince de Léon, qui venait de la quitter : il la trouva assise dans un fauteuil où on l'avait placée; tous ses vêtements étaient consumés. La nuit fut affreuse; la jeune princesse montra un grand courage et conserva jusqu'à la fin sa raison et sa résignation. Elle ne voulut voir que son mari. Le lendemain, 10 janvier, à huit heures du matin, elle avait cessé d'exister; elle avait à peine vingt-cinq ans (2).

Un certain nombre de noms sont mal orthographiés. Pages 150, au lieu de : le colonel *Clouette,* il faut: le colonel *Clouet.* — Page 203, au lieu : comte *des Ménards,* il faut : le comte *de Mesnard,* maréchal de camp, gentilhomme d'honneur du duc de Berry. — Page 217 et 218, au lieu de Madame *Devathaire,* il faut : Madame *Walthaire,* première femme de chambre de la duchesse de Berry. — Page 363, au lieu de : le comte *d'Estournel,* préfet de Saint-Lô, il faut : le comte *d'Estourmel.* Préfet démissionnaire en 1830, M. d'Estourmel a publié plusieurs ouvrages très spirituellement écrits, notamment le *Journal d'un Voyage en Orient* et les *Souvenirs de France et d'Italie dans les années* 1830, 1831 *et* 1832.

(1) Léonce Pingaud, *Correspondance intime du comte de Vaudreuil,* tome II, p. 250. — *Notic. sur le maréchal comte de Bourmont,* p. 9.

(2) *Moniteur* du 11 janvier 1815. — *Biographie universelle* de Michaud, — *La Roche-Guyon,* par Emile Rousse, p. 414.

Digitized by Google

Lors de son voyage en France au mois de juillet 1797, Madame de Gontant fit la traversée de Douvres à Calais avec un Américain, le célèbre Fulton ; elle le retrouva ensuite à Paris et à Londres. Elle dit, à cette occasion : « M. Fulton fit à Paris, en 1802, un essai de bateaux à vapeur ». C'est au mois d'août 1803 que Fulton lança sur la Seine, au milieu de Paris, « un bateau d'un apparence bizarre, puisqu'il était armé de deux grandes roues posées sur un essieu, comme pour un chariot, et que derrière ces roues était une espèce de grand poêle avec un tuyau, que l'on disait être une petit pompe à feu destinée à mouvoir les roues et le bateau » (1).

Encore une fois, ce sont là des erreurs sans importance ; elles n'enlèvent rien de leur valeur aux *Mémoires*. Cette date de 1802, par exemple, au lieu de 1803, n'empêche pas le récit des trois rencontres de Madame de Gontaut avec « M. Fulton » d'être le plus joli du monde. Ce n'est donc pas à elle que j'en ai. Seulement, pourquoi les éditeurs de *Mémoires* et de *Correspondances* ne prennent-ils pas tous pour modèle le fils du comte de Serre qui, en publiant la *Correspondance* de son père, n'a pas, au cours de six gros volumes, laissé passer un seul nom propre, petit ou grand, sans l'accompagner d'une note brève, précise, exacte (2) ?

Je rappelais tout à l'heure le mot du marquis de Villeneuve : « Aucune langue ne manie la conversation avec plus d'agrément. » Comme elle parlait, Madame de Gontaut a écrit, d'une plume alerte, aisée, élégante et fine. Le ton s'élève quand il le faut, tout naturellement, sans recherche sans effort. Sur l'assassinat du duc de Berry, sur les journées de Juillet, elle a de belles pages, des

(1) *Recueil polytechnique des ponts-et-chaussées*, 6e cahier de l'an VI. — L. Figuier, *Histoire des principales découvertes scientifiques modernes*, tome I, p. 287.

(2) *Correspondance du comte H. de Serre*, publiée par son fils. Six volumes in-8, Auguste Vaton, éditeur.

Digitized by Google

détails précieux, des anecdoctes dont l'histoire fera son profit.

Si remarquables que soient ces *Mémoires*, écrits à quatre-vingts ans et où la vieillesse ne se fait nulle part sentir, là n'est pas pourtant l'œuvre principale de la duchesse de Gontaut, celle à laquelle son nom restera surtout attaché. C'est elle qui a élevé Mademoiselle depuis sa première heure, qui a formé, développé, porté à leur perfection les qualités et les vertus de celle qui fut Louise de France, duchesse de Parme : princesse accomplie, qui avait le charme, la grâce, l'intelligence, le courage ; petite-fille de saint Louis et d'Henri IV, qui avait l'esprit d'Henri IV et la foi de saint Louis. La duchesse de Parme aura une belle page dans l'histoire du dix-neuvième siècle : au bas de cette page se lira le nom de *la duchesse de Gontaut.*

1er septembre 1891.

Digitized by Google

Digitized by Google

NAPOLÉON INTIME [1]

I

En 1887, le prince Napoléon-Jérôme publia un volume intitulé : *Napoléon et ses détracteurs*. Ce titre conviendrait également au livre que vient de faire paraître M. Arthur Lévy. Comme le prince Napoléon, M. Lévy s'est proposé de réfuter M. Taine, de répondre aux deux articles publiés par l'illustre historien dans la *Revue des Deux Mondes* des 15 février et 1er mars 1887. Qu'il soit parvenu à détruire le formidable réquisitoire de M. Taine, je n'en voudrais pas répondre ; ce qui est certain, en tout cas, c'est que sa plaidoirie a une tout autre valeur que celle du prince Napoléon.

Et d'abord, le neveu de l'empereur, sous couleur de nous offrir un volume, ne nous avait donné qu'une courte brochure. Il avait si bien rogné sur les lignes, il s'était montré si large sur les marges et les blancs, que son texte se pouvait comparer à ces minces filets d'eau qui glissent sans bruit au fond du vallon, où l'œil a peine à

(1) *Napoléon intime*, par M. Arthur Lévy. — Un volume grand in-8 ; Plon, Nourrit et Cie, éditeurs. 1893.

Digitized by Google

les découvrir. Le livre n'était en réalité qu'une plaquette, qui eût aisément tenu en moins de cent pages ; et encore eût-il été juste de retrancher de ces cent pages l'*Appendice*, où le prince Napoléon reproduisait, d'après le *Manuscrit de* 1813, du baron Fain — un livre qui se trouve partout, — le récit de l'entrevue de Napoléon et du prince de Metternich, à Dresde, le 26 juin 1813 (1). Il n'en va point de même avec M. Arthur Lévy, dont le volume contient 646 pages grand in-octavo, d'un texte très plein, représentant au moins deux fois ce que les Anciens appelaient *justum volumen*.

Le prince Napoléon avait écrit sa plaidoirie à la hâte, en deux ou trois mois. Il avait improvisé son dossier. Tout au plus avait-il consulté sept à huit témoins, tous favorables, cela va sans dire : Bignon, Maret, Savary, Bertrand, Méneval, Fain, Montholon, Las-Cases, Lavallette. Il n'a pas paru à M. Lévy que, pour cet examen du caractère et de la vie intime de Napoléon, ce fût trop de cinq années de recherches et d'études :

Je me suis prescrit, dit-il dans sa préface, le devoir de m'entourer de renseignements contradictoires, de vérifier les assertions des amis de l'empereur par les dires de ses ennemis. Selon l'expression actuelle, j'ai *interviewé*, en quelque sorte, les contemporains dans leurs écrits, les pressant de questions, tout en ne retenant que les allégations corroborées, au moins dans leur esprit, par plusieurs auteurs. C'est ainsi qne j'ai apporté quinze, vingt, parfois trente témoignages favorables, à l'encontre d'une appréciation malveillante. Puis, voulant davantage encore, j'ai contrôlé, au moyen de faits historiques, les attestations recueillies dans les souvenirs de l'époque. On ne trouvera, dans cet ouvrage, aucune opinion se rapportant à Napoléon qui ne soit fondée sur des renseignements émanant des sources les plus diverses, sur des textes officiels dont les originaux sont faciles à consulter, soit aux archives nationales, soit dans les collections que j'indique soigneusement.

(1) *Manuscrit de* 1813, par le baron Fain, secrétaire du cabinet de l'empereur, tome II, p. 36-44.

Digitized by Google

Nous sommes donc cette fois en présence d'un ouvrage, fruit d'un long et consciencieux labeur, composé, écrit avec soin, auquel le lecteur, même le plus éloigné des idées de l'auteur, ne saurait refuser ni son attention ni son estime.

II

Ici et là, M. Arthur Lévy s'en prend à un M. Iung, auteur de trois volumes sur *Bonaparte et son temps*, à un M. Marcellin Pellet, auteur d'un volume sur *Napoléon à l'île d'Elbe*, qui, l'un et l'autre, en ces dernières années, ont violemment attaqué Napoléon ; mais c'est surtout à M. Taine qu'il en a. En quoi il a raison : M. Iung et M. Pellet (Marcellin) ne comptent guère; M. Taine, au contraire, est de ceux avec lesquels la postérité elle-même devra compter. De l'acte d'accusation qu'il a dressé contre Napoléon Bonaparte (1), je rappellerai ici les principaux traits :

Manifestement, ce n'est ni un Français, ni un homme du dix-huitième siècle ; il appartient à une autre race et à un autre âge : du premier coup d'œil, on démêlait en lui l'étranger, l'Italien et quelque chose à côté, au delà, au delà de toute similitude ou analogie...

Condottière aussi, je veux dire chef de bande, il va l'être, de plus en plus indépendant, et, sous une apparente soumission, sous des prétextes d'intérêt public, faisant ses propres affaires, rapportant tout à soi..., jouant de l'homme avec une dextérité et une brutalité incomparables, le même dans le choix des moyens et dans le choix du but, artiste supérieur et inépuisable en prestiges, en séductions, en corruptions, en intimidations;

(1) Les deux articles de M. Taine, publiés en 1887 dans la *Revue des Deux Mondes*, forment aujourd'hui les deux premiers chapitres du tome I, de son ouvrage intitulé : *Le Régime moderne* (1891).

Digitized by Google

admirable et encore plus effrayant, comme un superbe fauve subitement lâché dans un troupeau apprivoisé qui rumine...

... Un autre jour, à Paris, vers l'époque du Concordat, il dit au sénateur Volney : « La France veut une religion. » Volney, sèchement et librement, lui riposte : « La France veut les Bourbons. » Sur quoi il lance à Volney un tel coup de pied dans le ventre, que celui-ci tombe sans connaissance et que, transporté chez un ami, il y resta malade, au lit, pendant plusieurs jours...

Après l'abdication de Fontainebleau, devant les imprécations et les fureurs qui l'accueillent en Provence, pendant quelques jours son être moral semble dissout ; les instincts animaux remontent à la surface; il a peur et ne songe pas à s'en cacher...

Son *égoïsme* est plus puissant encore que son intelligence, plus puissant que sa volonté même... C'est l'égoïsme, non pas inerte, mais actif et envahissant, proportionné à l'activité et à l'étendue de ses facultés, développé par l'éducation et les circonstances, exagéré par le succès et la toute-puissance, jusqu'à devenir un monstre, jusqu'à dresser au milieu de la société humaine un *moi* colossal, qui, incessamment, allonge en cercles ses prises rapaces et tenaces, que toute résistance blesse, que toute indépendance gêne, et qui, dans le domaine illimité qu'il s'adjuge, ne peut souffrir aucune vie, à moins qu'elle ne soit un appendice ou un instrument de la sienne... — Bonaparte considère le monde comme un grand festin offert à tout le monde, mais où, pour être bien servi, il faut avoir les bras longs, se servir le premier et ne laisser aux autres que ses restes.. A ses yeux, la flotte, l'armée, la France, l'humanité n'existent que pour lui et ne sont faites que pour son service ..

Toute indépendance, même éventuelle et simplement possible, l'offusque : la supériorité intellectuelle ou morale en serait une, et peu à peu il l'écarte... Par delà l'ascendant universel que lui confèrent son pouvoir et son génie, il veut avoir sur chacun une prise personnelle supplémentaire et irrésistible. En conséquence, il cultive soigneusement chez les gens toutes les passions honteuses .. Dans ce duel sans trêve ni merci, les gens ne l'intéressent que par l'usage qu'il peut faire d'eux ; toute leur valeur pour lui est dans le profit qu'il en tire ; son unique affaire consiste à exprimer, à extraire, jusqu'à la dernière goutte, toute l'utilité qu'ils comportent... Comment il traite ses frères

Digitized by Google

et parents devenus rois, avec quelle raideur de main il leur serre la bride, par quels coups de cravache et d'éperons il les fait trotter et sauter à travers les fondrières, sa correspondance est là pour l'attester : toute velleité d'initiative, même justifiée par l'urgence imprévue et par la bonne intention visible, est réprimée comme un écart, avec une rudesse brusque qui plie les reins et casse les genoux du délinquant...

Il est médisant et railleur avec les femmes, en face, à bout portant, comme un colonel avec ses cantinières... Il n'accepte les obligations d'aucune espèce; aucun code, pas même ce code vulgaire de civilité extérieure qui, atténuant ou dissimulant la brutalité primitive, a permis aux hommes de se rencontrer sans se choquer...

Dans ses correspondances avec les souverains, dans ses proclamations officielles, dans ses conversations avec les ambassadeurs, et jusque dans ses audiences publiques, il provoque, menace, défie ; il traite de haut en bas son adversaire, parfois même il l'outrage en face et lui jette au visage les imputations les plus injurieuses; il divulgue les secrets de sa vie privée, de son cabinet, de son alcôve ; il diffame ou calomnie ses ministres, sa cour et sa femme; il le blesse exprès à l'endroit sensible, il lui apprend qu'il est une dupe, un mari trompé, un fauteur d'assassinat..... »

Sur le trône, comme dans les camps, général, consul ou empereur, il reste officier de fortune et ne songe qu'à son avancement. Par une lacune énorme d'éducation, de conscience et de cœur, au lieu de subordonner sa personne à l'Etat, il subordonne l'Etat à sa personne ; au-delà de sa courte vie physique, ses yeux ne s'attachent pas sur la nation qui lui survivra ; partout, il sacrifie l'avenir au présent et son œuvre ne peut pas être durable. Après lui, le déluge : peu lui importe que ce terrible mot soit prononcé ; bien pis, il souhaite qu'au fond du cœur, anxieusement, chacun le prononce... Il pousse la France aux abîmes de force et en la trompant, en sachant qu'il la trompe ; par un abus de confiance qui va croissant, à mesure que, par sa volonté et par sa faute, d'année en année, entre ses intérêts tels qu'il les comprend et l'intérêt public, le désaccord devient plus grand (1).

(1) H. Taine, *Le Régime moderne*, tome I, chap. I et II, *passim*.

Digitized by Google

III

A ce *Napoléon*, M. Arthur Lévy en oppose un autre. Autant le portrait peint par M. Taine est sombre, tragique, poussé au noir, autant celui de M. Lévy est frais, souriant, aimable — une toile d'Edouard Dubufe en face d'un Velasquez.

M. Arthur Lévy a divisé son volume en sept livres, dont voici les titres : *Les débuts*, — L'*Epoux, le Père*, — *La Famille*, — *La Sociabilité*, — *la Générosité*, — *les Habitudes et les idées personnelles*, — *Le Chef*.

Sous ces diverses rubriques, l'auteur a réuni, classé, mis en lumière un nombre énorme de faits, de détails, d'anecdotes, destinés à faire ressortir les qualités de Napoléon comme homme plus encore que comme *chef*, comme empereur.

Il est le modèle des fils. A toutes les époques de sa vie, il montre une vive tendresse pour sa mère. Leur seul désaccord portait sur les idées d'économie invétérées chez Madame Mère et dont l'empereur, qui voulait qu'elle dépensât la majeure partie de ses revenus, essayait en vain de la guérir.

Son affection pour ses frères et sœurs ne s'est jamais démentie ; sa bonté pour eux alla jusqu'à la faiblesse. Après avoir longuement examiné les rapports de Napoléon avec chacun des membres de sa famille, M. Arthur Lévy se croit en droit d'ajouter :

> N'y a-t-il pas lieu vraiment de regretter que sa réputation de despote inflexible soit si peu méritée, qu'il n'ait pas eu la force d'étouffer en lui le sentiment instinctif qui le portait à toujours rechercher la concorde et le bonheur pour tous les siens, et ne

Digitized by Google

faut-il pas déplorer, même à ne considérer que les intérêts de la France, qu'il n'ait pas été l'homme brutal, le maître inexorable dépeint par ses calomniateurs ? (1)

Et comme il est le modèle des fils, le plus dévoué et le plus indulgent des frères, il est aussi le meilleur mari du monde. Marié deux fois, il entoura ses deux femmes d'une égale affection. Dans l'une et l'autre de ces unions, il s'appliqua à fonder un foyer exemplaire, paisible, régi par les habitudes les plus simples. « Celui, dit encore ici l'auteur, celui qui avec une fierté redoutable relevait les moindres attaques des souverains les plus puissants, nous l'avons vu transiger, presque au prix de sa dignité, pour éviter les plus petits conflits dans son intérieur. Celui qui commandait à quarante millions d'hommes n'opposait que de la faiblesse aux caprices de sa femme et des enfants qui l'entouraient. Ni les splendeurs d'une carrière prodigieuse, ni le suprême orgueil de la majesté impériale, n'ont influé sur son caractère d'époux et de père. Napoléon n'a jamais dérogé aux principes réguliers que lui avait inculqués son éducation première (2). »

Nul n'apportait moins de raideur dans ses relations ; nul n'était plus simple, plus bienveillant, plus affable. Dans son enquête sur la sociabilité de Napoléon, M. Lévy a interrogé trente et un de ses contemporains, dont dix au moins sont ses ennemis avérés ; les réponses ont été unanimes. Toutes sont favorables. A ces témoignages de ceux qui ont écrit, l'auteur ajoute celui, plus décisif encore à ses yeux, de ceux qui n'ont pas écrit, de ceux qui n'ont pas lu, — le témoignage des soldats de la Grande-Armée :

Quand leurs corps, dit-il, affaissés sous le poids d'un accablement prématuré, quand leurs membres mutilés auraient justifié

(1) *Napoléon intime*, p. 336.
(2) Page 231.

Digitized by Google

bien des imprécations, ils ont forgé avec une éloquence enthousiaste et décisive, ils ont créé d'instinct la légende du *Petit Caporal*. Ces deux derniers mots avaient, dans la bouche de ces braves, une portée considérable qu'il convient de déterminer : le caporal, c'est le camarade de chambrée, c'est le gradé dont l'autorité est presque fraternelle. Il ne quitte jamais son escouade. Chargé de veiller à tous les besoins de ses inférieurs, il n'est exempt d'aucun de leurs dangers, il fait le métier de simple soldat, tout en ayant une responsabilité. Donc, en adoptant ce sobriquet bizarre, ces modestes soldats affirmaient que leur empereur était pour eux un camarade investi du grand commandement (1).

Mais Napoléon n'est pas seulement sociable; il est bon, « foncièrement bon ; » il est généreux, humain :

Si le cœur de l'homme, dit M. Arthur Lévy, peut être comparé à une lyre dont chaque corde représenterait une qualité ou un défaut, nous pouvons maintenant affirmer que chez Napoléon la corde de l'humanité était des plus vibrantes. Nous l'avons entendue, au cours de ce chapitre, résonner sur tous les tons chez l'epoux, chez le père, le fils, le frère, l'ami, le maître, l'homme heureux et l'homme malheureux; dans ces diverses conditions, nous avons vu l'empereur doué des vertus sociales qui sont l'honneur et la règle de la civilisation. Impressionnable, bienveillant et secourable, il le fut, au pinacle comme dans l adversité (2).

Au demeurant, il n'est guère de vertus que Napoléon ne possède, dans le livre de M. Arthur Lévy. Il a toutes les vertus « bourgeoises » : amour du travail, simplicité et régularité d'habitudes, désir de l'avancement et du succès, esprit de famille, sociabilité, tendresse, cordialité, mansuétude, humanité. Ce n'est plus le *condottière* de tout à l'heure, le *chef de bande ;* c'est par excellence le *Grand Bourgeois*.

(1) Page 360.
(1) Page 413.

Digitized by Google

IV

Je possède deux images coloriées, du temps de la Restauration, consacrées l'une et l'autre à Napoléon, mais qui ne se ressemblent guère. Dans la première, le petit roi de Rome tire sur une corde passée au cou du buste de l'empereur. Au bas, cette légende : *C'est la Cravate à Papa.* La seconde représente Napoléon, en veste de nankin, gilet et pantalon blancs, sur la tête un chapeau de paille à larges bords, contemplant, les mains derrière le dos, un parterre où poussent des lauriers. Il me paraît bien que ni l'une ni l'autre de ces deux images ne nous donne la note juste. Napoléon n'était pas un homme à pendre ; il n'était pas davantage un homme qu'il faille enterrer bourgeoisement, avec cette épitaphe : *Cy git Napoléon Bonaparte, né à Ajaccio le 15 août 1769, mort à Saint-Hélène, le 5 mai 1821, dans sa 52e année. Il fut bon fils, bon époux, bon père, bon frère, bon ami et bon maître.*

Sur chacun de ces points, je le sais, M. Arthur Lévy a multiplié les témoignages ; mais n'y a-t-il pas, et en grand nomdre, sur chacun d'eux des témoignages contraires ? Je crois qu'il ne serait pas difficile de les réunir, et je vais le montrer par deux ou trois exemples.

La qualité maîtresse de Napoléon, d'après M. Arthur Lévy, c'était l'*humanité*. Le nouvel historien ne tarit pas là dessus ; il y revient en cent endroits :

> Son cœur naturellement bon le portait à la clémence.. Il avait beau chercher à se montrer sévère, la nature était plus forte, sa bonté l'emportait toujours. Jamais homme ne fut plus enclin à l'indulgence et *plus sensible à la voix de l'humanité*...

Digitized by Google

Et encore :

En tout temps, hésitant à punir, jaloux d'exercer la justice, *atteignant les extrêmes limites de l'indulgence*, il ne cessa jamais de donner des preuves de sa sensibilité, à laquelle se mêlait d'ordinaire une sorte de bonhomie (1).

M. Lévy a consacré un livre entier — son livre cinquième — à mettre en lumière la sensibilité, la clémence, la douceur de Napoléon. Il le termine par ces paroles :

L'emperer disait souvent que les Français devaient être gouvernés par une main de fer dans un gant de velours. Nous avons bien trouvé le gant de velours ; mais le fer dont Napoléon l'avait rempli était un métal détrempé ou plutôt chimérique (2).

Voilà qui est à merveille ; seulement, si vous ouvrez la *Correspondance* de Napoléon, vous y trouvez des lettres comme celles-ci :

Au général Junot.

Paris, 4 février 1806.

Je vous fais passer différentes pièces sur les affaires de Parme. Je ne conçois rien à tout ceci. Faites *brûler* cinq ou six villages ; faites *fusiller* une soixantaine de personnes ; faites des exemples extrêmement sévères (3).

Et trois jours après, au même :

Mon intention est que le village qui s'est insurgé pour se rendre à Bobbio soit *brûlé* ; que le prêtre qui est entre les mains de l'évêque à Plaisance soit *fusillé* et que *trois ou quatre cents* des coupables soient *envoyés aux galères*... *Brûlez* un ou deux gros villages. Qu'il n'en reste pas trace.

(1) Page 427.

(2) Page 491.

(3) Cette lettre et les suivantes se trouvent dans la *Correspondance de Napoléon Ier* à leur date. La plupart ont été citées par M. Raudot, dans son remarquable livre : *Napoléon Ier peint par lui-même* (1865).

Digitized by Google

Au prince Eugène :

10 mai.

On écrit que l'évêque d'Udine s'est mal comporté ; si cela est vrai, il faut le faire *fusiller*. Il est temps enfin de faire un exemple de ces prêtres et *tout est permis au moment de la rentrée*. Que cela soit fait vingt-quatre heures après la réception de ma lettre ; c'est un exemple utile.

Au même, le 28 mai :

Il y a des individus qui se sont mal comportés ; rendez-m'en compte pour que j'en fasse un exemple éclatant... S'il y a quelque grande famille qui se soit mal comportée, je veux *la détruire de fond en comble, pères, frères, cousins*, pour qu'elle serve d'exemple dans les annales de Padoue.

Les lettres écrites à Naples ne différaient guère de celles adressées à Milan.

Au roi Joseph :

Saint-Cloud, 30 juillet 1806

Ne pardonnez pas ; *faites passer par les armes* au moins six cents révoltés... Faites *brûler* les maisons de trente des principaux chefs des villages et distribuer leurs propriétés à l'armée... Faites *piller* cinq ou six gros villages, de ceux qui se sont le plus mal comportés.

Et le 17 août :

Je désirerais bien que la canaille de Naples se révoltât. Tant que vous n'aurez pas fait un exemple, vous n'en serez pas maître. A tout peuple conquis, il faut une révolte. *Je regarderais une révolte à Naples comme un père de famille voit une petite vérole à ses enfants.*

Les sentiments humains, mon frère, que voilà !

En 1809, le roi Joseph est passé de Naples à Madrid ; les lettres que lui écrit son frère reçoivent une autre destination; mais, sauf cela, et aussi que le mot *pendre*

Digitized by Google

remplace souvent le mot *fusiller*, il n'y a rien de changé. Voici, par exemple, trois lettres écrites du 18 au 16 janvier :

Le 10 *janvier.* — Avec les Espagnols, il faut être sévère. J'ai fait arrêter ici (à Valladolid) quinze des plus méchants, et je les fais *fusiller*. Faites en-arrêter une trentaine à Madrid. Quand on la traite avec douceur, cette canaille se juge invulnérable. Quand on en *pend* quelques-uns, elle commence à se dégoûter du jeu et devient humble et soumise comme elle doit être.

Le 12 *janvier.* — L'opération qu'a faite Belliard est excellente. Il faut faire *pendre* à Madrid une vingtaine des plus mauvais sujets. Demain, j'en fais pendre dix-sept connus par tous les excès... Si on ne débarrasse pas Madrid d'une centaine de ces boute-feu, on n'aura rien fait. Sur ces cent, faites-en *fusiller* douze ou quinze et *envoyer le reste aux galères.*

Le 16 *janvier.* — La cour des Alcades de Madrid a acquitté ou seulement condamné à la prison une trentaine de coquins que Belliard avait fait arrêter : il faut nommer une commission militaire *pour les juger de nouveau et fusiller les coupables.*

M. Arthur Lévy parle quelque part des « dispositions généreuses », de l'humanité de Napoléon à l'endroit des prisonniers de guerre, et à cette occasion il cite une lettre de l'empereur, ordonnant de remettre en liberté cinq prisonniers anglais, qui, lors de son passage à Givet en 1811, avaient travaillé, avec beaucoup de zèle, à rétablir un pont volant (1). — Très bien ; mais voici la contre-partie.

Au mois d'avril 1809, un énergique et brillant officier, le major Schill, forme à Berlin un régiment de cavalerie, dans les rangs duquel entre l'élite de la jeunesse et de l'aristocratie prussienne. Schill et ses hommes pénètrent en Westphalie, où règne le roi Jérôme, ce singulier monarque dont M. Lévy, avec une sincérité qui l'honore, a si bien conté les étranges escapades. Le roi Jérôme enjoint à tous les commandants militaires

(1) *Napoléon intime*, p. 444.

Digitized by Google

et à tous les officiers civils de *faire courir sus* au major Schill, et promet à celui ou ceux qui le livreront, *mort ou vif*, la somme de dix mille francs (1). A quelque temps de là, le major Schill succombe à Stralsund, après une défense héroïque ; tous ses compagnons sont tués ou faits prisonniers. De ces derniers, deux parts sont faites. Les officiers, au nombre de onze, sont traduits, le 17 octobre 1809, devant la cour spéciale de Wesel, qui les condamne à mort comme *brigands armés et gens sans aveu.* Le jugement fut prononcé à midi ; dès six heures du matin, les fosses avaient été creusées ; dès neuf heures, les voitures destinées à conduire les accusés au lieu du supplice étaient arrivées dans la citadelle. Quant aux autres, au nombre de trois cent soixante, le *Journal de l'Empire* et le *Bulletin des lois* vont nous dire quel sort leur était réservé.

Je lis dans le *Journal de l'Empire*. « Toulon, 20 novembre 1809. Le 16 courant, quarante-deux hommes de la bande de Schill sont arrivés dans cette ville, conduits par la gendarmerie, *pour être mis au bagne de ce port.* Chaque jour, pareil nombre d'hommes doit arriver jusqu'au complément de trois cent soixante (2). » Dans un autre numéro, le même journal contient l'information suivante : « Cassel, 7 décembre. Le *Moniteur Westphalien* renferme aujourd'hui l'article suivant : « Les hommes « de la bande de Schill qui n'ont pas été passés par les « armes, ont été conduits *aux galères à Toulon, au « nombre de trois cent soixante* (3). » — Ces jeunes gens, qui appartenaient pour la plupart aux premières familles de Berlin, restèrent au bagne jusqu'à la chute de l'empire ; ils ne furent rendus à la liberté qu'au mois d'avril 1814, par un décret du gouvernement provisoire (4).

(1) *Journal de l'Empire*, 7 mai 1809.
(2) *Idem*, n° du 27 novembre 1809.
(3) *Idem*, n° du 16 décembre 1809.
(4) *Bulletin des lois*, avril 1814.

Digitized by Google

V

J'ai dû indiquer le point faible du livre de M. Arthur Lévy. Je n'en suis que plus à mon aise pour ajouter que ce livre est une œuvre de haute valeur et d'un vif intérêt. L'auteur s'est passionné pour son sujet, il l'a traité avec amour ; il n'y a épargné, je l'ai dit en commençant, ni son temps ni ses soins. Son entreprise n'aura pas été vaine. Elle ne laissait pas pourtant d'être singulièrement hardie, puisqu'elle n'allait à rien moins qu'à combattre le réquisitoire d'un adversaire tel que M. Taine. Sur tous les chefs d'accusation, il a plaidé : *non coupable*. Sur quelques-uns au moins, il est difficile de ne pas lui donner raison. Dût l'avocat d'ailleurs perdre ici son procès, il lui restera toujours l'honneur d'avoir eu pour client, dans sa première cause, un accusé qui, lorsqu'on lui a demandé ses nom et prénom, a pu répondre : — *Napoléon Bonaparte*.

En raison même de l'estime que m'inspire son livre, je signalerai, en terminant à M. Arthur Lévy deux petites inexactitudes qu'il lui sera facile de rectifier. Toutes deux se rencontrent à la page 431. « On a mené grand bruit, dit-il, des prétendues persécutions dont auraient été accablés Joseph Chénier et Charles Nodier. Le premier, malgré ses écrits contre l'empereur, fut *inspecteur général de l'université impériale ;* Napoléon lui paya ses dettes et lui fit une pension. La seconde de ces victimes ne dédaigna pas de porter la livrée impériale, en acceptant la place de *gouverneur général de l'Illyrie.* » Je sais bien que c'est le baron de Méneval qui a dit cela dans ses *Souvenirs historiques sur Napoléon et Marie-Louise*, mais il s'est trompé.

Marie-Joseph Chénier fut nommé, en 1803, *inspecteur des écoles centrales*. Il résigna ces fonctions en

Digitized by Google

1806 et ne fut point appelé à en remplir d'autre; il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort. L'Université impériale ne fut créée qu'en 1808. Chénier ne lui a jamais appartenu, ni comme inspecteur général, ni à aucun titre.

Quant à Charles Nodier, il n'était pas du bois dont on fait les gouverneurs généraux. Même pour de plus importants que lui, qui ne fut jamais qu'un pauvre diable de grand écrivain, c'était un gros morceau que le poste de *gouverneur général des provinces illyriennes*, ainsi que le prouve la liste de ceux qui occupèrent, sous l'empire, ces très hautes fonctions. Voici leurs noms : le duc de Raguse, le comte Bertrand, le duc d'Abrantès, le duc d'Otrante. Ces noms disent assez qu'il n'y avait point là place pour ce pauvre Nodier. Il est bien vrai qu'en 1812 il fut envoyé à Laybach, mais simplement comme bibliothécaire. Pour ceux qui aiment les pièces authentiques et les dates exactes, je donnerai ici le texte de son brevet de nomination :

Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur de la Confédération suisse, etc.

Nous, gouverneur des provinces illyriennes,
Sur la présentation de l'intendant général ;
Avons arrêté et arrêtons :

Article premier.

M. Charles Nodier, hommes de lettres, est nommé bibliothécaire de la ville de Laybach.

Article deux.

L'intendant général est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Gorice, le 20 septembre 1812.

Signé : BERTRAND

Pour copie conforme :

Le comte de l'empire,
maître des requêtes, intendant général,
Signé : CHABROL (1).

(1) *Charles Nodier, Episodes et Souvenirs de sa vie*, par Madame Mennessier-Nodier, p. 142.

Digitized by Google

Comme bibliothécaire, Charles Nodier touchait dix-huit cents francs par an (1). Il n'y a vraiment pas de quoi lui reprocher d'avoir « porté la livrée impériale ». S'il vivait encore, d'ailleurs, je suis bien sûr qu'il ne garderait pas rancune à l'auteur de *Napoléon intime*. Il aimait les souvenirs, les portraits, les anecdotes : il aurait lu avec un plaisir extrême le livre de M. Arthur Lévy.

28 mars 1893.

(1) Francis Wey, *Vie de Charles Nodier* : « Il remplaçait, dit M. Wey, un bon vieil Allemand à qui l'on n'avait pas daigné faire part de sa destitution. Voyant ce pauvre diable au désespoir, Nodier, réduit à des honoraires de dix-huit cents francs, faible ressource pour un ménage de trois personnes, céda à son prédécesseur la moitié de cette modeste rétribution. »

Digitized by Google

LA DUCHESSE D'ABRANTÈS [1]

I

La Faculté de médecine de Paris a reçu depuis quelque temps trois ou quatre doctoresses. La Faculté de droit en a reçu deux. Je ne les nommerai pas, pour ne pas leur faire de réclame. Je ne sais pas si les femmes sont aptes à être bacheliers — ès-lettres et ès-sciences, licenciés et docteurs, avocats, avoués, médecins, pharmaciens, vétérinaires, députés, — à faire, en un mot, tous les vilains métiers dont les représentants du sexe laid s'étaient jusqu'ici réservé le monopole. Ce qui est sûr, ce qui n'a pas besoin d'être démontré, c'est qu'elles excellent à écrire, soit des lettres, soit des romans, soit des Mémoires : sur ce triple terrain, elles viennent à égalité avec nous, quand elles ne nous battent pas. Voyez, par exemple, ce qui arrive à Madame d'Abrantès. Duchesse par la grâce de Napoléon, elle est de toutes les fêtes, de tous les bals, de toutes les comédies de société. Personne n'y apporte plus d'entrain, de goût, de passion même. Assurément, la chose dont elle se pique le moins c'est

(1) *Mémoires historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, par Madame la duchesse d'Abrantès. — Garnier frères, éditeurs, rue des Saints-Pères, Paris, 1893.

Digitized by Google

d'écrire. C'est un soin qu'elle laisse à Madame Cottin, ou encore à cette pauvre Madame de Genlis, une comtesse ruinée, qui vit de sa plume. Mais voici venir les mauvais jours. La brillante duchesse voit sa fortune s'effondrer avec l'Empire. Elle est ruinée à son tour comme Madame de Genlis. Rien ne lui reste de son opulence d'autrefois, que le souvenir amer des jours heureux. Un jour, dans l'étroite chambre qui a remplacé le vaste palais, où s'empressait autour d'elle la foule des courtisans, elle voit entrer un inconnu, vêtu de noir, grave et poli, qu'elle prend pour un huissier; c'était un libraire. La mode était alors, comme aujourd'hui, aux Mémoires sur la Révolution et sur l'Empire. Qu'elle écrive les siens, et il lui donnera assez d'argent pour la tirer du besoin. Il n'y met qu'une condition, c'est qu'il y aura beaucoup de volumes. Force lui est d'accepter, puisque aussi bien, si elle refuse, elle est exposée à recevoir une autre visite; et cette fois ce ne sera plus un libraire, mais un véritable huissier qui frappera à sa porte. Elle se met donc à l'œuvre, et elle écrit ses Mémoires qui, savamment édités, arrivent à former..... dix-huit volumes. Ils parurent, par livraisons successives, de 1831 à 1834. Le succès fut considérable. Dès 1835, il fallait en publier une nouvelle édition. En 1892, Madame Carette, née Bouvet, les faisait figurer, sous une forme abrégée, dans sa collection de *Mémoires et Ecrits des femmes françaises aux dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles*. (1) Aujourd'hui MM. Garnier frères reproduisent, dans le double format in-8 et in-18, le texte primitif et complet. Connaissez-vous beaucoup d'ouvrages en dix-huit volumes qui, après soixante ans, trouvent encore des libraires pour les éditer? Rien pourtant de plus naturel. Le public se lasse de tout, des romans, des tragédies, des drames, des poèmes, des

(1) *Madame d'Abrantès*. Un vol. in-18, Paul Ollendorff, édit., 1892.

Digitized by Google

traités de philosophie, des volumes de critique, des livres d'histoire. Il se lasse même des feuilletons. Il ne se lassera jamais des Mémoires.

II

Madame d'Abrantès est née, en 1784, à Montpellier, où son père, M. de Permon, occupait une place dans l'administration des finances. Par sa mère, elle appartenait à la famille des princes de Comnène, et peut-être aussi à la famille Bonaparte. Elle raconte, au début de ses *Mémoires*, qu'en 1476 Constantin Comnène aborda en Corse, à la tête d'une colonie grecque, et qu'il avait avec lui plusieurs fils, dont l'un s'appelait Calomeros. Envoyé par son père en mission près du grand-duc de Toscane, ce fils s'établit à Florence et italianisa son nom. Or, Calomeros, traduit littéralement, signifie « bella parte » ou « buona parte ». Un de ses descendants revint se fixer à Ajaccio, et c'est de lui qu'est issue la famille *Buonaparte*.

Authentique ou non, cette généalogie en vaut bien une autre, et je ne vois, pour ma part, nul inconvénient à ce que « Bonaparte » vienne de « Calomeros ». La duchesse d'Abrantès, qui fut toute sa vie si honorablement fidèle à Napoléon, l'avait connu dès son enfance. Pourquoi n'aurait-elle pas eu le droit de lui dire :

Ah ! pour l'amour du grec, souffrez qu'on vous embrasse !

La mère de Madame d'Abrantès, qui habitait la Corse, se lia d'une étroite amitié avec la signora Lœtitia Ramolino, mère de Napoléon. Elles étaient à peu près du même âge, et toutes deux ravissantes de beauté.

Digitized by Google

« Le caractère de cette beauté, dit l'auteur des *Mémoires*, était assez différent pour qu'il n'y eût entre elles aucune jalousie. Madame Lœtitia Bonaparte était gracieuse, jolie, charmante; mais, sans aucune vanité filiale, je puis dire ici que je n'ai jamais rencontré dans le monde une femme aussi belle que ma mère. Elle était, à l'âge de quatorze ans, la plus gracieuse jeune fille de toute la colonie, et sans Lœtitia Ramolino, on eût pu dire de toute l'île. »

C'est en Corse que la mère de Madame d'Abrantès épousa M. de Permon, « jeune homme de vingt ans, d'une agréable tournure, faisant des armes comme Saint-Georges, jouant du violon à ravir, ayant toutes les manières d'un homme de qualité, et n'étant cependant qu'un roturier. » Les jeunes époux ne tardèrent pas à venir habiter Montpellier. Quelques années après, M. de Permon fut nommé à une place importante à l'armée d'Amérique. Tandis qu'il se rendait à son poste, sa femme retourna en Corse, auprès des siens, et y vécut dans l'intimité de la famille Bonaparte. Dès que M. de Permon fut rentré en France, en 1785, il décida de se fixer à Paris. « Mon père voulut recevoir, dit Madame d'Abrantès, et prit un jour dans la semaine pour donner à dîner, comme cela se faisait à cette époque. Ma mère avait tout ce qu'il fallait pour faire une agréable maîtresse de maison. Elle plaisait parce qu'elle joignait à une rare beauté, de la grâce, de la finesse, et un esprit naturel au-dessus de toutes choses : cependant son ignorance était extrême : elle disait encore, la dernière année de sa vie, qu'elle n'avait jamais lu qu'un seul livre : c'était *Télémaque*. Eh bien! il était impossible de quitter sans regret la conversation qu'on avait avec elle. J'ai vu des poètes, des hommes de lettres distingués, demeurer sous le charme, non pas de sa figure, mais de son amabilité; ce qu'elle possédait éminemment, c'était l'art si difficile de tenir son salon. » — Ainsi voilà une femme agréable, une maîtresse de maison accomplie, dont la conversation

Digitized by Google

tient sous le charme les hommes de lettres les plus distingués ; et cette femme est d'une *ignorance extrême*, elle n'a jamais lu d'autre livre que *Télémaque* ! N'y a-t-il pas là de quoi faire rêver nos deux doctoresses en droit, Mademoiselle Bilcesco et Mademoiselle Jeanne Chauvin ?

J'avais juré pourtant de ne pas les nommer !

En arrivant à Paris, le premier soin de Madame de Permon fut de s'informer de Napoléon Bonaparte. Il était alors à l'Ecole militaire de Paris, ayant quitté l'Ecole de Brienne depuis le mois de septembre précédent. M. de Permon, qui connaissait une grande partie de ses chefs, obtint de lui servir de correspondant. Une fois, le jeune Napoléon, ayant attrapé une entorse, passa toute une semaine chez l'amie de sa mère. « Lorsque, encore aujourd'hui, je passe sur le quai Conti, écrit Madame d'Abrantès, je ne puis m'empêcher de regarder une mansarde, à l'angle gauche de la maison au troisième étage. C'est là que logeait Napoléon, toutes les fois qu'il venait chez mes parents. »

M. de Permon était royaliste. Dénoncé après le 10 août comme aristocrate, il quitta Paris la nuit et put gagner Toulouse, où sa famille le rejoignit. Il y passa le temps de la Terreur. En 1795, il rentra à Paris, prit un appartement rue des Filles-Saint-Thomas, hôtel de la Tranquillité, et ne tarda pas à y recevoir la visite de Bonaparte, alors âgé de vingt-six ans et déjà général. Madame d'Abrantès a tracé de lui ce portrait, à la veille du 13 vendémiaire (1) et de la première campagne d'Italie :

« A cette époque de sa vie, Napoléon était laid. Depuis, il s'est fait en lui un changement total. Je ne parle pas de l'auréole prestigieuse de sa gloire ; je n'entends que le changement physique qui s'est opéré

(1) 5 octobre 1795.

Digitized by Google

graduellement dans l'espace de sept années : tout ce qui en lui était osseux, jaune, maladif même, s'est arrondi, éclairci, embelli. Ses traits qui étaient presque tous anguleux et pointus ont pris de la rondeur. Son regard et son sourire demeurèrent toujours admirables ; sa personne tout entière subit aussi des changements. Sa chevelure si singulière pour nous aujourd'hui dans les gravures du passage du pont d'Arcole, était alors toute simple parce que ces mêmes muscadins, après lesquels il criait tant, en avaient alors de bien plus longues ; mais son teint était si jaune, il se soignait si peu, que ses cheveux, mal peignés, mal poudrés, lui donnaient un aspect désagréable. Ses petites mains étaient maigres, longues et noires. Lorsque je me représente Napoléon entrant, en 1795, dans la cour de l'hôtel de la Tranquillité, la traversant d'un pas assez gauche et incertain, ayant un mauvais chapeau rond enfoncé sur ses yeux, et laissant échapper ses deux oreilles de chien mal poudrées et retombant sur le collet de cette redingote gris de fer, devenue depuis bannière glorieuse, sans gants, parce que, disait-il, c'était une dépense inutile, portant des bottes mal faites, mal cirées, et puis tout cet ensemble maladif résultant de sa maigreur et de son teint jaune ; quand j'évoque son souvenir et que je le revois plus tard, je ne puis voir le même homme dans ces deux portraits. »

M. de Permon mourut le 9 octobre 1795, au lendemain du 13 vendémiaire, au moment où Bonaparte sortait des rangs et commençait sa prodigieuse carrière. On était sous le Directoire, et la mode n'était pas aux veuves inconsolables. Le médecin de Madame de Permon était d'ailleurs très formel : il ordonnait les distractions. Pour lui obéir, elle prit d'abord une loge à Feydeau, puis fréquenta le bal de Thélusson, le bal de Richelieu, les bals de Tivoli et de Marbeuf, toutes les réunions d'abonnés ou se donnait rendez-vous la meilleure compagnie.

Sa fille avait quinze ans au 18 brumaire ; elle fit son

Digitized by Google

entrée dans le monde aux premiers jours du consulat. Sa jeunesse était sœur de ces premières et radieuses années du siècle. Quoi d'étonnant si la rencontre de ces deux aurores lui avait causé un véritable éblouissement, et si elle en avait conservé un impérissable souvenir?

A seize ans, Mademoiselle de Permon épousa le général Junot, commandant de Paris, qui n'avait pas quitté Bonaparte depuis le siège de Toulon et lui avait, au temps de sa misère, rendu plus d'une fois des services d'argent. Napoléon du reste n'oublia pas les dettes de Bonaparte Il eut toujours pour Junot une affection toute particulière. A l'occasion de son mariage, il lui donna cent mille francs de dot et une corbeille de quarante mille francs. Cette corbeille, Madame d'Abrantès la décrit avec complaisance, et elle a bien raison. « Les préparatifs du mariage, dit-elle se firent avec une grande rapidité. Mademoiselle L'Oliva et Mademoiselle Debeuvry, lingères alors fort en vogue, furent chargées de mon trousseau. Junot leur fit également faire la corbeille, et Mesdames Germon et Le Roy furent chargées des robes et des chapeaux; Foncier monta les diamants..... C'était dans cette corbeille que se trouvaient les châles de cachemire, les voiles de point d'Angleterre, les garnitures de robe en point à l'aiguille et en point de Bruxelles, ainsi qu'en blonde pour l'été. Il y avait aussi des robes de blonde blanche et dentelle noire, des pièces de mousseline de l'Inde, des pièces de velours, des étoffes turques que le général avait rapportées d'Egypte, des robes de bal pour une mariée, une robe de présentation, des robes de mousseline de l'Inde brodées en lames d'argent, et puis des fleurs de chez Madame Roux; des rubans de toutes les largeurs, de toutes les couleurs; des sacs, des éventails, des gants, des essences de Forgeon, de Riban, des sachets de peau d'Espagne et d'herbes de Monpellier; enfin, rien n'avait été oublié... Nous étions dans le mois d'octobre (1800). Mon mariage était

Digitized by Google

définitivement fixé au 30. Les préparatifs se poursuivaient avec activité. Le général Junot courait toute la matinée, puis venait à l'heure du dîner, ayant sa voiture ou son cabriolet rempli de dessins, d'échantillons et d'une foule de bagatelles du magasin de Sikes, et du *Petit Dunkerque*, pour ma mère et pour moi ; et n'oubliant surtout jamais le bouquet qu'il n'a pas cessé un seul jour de m'apporter depuis celui où je lui fus accordée jusqu'à celui du mariage. C'était Madame Bernard, la fameuse bouquetière de l'Opéra, qui montait ces bouquets avec un art admirable, dans lequel on a bien pu lui succéder, mais qu'elle a la gloire d'avoir fondé. »

Je ne sais si le lecteur est comme moi, mais cette page où revit tout un petit côté du Paris élégant de l'époque du Consulat, où sont piqués avec des épingles comme des papillons dans une vitrine, les noms des lingères, des tailleuses, des modistes, des parfumeurs, des bouquetières d'antan, — cette page est pour moi pleine d'intérêt, et je crois bien que je donnerais pour elle les cinq volumes des *Mémoires du prince de Talleyrand*, où il n'y a pas une seule anecdote. Ce sont les petits détails qui font le prix des Mémoires.

Madame d'Abrantès n'avait donc pas à s'excuser d'avoir parlé aussi minutieusement de sa corbeille et de son trousseau. Son plaidoyer *pro domo suâ* est d'ailleurs charmant et mérite qu'on l'entende.

« Je suis entrée dans ces détails, dit-elle, parce qu'à l'époque de mon mariage c'était une fort grande rareté qu'une corbeille et un trousseau faits de cette manière. Depuis la Révolution, ce fut au mariage de Mademoiselle de Doudeauville avec M. Pierre de Rastignac, que pour la première fois on vit reparaître les anciens usages dans la façon de présenter la corbeille et de signer le contrat. Après, il y eut un intervalle. Madame Murat (1) en se ma-

(1) Caroline Bonaparte, sœur du premier consul. Elle épousa Joachim Murat peu de temps après le dix-huit brumaire.

Digitized by Google

riant eut une fort belle corbeille, un beau trousseau; mais comme je me mariai un an plus tard, non seulement ma corbeille fut plus belle que la sienne ainsi que mon trousseau ; mais la composition des deux objets fut plus conforme à d'anciennes coutumes et selon le bon goût du jeune temps. Il y a eu ensuite beaucoup de corbeilles, beaucoup de trousseaux, mais ceux-là *ont été des copies et non des modèles*, comme ceux de Madame Murat et les miens. »

Et Madame d'Abrantès ajoute ces lignes, dont les futurs auteurs de Mémoires devront faire leur profit :

« *Etre exact n'est pas une scrupuleuse minutie, c'est un devoir pour l'auteur.* Voyez quel attrait vous trouvez aux *Mémoires* de Madame de Motteville et de la grande Mademoiselle. Lorsque Madame de Motteville parle des draps de batiste de la reine Anne, de la robe violette brodée de perles qu'elle portait le jour du fameux lit de justice pour les édits de tolérance ; lorsque Mademoiselle nous raconte comment elle-même était chaussée le jour où, suivant l'expression de Mademoiselle de Luxembourg, elle fit la fortune d'un cadet de bonne maison, il me semble que je suis au Parlement de 1649 avec la Reine, M. de Beaufort, M. le Coadjuteur et tous les frondeurs; de même que je crois me promener dans l'Orangerie de Versailles avec Mademoiselle, ayant sa « robe de satin blanc garnie de rubans incarnats » et de nœuds de rubis. *Il faut donner une vie à ce que l'on représente ; et, dans un ouvrage du genre des Mémoires, l'excès des détails peut seul produire cet effet.* »

III

A partir de son mariage, jusqu'à la fin de l'Empire, ou du moins jusqu'à la mort de Junot en 1813, la vie de Madame d'Abrantès fut un enchantement. Elle et son mari

Digitized by Google

ne cessèrent de jouir, à la cour du premier Consul et de l'Empereur, d'une faveur exceptionnelle ; ils étaient pour Napoléon et Joséphine des amis du premier degré. En 1802 Napoléon leur donna une des plus belles maisons de Paris, dans la rue des Champs-Elysées, et il leur accorda en même temps, pour la meubler, une somme de cent mille francs, quelque chose comme quatre ou cinq cent mille francs d'aujourd'hui. Junot venait d'être nommé colonel général des hussards, lorsqu'en 1805 il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Portugal. Sa femme l'accompagna, et tous deux y tinrent, d'ordre de l'Empereur, un état princier. Ils allèrent même au delà de ce que désirait l'Empereur, affichant un luxe royal, comme s'ils étaient nés tous les deux sur les marches d'un trône. A son retour, le 19 juillet 1806, Junot fut investi du titre et des fonctions de gouverneur de Paris.

Quelque temps auparavant, Madame Junot avait reçu son brevet de dame pour accompagner Madame-Mère. Grâce à ses appointements qui étaient considérables, grâce aussi aux libéralités impériales, le gouverneur de Paris, put faire à cette époque l'acquisition d'une des plus belles propriétés des environs de Paris, la terre et le château du Raincy, qui avaient appartenu, avant la Révolution, au duc d'Orléans. C'est au Raincy que Junot eut l'honneur de recevoir, le 21 août 1807, la princesse Catherine de Wurtemberg ; elle y déjeuna et s'y reposa pendant une journée, avant d'entrer à Paris, où allait se célébrer son mariage avec le prince Jérôme Bonaparte. Madame Junot n'avait été prévenue que la veille. « Je fis, dit-elle, venir Réchaud. C'est un personnage très habile que Réchaud. Lui et son frère avaient été élevés chez le prince de Condé. Ils étaient ensuite devenus tellement habiles, que leur renommée dans le monde gastronome devint des plus fameuses ; M. de Sainte-Foix le reconnut en dînant chez moi un jour, en man-

Digitized by Google

geant d'un brochet à la Chambord, plat dans lequel il paraît que les talents culinaires de Réchaud étaient admirables. Je le fis venir. Je lui expliquai ce dont il s'agissait. Il me comprit à l'instant.

« Madame peut partir pour le Raincy, me répondit-il avec un sang-froid digne de Vatel : tout sera prêt pour l'heure indiquée. »

« Je connaissais Réchaud. Je montai en calèche, et je partis tranquille pour le Raincy à dix heures du soir. »

L'année suivante, en 1808, le *Moniteur* publiait ces deux petites lignes : « La maison de Bragance a cessé de régner en Europe. » Chargé de l'exécution de ce décret, Junot prit possession du Portugal, au nom de son maître. Le coup était hardi. Il réussit d'abord à merveille, sans même qu'il fût besoin de brûler une amorce. Mais, cette fois, Napoléon avait compté sans son hôte, c'est-à-dire sans les Anglais. Junot battu à Vimeiro, dut évacuer sa trop facile conquête.

L'Empereur n'avait pas pour habitude de permettre à ses lieutenants de se laisser battre. Telle était son affection pour Junot qu'il ne lui tint pas rigueur de sa défaite. Le vaincu de Vimeiro fut créé duc, — duc d'Abrantès. Et ce n'était pas pour lui un titre nu. Lorsque la nouvelle duchesse quitta le Portugal et revint à Paris, elle voyageait avec une caisse contenant quatre cent trente mille francs en or. « En descendant, dit-elle, cette caisse de malheur (un malheur dont bien des gens se seraient accommodés), elle reçut, soit un choc, soit une fausse direction ; toujours est-il que la caisse s'ouvrit, et qu'il tomba une quantité de pièces de quarante francs appelées dans le pays pièces de deux mille quatre cents. Je laisse à penser ce que produisit sur une multitude badaude et curieuse la vue d'une pluie d'or! quel effet cela fit sur les femmes de chambre, les mies, les gouvernantes et sur les hommes, bon Dieu! car il n'était pas besoin de regards et d'oreilles féminins pour que la chose

Digitized by Google

fût à l'instant même colportée, augmentée et surtout commentée ! Les pièces d'or jouèrent le rôle de l'œuf pondu par le mari ; il en était tombé peut-être cent ; avant la fin du jour, il y en avait un million. »

Le pauvre Junot, tout riche qu'il fût, n'en était pas moins condamné à toujours se battre. Il se battit en Espagne, en Allemagne, en Russie. En 1813, il devint gouverneur de l'Illyrie, mais sa femme ne le suivit point à Trieste. Madame « la Gouvernante » ne quitta point Paris et la Cour, et c'est là qu'elle apprit subitement que son mari n'avait pu résister à une succession si extraordinaire d'événements. Atteint de folie, il fut ramené en France et mourut à Montbard le 27 juillet 1813.

Après tout, il le faut reconnaître, on serait devenu fou à moins. Entré à vingt ans dans un régiment de volontaires, Junot se signale dès les premiers jours par son activité, son audace, par de tels éclats de voix et de caractère qu'il reçoit bientôt ce surnom : la Tempête. Un commandant d'artillerie, venu de Paris depuis peu de jours pour diriger les opérations du siège, demande à l'officier du poste un jeune sous-officier qui eût en même temps de l'audace et de l'intelligence. Le lieutenant appelle aussitôt la Tempête, et Junot se présente. « Tu vas quitter ton habit, dit le commandant, et tu iras là porter cet ordre. » Il lui indiquait de la main un point de la côte.

Le sergent devint rouge comme une grenade, ses yeux étincelèrent. « Je ne suis pas un espion, répondit-il ; cherchez un autre que moi pour exécuter votre ordre. » Et déjà il se retirait.—« Tu refuses d'obéir ?—Je suis prêt à obéir, dit Junot, mais j'irai là où vous m'envoyez avec mon uniforme, ou je n'irai pas. » Le commandant sourit en le regardant attentivement : « Mais ils te tueront ! reprit-il. — Vous ne me connaissez pas assez pour que cela vous fasse de la peine ; quant à moi, ça m'est égal... Je pars comme je suis. » Il mit la main dans sa giberne.

Digitized by Google

« Avec mon sabre et ces dragées-là, la conversation ne languira pas. »

Et il partit en chantant.

Après son départ : « Comment s'appelle ce jeune homme ? demanda le commandant. — Junot. — Il fera son chemin. »

Telle avait été la première rencontre de Junot et de Bonaparte

Il avait *fait son chemin* : il était devenu général, il était devenu duc. — Oui, mais d'autres, et parmi eux son compatriote Marmont, né comme lui à Châtillon-sur-Seine, d'autres étaient devenus maréchaux d Empire, et lui n'était pas maréchal. D'autres étaient devenus rois, et lui n'était pas roi. Un jour, il s'était cru à la veille de le devenir. Lorsqu'il avait été envoyé en Portugal pour la seconde fois, lorsqu'à son approche le roi Jean VI avait quitté son palais et avait fait voile pour l'Amérique, il s'était cru appelé à le remplacer. Puisque Murat régnait à Naples, pourquoi ne régnerait-il pas à Lisbonne? Longtemps il caressa ce rêve. Le réveil fut terrible. Sa raison ébranlée reçut un nouveau choc, lors des désastres de la campagne de la Russie. L'année suivante, il était nommé au gouvernement de l'Illyrie. Tomber gouverneur à Trieste, après avoir été à la veille — il le croyait du moins — d'être roi à Lisbonne, le coup était rude. Cette fois, il perdit la raison, pour ne plus la recouvrer.

V

Quand elle devint veuve, la duchesse d'Abrantès n'avait que vingt-neuf ans. C'est par suite d'une erreur de plume.. ou de mémoire, qu'elle écrit : « Je n'avais que vingt-sept

Digitized by Google

ans ! » Elle survécut vingt-cinq ans à son mari, et mourut à Paris, rue de Navarin, en 1838. Ses dernières années avaient été consacrées à la composition de deux ouvrages, suite et complément de ses mémoires. En 1836, elle avait publié six volumes intitulé : *Mémoires sur la Restauration, la Révolution de* 1830 *et les premières années du règne de Louis-Philippe,* et, en 1837-1838, six autres volumes sous ce titre : *Histoire des Salons de Paris sous Louis XVI, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration.* Jusqu'à son dernier jour, la veuve de Junot resta fidèle aux souvenirs et à la cause de l'Empire. Cela lui valut d'être célébrée, en vers magnifiques, par le plus ardent, le plus frénétique des bonapartistes — j'ai nommé Victor Hugo.

Au mois de février 1840, le conseil municipal de Paris refusa de concéder gratuitement, dans le cimetière du Père-Lachaise, un terrain pour le tombeau de la duchesse d'Abrantès. De son côté, le ministre de l'intérieur refusa de donner le marbre pour ce monument. C'est alors que Victor Hugo écrivit la pièce des *Rayons et des Ombres*, qui a pour titre : A LAURE, DUCH. D'A :

Puisqu'un stupide affront, pauvre femme endormie,
Monte jusqu'à ton front que César étoila,
C'est à moi, dont ta main pressa la main amie,
De te dire tout bas : Ne crains rien ! je suis là !

Car, j'ai ma mission ! car, armé d'une lyre,
Plein d'hymmes irrités ardents à s'épancher,
Je garde le trésor des gloires de l'Empire,
Je n'ai jamais souffert qu'on osât y toucher !

Car toi, la muse illustre, et moi l'obscur apôtre,
Nous avons dans ce monde eu le même mandat,
Et c'est un nœud profond qui nous joint l'un à l'autre,
Toi, veuve d'un héros, et moi, fils d'un soldat !

Digitized by Google

Aussi, sans me lasser, dans cette Babylone,
Des drapeaux insultés baisant chaque lambeau,
J'ai dit pour l'Empereur : Rendez-lui sa colonne !
Et je dirai pour toi : donnez-lui son tombeau !

Je ne sais si la duchesse d'Abrantès a eu le monument que demandait pour elle le poète. Son vrai monument, celui qui défendra son nom contre l'oubli, ce sont ses *Mémoires*. Elle parle, en un endroit, d'une dame du palais, non moins remarquable par son esprit que par son zèle pour l'Empereur et l'Impératrice : « Cette femme spirituelle que j'aimais d'attrait, écrit-elle, parce que je crois qu'elle aussi m'aimait un peu, était Madame la comtesse de Rémusat; elle et sa sœur étaient deux charmantes femmes que je cherchais tout aussitôt que je les apercevais. Madame de Rémusat avait un peu de froid dans son accueil, mais ensuite on en appréciait d'autant mieux sa bonne grâce, lorqu'elle était disposée à la témoigner : Madame de Nansouty, bonne, spirituelle, plus liante que sa sœur, avait ce qu'elle a toujours, un charme tout particulier.»

Lorsqu'elle publiait ces lignes, la duchesse d'Abrantés ne se doutait guère que la comtesse de Rémusat, Dame de l'Impératrice, femme du premier chambellan et du surintendant des théâtres impériaux, n'avait rien eu de plus pressé, à peine l'Empereur tombé, dès 1814, que d'écrire sur lui des *Mémoires* de la plus vive hostilité. Quand survinrent les Cent-Jours, la peur la prit, et elle jeta son manuscrit au feu. Elle y revint en 1818 et refit ses Souvenirs, s'y reprenant ainsi à deux fois, sans doute afin de montrer que le proverbe : *Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre*, est vrai aussi des dames du palais. Madame de Rémusat avait attendu la chute du premier empire, pour écrire ses *Mémoires ;* ses héritiers attendirent la chute du second pour les publier. Si peu bonapartiste que je sois, j'estime que cette publi-

Digitized by Google

cation n'a guère fait honneur à l'ancienne Dame de l'Impératrice, d'autant que les héritiers se sont avisés de publier, après ses *Mémoires*, sa *Correspondance*.

Or, il se trouve que les *Lettres*, écrites de 1804 à 1814, ne s'accordent pas précisément avec les *Mémoires* écrits en 1818. Si l'Empereur tombé n'est qu'un *goujat* dans les *Mémoires*, l'Empereur debout est, dans les *Lettres*, le plus grand des héros. Madame de Sévigné, à qui d'ailleurs je ne compare point Madame de Rémusat, toute spirituelle que fût cette dernière, ne tarit pas d'éloges sur Louis XIV, surtout les jours où le grand roi lui fait l'honneur de danser avec elle ; mais je ne sache pas que l'on ait encore découvert des mémoires secrets, où elle dénigre avec passion le prince qu'elle a passionnément loué dans ses lettres.

La duchesse d'Abrantès avait peut-être moins d'esprit que la comtesse de Rémusat ; mais combien elle a été mieux inspirée en écrivant ses *Mémoires* ! Comblée de bienfaits, par l'Empereur, elle a parlé de lui avec reconnaissance, avec un enthousiasme et une admiration sans bornes, et l'admiration, elle aussi, est une Muse. Heureuse de revenir sur une époque qui avait été pour elle une suite de fêtes, de joies et de triomphes, elle a écrit avec un plaisir qu'elle ne songe pas à cacher. Or, ce qu'on écrit avec plaisir est toujours agréable à lire. Elle se laisse aller à de longs détails, elle multiplie les anecdotes. Qui songerait à s'en plaindre, lorsqu'il s'agit d'un temps aussi fertile en événements prodigieux, où chaque jour amène sa victoire, où les désastres eux-mêmes ont leur poésie et leur grandeur? On retrouve dans ces pages écrites par une femme un reflet, affaibli sans doute, mais encore brillant, des éclatants soleils de Marengo et d'Austerlitz. C'en est assez pour que ces *Mémoires* méritent de vivre et pour que nous sachions gré à MM. Garnier de nous les rendre aujourd'hui dans leur intégrité.

24 juillet 1893.

Digitized by Google

MÉMOIRES D'UNE INCONNUE [1]

La série continue, — j'entends la série bonapartiste. Voici des mémoires écrits par la femme d'un conventionnel, d'un des membres les plus fougueux de la Montagne, par la mère d'Eugène et de Godefroy Cavaignac, par celle que les républicains classiques d'avant 1848 appelaient la « mère des Gracques », — et il se trouve que ces Mémoires sont un long dithyrambe en l'honneur de Napoléon, un ardent plaidoyer en faveur de l'empire et de l'empereur ! Mais n'anticipons pas.

I

Ces *Mémoires d'une Inconnue* ont une histoire. La voici, telle que les journaux de la semaine passée nous l'ont apprise.

Dès le lendemain de l'apparition du volume, M. le député Cavaignac, petit-fils de l'auteur, faisait à un rédacteur du *Matin* la déclaration suivante :

(1) *Les Mémoires d'une Inconnue*, publiés sur le manuscrit original (1780-1816). — Un vol. in-8, Plon, Nourrit et Cie, éditeurs 1894.

Digitized by Google

Voici comment ces Mémoires sont tombés en des mains étrangères. Sous le règne de Louis-Philippe, mon oncle étant exilé et mon père étant en Algérie, ma grand'mère se trouva seule à Paris. Sur ces entrefaites, elle tomba gravement malade. Elle eut peur que, en cas de malheur, le manuscrit ne tombât dans des mains profanes, et elle le confia à un ami de notre famille. Celui-ci est mort, et ce sont ses héritiers qui s'en trouvent aujourd'hui détenteurs.

Aucune question d'intérêt n'a été soulevée; mais je me suis toujours opposé, de la façon la plus formelle, à cette publication. J'estime que je suis seul juge de son opportunité et que personne n'avait le droit de passer outre à mon refus nettement exprimé. Puisqu'on n'en a pas tenu compte, j'aurai probablement à prendre des mesures, mais je ne puis naturellement pas vous édifier encore sur la nature de celles-ci, puisqu'il y a dix minutes, j'ignorais encore l'apparition des Mémoires d'une Inconnue.

M. Gaston Calmettes — retour d'Italie, où il avait interviewé le roi Humbert — est allé aussitôt voir les éditeurs ainsi mis en cause par M. Cavaignac, et il nous a donné dans le *Figaro*, leurs explications, résumées en ces termes :

L'histoire des Mémoires de Madame Cavaignac était connue depuis longtemps dans un cercle de personnes qui s'occupent de recherches historiques. On savait que ces Mémoires, légués par Madame Cavaignac à un de ses amis, M. de Portets, ancien professeur à l'Ecole de droit, étaient devenus la propriété des héritiers de M. de Portets, qui avaient cherché à plusieurs reprises soit à les vendre, soit à les publier.

Il y a une vingtaine d'années, alors que M. Cavaignac était ingénieur des mines à Angoulême, les héritiers de M. de Portets, lui avaient offert de lui vendre les Mémoires de sa grand' mère. M. Cavaignac se fit remettre le manuscrit, le garda juste le temps nécessaire pour en prendre copie — ce fait a été reconnu plus tard exact par la famille même de l'ancien ministre — puis le rendit en déclarant qu'il ne l'achèterait pas.

Plus tard, M. Etienne Charavay, à qui les Mémoires avaient été remis, demanda à M. Cavaignac, alors ministre de la marine,

Digitized by Google

l'autorisation de les publier. M. Cavaignac refusa son autorisation et déclara qu'il ne permettrait jamais leur impression.

M. Charavay répondit que le seul moyen d'en empêcher la publication serait de les acheter. Mais, malgré le prix minime demandé par les héritiers de M. de Portets, M. Cavaignac maintint son refus d'acheter le manuscrit; il permit toutefois à M. Charavay de puiser dans l'œuvre de sa grand'mère les éléments d'une conférence qui fut faite à Paris.

L'article auquel j'ai emprunté cet extrait est du 28 avril 1894. Le lendemain, on lisait dans les journaux :

Hier, à la requête de M. G. Cavaignac, député, un commissaire de police s'est présenté chez MM. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs des *Mémoires d'une Inconnue*, pour saisir tous les exemplaires. Les éditeurs protestent. Un procès va s'engager.

Je n'ai point à entrer dans ce débat. Quelle que doive en être l'issue, il n'en restera pas moins que le livre a paru et qu'il est déjà dans un grand nombre de bibliothèques. Si les exemplaires saisis relèvent maintenant du tribunal de la Seine, le livre lui-même relève du tribunal de la critique. J'ai donc le droit de le juger, et j'hésite d'autant moins à le faire qu'il s'agit ici d'une œuvre parfaitement honnête et que nous nous trouvons en présence d'une femme qui eut sans doute, nous le verrons tout à l'heure, de singulières idées en politique, mais qui fut une bonne mère de famille et une bonne chrétienne. C'est, du reste, une physionomie originale, une figure à part : elle vaut qu'on s'y arrête.

II

Esprit cultivé, cœur généreux, âme ardente, Madame Cavaignac était la personne du monde la plus compliquée dans ses idées, dans ses sentiments et ses croyances.

Digitized by Google

C'était, pour me servir d'une expression très usitée de son temps, une femme « très particulière »; — si particulière, qu'on eût, je crois bien, vainement cherché autour d'elle sa pareille. Jeune, riche, charmante, élevée dans le grand monde, elle épouse à dix-sept ans un homme qui a plus du double de son âge, qui paraît plus vieux encore qu'il ne l'est, et qui, par surcroît, est régicide. Elle ne l'aime pas, elle le trouve « vieux », tout le monde autour d'elle, sauf sa mère, est opposé à cette union; elle l'épouse pourtant, *quoique* régicide, et peut-être *parce que*. C'est qu'en effet elle pousse jusqu'au fanatisme l'enthousiasme révolutionnaire. Les hommes de la Montagne sont ses hommes; elle les admire sans atténuations, sans réserves. Elle n'excuse pas, elle n'amnistie pas la Terreur : elle la glorifie! Quelques autres femmes, je le sais, partageaient cette manière de voir, la femme du conventionnel Jullien (de la Drôme) par exemple, dont M. Lockroy a publié les lettres sous ce titre : *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution*. Mais voici où la chose se complique et où nous nous éloignons singulièrement de Madame Jullien, dont les opinions révolutionnaires n'allaient pas — est-il besoin de le dire? — sans des opinions philosophiques fort avancées. Madame Cavaignac, au contraire, née protestante, élevée par sa mère en dehors de toute idée religieuse, se convertit au catholicisme, à vingt-six ans, sous l'Empire, après de longs et fréquents entretiens avec l'abbé Frayssinous. Elle prend pour confesseur un prêtre royaliste, l'abbé Legris-Duval, pour directeur un autre prêtre royaliste, l'abbé Desjardins. A partir de ce moment et jusqu'à la fin, elle est une catholique fervente en même temps qu'une fervente révolutionnaire. Servante de Jésus-Christ, elle reste une fidèle de Robespierre. Elle a deux religions, deux symboles, la Croix et la Guillotine. Et comme si ce n'était pas assez de cette contradiction étrange, à ces deux religions elle en joindra

Digitized by Google

bientôt une troisième, la religion napoléonienne. Elle *adorera* — le mot n'est pas trop fort, — elle adorera l'Empereur ! Comme elle a trouvé moyen de concilier le culte de Jésus-Christ et celui du sans-culotte Saint-Just, elle trouvera moyen de dresser un double autel à saint Napoléon et à saint Robespierre, d'être une fervente de 1810 et une dévote de 93 !

Voyons si les *Mémoires* nous donneront la clef de cette énigme.

« Je suis née à Paris, dit l'auteur, le 22 mai 1780, de cette bonne race de bourgeoisie, si justement considérée avant la Révolution... Ma famille, dans un état de fortune plus près de la richesse que de la simple aisance, voyait cet état prospère s'accroître chaque jour par l'excellente administration de la mère de famille, femme rare et justement respectée de tous ceux qui l'ont connue. » — Sur son père et sa mère, sur ses frères et ses sœurs, l'*Inconnue* entre dans de longs détails, mais sans jamais les nommer, sans rien dire qui puisse nous mettre sur la voie. De là pour le lecteur une sorte de gêne. Il ne demanderait pas mieux que de s'intéresser aux gens dont vous lui parlez ; mais il ne saurait prendre intérêt à ces anonymes. Même dans un roman, à plus forte raison dans des *Mémoires*, il est nécessaires que tous les personnages aient un nom, sous lequel ils se fixeront dans notre mémoire. Autrement, quel souvenir voulez-vous que nous gardions de M. *X*... de Madame *Y*... et de Mademoiselle *Z*... ? Besoin est donc que nous connaissions le vrai nom de famille de l'*Inconnue*, puisqu'aussi bien elle parle bien plus des événements qui se sont passés dans sa famille qu'elle ne parle des événements généraux. Malgré les précautions dont s'est ici entourée l'auteur, il n'est pas difficile de percer ce petit mystère. En pareil cas, les précautions sont toujours courtes par quelque endroit.

A la page 149 des *Mémoires*, je trouve ces deux

Digitized by Google

lignes : « A la même époque (1802), mon frère aîné, revenu d'Égypte, fut nommé consul général à Alep. » Dès lors, tout devenait facile. J'ai ouvert l'*Almanach national* de 1803 et celui de 1804, et à la suite les *Almanachs impériaux*, et j'ai vu que le consul général de France à Alep était alors M. *Louis-Alexandre-Olivier de Corancez*. J'ai ouvert ensuite deux ou trois *Biographies*, et j'y ai trouvé ceci :

CORANCEZ (*Louis-Alexandre-Olivier* DE), archéologue et mathématicien français, né à Paris en 1770, mort en 1832. Il s'adonna de bonne heure aux sciences abstraites, surtout aux mathématiques, qu'il étudia sous la direction du célèbre Lagrange. Il fut attaché à l'Institut d'Egypte, auquel il communiqua quelques mémoires mathématiques. *En* 1802, *il fut nommé consul général à Alep.* En 1810, il fut nommé consul à Bagdad; mais le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de se rendre à ce poste. Il revint à Paris en 1812. Deux ans après, le roi Louis XVIII le nomma consul général à Smyrne; mais Corancez se décida à prendre sa retraite. La troisième classe de l'Institut, devenue Académie des inscriptions et belles-lettres, l'avait nommé, en 1811, membre correspondant. Il a publié, outre un grand nombre de mémoires scientifiques, les ouvrages suivants : *Histoire des Wahabis depuis leur origine jusqu'en* 1809 (1810); *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie Mineure, contenant la description des régions septentrionales de la Syrie, etc.* (1816); *Recherches sur la nature et la destination des idées* (1818) (1).

Si je reprends maintenant les *Mémoires d'une Inconnue*, je vois que tout ici concorde parfaitement.

« Mon frère aîné, disent les *Mémoires*, âgé de dix ans plus que moi. » — Louis de Corancez, disent les *Biographies*, était né en 1770; ce qui lui donne bien dix ans de plus que Madame Cavaignac, née en 1780. Elle nous apprennent que Louis fit de fortes études mathématiques

(1) *Biographie des contemporains*, par Rabbe et Vieilh de Boijolin; *Nouvelle Biographie générale*, sous la direction du Dr Hœfer; *Biographie universelle*, de Michaud, etc., etc.

Digitized by Google

sous la direction de Lagrange. Les *Mémoires* vont nous dire la même chose : « Pour en revenir à ma sœur, on pense bien qu'une fois arrivée à l'âge de seize ans, elle ne manqua pas de prétendants; quelques-uns auraient pu en être le père. *Lagrange*, le mathématicien, devint fort amoureux d'elle. C'était un homme froid, glacé, âgé de cinquante ans à peu près, avare de mouvements, se tenant droit, raide même, fort soigneux de sa personne et jusqu'à la recherche ; d'ordinaire fort taciturne, un vrai savant, jusqu'au jour où, pour retrouver le niveau probablement, il se mettait à causer avec autant d'esprit que d'abondance et de facilité, mais sans s'animer, s'échauffer jamais. Un jour à table, pendant la Terreur, ma mère, quoique bonne républicaine, s'affligeant de ce qui se passait, il se tourna vers elle, et du plus beau sang-froid : « Madame, il faut abattre ce qui s'oppose. » On voit que la logique géométrique se rencontre quelquefois avec celle des passions; mais, tout invariable qu'elle est, je doute qu'il en eût dit autant, quelques années plus tard, dans le Sénat conservateur. Le voilà donc fort amoureux de Clémentine et, comme Thomas Diafoirus apportant sa thèse à sa belle, *donnant*, pour faire sa cour à la sœur, *des leçons de mathématiques au frère*. Cette galanterie spéciale eut un pauvre succès. Ma sœur le trouvait vieux et n'en voulut pas. Elle fit bien ; car, peu d'années après, il épousa Mademoiselle Portal, jeune et jolie personne, qu'il tourmenta beaucoup par sa jalousie, quoiqu'elle n'y donnât pas lieu (1). »

Nous voyons, dans les *Biographies*, que Louis de Corancez fut nommé, en 1798, membre de la commission des sciences et arts attachée à l'armée d'Égypte, qu'il fit partie de l'expédition et devint l'un des membres de l'Institut d'Égypte. Madame Cavaignac, nous dit, de son

(1) *Mémoires d'une Inconnue*, p. 65.

Digitized by Google

côté : « Lors du retour de l'expédition d'Égypte, dont mon frère avait fait partie en qualité de savant... »

Je ne crois pas nécessaire de pousser plus loin cette petite enquête. Si nous la continuions jusqu'au bout, nous verrions que, sur tous les points et jusqu'à la fin, il y a une concordance parfaite entre les biographes de Louis de Corancez et l'auteur des *Mémoires d'une Inconnue*. Nous savons donc maintenant que cette dernière était une demoiselle de Corancez, fille d'Olivier de Corancez, fondateur et rédacteur du *Journal de Paris* et l'ami de Rousseau.

III

« C'était un homme de beaucoup d'esprit que mon père, dit l'auteur des *Mémoires*, aimant le monde où il plaisait et se plaisait, d'un caractère ouvert, facile, bienveillant, même un peu faible et sentant le besoin du concours, de l'appui d'une âme plus fortement trempée, ce qu'il trouvait dans sa femme, près de laquelle il eut le mérite, rare dans un mari, de le chercher toujours. » Olivier de Corancez aimait et cultivait les lettres. Il a publié, en 1796, un volume de poésies. Pendant treize ans, de 1777 à 1790, il rédigea, seul avec Sautreau de Marsy, une feuille littéraire quotidienne, le *Journal de Paris*. Ayant épousé la fille de Romilly, savant horloger de Genève et parent de J.-J. Rousseau, il vécut assez intimement avec l'auteur d'*Émile*, sur lequel il fit paraître, en 1778, un écrit très curieux, en réponse à un article de La Harpe paru dans le *Mercure*. Cet écrit commence ainsi : « J'ai vu Rousseau constamment et sans interruption pendant les douze dernières années de

Digitized by Google

sa vie. » Au mois de mai 1778 — Rousseau devait mourir le 2 juillet suivant, — Corancez, qui possédait une maison de campagne à Sceaux, proposa au philosophe de venir l'habiter avec lui. Rousseau commença par se faire prier, puis finit par accepter. Son ami comptait donc sur lui et fit ses arrangements en conséquence ; mais quand il revint pour le prendre, il le trouva parti. Thérèse Levasseur dit qu'il était simplement sorti ; mais Corancez ne tarda pas à savoir que le marquis de Girardin, accompagné du médecin Le Bègue de Presle, était venu le trouver, lui avait fait ses offres et l'avait emmené à Ermenonville. Dès qu'il fut instruit de la mort de son ami, Corancez accourut ; en passant par Louvres, village éloigné de quatre lieues d'Ermenonville, il fut frappé par un propos du maître de poste : « Qui eût cru, disait cet homme, que M. Rousseau se fût ainsi détruit lui-même ? » De l'enquête à laquelle il se livra résulta pour Corancez la conviction que l'auteur d'*Emile* s'était, en effet, « détruit » lui-même, en se tirant un coup de pistolet.

Le philosophe était mort depuis deux ans, lorsque naquit Mademoiselle de Corancez, celle qui devait être Madame Cavaignac ; elle n'en fut pas moins élevée dans le culte de Rousseau. « On n'était pas dévot dans ma famille, dit-elle ; mon père catholique, ma mère protestante étaient, non pas impies, mais incrédules et indifférents. Les relations de mon père avec les philosophes et les gens de lettres, encyclopédistes ou autres, lui donnaient une teinte d'irréligion plus prononcée, qui se montrait assez dans la conversation. Ma mère n'en parlait jamais ; mais, comme les premières impressions s'effacent di ficilement, il lui était resté de la religion réformée un grand éloignement, une forte prévention contre le catholicisme... » Le précepteur auquel fut confiée Mademoiselle de Corancez eut mission de ne jamais lui dire un mot de croyance religieuse, si bien qu'un jour, une bonne

Digitized by Google

dame lui ayant demandé si elle savait son *Pater*, l'enfant se mit bravement à lui décliner : *Pater*, le père, etc. Elle n'en connaissait pas d'autre. « La Révolution arriva, continue Madame Cavaignac ; mon père et ma mère y applaudirent avec transport et furent chauds démocrates, comme on disait alors. »

M. de Corancez avait eu pourtant fort à se louer de l'ancien régime. Ami de M. de Miromesnil, il en avait obtenu une place dans les fermes, qui avait été pour lui une source de fortune. Il s'était vu accorder le privilège du *Journal de Paris*. Ces deux faveurs, reçues du gouvernement, auraient dû le rendre reconnaissant envers le roi, auquel il était redevable de son bonheur et de celui de sa famille. Il n'était pas méchant d'ailleurs, mais il était faible, c'est sa fille qui nous l'a appris, et il laissait sa femme décider de tout à la maison. Or, sa femme était républicaine, comme son maître Rousseau. Le *Contrat social* était son Evangile. Cet Evangile devint aussi celui de sa fille. Cette dernière y restera fidèle jusqu'à la fin. Cinquante ans plus tard, vers 1840, elle écrit : « Personne, je crois, n'aime et n'admire Rousseau plus sincèrement que moi, relisant *Emile* tous les deux ans et en sachant plus d'un morceau par cœur. » Rien d'étonnant dès lors à ce qu'elle professât une si vive admiration pour Robespierre et pour les hommes de la Montagne. Robespierre n'avait-il pas été le disciple le plus fidèle de Jean-Jacques? N'avait-il pas toujours le *Contrat social* sur sa table ? Marat lui-même, « Marat au cœur sensible », comme l'appelait la femme du girondin Ducos (1), ne faisait-il pas des lectures publiques du *Contrat social ?*

En 1797, Mademoiselle de Corancez fut demandée en mariage par Jean-Baptiste Cavaignac, alors député

(1) *Lettre adressée au député girondin Ducos par sa femme.* Voir *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, par H. Wallon, tome I, ch. XI.

Digitized by Google

au conseil des Cinq-Cents, précédemment député à la Convention nationale.

IV

Cavaignac avait voté la mort du roi. Quelques mois plus tard, il avait été envoyé en mission, avec son collègue Pinet, dans les départements des Landes, du Gers, des Hautes et Basses-Pyrénées. Le 23 novembre 1793, il écrit, de la ville d'Auch, à la Convention :

La levée extraordinaire des chevaux s'opère avec activité dans la douzième division que vous avez confiée à ma surveillance; je les réunis à Auch, où ils seraient déjà tous en dépôt, si les localités l'eussent permis; *je fais construire des crèches dans les temples; la République aura de superbes écuries...*

Notre collègue Dartigoeyte, par ses *prédications civiques*, avait électrisé tous les esprits, avait entraîné tous les cœurs. Je l'avais secondé de tous mes moyens dans cet *apostolat philosophique*, et tout était préparé, le peuple était mûr. Le dernier jour de la troisième décade fut fixé pour célébrer à Auch la fête de la Raison et l'abolition totale du fanatisme. Ce jour solennel arrive, le peuple entier s'assemble. Il parcourt l'enceinte de la ville, arrache et foule aux pieds tous les signes fanatiques qu'il rencontre. De retour sur la place consacrée à la Liberté, il s'assemble autour d'un bûcher couvert de titres féodaux, et *se fait amener dans un tombereau deux vierges à miracles dans ce pays, les croix principales et les saints qui naguère recevaient l'encens des superstitieux;* alors l'enthousiasme civique éclate, le bûcher est allumé, et ces *ridicules idoles* y sont précipitées aux acclamations d'une foule innombrable.

La carmagnole dura toute la nuit autour de ce *brasier philosophique*, qui consumait à la fois tant d'erreurs (1).

(1) *Moniteur* du 2 décembre 1793

Digitized by Google

Le 13 mars 1794, il ordonne une expédition contre quatre habitants de Saint-Sever :

Ces quatre individus (portait l'arrêté) seront enlevés de leurs domiciles, ainsi que leurs mères, pères, sœurs, frères, tantes, nièces, neveux, enfin *tous les parents, à quelque degré qu'ils le soient*, et transférés sur le champ dans la prison de Saint-Sever (1).

A quelques jours de là, « voulant donner à la vengeance nationale la justice qu'elle réclame depuis si longtemps et faire succéder enfin, dans le district de Saint-Sever, l'amour de la République et de ses lois à l'amour des rois, à l'égoïsme, à la soif de l'or et de l'argent », il donnait ordre au directoire du département d'y envoyer « par la voie de la poste, s'il est nécessaire, l'instrument de mort appelé guillotine et l'exécuteur des jugements criminels (2). »

Quelques jours auparavant, le 3 mars, Cavaignac et Pinet avaient institué à Bayonne une commission extraordinaire. L'arrêté des deux représentants du peuple renferme ce considérant :

Considérant que le seul moyen de prévenir les maux que ces scélerats veulent attirer sur la patrie, c'est de prendre sur le champ une mesure si rigoureuse que le sang des traîtres coule à l'instant, c'est de faire tomber sur les têtes coupables la foudre nationale, c'est de porter l'épouvante, la terreur et l'effroi chez ces hommes qui chérissent des prêtres, des fers et des rois, c'est de les enchaîner comme des bêtes féroces, c'est de contenir enfin par les châtiments les plus terribles ces hommes qui, nés sur le sol de la République, ont pour frères et pour amis les esclaves d'un tyran et les valets de l'odieuse Inquisition (3).

La commission extraordinaire de Bayonne ne siégea pas seulement dans cette ville et dans le département

(1) *Les représentants du peuple en mission*, par H. Wallon, tome II, p. 374.
(2) *Ibidem*, tome II, p. 375.
(3) *Ibid.*, tome II, p. 407.

Digitized by Google

des Basses-Pyrénées. Elle se transporta dans les départements voisins, dans les Landes, dans le Gers, à Saint-Sever, à Dax, à Auch, se faisant suivre de la guillotine; et en vingt-neuf séances, du 11 mars au 29 avril 1794, elle prononça soixante-deux condamnations à mort. L'accusé était traduit, *sans acte d'accusation*, devant la commission assemblée. On l'interrogeait sommairement, on lisait les pièces, sans appeler aucun défenseur, les juges délibéraient et le jugement était rendu : la peine de mort était subie, *à l'instant*, par la guillotine (1). Les représentants se faisaient les pourvoyeurs de leur commission, marchant à la tête d'une escorte de dragons et de chasseurs. Le 26 mars, ils écrivent au Comité de salut public :

Nous avons fait arrêter près de quatre-vingts ci-devant nobles ou seigneurs; nous continuerons les arrestations jusqu'à ce que le dernier de ces ennemis irréconciliables de la liberté soit enchaîné...

La commission extraordinaire que nous avions créée à Bayonne nous avait suivi de près : une guillotine avait été apportée et dressée sur la place de Saint-Sever : déjà huit des chefs ont payé de leurs têtes...

Les aristocrates connus sont poursuivis, arrêtés, et leurs biens confisqués... chaque jour voit rouler sur l'échafaud quelques-unes de leurs têtes... Nous vous le répétons, citoyens collègues, il est temps d'ordonner l'arrestation de tous les ci-devant nobles, de tous les ci-devant seigneurs, de tous les prêtres fanatiques. Ce sont les ennemis naturels de la République : tant qu'il en restera un seul sur la terre de la liberté, il conspirera contre elle (2).

Le 3 avril, le jour même où le *Moniteur* enregistrait cette lettre, M. Basquiat-Pehos, *âgé de 82 ans*, était envoyé à l'échafaud pour correspondance avec ses deux

(1) *La justice révolutionnaire*, par M. Berriat-Saint-Prix, tome. I, p. 319.
(2) *Moniteur* du 3 avril 1794.

Digitized by Google

fils émigrés. On s'appuyait sur une lettre datée du 9 juillet 1792, au temps du roi (1).

A Dax, les *suspects* avaient été enfermés dans le couvent des Capucins. D'abord on mura, presque jusqu'au haut, leurs croisées ; puis, cette clôture fut démolie ; mais la satisfaction des prisonniers à qui on rendait ainsi le jour et l'air, fut de courte durée, car ils purent voir en face, dans le cimetière du couvent, des fosses fraîchement ouvertes et qui leur étaient destinées (2). En trois jours du 9 au 12 avril, la Commission prononça et fit exécuter à Dax neuf condamnations à mort. Il est probable que d'autres auraient suivi, si la commission n'eût été soudain appelée à Auch, pour informer d'un attentat contre la Convention nationale dans la personne du représentant Dartigoeyte. Ce qu'était ce représentant, on peut le voir au tome III de M. Taine : « A Auch, un des pires tyrans du Midi, Dartigoeyte, toujours chaud de boisson, « vomit toute espèce d'obscénités » au visage des femmes qui viennent lui demander justice ; il force, sous peine de réclusion, les mères à conduire leurs filles à la Société populaire, pour y écouter ses prédications de mauvais lieu ; un soir, au théâtre, probablement après une orgie, il apostrophe toutes les femmes pendant l'entr'acte, lâche sur elles son vocabulaire de gueulées et, en manière de démonstration ou conclusion pratique, finit par se mettre nu devant elles (3). » Un autre soir, toujours au théâtre, où se tenaient les séances des Jacobins, comme il était à la tribune, on lança sur lui, des troisièmes loges, une brique ou tuile qui ne l'atteignit pas et se brisa. Les portes de la salle aussitôt fermées, on chercha l'auteur

(1) H. Wallon, tome II, p. 496.

(2) Berriat-Saint-Prix, tome I, p. 322.

(3) *Moniteur*, séance du 13 prairial an III. Rapport de Durand-Maillane : « Cette dénonciation est beaucoup trop justifiée par les pièces. C'est à « la Convention à témoigner si elle veut en entendre la lecture. Je la pré- « viens qu'on ne peut rien entendre de plus révoltant et qui soit mieux « prouvé. » — Voy. Taine, *la Révolution*, tome III, p. 266.

Digitized by Google

de l'attentat ; deux enfants désignèrent un jeune soldat du bataillon de Mirande, nommé Lacassagne, qui s'était endormi dans une loge. On l'arrêta, ainsi qu'un apprenti charron de seize ans, Jean Castaignon, qui était près de lui. On était au 6 avril 1794. Le 15 avril, la Convention, sur le rapport de Barère, décréta que les auteurs, instigateurs et complices de l'attentat, ainsi que tous autres conspirateurs, etc., seraient arrêtés et traduits sans délai, à Paris, devant le Tribunal révolutionnaire. Mais déjà Cavaignac et Pinet avaient devancé leurs collègues. Dès le 9 avril, ils avaient envoyé à Auch leur Commission extraordinaire. Le matin du jugement, le président de la Commission manda l'exécuteur et lui dit de tenir prête la guillotine pour dix heures. Il y eut neuf exécutions. On fit la *toilette* des condamnés sur le carré de la mairie contigu à la salle où siégeait la commission ; ces malheureux ne sortaient du Tribunal que pour marcher au supplice. Il y avait parmi eux plusieurs vieillards, dont l'un de 72 ans et l'autre de 74 ans. Etaient-ce des complices de Lacassagne que l'instruction avait révélés ? (1) En aucune façon. Mais en donnant huit autres condamnés pour cortège au jeune volontaire de Mirande, on gardait les apparences d'une conspiration à l'incident qui, dénoncé à la Convention et aux Jacobins, avait eu un si grand retentissement dans toute la France ; et c'est sous cet aspect que Cavaignac et Pinet l'exposaient encore lorsque, quatre jours après, ils écrivaient à la Convention :

Vous avez su l'*attentat terrible* commis sur notre brave et digne ami Dartigoeyte... Pénétrés d'horreur et d'indignation et

(1) D'après un mémoire contemporain, la tuile, instrument de l'attentat, était un simple palet que Lacassagne avait apporté avec lui, et qui, lui échappant, tomba à une assez grande distance du représentant. — *La Justice révolutionnaire à Auch. Histoire de la Commission extraordinaire de Bayonne, d'après les documents originaux*, par A. Tarbouriech, archiviste du Gers. (1869).

Digitized by Google

voulant venger la représentation nationale outragée, nous prîmes sur le champ un arrêté pour ordonner à la commission extraordinaire de s'y transporter. Dix scélérats ont porté leur tête sur l'échafaud, et le principal auteur de l'*assassinat* de Dartigoeyte a fait retentir jusqu'à son dernier instant l'infâme nom de Louis XVII. Les monstres ! ils périront tous, et bientôt la terre de la liberté sera purgée de ces esclaves qui veulent des rois (1).

Le 17 avril, la commission quittait Auch et reprenait le chemin de Bayonne, où dix-sept nouvelles exécutions devaient marquer son retour. Cavaignac et Pinet continuent à tenir la Convention au courant de leurs exploits :

Nous venons de rentrer dans Bayonne avec la *douce satisfaction* d'avoir entièrement étouffé la conspiration qui allait éclater dans le département des Landes... Les prêtres et les nobles étaient l'âme et les chefs de ce complot horrible. *La tête des plus criminels a tombé sur l'échafaud ;* les autres sont dans les fers. La terre de la liberté était là plus qu'ailleurs souillée par la présence des prêtres réfractaires; ces hommes qui ont bravé les lois et la crainte de l'échafaud pour tâcher d'allumer au milieu de nous la guerre civile, pour y porter la dévastation et la mort, souillaient plusieurs contrées de ce département. *Sept ou huit de ces misérables ont payé de leur tête* leur infâme projet, et nous vous annonçons avec satisfaction que le peuple de ce département, éclairé par le danger qu'il vient de courir, leur donne lui-même la chasse, qu'il *dépouille avec empressement les temples de l'imposture, de l'hypocrisie et du mensonge*, pour les transformer en temples de la raison... (2).

Cavaignac et Pinet avaient une loge au théâtre de Bayonne, une loge grillée. Un soir, les représentants n'étant pas en ville, la loge étant vide, un brigadier de charrois, nommé Ramonde, qui s'était marié le jour même, mena sa femme au spectacle, et ne voyant plus de place ailleurs, s'écria : « L'égalité n'est-elle qu'un

(1) *Moniteur* du 30 avril 1794.
(2) *Moniteur* du 27 avril 1794.

Digitized by Google

vain mot? Ouvrez cette loge. » Il s'y plaça avec sa femme aux applaudissements des spectateurs. Quelques jours auparavant, un gendarme, nommé Rigaudon, avait murmuré au théâtre contre le privilège que s'attribuaient les représentants; il avait osé dire: *Point de distinction!* Cavaignac et Pinet livrèrent ces deux malheureux à la commission; leur arrêté d'accusation, qui porte *la même date* que le jugement, débute par ce préambule:

Informés que, pendant leur absence de Bayonne, quelques scélérats avaient cherché à mettre à exécution le plan d'avilissement de la représentation nationale, conçu à Paris par Hébert, Vincent, Ronsin et quelques autres conspirateurs de cette trempe... (1) »

Le jour même, Ramonde et Rigaudon furent envoyés à la mort. « Ils ont été guillotinés, dit un récit contemporain, au milieu des pleurs de leurs camarades et de la stupeur de tout un peuple épouvanté de tant d'horreur (2) ».

Cette exécution est du 22 avril 1784. Le 16 avril, la Convention avait décrété la suppression des tribunaux ou commissions révolutionnaires de province pour tout ramener à Paris. Cavaignac et Pinet furent au désespoir; ils ne pouvaient se consoler du départ de la guillotine. Le 24 avril, ils écrivent à la Convention.

... Citoyens collègues, les services que rendrait encore la commission nous portent à vous demander la continuation de son existence. Son nom est ici la terreur des scélérats; son inflexibilité, sa justice sévère, son énergie occasionnent un si grand effroi à l'aristocratie qu'elle n'ose pas souffler. Ces motifs

(1) Berriat-Saint-Prix, tome I, p. 330.

(2) *Exposé succinct de l'histoire de Bayonne depuis le commencement de la Révolution et de quelque faits relatifs au gouvernement de Pinet et de Cavaignac*, p. 15. Il est dit du fils de Pinet : « Cet enfant avait pour principal hochet une guillotine et ne cessait de répandre le sang, en guillo-

Digitized by Google

sont puissants pour la conserver; d'ailleurs, il reste encore bien des traîtres à punir (1).

Cette touchante supplique ne fut pas prise en considération. La commission ne fut pas maintenue.

Tel était le prétendant qui, au printemps de 1797, aspirait à la main de Mademoiselle de Corancez. Les faits que nous venons de rappeler étaient connus. Les lettres du représentant étaient au *Moniteur*. Après le 9 thermidor, les habitants des départements où s'était exercé son proconsulat l'avaient dénoncé à la Convention. La société populaire de Bayonne elle-même avait écrit à plusieurs reprises contre lui et son collègue Pinet. Au mois d'avril 1795, la Convention avait retenti des débats soulevés par ces plaintes. Cétait donc en pleine connaissance de cause que la famille de Corancez avait à se prononcer. M. de Corancez et tous les siens —sa femme exceptée — se montrèrent opposés à la demande de l'ancien conventionnel. Mais Madame de Corancez, qui régnait au logis, voyait d'un bon œil ce parfait disciple de Jean-Jacques. Pouvait-elle oublier d'ailleurs le pieux hommage que, dès son arrivée dans les Pyrénées, il avait rendu à l'auteur du *Contrat social*? Un de ses premiers actes avait été d'inviter les municipalités à changer le nom de leurs communes, « en cas qu'il vînt du fanatisme ou de la féodalité, ou bien que la commune fût, dans l'opinion publique, entachée de fanatisme ou d'incivisme; Saint-Jean-de-Luz était devenu *Chauvin-Dragon ; Saint-Palais, Mont-Bidouze ; Ustarritz, Marat-sur-Niye*, — et Saint-Esprit, *Jean-Jacques-Rousseau* (2).

Le mariage eut lieu. Mademoiselle de Corancez devint la citoyenne Cavaignac.

tinant, du matin au soir, des poulets et des oiseaux, sous les yeux même de son père et de sa mère. » Page 20.

(1) H. Wallon, tome II, p. 421.

(2) *Histoire du diocèse de Bayonne pendant le dix-huitième siècle*, par M. l'abbé Duvoisin

Digitized by Google

V

Je me suis étendu un peu longuement sur le rôle du conventionnel Cavaignac pendant la Terreur. J'avais pour cela plusieurs raisons. Il m'a paru que le rappel de ces faits était la meilleure réfutation des théories politiques de l'*Inconnue*, des pages où elle célèbre 93 avec enthousiasme, de celles encore où, écrivant au lendemain des attentats de Meunier, de Fieschi et d'Alibaud, elle glorifie l'assassinat politique. A Madame Cavaignac, lorsqu'elle défend de pareilles thèses, elle qui avait pourtant un sentiment élevé de l'honneur, on ne peut pas dire : « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse » ; mais nous pouvons lui dire, sans lui manquer de respect : « Vous êtes la femme d'un... orfèvre !... »

Il m'a semblé, en second lieu, qu'il y avait un enseignement à tirer des faits que j'ai rappelés. Voilà un homme qui envoie froidement des innocents à l'échafaud ; qui jette sous le couteau de la guillotine des vieillards coupables seulement d'avoir reçu des lettres de leurs fils émigrés, de pauvres diables dont le seul crime est d'avoir forcé la porte de sa loge au théâtre, un soir qu'elle était vide ! un homme qui fait brûler les croix, les images de la Vierge et les statues des saints ; qui transforme les églises en écuries, qui traque les nobles et les prêtres comme des bêtes fauves, — et qui tient ces actes pour légitimes, parce qu'à ses yeux la fin justifie les moyens, et que la fin ce n'est rien moins que la destruction de la monarchie. La monarchie est rétablie, non pas même la monarchie représentative, mais la monarchie absolue. Il applaudit, il sert, il reçoit des mains du maître un traite-

Digitized by Google

ment considérable (1), En 1806, le prince Joseph Bonaparte devient roi de Naples ; il offre à Cavaignac le ministère des finances, et le ci-devant régicide accepte avec empressement d'entrer au service du nouveau roi. Quand il arrive à Naples, il trouve Rœderer installé aux finances, mais Joseph crée pour lui l'Administration de l'enregistrement et des domaines, qui, réunissant les eaux et forêts, était presque un ministère. A Joseph Bonaparte succède Joachim Murat. Comme il a servi le roi Joseph, Cavaignac servira le roi Joachim.

Plus encore que la royauté, le conventionnel a poursuivi de sa haine le catholicisme. Il a transformé en temples de la raison ce qu'il appelait « les temples de l'imposture, de l'hypocrisie et du mensonge ». Et le culte catholique a été rétabli, comme l'avait été la monarchie. Les églises sont rouvertes. La foule se presse à Saint Sulpice, aux prédications de l'abbé Frayssinous, et dans les rangs de cette foule se cache la femme du conventionnel. Elle se convertit, elle fait sa première communion, elle prend pour confesseur l'abbé Legris-Duval, un de ces affreux prêtres réfractaires auxquels jadis il donnait si allègrement la chasse !

Est-ce tout? Pas encore. De même qu'il avait traqué les prêtres, il avait aussi traqué les nobles. Il avait fait jeter leurs titres dans un *brasier philosophique*. Napoléon rétablit la noblesse et distribue des titres. L'ancien conventionnel se baisse pour en ramasser un : il devient, en 1811, le *baron* Cavaignac ! (2).

Je ne crois pas, dans tout ce qui précède, m'être éloigné beaucoup des *Mémoires d'une Inconnue*. En tout cas, j'y reviens, en terminant, pour dire que le volume est plein d'esprit et de talent. On y trouve des portraits finement tracés, de jolies anecdotes, et lorsque la politique n'est pas en cause, des pages d'une grande élévation

(1) *Mémoires d'une Inconnue*, p. 178.
(2) *Dictionnaire des parlementaires*, V° *Cavaignac*, par M. E. Bourloton.

Digitized by Google

morale. S'il m'est arrivé d'être trop sévère pour l'auteur, le lecteur me le pardonnera. Ce n'est pas tout à fait ma faute. Pour emprunter à une autre femme auteur, Madame Émile de Girardin, le titre d'un de ses proverbes : « *C'est la faute du mari.* »

5 juin 1894.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHATEAUBRIAND

UNE NOUVELLE ÉDITION DES MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE (1)

I

Le 4 juillet 1848, au lendemain des journées de Juin, l'auteur du *Génie du Christianisme* rendit son âme à Dieu, ayant à son chevet son neveu Louis de Chateaubriand, son directeur l'abbé Deguerry, une sœur de Charité et Madame Récamier (2). Chateaubriand habitait alors au n° 112 de la rue du Bac. Le cercueil, déposé dans un caveau de l'église des Missions étrangères y reçut les premiers honneurs funèbres, et fut conduit à Saint-Malo, où, le 19 juillet, eurent lieu les funérailles. C'est là que repose le poète, sur le rocher du Grand-Bey, à quelques pas de son berceau, dans la tombe depuis longtemps préparée par ses soins, sous le ciel, en face de la mer, à l'ombre de la croix.

En 1844, M. Emile de Girardin, directeur de *la Presse*, avait acquis, au prix de 80,000 francs, de la Société, propriétaire des *Mémoires d'outre-tombe*, le droit, à la

(1) *Mémoires. d'Outre tombe*, par Chateaubriand. — Nouvelle édition. Garnier frères, éditeurs. 1893.

(2) Madame de Chateaubriand était morte le 9 février 1847. Madame Récamier mourut le 11 mai 1849.

Digitized by Google

mort de Chateaubriand et avant la mise en vente du livre, de faire paraître les *Mémoires* dans le feuilleton de son journal. Dès qu'il fut instruit de ce marché, Chateaubriand protesta avec indignation. « Je suis maître de mes cendres, dit-il, et je ne permettrai jamais qu'on les jette au vent (1). » Il fit insérer dans le journal *la Mode* la protestation suivante :

Fatigué de bruits qui ne me peuvent atteindre, mais qui m'importunent, il m'est utile de répéter que je suis resté tel que j'étais lorsque, le 25 mars de l'année 1836, j'ai signé le contrat pour la vente de mes ouvrages avec M. Delloye, officier de l'ancienne garde royale. Rien depuis n'a été changé, ni ne sera changé, avec mon approbation, aux clauses de ce contrat. Si par hasard d'autres arrangements avaient été faits, je l'ignore. Je n'ai jamais eu qu'une idée, c'est que tous mes ouvrages posthumes parussent en entier *et non par livraisons détachées, soit dans un journal,* soit ailleurs.

CHATEAUBRIAND (2).

Sa répugnance à l'égard d'un pareil mode de publication était si vive que, par deux fois, dans deux codicilles, il s'éleva avec énergie contre l'arrangement intervenu entre le directeur de *la Presse* et la Société des *Mémoires* (3). Il ne s'en tint pas là. Dans la crainte que sa signature, donnée au bas du reçu de la rente viagère, qui lui était faite par cette Société, ne fût considérée comme une approbation, il refusa d'en toucher les arrérages. Six mois s'étaient écoulés, et sa résolution paraissait inébranlable. Très effrayée d'une résistance qui allait la réduire à un complet dénuement, elle, son mari et ses pauvres, madame de Chateaubriand s'efforça de la vaincre ; mais ses instances mêmes menaçaient de

(1) Cité par Alfred Nettement. *La Mode*, 5 décembre 1844.

(2) *La Mode*, 1844, tome IV, p. 408.

(3) *Souvenirs et Correspondanee tirés des papiers de Madame Récamier*, par Madame Charles Lenormant, tome II, p. 489 et suiv.

Digitized by Google

rester sans résultat, lorsque M. Mandaroux-Vertamy, depuis longtemps le conseil du grand écrivain, parvint à dénouer la situation en rédigeant pour lui une quittance dont les termes réservaient son opposition.

Si cela n'eût dépendu que de M. Emile de Girardin, la publication des *Mémoires* eût commencé dès le 20 juillet, dès le lendemain des obsèques. Malheureusement pour le directeur de *la Presse*, il était obligé de compter avec les formalités judiciaires et les délais légaux. Ce fut donc seulement le 27 septembre 1848 qu'il put faire paraître en tête de son journal les alinéas suivants :

Le 14 octobre, *la Presse* commencera la publication des *Mémoires d'outre-tombe*; il n'a pas dépendu de *la Presse* de commencer plus tôt cette publication; il y avait, pour la levée des scellés, des délais et des formalités qu'on n'abrège ni ne lève au gré de son impatience.

Enfin, les scellés ont été levés samedi (1).

C'est en publiant ces *Mémoires*, si impatiemment attendus, que *la Presse* répondra à tous les journaux qui, dans un intérêt de rivalité, répandent depuis trois mois (disons depuis quatre ans) que les *Mémoires d'outre-tombe* ne seront pas publiés dans nos colonnes.

Les *Mémoires* forment dix volumes.

Le droit de première publication de ces volumes a été acheté et payé par *la Presse* 96,000 francs (2).

Après la note commerciale, la note lyrique. Il s'agissait de présenter aux lecteurs Chateaubriand et son œuvre posthume. *La Presse* comptait alors parmi ses rédacteurs un écrivain qui se serait acquitté à merveille de ce soin, c'était Théophile Gautier. Mais Emile de Girardin n'y regardait pas de si près; il choisit, pour servir d'introducteur au chantre des *Martyrs*... Charles

(1) Le samedi 23 septembre.

(2) *La Presse*, on l'a vu plus haut, avait versé, en 1844, une somme de 80,000 fr. qui, avec les intérêts, représentait, en effet, en 1848, 96,000 fr.

Digitized by Google

Monselet. Monselet, à cette date, n'avait guère à son actif que deux joyeuses pochades, *Lucrèce ou la femme sauvage*, parodie de la tragédie de Ponsard, et *les Trois gendarmes*, parodie des *Trois mousquetaires*, de Dumas. Ce n'était peut-être pas là une préparation suffisante, et *Chateaubriand* était, pour cet homme d'esprit, un bien gros morceau. Il se trouva cependant — Monselet étant de ceux qu'on ne prend pas aisément sans vert — que son dithyrambe était assez galamment tourné. *La Presse* le publia dans ses numéros des 17, 18, 19 et 20 octobre, et, le 21, paraissait le premier feuilleton des *Mémoires* (1). Il était accompagné d'un entre-filet d'Emile de Girardin, lequel faisait sonner bien haut, une fois de plus, les écus qu'il avait dû verser :

... Les *Mémoires d'outre-tombe* ont été achetés par *la Presse*, en 1844, au prix de 96,000 francs, qui aurait pu s'élever jusqu'à 120,000 francs. Elle avait pris l'engagement de les publier; cet engagement, elle l'a tenue sans vouloir accepter les brillantes propositions de rachat qui lui ont été faites...

Cette publication aura lieu sans préjudice de l'accomplissement des traités conclus par *la Presse* avec M. Alexandre Dumas, pour les *Mémoires d'un médecin;* avec M. Félicien Mallefille, (aujourd'hui ambassadeur à Lisbonne), pour les *Mémoires de don Juan;* avec M. Jules Sandeau et M. Théophile Gautier.

Les choses en effet, ne se passèrent point autrement.

(1) On voit, par ces dates, que M. de Lescure, dans sa biographie de *Chateaubriand* (Collection des *Grands écrivains français*, publiée par la librairie Hachette, 1892), s'est gravement trompé, en écrivant, page 188 « Les *Mémoires d'Outre-tombe*, par une première déception, une première ironie, presque un premier *ridicule*, furent publiés, *non le lendemain, mais la veille de la mort de leur auteur*. Ce furent des *mémoires d'avant-tombe*, parus *plusieurs mois avant que les Parques*, « *nos derniers éditeurs* » disait *Chateaubriand, eussent fait œuvre de leurs ciseaux*. Les *mémoires* furent publiés au lendemain de la révolution de Février, *à la veille de la révolte boicale de Juin*, par l'impatience aveugle d'éditeurs, moins impassibles et moins désintéressés que les Parques... Cette publication *anticipée*, inopportune, contraire aux conventions, avait été le dernier grand chagrin de la vie de Chateaubriand, *dont il avait hâté la fin*. »

Digitized by Google

La Presse avait intérêt à faire durer le plus longtemps possible la publication d'un ouvrage qui lui valait beaucoup d'abonnés nouveaux. Elle la suspendait quelquefois pendant des mois entiers. Les intervalles étaient remplis, tantôt par les *Mémoires d'un médecin*, tantôt par des feuilletons de Théophile Gautier ou d'Eugène Pelletan. D'autres fois, c'était simplement l'*abondance des matières*, la longueur des débats législatifs, qui obligeaient le journal à laisser en souffrance le *feuilleton* de Chateaubriand. *La Presse* mit ainsi près de deux ans à publier les *Mémoires d'outre-tombe*. Il avait fallu moins de temps à son directeur pour passer des opinions les plus conservatrices et les plus réactionnaires au républicanisme le plus ardent, au socialisme le plus effréné.

Paraître ainsi, haché, déchiqueté; être lu sans suite, avec des interruptions perpétuelles; servir de lendemain et, en quelque sorte, d'intermède aux diverses parties des *Mémoires d'un médecin*, qui étaient, pour les lecteurs ordinaires de *la Presse*, la pièce principale et le morceau de choix, c'étaient là, il en faut convenir, des conditions de publicité déplorables pour un livre comme celui de Chateaubriand. Et ce n'était pas tout. Pendant les deux années que dura la publication des *Mémoires d'outre-tombe* — du 21 octobre 1848 au 3 juillet 1850, — ils eurent à soutenir une concurrence bien autrement redoutable que celle du roman d'Alexandre Dumas, — la concurrence des événements politiques. Tandis que, au rez-de-chaussée de *la Presse*, se déroulait la vie du grand écrivain, le haut du journal retentissait du bruit des émeutes et du fracas des discours. En vain tant de belles pages, tant de poétiques et harmonieux récits sollicitaient l'attention du lecteur, elle allait avant tout aux événements du jour, et quels événements! Des émeutes et des batailles, la mêlée furieuse des partis, les luttes ardentes de la tribune, l'élection

Digitized by Google

du 10 décembre, le procès des accusés du 15 mai, la guerre de Hongrie et l'expédition de Rome, la chute de la Constituante, les élections de la Législative, l'insurrection du 13 juin 1849, les débats de la liberté d'enseignement, la loi électorale du 31 mai 1850. Chateaubriand avait écrit dans l'*Avant-Propos* de son livre : « On m'a pressé de faire paraître de mon vivant quelques morceaux de mes *Mémoires* ; je préfère parler du fond de mon cercueil : ma narration sera alors accompagnée de ces voix qui ont quelque chose de sacré, parce qu'elles sortent du sépulcre. » Hélas ! sa narration était accompagnée de la voix et du hurlement des factions. Le chant du poète se perdit au milieu des rumeurs de la révolution, comme le cri des alcyons se perd au milieu du tumulte des vagues déchaînées.

II

On pouvait espérer, du moins, qu'après cette malencontreuse publication dans le feuilleton de *la Presse*, les *Mémoires*, paraissant en volumes, trouveraient meilleure fortune auprès des vrais lecteurs de ceux qui, même en temps de révolution, restent fidèles au culte des lettres. Mais, ici encore, le grand poète eut toutes les chances contre lui. Son livre fut publié en douze volumes in-8° (1), à 7 fr. 50 le volume, soit, pour l'ouvrage entier, 90 fr. Quelques millionnaires et aussi quelques *fidèles* de Chateaubriand se risquèrent pourtant à faire la dépense. Mais les millionnaires trouvèrent qu'il y

(1) Les onze premiers volumes renfermaient le texte des *Mémoires*. Le douzième était formé d'appendices. Les douze volumes parurent de 1849 à 1850.

Digitized by Google

avait trop de pages blanches; quant aux fidèles, ils ne laissèrent pas d'éprouver, eux aussi, une déception. Divisés, découpés en une infinité de petits chapitres, comme si le feuilleton continuait encore son œuvre, les *Mémoires* n'avaient rien de cette belle ordonnance, de cette symétrie savante, qui caractérisent les autres ouvrages de Chateaubriand. Le décousu, le défaut de suite, l'absence de plan déconcertaient le lecteur, le disposaient mal à goûter tant de belles pages où se révélait avec un éclat plus vif que jamais, le génie de l'écrivain (1).

L'édition à 90 francs ne fit donc pas regagner aux *Mémoires* le terrain que leur avait fait perdre tout d'abord la publication en feuilleton. Elle eut d'ailleurs contre elle la critique presque tout entière. Vivant, Chateaubriand avait pour lui tous les critiques, petits et grands. A deux ou trois exceptions près, que j'indiquerai tout à l'heure, ils se prononcèrent tous, grands et petits, contre l'*empereur enterré*.

Est-il besoin de dire que la prétendue infériorité des *Mémoires d'outre-tombe* n'était pour rien ou pour bien peu de chose, dans cette levée générale de boucliers, laquelle tenait à de tout autres causes?

En 1850, les fautes de la République, les sottises et les crimes des républicains avaient remis en faveur les hommes de la monarchie de juillet. Nombreux et puissants à l'Assemblée législative, ils disposaient de quelques-uns des journaux les plus en crédit. Ils usèrent de leurs avantages ce qui, après tout, était de bonne guerre, en faisant expier à Chateaubriand les attaques qu'il ne leur avait pas ménagées dans son livre. Paraissant au lendemain du 24 février, après la révolution de

(1) Sur les conditions déplorables dans lesquelles ont été publiés jusqu'ici les *Mémoires d'outre-tombe*, et sur celles dans lesquelles il conviendrait, je crois, de les publier à l'avenir, voir mes *Etudes et portraits*, pages 1-45.

Digitized by Google

1848, ces attaques revêtaient un caractère fâcheux. Leur auteur faisait figure d'un homme sans courage, courant sus à des vaincus, poursuivant de ses invectives passionnées des ennemis par terre. De M. Thiers, surtout, l'illustre écrivain avait parlé avec une complète irrévérence ; dans ce passage, par exemple : « Devenu président du Conseil et ministre des affaires étrangères, M. Thiers s'extasie aux finesses diplomatiques de l'école Talleyrand ; il s'expose à se faire prendre pour un turlupin à la suite, faute d'aplomb, de gravité et de silence. On peut faire fi du sérieux et des grandeurs de l'âme, mais il ne faut pas le dire avant d'avoir amené le monde subjugué à s'asseoir aux orgies de Grand-Vaux (1) ». Un peu plus loin, le ministre du 1er mars était représenté dans une autre et non moins étrange posture, « perché sur la monarchie contrefaite de juillet, comme un singe sur le dos d'un chameau (2). » Ces choses-là se paient.

Les bonapartistes n'étaient pas non plus pour être satisfaits. Si l'auteur avait célébré, en termes magnifiques, le génie et la gloire de Napoléon, il n'en était pas moins resté, dans ses *Mémoires*, le Chateaubriand de 1804 et de 1814, l'homme qui avait jeté sa démission à la face du meurtrier du duc d'Enghien, et qui, dix ans plus tard, avait dans un pamphlet immortel et d'une voix bien autrement autorisée que celle du Sénat, proclamé la déchéance de l'Empereur.

Les républicains, à leur tour, firent campagne avec les bonapartistes. Chateaubriand avait été l'ami d'Armand Carrel ; il avait même été seul, pendant plusieurs années, à prendre soin de sa sépulture et à entretenir des fleurs sur sa tombe. Mais, en 1850, il y avait beau temps que Carrel était oublié des gens de son parti ! Aussi bien, en mainte page des *Mémoires*, les *grands ancêtres* étaient ramenés à leurs vraies proportions ; les

(1) Tome XI, p. 358.
(2) Tome XI, p. 360.

Digitized by Google

Robespierre et les Danton, et aussi « les lâches Girondins (1) » étaient marqués d'un stigmate indélébile. Cela aussi criait vengeance.

Sainte-Beuve *attacha le grelot.* Il était de ceux qui flairent le vent et qui le suivent. N'avait-il pas, d'ailleurs, à se venger des adulations qu'il avait si longtemps prodiguées au grand écrivain, des effusions mystiques, des ferveurs d'apothéoses, avec lesquelles, lors des premières lectures des *Mémoires d'outre-tombe*, dans le salon de l'Abbaye-aux-Bois, il avait célébré les beautés immortelles du livre sacré ? Le moment était venu pour lui de brûler ce qu'il avait adoré. Le 18 mai 1850, alors que les *Mémoires* n'avaient pas encore fini de paraître dans *la Presse*, il publia, dans le *Constitutionnel*, un premier article, suivi, le 27 mai et le 30 septembre, de deux autres, tout remplis, comme le premier, de dextérité, de finesse et, à côté de malices piquantes, de sous-entendus perfides (2).

Après le maître, vinrent les critiques à la suite, de toute plume et de toute opinion. Ce fut une exécution en règle.

Contre ces attaques venues de tant de côtés différents, les écrivains royalistes protesteront-ils ? Prendront-ils la défense des *Mémoires* et de leur auteur ? Ils le firent, sans doute, mais timidement et presque à contre-cœur. Eux-mêmes avaient bien quelques griefs contre le livre. Les uns, disciples de M. de Villèle, avaient peine à oublier la part que Chateaubriand avait prise à la chute du grand ministre de la Restauration ; les autres ne lui pardonnaient pas ses duretés à l'endroit de M. de Blacas et de la petite cour de Prague. Vivement attaqués, les *Mémoires* furent donc mollement défendus. Seuls Charles Lenormant, dans le *Correspondant* (3), et Ar-

(1) Tome II, p. 297.
(2) *Causeries du lundi*, tome I, p. 406, et tome II, p. 138 et 505.
(3) *Le Correspondant*, livraisons des 25 octobre et 10 novembre 1850.

Digitized by Google

mand de Pontmartin, dans l'*Opinion publique* (1), soutinrent avec vaillance l'effort des adversaires. S'il ne leur fut pas donné de vaincre, ils sauvèrent, du moins, l'honneur du drapeau.

Quand un combat s'émeut entre deux essaims d'abeilles, il suffit, pour le faire cesser, de leur jeter quelques grains de poussière. Cette grande mêlée, provoquée par les *Mémoires d'outre-tombe*, et à laquelle prirent part les abeilles — et les frelons — de la critique, a pris fin, elle aussi, il y a longtemps. Il a suffi, pour la faire tomber, d'un peu de ce sable que nous jettent en passant les années :

> Hi motus animorum atque hœc certamina tanta
> Pulveris exigui Jactu compressa quiescunt.

Les *Mémoires d'outre-tombe* se sont relevés de la condamnation portée contre eux. Il n'est pas un véritable ami des lettres qui ne les tienne aujourd'hui pour une œuvre digne de Chateaubriand, pour l'un des plus beaux modèles de la prose française. J'ai eu déjà plus d'une fois occasion d'en parler (2) et je ne promets pas de n'y point revenir encore. Aujourd'hui je voudrais seulement dire un mot de leur valeur au point de vue de l'exactitude des faits et de la véracité de l'auteur.

III

Un critique et un historien distingué, M.L. de Lanzac de Laborie, écrivait récemment, à propos du premier volume des *Mémoires du chancelier Pasquier:* « Pasquier,

(1) *L'Opinion publique* des 7 mai 1850, 16 et 22 février, 3, 9 et 16 mars 1851. — Voir aussi, dans le *Correspondant* du 25 janvier 86., le très bel article d'Armand de Pontmartin sur *Chateaubriand* et *M. Sainte-Beuve*. Cet article de Pontmartin a été reproduit au tome I des *Semaines littéraires*.

(2) Voir, dans *Portraits historiques et littéraires*, le chapitre sur *Madame de Chateaubriand*, et dans *Etudes et Portraits*, le chapitre sur *Chateaubriand et les Mémoires d'outre-tombe*.

Digitized by Google

mille fois plus véridique et plus impartial *que Chateaubriand,* ne saurait entrer en lice avec lui pour l'éclat du style et le prestige de l'éloquence (1) ». Si je comprends bien, cela veut dire que Chateaubriand, dans ses *Mémoires,* n'est pas véridique du tout, et que très fréquemment, sinon toujours, il en prend à son aise avec les faits et les accommode à sa guise. C'est là, je ne crains pas de le dire, une accusation sans fondement. Les *Mémoires d'outre-tombe* sont presque partout, dans les petites choses comme dans les grandes, d'une exactitude irréprochable. J'en donnerai ici quelques exemples.

Chateaubriand naquit à Saint-Malo le 4 septembre 1768 ; il dit, au début de ses *Mémoires :* « J'étais presque mort quand je vins au jour. *Le mugissement des vagues soulevées par une bourrasque annonçant l'équinoxe d'automne, empêchait d'entendre mes cris :* on m'a souvent conté ces détails ; leur tristesse ne s'est jamais effacée de ma mémoire. Il n'y a pas de jour où, rêvant à ce que j'ai été, je ne revoie en pensée le rocher sur lequel je suis né, la chambre où ma mère m'infligea la vie, *la tempête dont le bruit berça mon premier sommeil,* le frère infortuné qui me donna un nom que j'ai presque toujours traîné dans le malheur. Le ciel sembla réunir ces diverses circonstances pour placer dans mon berceau une image de mes destinées (2). »

Quelques lecteurs soupçonneront peut-être le grand poète d'avoir imaginé, en vue de l'effet à produire, quelques-unes de ces circonstances, et en particulier cette tempête *romantique,* qui éclate si à propos. Mais voici que M. Charles Cunat, le savant et consciencieux archiviste de Saint-Malo, confirme de la façon la plus précise, dans un écrit publié en 1850, la parfaite exactitude de tous les détails donnés par Chateaubriand :

« En effet, dit-il, une pluie opiniâtre durait depuis près

(1) *Le Correspondant* du 10 juin 1893.
(2) Tome I, p. 22.

Digitized by Google

de deux mois; plusieurs coups de vent qu'on avait éprouvés n'avaient pas changé l'état de l'atmosphère; ce temps pluvieux jetait l'alarme dans le pays; ce fut dans la nuit du samedi au dimanche, à l'approche du dernier quartier de la lune, qu'eut lieu la tempête horrible qui accompagna la naissance de Chateaubriand et dont les terribles effets se firent sentir dans le pays et notamment à la chaussée du Sillon. De la chambre de Madame de Chateaubriand, le bruit causé par la tempête devait parfaitement se faire entendre; il est peu de maisons à Saint-Malo, même celles qui se trouvent le plus abritées contre la direction du vent, qui, dans une tempête, n'en ressentent les effets. L'hôtel de la *Gicquelais*, occupé par la famille de Chateaubriand, était en première ligne et n'avait rien à le préserver, depuis le faîtage jusqu'au second étage compris, qui étaient à découvert (1). »

La continuité et la violence des tempêtes, en ces premiers jours de septembre 1768, furent telles que l'évêque et le chapitre firent exposer pendant neuf jours, comme aux époques des plus grandes calamités, les reliques de saint Malo dans le chœur de la cathédrale; les voûtes de l'antique basilique ne cessèrent de retentir des chants de la pénitence et des appels à la miséricorde divine. Enfin, l'orage s'apaisa, le ciel reprit sa sérénité et, le dimanche 18 septembre, on porta processionnellement les précieux restes du saint à travers les rues de la ville et autour des remparts, au milieu d'un concours immense de la population. Les reliques, précédées du clergé, étaient portées par deux chanoines et suivies par Mgr Jean-Joseph Fogasse de la Bastie, évêque du diocèse.

Chateaubriand fut mis en nourrice à Plancoët, joli

(1) *Recherches sur plusieurs des circonstanées relatives aux origines, à la naissance et à l'enfance de M. de Chateaubriand*, par M. Charles Cunat, Saint-Malo, 1850.

Digitized by Google

village situé entre Dinan, Saint-Malo et Lamballe. Au bout de trois ans on le ramena à Saint-Malo. « Nous n'habitions plus, dit-il, la maison où j'étais né ; ma mère occupait un hôtel, place Saint-Vincent, presque en face de la porte qui communique au Sillon. » — Ceci concorde encore avec les renseignements fournis par M. Ch. Cunat : « Lorsque Chateaubriand revint de nourrice, écrit-il, sa famille avait quitté depuis peu de temps l'hôtel de la Gicquelais et habitait le premier étage de la belle maison de M. White de Boisglé, qui est presque en face de la porte *Saint-Vincent ;* c'est celle qu'on voit à droite quand on entre dans la ville. »

Après avoir parlé de ses jeux d'enfant sur la grève avec son ami Gesril, Chateaubriand ajoute : « Je ne sais si ce ne fut point cette année que le comte d'Artois vint à Saint-Malo ; on lui donna le spectacle d'un combat naval. Du haut du bastion de la poudrière, je vis le jeune prince dans la foule au bord de la mer ; dans son éclat et dans mon obscurité, que de destinées inconnues ! » — En effet, dit M. Cunat, le comte d'Artois, frère du roi, arriva à Saint-Malo le 11 mai 1777 et n'en repartit que le 13.

Sous l'ancien régime, on entrait jeune dans toutes les carrières. Dès qu'il eut dix-sept ans, il parut à Chateaubriand et à ses parents que l'heure était venue pour lui de se prononcer.

« Je dis à ma mère, écrit-il, que je n'étais pas assez fortement appelé à l'état ecclésiastique. Je variais pour la seconde fois dans mes projets ; je n'avais pas voulu me faire marin, je ne voulais plus être prêtre. Restait la carrière militaire ; je l'aimais : mais comment supporter la perte de mon indépendance et la contrainte de la discipline européenne ? Je m'avisai d'une chose saugrenue : je déclarai que j'irais au Canada défricher des forêts, ou aux Indes chercher du service dans les armées des princes de ce pays. Par un de ces contrastes qu'on remarque

Digitized by Google

chez tous les hommes, mon père, si raisonnable d'ailleurs, n'était jamais trop choqué d'un projet aventureux. Il gronda ma mère de mes tergiversations, mais il se décida à me faire passer aux Indes. On m'envoya à Saint-Malo ; on y préparait un armement pour Pondichéry. » — C'était au mois d'avril 1786. M. Cunat confirme en ces termes le récit du grand écrivain : « Chateaubriand alla à Saint-Malo pour s'embarquer à bord de l'*Indien*, capitaine Jean Bazin, armé par M. Blaize-Maisonneuve. »

Il ne fut pas donné suite à ce projet d'embarquement, et, à peu de temps de là, le jeune Chateaubriand partait pour Cambrai, avec un brevet de sous-lieutenant au régiment de Navarre, que lui avait fait obtenir son frère aîné, récemment marié à la petite-fille de Malesherbes, Mademoiselle de Rosambo. En traversant Paris pour se rendre à sa garnison, il vit plusieurs Bretons, entre autres son cousin Moreau, dont il nous trace ce portrait :

« ..... Entrent mon frère et un de mes cousins, *fils d'une sœur de ma mère qui avait fait un assez mauvais mariage*. Mon cousin Moreau était un grand et gros homme, tout barbouillé de tabac, mangeant comme un ogre, parlant beaucoup, toujours trottant, soufflant, étouffant, la bouche entr'ouverte, la langue à moitié tirée, connaissant toute la terre, vivant dans les tripots, les antichambres et les salons... » — Cette fois, c'est un livre paru cette année même — *La Chalotais et le duc d'Aiguillon*, par M. Henri Carré (1) — qui va nous fournir la preuve de l'exactitude de Chateaubriand. Dans ce livre, il est souvent parlé de Madame Moreau et de son fils, et, en un endroit, M. Carré leur consacre une note, où je relève les détails suivants :

« Julie-Angélique-Hyacinthe de Bédée de la Bouëtar-

(1) *La Chalotais et le duc d'Aigulllon, Correspondance du chevalier de Fontette*, publiée par Henri Carré, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Poitiers. Un vol. gr. in-8. Librairie Quantin, 7, rue Saint-Benoît. Paris, 1893.

Digitized by Google

daye, fille d'Ange-Annibal de Bédée, seigneur de la Bouë-tardaye, et de Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel, était une des sœurs de la mère de Chateaubriand, Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée. Julie-Angélique épousa en la paroisse de Bourseul, le 14 avril 1744, Jean-François Moreau, procureur au Parlement et échevin de Rennes. On peut, dit M. Carré, s'étonner de ce *mariage, qui était une véritable mésalliance*, rachetée probablement par des avantages pécunaires considérables. Le fils Moreau, qui reçut comme son grand-père de Bédée le prénom d'Annibal, s'engagea comme volontaire au régiment d'Autichamp, où il ne laissa point d'avoir des aventures de toutes sortes. » Aussi M. Carré ajoute-t-il, après avoir reproduit, d'après les *Mémoires d'outre-tombe*, le portrait du cousin Moreau : « Tel pouvait être, en effet, l'ancien soldat du régiment d'Autichamp, qui avait dû garder des habitudes de caserne et d'estaminet (1). »

Chateaubriand était depuis peu de mois au régiment lorsqu'il lui arriva, toujours grâce à son frère, d'être présenté à la cour et de monter dans les carrosses du roi. On sait que cet épisode lui a fourni quelques-unes des plus jolies pages de ses *Mémoires ;* il le place à la date du 19 février 1787. Il faut bien croire qu'ici encore il a été véridique, puisqu'on lit ce qui suit dans la *Gazette de France* du mardi 27 février 1787 :

« Le comte Charles d'Hautefeuille, le baron de Saint-Marsault, le baron de Saint-Marsault-Chatelaillon et le chevalier de Chateaubriand, qui précédemment avaient eu l'honneur d'être présentés au Roi, ont eu, le 19, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté, et de le suivre à la chasse. »

IV

Monter dans les carroses du roi, c'était quelque chose ; mais le frère de Chateaubriand rêvait mieux encore pour

(1) Henri Carré, p. 487.

Digitized by Google

lui; il s'agissait de le faire attacher à l'ordre de Malte, au moyen de quoi le *chevalier* jouirait de gros bénéfices. « Ce fut, dit-il, à cette époque (1788), que mon frère, suivant toujours ses projets, prit le parti de me faire agréger à l'ordre de Malte. Il fallait pour cela me faire entrer dans la cléricature : elle pouvait m'être donnée par M. Cortois de Pressigny, évêque de Saint-Malo. Je me rendis donc dans ma ville natale... Comme madame de Chateaubriand était une véritable sainte, elle obtint de l'évêque la promesse de me donner la cléricature ; il s'en faisait scrupule : la marque ecclésiastique donnée à un laïque et à un militaire lui paraissait une profanation qui tenait de la simonie. M. Cortois de Pressigny, aujourd'hui archevêque de Besançon et pair de France(1), est un homme de bien et de mérite. Il était jeune alors, protégé de la reine, et sur le chemin de la fortune, où il est arrivé plus tard par une meilleure voie : la persécution. Je me mis à genoux, en uniforme, l'épée au côté, au pied du prélat; il me coupa deux ou trois cheveux sur le sommet de la tête ; cela s'appela tonsure, de laquelle je reçus lettres en bonne forme...Ceci se passait en 1788.»

La pièce justificative de ce récit a été retrouvée par M. Cunat dans le registre destiné à enregistrer « les dispenses, démissoires, lettres d'ordres, synodes, délibérations du clergé du diocèse, et généralement les expéditions quelconques du secrétariat de l'évêché. »

Voici le texte de cette pièce, en marge de laquelle sont écrits ces mots : 16 *décembre* 1788, *lettre de tonsure pour M. de Chateaubriand :*

« *GABRIEL CORTOIS DE PRESSIGNY miseratione divina et sanctæ sedis apostolicæ gratia Episcopus Macloviensis, etc. Notum facimus quod nos die datæ præsentium in sacello palatii nostri dilectum nostrum nobilem Franciscum-Augustum-Renatum de Château-*

(1) Chateaubriand a écrit cette partie de ses *Mémoires* en 1821.

Digitized by Google

briand, filium Renati-Augusti et dame Appollinæ-Joannæ-Suzannæ de Bédée conjugum, ex parochia et civitate Macloviensi laïcum de legitimo matrimonio procrealum, examinatum capacem et idoneum repertum, ad primam tonsuram clericalem promovendum duximus et promovimus. — Datum Maclovii sub signo sigilloque nostris et secretarii nostri suscriptione, anno Domini millesimo septingentesimo octogesimo octavo die decembris decima sexta.

« G. Epus Macloviensis
De Mandato
« Met, secret (1). »

Chateaubriand retourna à Paris, après quelques mois de séjour en Bretagne. En 1791, il revint à Saint-Malo, afin de s'y embarquer pour l'Amériqne. « Je fis marché, dit-il, avec un capitaine nommé Dujardin : il devait transporter à Baltimore l'abbé Nagault, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, et plusieurs séminaristes, sous la conduite de leur chef. » M. Charles Cunat a fait, aux archives de la marine, des recherches sur cet embarquement. Leur résultat concorde en tous points avec le texte des *Mémoires* : « Ses préparatifs de voyage terminés, écrit M. Cunat, Chateaubriand s'embarqua à bord du brick le *Saint-Pierre*, de 160 tonneaux, capitaine Dujardin Pinte-de-Vin, allant aux îles Saint-Pierre et Miquelon, d'où il devait relever pour Baltimore, le capitaine Dujardin s'étant engagé à y transporter l'abbé Nagault, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, et plusieurs séminaristes sous ses ordres. »

D'après les *Mémoires*, le départ de Chateaubriand aurait eu lieu dans les premiers jours d'avril 1791. « Une lettre de mon frère, dit-il, a fixé dans ma mémoire la date de mon départ : il écrivait de Paris à ma mère en lui annonçant la mort de Mirabeau. » L'auteur ici a-

(1) Ch. Cunat, *op. cit.*

Digitized by Google

t-il un peu arrangé les choses, en vue de faire coïncider son départ de France avec un grand événement? En aucune façon. Mirabeau mourut le 2 avril 1791. Trois jours après, le 5 avril, le *Saint-Pierre* quittait le port de Saint-Malo (1).

Le 2 janvier 1792, Chateaubriand, qui avait interrompu son voyage en Amérique à la nouvelle de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, rentrait en France et débarquait au Havre. Pendant son absence, ses sœurs avaient arrangé son mariage avec une de leurs amies, Mademoiselle Céleste de Lavigne-Buisson, âgée de dix-sept ans, orpheline de père et de mère, demeurant à Paramé, près de Saint-Malo, chez son grand-père M. de Lavigne, chevalier de Saint-Louis, ancien commandant de Lorient. Sainte-Beuve est revenu à plusieurs reprises sur ce mariage, et il s'est donné un mal infini pour accréditer certaine historiette, qu'il raconte en ces termes :

« M. Viennet, dans ses Mémoires (inédits) raconte qu'étant entré au service de la marine vers 1797, il connut à Lorient un riche négociant, M. Lavigne-Buisson, et se lia avec lui. Quand l'auteur d'*Atala* commença à faire du bruit, M. Buisson dit à M. Viennet : « Je le connais, il a épousé ma nièce, et il l'a épousée de force. » Et il raconta comment M. de Chateaubriand, ayant à contracter union avec Mademoiselle de Lavigne, aurait imaginé de l'épouser comme dans les comédies, d'une façon postiche, en se servant d'un de ses gens comme prêtre et d'un autre comme témoin. Ce qu'ayant appris, l'oncle Buisson serait parti, muni d'une paire de pistolets et accompagné d'un prêtre, et surprenant les époux de grand matin, il aurait dit à son beau-neveu : « Vous allez maintenant, monsieur, épouser tout de bon « ma nièce, et sur l'heure. » Ce qui fut fait. »

Certes, Sainte-Beuve savait mieux que personne que

(1) Ch. Cunat.

Digitized by Google

ce récit était faux d'un bout à l'autre. La mère et les sœurs de Chateaubriand se seraient-elles prêtées à une aussi infâme comédie? Très pieuses, tenant pour illégitime un mariage fait par un prêtre constitutionnel, elles avaient voulu que la bénédiction nuptiale fût donnée par un prêtre *non assermenté*, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'en secret. Un oncle paternel de la jeune fille, M. de Vauvert, grand démocrate, qui s'était opposé au mariage de sa nièce, apprenant ce qui s'était passé, jeta feu et flamme et lâcha contre les nouveaux époux la magistrature, sous prétexte de rapt et de violation de la loi. Céleste de Lavigne, devenue Madame de Chateaubriand, fut enlevée au nom de la justice et mise au couvent de la Victoire, à Saint Malo, en attendant la décision des tribunaux. Les choses en étant venues à ce point, la famille, comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, se désista de son opposition et de sa plainte, et la justice accorda des délais pour donner le temps de procéder à un mariage régulier et légal. En conséquence, le 19 mars 1792, dans l'église paroissiale de Saint-Malo, le curé constitutionnel et assermenté, M. Duhamel, après publication de bans, célébra publiquement le mariage. M. Charles Cunat a relevé sur les registres de l'état civil les extraits qui suivent :

« Du dimanche 18 mars 1792.

« Il y a eu promesse de mariage entre :

« François-Auguste-René de Chateaubriand, fils mineur de feu René Auguste et de dame Apolline-Jeanne Suzanne de Bédée, et demoiselle Céleste Buisson, fille mineure de feu Alexis-Jacques et de feue dame Céleste Rapion, tous deux originaires et domiciliés de cette ville : 1^er^ et 3^e^ bans. »

« Lundi, 19 mars 1792.

« François-Auguste-René de Chateaubriand, fils second et mineur de feu René-Auguste de Chateaubriand

Digitized by Google

et de dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée, et demoiselle Céleste Buisson, fille mineure de feu sieur Alexis-Jacques Buisson et de dame Céleste Rapion de la Placelière, tous deux originaires et domiciliés de cette ville, ont reçu de moi soussigné curé la bénédiction nuptiale dans l'église paroissiale, ce jour 19 mars 1792, en conséquence d'une bannie faite au prône de notre messe paroissiale, sans opposition, et de la dispense du temps prohibé et de deux bans. La présente cérémonie faite en vertu de deux décrets émanés de la justice de paix de cette ville, attendu la minorité des parties contractantes, en présence de François-André Buisson Jean-François Leroy, Michel-Thomas Bossinot et Charles Malapert, qui ont attesté le domicile et la liberté des parties; et ont signé avec les époux :

« *Céleste Buisson, François de Chateaubriand, François-Auguste Buisson, Michel Bossinot, Malapert fils, Leroy.*

« DUHAMEL, curé. »

Ce mariage du 19 mars, célébré publiquement, régulièrement, après la publication des bans, après deux décrets émanés de la justice de paix, exclut nécessairement le prétendu mariage au pistolet et à la minute de l'oncle Buisson.

Mais il y a plus : cet oncle Buisson, « le riche négociant de Lorient », n'a jamais existé : la famille de Lavigne, n'a jamais entendu parler de lui, ni de son voyage à Saint-Malo, ni de ce mariage à main armée (1).

V

Lorsqu'on lit les *Mémoires d'outre-tombe*, comme je me suis donné le plaisir de le faire, en recourant, pour

(1) Voir le premier chapitre du très intéressant volume de M. Chédieu de Robethon sur *Chateaubriand et Madame de Custine*. Perrin et Cie, éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, 1893.

Digitized by Google

chaque fait, aux sources elles-mêmes, aux documents contemporains, aux travaux spéciaux qui s'y rapportent, on reste surpris en voyant combien peu de ces faits ont été présentés par Chateaubriand d'une façon inexacte. Ecrits de longues années après les événements, ces *Mémoires* renferment sans doute quelques erreurs, et il ne se pouvait guère qu'il en fût autrement; mais elles sont si rares et si peu graves, qu'il convient d'admirer ici la conscience de l'écrivain à l'égal de son génie lui-même.

On comprend que je ne puis ici multiplier les exemples. Je tiens pourtant à en donner encore un.

Le 6 juin 1824, Chateaubriand fut renvoyé du ministère. Voici comment il raconte sa destitution.

« ... Je traînai ensuite jusqu'à la Pentecôte ; pourtant mes amis n'étaient pas sans inquiétude; ils me disaient souvent : Vous serez renvoyé demain. Tout à l'heure si l'on veut, répondais-je. Le jour de la Pentecôte, 6 juin 1824, j'étais arrivé dans les premiers salons de *Monsieur* : un huissier vint me dire qu'on me demandait. C'était Hyacinthe, mon secrétaire. Il m'annonça en me voyant que je n'étais plus ministre. J'ouvris le paquet qu'il me présentait; j'y trouvai ce billet de M. de Villèle :

« Monsieur le vicomte,

« J'obéis aux ordres du roi en transmettant de suite à Votre Excellence une ordonnance que Sa Majesté vient de rendre :

« Le sieur comte de Villèle, président de notre conseil « des ministres, est chargé par intérim du portefeuille « des affaires étrangères, en remplacement du sieur « vicomte de Châteaubriand. (1) »

Dans le *Congrès de Vérone*, qui n'est, on le sait, qu'un long fragment détaché de ses *Mémoires*, Chateaubriand entre dans plus de détails :

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, tome IV, p. 284.

Digitized by Google

« Le 6 au matin, nous ne dormions pas ; l'aube murmurait dans le petit jardin ; les oiseaux gazouillaient : nous entendîmes l'aurore se lever ; une hirondelle tomba par notre cheminée dans notre chambre, nous lui ouvrîmes la fenêtre : si nous avions pu nous envoler avec elle ! Les cloches annoncèrent la solennité de la Pentecôte, jour mémorable dans notre vie ; ce même jour, nous avions été relevé à sept ans des vœux d'une pauvre femme chrétienne ; après tant d'anniversaires, ce jour nous rendait à notre obscurité première ; de là s'en allait nous attendre au palais des rois de Bohême, où nous devions le saluer, ce Charles X exilé, à qui l'on ne nous permit pas, en 1824, de chanter aux Tuileries l'hymne des félicitations.

« A dix heures et demie, nous nous rendîmes au château. Nous voulions d'abord faire notre cour à *Monsieur*. Le premier salon du pavillon Marsan était à peu près vide ; quelques personnes entrèrent successivement et semblaient embarrassées. Un aide de camp de *Monsieur* nous dit : « Monsieur le vicomte, je n'espérais pas vous rencontrer ici ; n'avez-vous rien reçu ? » Nous lui répondîmes : « Non, que pourrions-nous recevoir ? » Il répliqua : « J'ai peur que vous ne le sachiez bientôt. » Là-dessus, comme on ne nous introduisit point chez *Monsieur*, nous allâmes ouïr la musique de la chapelle.

« Nous étions tout occupé des beaux motets de la fête, lorsqu'un huissier vint nous dire qu'on nous demandait. Nous suivîmes l'huissier, il nous conduit à la salle des Maréchaux. Nous y trouvons notre secrétaire Hyacinthe Pilorge ; il nous remit la lettre de M. de Villèle et l'ordonnance royale en nous disant : « Monsieur n'est plus ministre. » M. le duc de Rauzan, directeur des affaires politiques, avait ouvert le paquet pendant notre absence et n'avait osé nous l'apporter... (1) »

(1) *Congrès de Vérone*, par M. de Chateaubriand, tome II, p. 389.

Digitized by Google

D'après le duc Victor de Broglie, ce récit ne serait aucunement exact. Voici, selon lui, comment les choses se seraient passées :

« Le 8 juin (1), à dix heures du matin, *le lendemain* du jour où son sort avait été décidé à son insu, comme il entrait aux Tuileries pour faire sa cour au comte d'Artois, son secrétaire, consterné et la larme à l'œil, lui remit un message qui le congédiait à peu près aussi cavalièrement qu'un laquais de bonne maison...

« Je dois ajouter, pour ne rien omettre, que les amis de M. de Villèle ne se firent pas faute de l'excuser, comme on excuse en ce bas monde, en aggravant le tort par la calomnie, en insinuant malignement que l'auteur du *Génie du christianisme* devait s'en prendre à lui-même si son congé ne l'avait rejoint qu'en plein midi et en pleine cour ; qu'il l'aurait reçu en temps et lieu convenables, s'il fût rentré chez lui la veille au soir, et s'il y eût passé la nuit. J'ai toujours regardé, pour ma part, cette sottise comme inventée à plaisir et après coup. M. de Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, en m'imputant (gratuitement, de son propre aveu) un acte de persécution aussi faux en lui-même qu'étranger, j'ose le dire, à mon caractère, a trouvé bon d'y joindre cette réflexion : qu'en tout cas j'en étais bien capable. Il ne tiendrait qu'à moi de lui rendre aujourd'hui la pareille; mais les mauvais procédés et les mauvais exemples ne sont bons qu'à éviter (2). »

Voilà qui est bien dit, et qui est habile. L'auteur des *Souvenirs*, en écrivant cette page, pouvait espérer faire coup double et atteindre à la fois ses deux bêtes noires, Chateaubriand et Villèle. Le coup pourtant fera long feu, car les dates sont là, et rien n'est brutal comme une date.

(1) C'est le 6 juin – et non le 8 – que Chateaubriand fut renvoyé du ministère.

(2) *Souvenirs du duc de Broglie*, tome II, p. 405.

Digitized by Google

L'ordonnance royale qui chargeait M. de Villèle *par intérim* de portefeuille des affaires étrangères en remplacement de M. de Chateaubriand, se terminait ainsi : « Donné à Paris, en notre château des Tuileries, *le 6 juin* de l'an de grâce 1824. »

C'est le dimanche 6 juin que Chateaubriand se présente aux Tuileries pour faire sa cour à M. le comte d'Artois ; l'ordonnance qui le renvoie du ministère est de ce même jour ; elle n'a donc pas pu être portée chez lui la veille au soir. Que devient en présence de ce fait indéniable, de cette date incontestée, le récit du duc de Broglie? Que deviennent les bruits, les insinuations recueillis dans ses *Souvenirs*? Qu'en reste-t-il surtout après le témoignage suivant, émané de M. de Villèle et que je détache de ses carnets :

« *Le 6 juin, jour de la Pentecôte*, je fus mandé *à dix heures du matin* chez le roi. Je m'y rendis et à peine la porte du cabinet était-elle fermée, qu'il me dit : « Villèle, Chateaubriand nous a trahis... (1) Je ne veux pas le voir ici à ma réception d'après la messe. Faites l'ordonnance de son renvoi. Qu'on le cherche partout, et qu'on la lui remette à temps. Je ne veux pas le voir à ma réception ». Je représentai au roi la brièveté du temps. Il me fit dresser l'ordonnance sur son propre bureau, ce qu'il n'aurait jamais fait dans une autre occasion. Il la signa, j'allai l'expédier. *On ne trouva plus M. de Chateaubriand chez lui, il était déjà dans les appartements de S. A. R. Monsieur, attendant la sortie du prince pour lui présenter ses hommages.* Ce fut là seulement qu'on put lui remettre l'ordre du roi qui le révoquait de ses fonctions. De cette circonstance fâcheuse sont sorties toutes les récriminations sur la forme. (2) »

(1) Chateaubriand avait refusé de défendre à la Chambre des pairs le projet de loi sur la conversion des rentes, projet qui fut rejeté à la majorité de 120 voix contre 105.

(2) Cet extrait des carnets de M. de Villèle a été publié par M. Alfred Nettement au tome VII, page 706, de son *Histoire de la Restauration*.

Digitized by Google

Il m'étonnerait beaucoup que la nouvelle édition des *Mémoires d'outre-tombe* ne fût pas appelée à un grand succès ; ce dont je suis sûr, en tout cas, c'est qu'on ne les relira pas sans partager les émotions et les sentiments que Madame Swetchine, au moment de leur apparition, exprimait en ces termes :

« Ce qui reste de cette lecture, c'est que notre vie si brève n'est faite absolument que pour l'autre vie immortelle, et que tout fuit devant nous jusqu'au rivage immobile.

« Il (Chateaubriand) peint d'après nature, voilà pourquoi il choque tant. Il ne se lie pas par les idées émises, mais dit le bien après avoir dit le mal et se montre *successif* comme la pauvre nature humaine...

« Du pour et du contre ; oui, dans les choses de la politique humaine, jamais contre les vérités imprescriptibles, contre les hauts sentiments du cœur humain. « Mon zèle, dit-il, sur l'émigration surpassait ma foi, » et puis sur cette même émigration viennent deux pages admirables.

« Combien son mouvement religieux est vrai ! Jamais il ne le blesse ni par inadvertance ni par désir de bien dire...

« Quelle est donc la beauté morale dont M. de Chateaubriand n'ait pas eu le sentiment, qu'il n'ait pas respectée, qu'il n'ait pas glorifiée de tout l'éclat de son pinceau ? Quel est donc le devoir dont il n'ait pas eu l'instinct et souvent le courage ? On veut bien qu'il ait été quelquefois sublime d'égoïsme ; avec plus de justice on pourrait le montrer dans bien des circonstances capable d'élan, de sacrifice et de dévouement, non pas à un homme peut-être, mais à une idée, à un sentiment incessamment vénéré. Certes, M. de Chateaubriand n'est pas un homme en qui la vérité règle, pondère, perfectionne tout. Le sacrifice aurait plu à son imagination, mais l'abnégation, le détachement de lui-même, aurait trop

Digitized by Google

coûté à sa volonté. De là des côtés faibles, une insuffisance de la raison, qui a nui à la dignité de son caractère, à son attitude dans le monde, mais *n'a jamais rien coûté à l'honneur.* (1) »

Après tout, c'est un assez beau mot à inscrire en tête des *Mémoires* de Chateaubriand, que ce mot de Madame Swetchine : *Il n'a jamais manqué à l'honneur.*

10 octobre 1893.

(1) Extrait d'une note de Madame Swetchine sur les *Mémoires d'outre-tombe*. — *Madame Swetchine, sa vie et ses œuvres*, par le comte de Falloux, tome I. p. 339.

Digitized by Google

LE CHANCELIER PASQUIER [1]

I

Dans les premières années, du siècle, sous le Consulat, les éléments dispersés de la société française commençaient à se retrouver, à se réunir dans quelques salons, dont le moins intéressant n'était pas celui de Madame de Beaumont. M. Pasquier en parle ainsi, dans l'un des premiers chapitres de ses *Mémoires :*

« J'eus l'occasion de connaître Madame de Beaumont : je lui avais cédé l'appartement que j'occupais rue de Luxembourg ; le charme de sa personne, son esprit supérieur m'attachèrent bien vite à elle. C'était la fille de M. de Montmorin, l'un des derniers ministres de Louis XVI. Le régime de la Terreur avait rudement pesé sur elle ; son père, ses frères, ses sœurs avaient été conduits à l'échafaud ; seule de toute sa famille, (2)

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier*, publiés par M. le duc d'Audiffret-Pasquier, de l'Académie française, tome I, 1789 1812. — Paris, librairie Plon, 10, rue Garancière, 1893.

(2) Son père, le marquis de Montmorin-Saint-Hérem, ex-ministre des affaires étrangères, avait été massacré à l'Abbaye, le 2 septembre 1792 — Sa mère ainsi que son jeune frère, âgé de vingt deux ans, ex sous lieutenant dans le 5e régiment de chasseurs à cheval, avaient été guillotinés le 2 floréal an II (10 mai 1794), le même jour que Madame Elisabeth. Sa sœur aînée, Madame la comtesse de la Luzerne était morte en prison, la veille même de sa comparution devant le tribunal révolutionnaire.

Digitized by Google

elle avait survécu, retirée dans une chaumière aux environs de Montbard ; revenue à Paris pour tâcher de retrouver quelques débris de sa fortune, elle ne tarda pas à réunir autour d'elle une société d'élite. Je citerai en première ligne Madame de Vintimille, une des personnes les plus instruites, les plus spirituelles, du jugement le plus sûr et le plus élevé que j'aie rencontrées. Son amitié est de celles dont je m'honore le plus et qui a tenu le plus de place dans ma vie. Madame de Saussure venait souvent avec Madame de Staël, dont elle a écrit la vie avec un talent remarquable et un sentiment d'affection si vrai. M. de Fontanes était parmi les habitués, ainsi que M. Joubert, qui a vécu avec Madame de Beaumont dans l'intimité la plus touchante et la plus dévouée ; c'était un homme supérieur à idées larges, d'une originalité naturelle, sans la moindre affectation, réservé, ne cherchant jamais à se faire valoir. Je citerai encore MM. Guéneau de Mussy, Chênedollé, Molé, parmi ceux qui, presque chaque jour, venaient depuis sept heures jusqu'à onze heures du soir rue de Luxembourg. Enfin, M. de Chateaubriand, qui devait tenir une si grande place dans la vie de Madame de Beaumont. »

Parmi les hôtes de Madame de Beaumont, il en était jusqu'à trois qui devaient laisser des mémoires ; M. Molé, dont les *Souvenirs*, encore inédits, sont, au dire de Sainte-Beuve, qui avait été admis à les lire, un ouvrage du plus rare mérite ; Chateaubriand, dont les *Mémoires d'outre-tombe* ne le cèdent, pour la vigueur et l'éclat du style, qu'aux seuls Mémoires de Saint-Simon ; enfin M. Pasquier lui-même, dont les *Mémoires*, très inférieurs sans doute à ceux de Chateaubriand, pour la forme et l'originalité, ne s'en annonçent pas moins, dès le début, comme une œuvre considérable, d'une grande hauteur de vues et d'un large développement historique.

Digitized by Google

Etienne-Denis Pasquier est né à Paris le 21 avril 1767. Son père, son grand-père, ses aïeux appartenaient au Parlement, « à une de ces familles de robe qui n'ont pas compté parmi les moindres illustrations de la vieille monarchie, familles si recommandables par la gravité des mœurs, l'attachement à l'Etat, la forte modération des caractères, un bon sens soutenu, une fermeté à l'épreuve des injonctions et des exils, et qui, pendant quatre siècles, ont formé la plus grande magistrature du monde et comme le sénat austère de la Justice (1). »

Au mois de janvier 1787, au moment où la prochaine réunion de l'assemblée des notables occupait tous les esprits, M. Pasquier, à peine âgé de vingt ans, fut admis comme conseiller dans le Parlement. Cette dispense d'âge lui fut accordée en sa qualité de fils et de petit-fils de magistrats; mais selon l'usage établi, il devait assister aux séances, participer à l'instruction des affaires, et attendre, jusqu'à sa vingt-cinquième année, le droit de voix délibérative. « La vie des affaires, dit-il, commençait beaucoup plus tôt qu'aujourd'hui, on entrait plus jeune dans la carrière; à quinze ans, on entrait dans l'armée; à quatorze, dans la marine: les officiers de ce corps passaient pour les plus instruits de l'Europe. On entrait plus tard, il est vrai, dans le génie; à vingt ans, les officiers étaient aussi habiles dans la théorie que dans la pratique; la place qu'ils ont occupée en 1792 dans l'armée française prouve la justesse de cette assertion. »

Les jugements de M. Pasquier sur le régime qui a précédé 89 sont empreints d'une grande modération, et, je le crois, d'une singulière justesse.

« Je crois fermement, écrit-il, que, depuis le commencement de la monarchie, la France, à aucune

(1) Mignet, *Discours prononcé à l'Académie française le 6 décembre* 1862.

Digitized by Google

époque, n'avait été plus heureuse qu'elle ne l'était alors... Ce qu'on appelle l'administration publique avait fait de constants progrès ; si l'Etat n'avait pas eu de grands ministres, les provinces avaient eu des intendants fort éclairés et très habiles.

« Les communications s'étaient ouvertes sur beaucoup de points ; partout elles avaient été rendues plus faciles. Il est impossible de méconnaître que c'est au règne de Louis XVI que ce bienfait est principalement dû. Son plus important résultat avait été une amélioration progressive dans l'agriculture.

« Le règne de Louis XVI était venu favoriser cette heureuse impulsion, que la guerre maritime entreprise pour l'indépendance de l'Amérique n'avait pas arrêtée. On avait vu s'élever de nombreuses filatures de coton ; l'impression des toiles avait fait d'immenses progrès. Il en était de même de la fabrication des cuirs et de l'acier.

« Ces progrès étaient d'ailleurs favorisés par ceux des sciences naturelles et exactes. Déjà la chimie faisait entrevoir le secours qu'elle allait incessamment donner à tous les arts utiles ; les Lavoisier, les Berthollet, les Fourcroy et leurs élèves entraient dans cette carrière où ils marchaient à pas de géant. La Révolution a tué Lavoisier, mais ses collègues, qui lui ont survécu et qui ont rendu de si grands services, s'étaient formés comme lui sous le règne de Louis XVI auquel ils appartenaient : ce monarque donnait une grande attention à leurs travaux ; il favorisait aussi l'agriculture de toute sa puissance ; déjà elle lui devait l'introduction des mérinos, de cette race si précieuse qui a tant enrichi nos cultivateurs et nos fabricants de drap. Il avait établi des fermes expérimentales : il offrait donc à la fois la théorie et les applications. On construisait dans la capitale, on bâtissait dans les villages. Les étrangers affluaient dans Paris ; Il y régnait un faste élégant qui n'a jamais été surpassé.

Digitized by Google

« J'ai vu les magnificences impériales, je vois chaque jour, depuis la Restauration, de nouvelles fortunes s'établir et s'élever, rien n'a encore égalé à mes yeux la splendeur de Paris dans les années qui se sont écoulées depuis la paix de 1783 jusqu'à 1789...

« Je suis loin de fermer les yeux sur ce qu'il y a de réel dans la prospérité publique dont nous jouissons ; je sais ce que nos compagnes ont gagné... Je ne suis pas détracteur du temps présent, (1) tant s'en faut, j'accorde ce que peuvent avoir d'avantageux, sous beaucoup de rapports, les résultats de la Révolution, cette division de la propriété, si souvent attaquée, et qui doit, tant qu'elle n'aura pas passé de certaines bornes, multiplier les richesses en portant l'aisance dans une foule de familles où elle était inconnue ; mais toutefois, quand j'interroge ma raison et ma conscience sur ce que serait la France de 1789, si la Révolution n'avait pas éclaté, si les dix années de destruction qu'elle a enfantées n'avaient pas pesé sur ce beau pays, si Saint-Domingue, par exemple, avait continué de verser sur lui ses trésors, si les améliorations progressives que j'ai décrites n'avaient pas été entravées par de grandes catastrophes, je reste convaincu que la France sans révolution serait, au moment où j'écris, encore plus riche, plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui.

« C'est Rivarol, si je ne me trompe, qui a dit des peuples dans la situation que je viens de dépeindre : *La maladie du bonheur les gagne.* On ne pouvait mieux dire (2)... »

La citation est longue ; mais je me reprocherais de ne pas la continuer encore. Un tel langage, de telles vérités sont trop rares pour que nous nous privions du plaisir de les reproduire tout à notre aise.

« Il faut reconnaître, écrit encore M. Pasquier, qu'en

(1) M. Pasquier écrivait cette première partie de ses *Mémoires* en 1822.
(2) *Mémoires du chancelier Pasquier*, tome I, p. 41 et suiv.

Digitized by Google

dehors de quelques personnes dont les actes étaient pour le gouvernement un sujet particulier d'irritation, le reste des citoyens jouissait de la liberté de fait la plus complète ; on parlait, on écrivait, on agissait avec la plus grande indépendance, on bravait même l'autorité avec une entière sécurité. La presse n'était pas libre de droit, cependant tout s'imprimait, tout se colportait avec audace. Les personnes les plus graves, les magistrats mêmes, qui auraient dû réprimer ce désordre, le favorisaient. On trouvait dans leurs mains les écrits les plus dangereux, les plus nuisibles à toute autorité. Si quelque dénonciation était de loin en loin lancée dans le Parlement par quelques-uns de ses membres plus zélés, plus consciencieux, elle paraissait presque ridicule et demeurait le plus souvent sans résultat. Si on nie que ce fût là de la liberté, il faudra convenir au moins que c'était de la licence.

« *Quant à l'action journalière des autorités locales sur les citoyens*, action si irritante et dont nous avons tous, depuis trente ans souffert tant de fois, *elle était insensible, presque inconnue.* Ce qui restait de la puissance féodale *n'était plus qu'un mot à peu près vide de sens*, elle était venue se fondre dans celle de la couronne.

« Il y avait bien encore des droits pécuniaires appartenant aux fiefs sur les domaines qui en relevaient, mais c'était « une propriété comme une autre, qui pouvait être possédée par des roturiers comme par des nobles ; la puissance des seigneurs sur la personne des vassaux n'existait plus que dans les romans ; une sorte d'obligation de patronage envers ces vassaux était à peu près tout ce que les seigneurs avaient gardé de l'ancien pouvoir féodal

« Louis XVI, lors de son avènement à la couronne, avait achevé de détruire ce qui restait encore d'exorbitant dans l'exercice de ce pouvoir. Il n'y avait donc plus entre la noblesse et les autres citoyens comme entre ces citoyens et le clergé qu'une question en débat,

Digitized by Google

celle des privilèges pécuniaires et de l'avantage pour ces deux premiers ordres de n'être imposés, ni pour la forme ni pour la quotité comme l'était le dernier.

« L'action du clergé ne pesait pas beaucoup plus sur les individus que celle de la noblesse ; ce qui venait d'être accordé aux protestants pour leur état civil n'avait rencontré aucun obstacle dans la puissance ecclésiastique, rien ne prouvait mieux à quel point elle était devenue tolérante. Le haut clergé partageait ce qu'on appelait les « lumières du siècle ». « Quant aux curés qui agissaient sur le peuple, c'était pour leur prodiguer leurs soins paternels et la meilleure partie de leurs revenus.

« D'où venait donc cette passion de réforme, ce besoin de tout changer qui se manifesta à la fin du dix-huitième siècle ? Il tenait plus à un grand mouvement dans les idées qu'à des souffrances réelles ; on avait tant écrit, tant disserté sur les questions politiques que tout avait été remis en question.....

L'esprit irréligieux, frondeur et philosophique, l'inexpliquable engouement pour toutes les utopies, toutes les chimères, l'abaissement des mœurs, surtout la perte du respect pour les institutions séculaires, les vieilles traditions familiales, ont favorisé le développement des passions qui devaient entraîner bientôt et pour toujours la vieille société française, l' « ancien régime » (1).

II

Quand vint l'heure du péril, M. Pasquier fit noblement son devoir. Le 9 août 1792, sachant que le palais des Tuileries doit être attaqué le lendemain, il écrit à M. de Champcenetz pour lui demander une carte d'en-

(1) *Mémoires*, tome I, p. 46 et suiv.

Digitized by Google

trée au château, bien résolu à être de ceux qui feront à la famille royale un rempart de leur corps. La carte ne lui parvient pas. Désespéré de ne pas la recevoir, il essaye, le 10 août, de forcer la consigne, mais sans pouvoir y parvenir. Accompagné d'un de ses amis, le prince de Saint-Mauris, il reste cependant sur le théâtre des événements, espérant que sa présence pourra être utile. Il est témoin de tous les incidents de la journée, et il se trouve sur le passage du roi, lorsque celui-ci traverse le jardin des Tuileries pour se rendre à l'Assemblée.

Le 11 août, dès le matin, pressé d'aller aux nouvelles, il sortit de chez lui les cheveux tressés et relevés avec un peigne, sans songer que c'était une partie ordinaire de l'uniforme des Suisses, impitoyablement poursuivis pour leur défense de la veille. En un moment, le voilà assailli sur le boulevard de la Madeleine par deux ou trois cents furieux, qui l'entraînent du côté de la place Vendôme, où on lanternait tout ce qu'on pouvait retrouver de Suisses et de fuyards du château. Il fut sauvé par un petit tambour de sa section, qui lui apportait habituellement ses billets de garde et lui trouvait des remplaçants, service que M. Pasquier, fort mauvais garde national, lui payait très largement. Le jeune tambour se précipite au milieu de la bande furieuse, obtient silence à force de battre sa caisse, crie que l'on n'a pas affaire à un Suisse, mais à un bon « patriote » de la rue Bourg-l'Abbé, se porte garant de son civisme, et fait si bien que M. Pasquier est ramené chez lui en triomphe.

La situation n'était plus tenable. Il quitte Paris et se réfugie avec les siens à Abbeville. A peine installé, il revient en toute hâte dans la capitale, afin de voir, avec son père s'il ne leur serait pas possible de contribuer à la défense du Roi. Particulièrement lié avec la famille de M. de Malesherbes, ayant eu dans sa carrière parlementaire de fréquents rapports avec MM. Tronchet et Desèze, avocats au Parlement de Paris, M. Pasquier père

Digitized by Google

leur offrit son assistance en tout ce qui dépendait de lui. Il entra dans leurs délibérations intimes et s'établit, pendant tout le cours des débats, dans la tribune réservée aux défenseurs du Roi, prenant des notes avec eux, les aidant dans leur travail. Pendant ce temps, le jeune Pasquier ne quittait pas les tribunes publiques et les corridors de la salle, allant aux renseignements, recueillant les moindres indices et les rapportant à son père.

Tout ce zèle devait être impuissant. L'arrêt fatal fut prononcé.

« Il me reste à dire, ajoute ici M. Pasquier, que j'ai assisté au 21 janvier. Je demeurais dans une maison qui donnait sur le boulevard, au coin de l'église nouvelle de la Madeleine. Mon père et moi étions, depuis le matin, en face l'un de l'autre, abîmés dans notre douleur, sans avoir la force de prononcer une parole. Nous savions que le cortège s'avançait en suivant les boulevards.

« Tout à coup, un assez grand bruit se fait entendre. Je me précipite, poussé par la pensée que, peut-être, il se fait une tentative pour la délivrance du Roi. Comment n'aurais-je pas jusqu'au dernier moment conservé cet espoir? J'arrive ; ce n'étaient que les clameurs des forcenés qui entouraient la voiture ; je me trouve enveloppé dans la foule qui la suivait, qui m'entraîne jusque sur la place, me porte et me fixe en quelque sorte en face de l'échafaud. J'ai donc subi cet épouvantable spectacle.

« A peine le crime était-il consommé qu'un cri de « Vive la Nation ! » s'éleva du pied de l'échafaud, fut répété de proche en proche ; il traversa la foule immense. A ce cri succéda le plus profond, le plus morne silence. La honte, l'horreur et l'effroi planaient déjà sur ce vaste espace. Je le traversai une seconde fois, emporté par le flot qui m'avait porté. Chacun marchait lentement, osant à peine se regarder. Le reste du jour se passa dans

Digitized by Google

une profonde stupeur ; elle s'était étendue sur la ville entière. Deux fois je fus obligé de sortir, et deux fois je trouvai les rues désertes et silencieuses. Les assassins avaient perdu leur audace accoutumée. La douleur publique s'imposait, ils se taisaient devant elle... (1) »

M. Pasquier reste quelque temps à Paris, puis il repartit seul pour chercher de nouveau un asile à Abbeville. Force lui fut de s'en éloigner, aussitôt que s'en approchèrent les proconsuls de la Convention nationale, André Dumont et Joseph Le Bon. Ne pouvant se fixer à Paris, où il aurait couru d'aussi grands dangers, il se cacha dans le village de Champigny. Le chirurgien de la commune lui avait procuré une chambre dans le château de l'ancien seigneur émigré, dont les propriétés étaient devenues nationales. Ce château se trouvait occupé par un assez bon nombre de paysans qui, comme lui, y avaient pris leur gîte, en louant à la municipalité les appartements qui avaient encore des portes et des fenêtres.

De cette retraite, il lui arrivait quelquefois de franchir les barrières de Paris, où il venait visiter sa famille. Il fut même obligé d'y demeurer plusieurs jours de suite pour les arrangements que nécessita son mariage avec Mademoiselle de Saint-Roman, veuve du comte de Rochefort. Ce qu'était un mariage sous la Terreur M. Pasquier nous l'apprend dans la belle page qu'on va lire :

« Quand on repasse les événements de cette époque, quand on songe à la vie qu'on menait, aux dangers dont on était sans cesse entouré, à tout ce qui aurait dû briser l'âme et déchirer le cœur, on a de la peine à comprendre qu'il fût possible de penser à autre chose qu'à ces dangers, qu'on osât songer à se marier.

« La Providence réserve aux hommes des secours

(1) Page 86.

Digitized by Google

proportionnés aux épreuves qu'elle leur inflige, et celui qu'elle leur accordait dans ces terribles rencontres consistait principalement dans la faculté de s'étourdir sur les périls les plus certains. Cette faculté semblait s'accroître à mesure qu'ils devenaient plus redoutables. Ce n'était certainement pas de la résignation, c'eût été une vertu; la vertu n'est pas si commune. Je n'hésitai pas à braver les dangers qui accompagnaient jusqu'aux formalités d'un mariage. A l'aide de quelques protections subalternes qui me procurèrent l'avantage de paraître à la municipalité dès le point du jour, et lorsqu'il n'y avait encore que peu d'assistants, avec la précaution de ne prendre que d'anciens domestiques pour témoins, je me tirai heureusement de cette difficile entreprise.

« Il n'y avait alors qu'une municipalité, dont les séances se tenaient à l'Hôtel de ville et dans laquelle se celébraient tous les mariages. Celui d'un prisonnier pour cause de suspicion devait avoir lieu à la même heure que le mien. On lui avait accordé la permission de sortir de prison, accompagné de deux gardiens, pendant le temps nécessaire pour la cérémonie. Il avait apparemment de fortes raisons pour tenir autant à engager sa foi, et la première de toutes était peut-être la prévoyance de sa fin prochaine. Sans connaître aucun détail de sa situation particulière, elle n'en était pas moins touchante, et nous fit une vive impression. Cette cérémonie était un lugubre accompagnement pour notre hymen, qui fut, comme on voit, entouré de peu de pompe; il avait fallu le celer avec autant de soin qu'on en aurait mis, en d'autres temps, à dissimuler une mauvaise action.

« La bénédiction nuptiale nous fut donnée par l'abbé Salamon, conseiller clerc au Parlement de Paris. Il était originaire du comtat d'Avignon, et avait reçu secrètement de la Cour de Rome les pouvoirs de la noncia-

Digitized by Google

ture. Il nous donna les dispenses dont nous avions besoin, attendu le degré de parenté qui nous unissait déjà. Je restai avec ma femme à Champigny, cachant de notre mieux notre modeste bonheur (1). »

M. Pasquier père n'avait pas quitté Paris. Peu de temps après le mariage de son fils, il fut mis en état d'arrestation, ou plutôt il se livra lui-même, sur la crainte que sa femme ne fut arrêtée à sa place. Ici encore, le texte des *Mémoires* est à reproduire :

« A peine entré dans la prison qui lui était destinée, et qui renfermait M. de Malesherbes, toute la famille Rosambo, et un grand nombre de ses amis, mon père éprouva un sentiment de soulagement qui, mieux que tout ce qu'on pourrait dire, peint l'horreur de la vie que nous étions depuis un an condamnés à mener. Hors de prison, en effet, on n'osait se rencontrer, se voir, se parler, presque se regarder, tant on craignait de se compromettre réciproquement ; les parents, les amis les plus intimes vivaient dans un isolement absolu. Entendait-on frapper à la porte, on supposait aussitôt que les commissaires du Comité révolutionnaire arrivaient pour vous enlever. Derrière les verrous, au contraire, on se trouvait en quelque sorte rentré dans la vie sociale ; on était entouré de ses parents, de ses amis ; on les voyait sans contrainte, on causait librement avec eux (2). »

Traduit devant le Tribunal révolutionnaire, le 20 avril 1794, en même temps que plusieurs autres parlementaires de Paris et de Toulouse, M. Pasquier père fut guillotiné, avec trente autres victimes, parmi lesquelles M. Molé de Champlâtreux, ci-devant président à mortier au Parlement de Paris, père du comte Molé.

Dénoncés à leur tour, obligés de quitter Champigny, traqués, poursuivis sans relâche, M. et Madame Pas-

(1) Page 89. — Voir les *Mémoires de Mgr de Salamon, internonce à Paris pendant la Révolution*, p. 174.

(2) Page 92.

Digitized by Google

quier errent de village en village, jusqu'au jour où, dans une auberge d'Amiens où le hasard les avait conduits, ils sont arrêtés tous les deux. Le lendemain, installés dans deux voitures différentes, en compagnie des commissaires qui avaient procédé à leur arrestation, ils se mettent en route pour Paris.

Le voyage, heureusement, traîna en longueur. Les commissaires avaient trouvé sur eux un peu d'argent, deux ou trois bijoux d'une certaine valeur, et ils s'en étaient emparés. Au lieu de gagner la capitale à grande vitesse, ils voyagèrent à petites journées, dissipant en frais de route le pécule de leurs prisonniers. Quand on arriva à Paris, comme M. Pasquier possédait encore quelques assignats, afin d'avoir le temps de le dépouiller, ces précieux commissaires le placèrent, ainsi que sa femme, dans une petite maison située près de leur comité, où ils le gardèrent sept à huit jours, sous la condition d'une énorme dépense pour chaque journée. Ainsi fut différée son entrée à Saint-Lazare, où il ne fut conduit que le 8 thermidor au soir. « Si j'y étais arrivé deux jours plus tôt, écrit-il, j'aurais sans doute trouvé place sur les charrettes qui enlevèrent dans ces deux jours plus de quatre-vingts personnes et les conduisirent à l'échafaud. Tout ce qui avait appartenu au Parlement de Paris, un de mes beaux-frères, (1) plusieurs de mes amis, fut sacrifié ce jour-là. Si j'eusse été au milieu d'eux, je ne pouvais manquer de partager leur sort. Je fus cependant encore reçu dans la prison par deux beaux-frères et par un frère à peine sorti de l'enfance, mais qui n'en était pas moins détenu depuis huit mois. »

Le 9 thermidor sauva M. Pasquier. Ce ne fut cependant que six semaines après la chute de Robespierre qu'il vit s'ouvrir les portes de sa prison. « Lorsque je

(1) Jacques de Serre de Saint-Roman, ex-conseiller de grand'chambre au Parlement de Paris, guillotiné le 9 thermidor an II (27 juillet 1794).

Digitized by Google

sortis de Saint-Lazare, écrit-il, les évènements avaient marché, et le mouvement se prononçait de plus en plus en faveur de l'ordre et de la justice. Après la plus violente des compressions, la partie la plus éclairée, la plus honnête de la population reprend le droit de vivre au grand jour. Comment peindre la joie de cette foule d'amis, de parents, que les prisons ou d'obscures retraites rendent à la lumière, qui n'espéraient plus se revoir, qui s'interrogent sur le sort de ceux qu'ils ont perdus ; leur plus douce consolation est d'oser pleurer ensemble ceux des leurs qui sont tombés sous la faux révolutionnaire ! Le premier usage qu'ils font de la liberté qu'on leur rend est de témoigner publiquement leur douleur et leurs regrets. Durant la Terreur, et surtout pendant les six derniers mois de son règne, personne n'osait porter le deuil des condamnés. A tant de souvenirs déchirants se mêle le bonheur d'une libération qui serait mieux appelée du nom de résurrection ! Non, jamais plus d'émotions contraires, également puissantes, ne se sont disputé le cœur de l'homme ! »

III

Le tome I[er] des *Mémoires* conduit le lecteur jusqu'au mois de mai 1812. Il se ferme sur la conversation que M. Pasquier, alors préfet de police, eut avec Napoléon, la veille du départ de celui-ci pour la campagne de Russie. Il avait entretenu l'Empereur d'une révolte qui venait d'éclater aux environs de Caen, à l'occasion de la disette des grains. Son absence n'allait-elle pas rendre la situation plus périlleuse ? Lorsqu'il serait à quatre cents lieues de sa capitale, ses ordres

Digitized by Google

seraient-ils exécutés avec autant de promptitude et de vigueur qu'ils l'avaient été jusqu'à présent ? « Si, malheureusement, continuait M. Pasquier, un mouvement insurrectionnel de quelque étendue venait à se produire, n'était-il pas à craindre qu'il eût de funestes conséquences au dedans et au dehors? Il est de mon devoir de ne pas dissimuler à Votre Majesté les dangers que j'entrevois ».

L'Empereur garda le silence, se promena de la fenêtre à la cheminée, les bras croisés derrière le dos, comme un homme qui réfléchit profondément. M. Pasquier le suivait, lorsque, se retournant brusquement de son côté, Napoléon prononça ces paroles ; « Oui, sans doute, il y a du vrai dans ce que vous dites; c'est une difficulté de plus ajoutée à toutes celles que je dois rencontrer dans l'entreprise la plus grande, la plus difficile que j'aie encore tentée ; mais il faut bien achever ce qui est commencé. Adieu, monsieur le préfet » (1)

Les récits de M. Pasquier, pour la période écoulée de 1794 à 1812, ne sont pas moins intéressants que ceux qui ont trait aux préludes de la Révolution, à la chute de la Royauté et à la Terreur. Je ne crois pas que nous possédions de *Mémoires* où l'on trouve plus de simplicité et de naturel, où les événements et les hommes soient jugés avec une impartialité plus sereine, avec une raison plus haute. C'est l'œuvre d'un homme d'Etat, et aussi, ce qui ne gâte rien, l'œuvre d'un homme d'esprit. L'auteur ne se pique pas d'être un écrivain. Il ne cherche pas plus à briller qu'à se faire valoir. Et pourtant on le lit avec un vif agrément, parce qu'il possède ces deux qualités maîtresses, la probité et le bon sens :

Il avait du bon sens ; le reste vint ensuite.

Nous devons savoir grand gré à M. le duc d'Audiffret-

(1) Page 525.

Digitized by Google

Pasquier des soins dont il a entouré cette grande publication. Mais plus je prise haut les Mémoires du chancelier Pasquier, plus je les crois appelés à un succès durable, plus aussi j'estime nécessaires un certain nombre de corrections, qu'il sera d'ailleurs très facile d'y faire.

Beaucoup de noms sont mal orthographiés.

Dans l'ancienne société, à laquelle appartenait M. Pasquier, on se contentait d'ordinaire d'écrire les noms propres comme on les prononçait. Je ne dis pas que l'on eût grand tort ; mais aujourd'hui nous sommes plus exigeants, au moins lorsque ces noms passent du manuscrit à l'imprimé.

M. Pasquier, qui fit ses premières études au collège de Juilly, cite parmi ses condisciples « *Arnauld,* de l'Académie française : son esprit était alors peu développé, il était morose et chagrin. Jamais étonnement ne fut plus grand que le mien, lorsqu'au bout de quelques années, après la représentation de *Marius à Minturnes*, je reconnus mon ancien camarade. » La véritable orthographe est Arnault.

Le nom d'un autre homme de lettres est complètement défiguré. Passant en revue les habitués du salon de Mademoiselle Contat, l'auteur des *Mémoires* nomme M. de Narbonne, le vicomte de Ségur, le marquis de Chauvelin. M. de Lauzun, Chamfort, Beaumarchais, Collin d'Harleville, Vigée, *Défaucherais*. Il s'agit de Louis Desfaucherets, auteur dramatique alors célèbre, et dont *le Mariage secret*, comédie en trois actes et en vers, venait d'être représenté au Théâtre-Français avec un succès considérable.

A Croissy, où il s'était retiré, au sortir de Saint-Lazare, M. Pasquier trouva l'ancien curé de Saint-Sulpice, M. de Pancemont, mort depuis évêque de Vannes, qui vivait depuis deux ans dans une maison du village. « J'ai, dit-il, connu peu d'hommes plus évangéliques. La simplicité de son caractère me le faisait quelquefois

Digitized by Google

comparer à ce personnage si connu de l'abbé *Prévot*, au doyen de *Kyllerine*, dont il avait la laideur. » Il faut l'abbé Prévost et le *Doyen de Killerine*.

Quelques noms de parlementaires sont inexactement donnés. Ainsi je trouve le président *Sarron*, au lieu de Bochard de Saron; *Lepelletier* de Saint-Fargeau au lieu de Le Peletier de Saint-Fargeau; *d'Epréménil*, au lieu de d'Epremesnil; *Foulon*, au lieu de Foullon; *Favier*, au lieu de De Favières *Dalleray*, au lieu de Angran d'Alleray. C'est lui qui fit au président du Tribunal révolutionaire cette belle réponse. Interrogé s'il ignorait la loi qui défendait d'envoyer de l'argent aux émigrés: «Je connais cette loi, dit-il, mais j'en sais une qui passe avant celle-là, et qui ordonne à un père de nourrir ses enfants. » (1)

D'autres noms de l'époque révolutionnaire sont également mal orthographiés. C'est ainsi que l'on a imprimé à tort *Berthier*, au lieu de Bertier de Sauvigny; l'abbé *Fouché*, au lieu de l'abbé Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados et l'un des principaux orateurs du parti de la Gironde; *Le Camus*, au lieu de Camus, membre de l'Assemblée constituante, de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents; *Larévellière-Lépeaux*, au lieu de La Revellière-Lépeaux; *Tronçon-Ducoudray*, au lieu de Tronson du Coudray; *M. d'Entraigues*, au lieu du comte d'Antraigues; le prince de Saint-Maurice, au lieu de le prince de Saint-Mauris. (2)

Nous avons vu que M. Pasquier, en arrivant à Saint-Lazare, y avait trouvé son jeune frère, presque encore un enfant. « Son caractère gai, franc et ouvert, ajoute-t-il, joint à l'habitude de le voir (il était, malgré son jeune âge, le doyen de la prison), avait inspiré à ses geôliers un intérêt dont ils n'avaient pu se défendre, et c'est ainsi

(1) Angran d'Alleray fut guillotiné le 9 floréal an II (28 avril 1794.)

(2) Le prince de Saint-Mauris fut guillotiné le 29 prairial an II (17 juin 1794) avec soixante-une autres victimes.

Digitized by Google

qu'il n'a point partagé le sort du jeune *Mailly*, qui fut envoyé à l'échafaud pour un délit qui leur était commun, celui d'avoir jeté à la figure du concierge de la prison des harengs pourris dont il leur conseillait ironiquement de se régaler. Le jeune *Mailly* n'avait pas encore atteint l'âge où les lois permettent l'application de la peine de mort. Ce fut plus tard un des crimes imputés à Fouquier-Tinville, et qui ont motivé l'arrêt sous lequel il a succombé. » (1) »

Tout cela est exact, sauf le nom de la jeune victime de Fouquier-Tinville, qui s'apelait, non *Mailly*, mais Charles-Louis-François de Maillé, guillotiné le 6 thermidor an II (24 juillet 1794). Quand il dit qu'il n'avait que seize ans (2) : « Il en a bien, reprit le président, quatre-vingts pour le crime. » Il avait été déjà condamné, deux jours auparavant, le 4 thermidor, en la personne de Joseph de Mellet, jeune homme de dix-sept ans, que l'on avait pris pour lui. François de Maillé avait voulu, quoique non poursuivi lui-même, accompagner sa mère en prison ; et par le fait il lui sauva la vie. Par une erreur semblable à celle qui avait été commise à l'égard de son fils, Madame de Maillé s'était vu substituer dans la journée du lendemain, 7 thermidor, une autre dame Mayet qu'on y retint, l'erreur étant reconnue, pour la raison qu'autant valait la faire passer tout de suite, puisqu'elle était là ; et le surlendemain, on reprit l'autre, en effet, à la place de celle qui avait péri l'avant-veille. Mais en entrant dans la salle, à la vue des gradins où son fils avait été condamné, Madame de Maillé tomba évanouie, et les murmures du public firent que les juges, n'osant passer outre, la remirent à l'audience suivante : or, on était au 9 thermidor (3).

(1) Page 169.

(2) Sa mère produisit son acte de naissance au procès de Fouquier-Tinville ; il était né le 25 août 1777.

(3) Wallon, *Histoire du Tribunal Révolutionnaire de Paris*, tome V, p. 111.

Digitized by Google

Dans le récit de son séjour à Saint-Lazare, M. Pasquier dit encore : « J'avais à peine franchi le premier guichet, en suivant le geôlier qui me menait à la chambre que je devais occuper, lorsque je rencontrai sur mon passage M. de *Montrou*, déjà connu par l'éclat de quelques succès passablement scandaleux, et dont les aventures ont fait depuis tant de bruit dans le monde. Il s'approcha de moi, sans avoir l'air de me regarder, et me jeta à l'oreille ce salutaire avis : « Ne parlez ici à personne que vous ne connaissiez bien (1). » Le prisonnier qui donnait ce bon avis à M. Pasquier n'était pas un M. de Montrou, lequel n'a guère fait de bruit dans le monde, mais le célèbre M. de Montrond, l'ami de Talleyrand. Il était depuis quelque temps déjà à Saint-Lazare et obtint, moyennant cent louis, d'être rayé, ainsi que mademoiselle de Coigny, la *jeune Captive* d'André Chénier, des listes que dressaient dans cette prison les pourvoyeurs de l'échafaud. Après la Terreur, mademoiselle de Coigny, épouse divorcée du duc de Fleury, épousa M. de Montrond, second mariage qui fut bientôt suivi d'un second divorce (2).

Pour la période impériale, quelques noms aussi devront être rectifiés. J'en signalerai trois ou quatre. Le maréchal duc de Dantzick écrivait son nom Lefebvre, et non *Lefèvre*. Le duc de Massa, grand juge ou ministre de la justice de 1802 à 1813, et devenu, à cette dernière date, président du Corps législatif, s'appelait Régnier, et non *Reynier*. Arrivé dans son récit à l'année 1810, M. Pasquier écrit. « A cette époque, je jouissais dans le Conseil d'Etat d'un crédit très réel... Je vivais donc aussi satisfait qu'il est permis de l'être. Je n'avais aucune ambition, je me croyais toujours peu agréable à l'Empe-

(1) *Mémoires*, p. 106.

(2) *Faits historiques et Anecdotes sur la maison d'arrêt de Saint-Lazare. — Etude sur la vie et les écrits politiques d'André Chénier et sur la conspiration de Saint-Lazare*, par L. Becq de Fouquières.

Digitized by Google

reur, et j'en jugeais par le soin qu'il avait eu de me retirer, pour la donner à M. *Didon*, la place de procureur général du sceau ». Ce n'est pas à M. Didon que fut donnée cette place, mais au baron Dudon, maître des requêtes au Conseil d'Etat impérial, et plus tard, sous la Restauration, un des députés les plus ardents de l'extrême droite. — Au commencement de 1811, l'abbé d'Astros ayant été arrêté, on trouva sous la coiffe de son chapeau le bref du pape Pie VII portant défense au chapitre de Paris de déférer l'administration au cardinal Maury et déclarant nul tout ce qu'il pourrait faire comme délégué du chapitre. « Interrogé, dit M. Pasquier, sur l'usage qu'il avait fait de ce bref et sur les personnes auxquelles il l'avait communiqué, M. d'Astros eut l'inconcevable faiblesse d'en nommer trois : *M. de Calprade*, chanoine de la cathédrale, M. l'abbé Guairard chef à la direction de la librairie, et M. Portalis, chargé de cette direction. » Et un peu plus loin : « L'exil de M. Portalis fut immédiatement suivi de l'arrestation de *M. de Calprade* et de l'abbé Guairard. » Le chanoine de la cathédrale dont il est ici question était l'abbé Loudieu de Lacalprade. (1).

Mais ce sont là d'insignifiantes vétilles, des grains de poussière sur un monument. Les *Mémoires du Chancelier Pasquier* réunissent les meilleures qualités du genre, et c'est à bon droit que leur auteur a pu terminer son avant-propos par ces paroles :

« ... Il ne reste plus qu'à me livrer, à m'abandonner tout entier, fort de la justice que je crois pouvoir me rendre que j'ai écrit sur tout, et sur tout le monde, sans haine, sans envie, que je n'ai eu pour but que la vérité, que je l'ai dite sans détour, dans la vue d'être utile à ceux qui la recherchent et qui savent en faire sortir les leçons dont elle abonde toujours. »

4 septembre 1893.

(1) Voir dans les *Jugements historiques et littéraires*, par M. de Feletz, de l'Académie française, la notice sur *M. de Lacalprade*.

Digitized by Google

LE CHANCELIER PASQUIER [1]

(Suite)

I

C'est une grande chose, même en littérature, que la sincérité. M. Pasquier n'a été ni un grand homme d'Etat, ni un grand écrivain. Ses *Mémoires* n'en marqueront pas moins au premier rang. La plupart des hommes d'Etat de son temps seront oubliés ; des écrivains de son époque, je parle des *illustres*, beaucoup auront perdu leur dernier lecteur : on lira encore ces *Mémoires*. Ils seront, pour l'histoire de la première partie du dix-neuvième siècle, une source d'informations aussi abondante que précieuse. Ils seront, en même temps, en dehors de leur valeur historique, une de ces œuvres rares où le lecteur se sent en pays ami et s'avance avec confiance, se livrant, en toute sécurité, au charme d'une causerie aimable, piquante, et par-dessus tout, loyale et sincère.

Le second volume, qui vient de paraître, va du 9 mai

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier*. Tome II, 1893.

Digitized by Google

1812 au 4 juin 1814, — du départ de Napoléon, quittant Paris pour entreprendre la campagne de Russie, à la rentrée des Bourbons et à l'ouverture du Corps législatif par le roi Louis XVIII.

Les événements qui ont rempli ces deux années sont parmi les plus considérables et les plus dramatiques de l'histoire. M. Pasquier, dans son récit, leur laisse toute leur grandeur, mais il n'essaie pas d'en profiter pour se grandir lui-même. Pas un seul instant il n'oublie que ce sont ses Mémoires qu'il écrit, et non ceux de Napoléon. De la guerre de Russie, de ces combats héroïques, de cette lamentable retraite, de cette destruction, de cet anéantissement de toute une armée — qui était hier encore la Grande Armée, — il ne nous dira donc rien. En revanche il rendra avec émotion, avec sincérité, les impressions qui se sont produites autour de lui, celles qu'il a ressenties lui-même.

Le 23 octobre 1812 est une date doublement mémorable. Ce jour-là, le maréchal Mortier, que Napoléon, en abandonnant Moscou, avait laissé dans la ville avec huit mille hommes, pour couvrir sa retraite, mettait à exécution l'ordre qu'il avait reçu et faisait sauter le Kremlin. Le même jour, à Paris, éclatait la conspiration du général Malet, qui faillit faire sauter l'Empire.

M. Pasquier la raconte en homme qui sait les choses d'original et qui même y a été mêlé un peu plus qu'il n'eût voulu. Préfet de police, au lieu de prévenir et d'arrêter les conspirateurs, il avait été prévenu par eux et conduit à la Force. Son emprisonnement n'avait duré que quelques heures, mais c'était assez pour que le public en fît des gorges chaudes. D'autres, à sa place, en auraient voulu mal de mort aux gens qui lui avaient joué ce tour. Il s'efforça au contraire de modérer la rigueur de la répression. Il fit, auprès du duc de Feltre, ministre de la guerre, des démarches pressantes en faveur du sous-lieutenant Lefèvre, qui l'avait conduit à la

Digitized by Google

Force, et du lieutenant Beaumont, qui lui avait fait courir d'assez grands périls, lors de sa rentrée à la préfecture. Dans sa situation, il ne pouvait pas intercéder pour les autres accusés, mais son récit témoigne qu'il éprouvait pour eux moins de colère que de pitié. Il n'hésite pas à déclarer que la conspiration tout entière était l'œuvre personnelle de Malet, que les hommes qu'il avait traînés à sa suite étaient victimes d'une déplorable crédulité, et qu'entre eux tous, il n'y en avait pas un seul qu'on pût déclarer coupable d'intention.

Les pages que M. Pasquier consacre au général Malet et à sa conspiration ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'exactitude et de l'intérêt. L'auteur ne craint pas de multiplier les détails : il sait bien que ce sont eux qui font la vie des Mémoires. Il en est un cependant — tout petit, il est vrai — qu'il a omis et qu'on me permettra de rétablir.

A peine sorti de la Force, M. Pasquier se hâta de retourner à la Préfecture de police. Il commit l'imprudence d'y aller à pied, sans escorte, ce qui faillit lui coûter cher, comme on va le voir :

Arrivé, dit-il, à l'entrée de l'hôtel, voyant la cour remplie de soldats, j'appelai le commandant et lui signifiaiqu'il eût à reconduire sa troupe à la caserne.

Je crus que ma vue seule devait suffire pour lui apprendre que tout était changé ; les militaires, j'aurais dû le savoir, n'obéissent pas avec tant de facilité aux ordres d'un fonctionnaire civil. Le changement, si brusque d'ailleurs, ne fut pas admis par l'officier qui refusa de se soumettre à mon injonction et cria à sa troupe de prendre les armes. Ce fut le signal d'une manifestation accompagnée de cris : « Il faut l'arrêter, il faut le tuer! » Heureusement, j'étais encore auprès de la porte ; je me rejetai au milieu de la foule de curieux qui s'y pressait et remontai la petite rue de Jérusalem, dans l'intention de gagner le quai. Les soldats se mirent à me poursuivre baïonnette en avant, et *je n'eus d'autre ressource que de me réfugier dans une boutique à l'extrémité de la rue*. Ils voulurent briser la porte, mais les nombreux agents de

Digitized by Google

la préfecture présents se jetèrent au-devant d'eux, leur persuadèrent de garder la porte, sans recourir à la violence, dont ils leur firent comprendre l'inutilité et le danger. Me voilà donc de nouveau prisonnier. Je restai près d'une heure ainsi bloqué. (1).

La boutique dans laquelle le futur chancelier trouva ainsi un asile, était la boutique d'un apothicaire nommé Sillan. Je trouve ce petit — et très modeste — renseignement dans le rapport de l'inspecteur général de police Veyrat *sur les événements de la matinée du 23 octobre*. J'y lis ce qui suit :

Enfin, Monsieur le préfet, lorsque rendu à la liberté, vous êtes revenu à la préfecture, que le lieutenant Beaumont a voulu vous faire arrêter de nouveau, les soldats qui vous poursuivaient jusque chez l'apothicaire Sillan, la baïonnette en avant, et qui même vous ont mis en joue, appartenaient à la garde de Paris et au poste de la Préfecture. Vous savez qu'ils ont voulu dans le premier moment forcer le domicile du sieur Sillan, pensant que vous y étiez ; nous avons été assez heureux pour les empêcher (2).

II

Pas plus que la campagne de Russie, M. Pasquier ne raconte la campagne de Saxe en 1813. Il ne manque pas cependant d'en rappeler certains épisodes, d'en noter certains détails, lorsqu'ils sont importants et qu'ils lui viennent d'une source particulière et sûre, d'un homme comme le comte Daru, par exemple, si bien placé pour savoir les choses d'original.

(1) *Mémoires*, p. 27.

(2) *Histoire de la Conjuration du général Malet, avec des détails officiels sur cette affaire*, par M. l'abbé Lafon, 3e édition, 1814. Page 72.

Digitized by Google

Arrivé à l'année 1814, M. Pasquier se trouve en présence d'événements d'une grandeur extraordinaire. A plusieurs de ces événements, il lui a été donné de prendre part. Il n'a pas été seulement témoin, mais acteur. Cette fois donc il ne craindra pas de s'étendre, et nous aurons un récit complet de la chute de l'Empire et du rétablissement de la Monarchie.

Bien des fois déjà cette année 1814 a trouvé des historiens : Thiers, Chateaubriand, Lamartine, Capefigue, Vaulabelle, Alfred Nettement, Louis de Viel-Castel, Duvergier de Hauranne, Talleyrand, et hier encore M. Henry Houssaye, le dernier en date et non le moindre par la conscience et le talent. Aucun d'eux, si je ne me trompe, ne nous a donné un récit qui ne se trouve surpassé par celui que nous avons aujourd'hui sous les yeux. M. Pasquier a sur eux tous, sauf sur Chateaubriand et sur le prince de Talleyrand, l'avantage d'avoir vu, et, comme préfet de police, d'avoir tout su. Chateaubriand sans doute a été, lui aussi, contemporain des événements, témoin et acteur ; mais cela — témoin et acteur — il l'a été dans une mesure beaucoup moins large que Pasquier. Quant à Talleyrand, qui a joué, en 1814, le premier rôle ; qui a été, dans plus d'une circonstance décisive, le *Deus ex machinâ*, il n'a pas voulu tout dire ; il a écri avec la préoccupation de se défendre, de se glorifier, de se grandir. M. Pasquier n'a aucune préoccupation de ce genre. Il ne s'inquiète que d'être vrai, complet, intéressant. Son récit n'est ni un plaidoyer ni un réquisitoire ; c'est tout bonnement la déposition d'un témoin — du témoin le mieux informé et le plus véridique. Sans effort, sans fracas, sans prétendre à autre chose qu'à écrire, en toute simplicité et en toute bonne foi, une page de ses *Mémoires*, il s'est élevé à la hauteur des plus grands historiens.

Un des mérites de ce beau récit, c'est la suite même, la continuité parfaite, c'est d'aller d'un courant large et

Digitized by Google

sûr, d'un flot limpide et calme, sur lequel par endroits se joue le rayon. Dans ces conditions, il serait difficile d'en rien détacher. Je me contenterai de signaler quelques-uns des points sur lesquels les *Mémoires* de M. Pasquier sont en désaccord avec les historiens, — je dis quelques-uns, car à les indiquer tous, la tâche serait trop longue. Et parmi ces historiens, je m'attacherai seulement à M. Thiers et à M. Henry Houssaye, parce que ce sont les plus importants.

III

Le 30 mars 1814, après un combat où le maréchal Marmont, le maréchal Mortier et le maréchal Moncey avaient été héroïques et où les soldats s'étaient montrés dignes de leurs chefs, Paris dut capituler. Un des articles de la capitulation portait : « La ville de Paris est recommandée à la générosité des hautes puissances alliées ». Les détails de l'entrée des souverains, du logement et de la nourriture de leurs troupes, de la police de la ville, restaient donc à régler. Ces soins incombaient aux magistrats municipaux. A une heure du matin, le préfet de la Seine et le préfet de police, MM. de Chabrol et Pasquier, plusieurs membres du Conseil municipal, le chef d'état-major et deux adjudants-commandants de la garde nationale, MM. Allent, Tourton et Alexandre de Laborde, partirent pour Bondy, où se trouvait l'empereur de Russie.

« Quand nous arrivâmes à Bondy, écrit M. Pasquier, le jour commençait à poindre. En entrant dans le château où logeait l'empereur Alexandre, des impressions

Digitized by Google

toutes personnelles vinrent s'ajouter à celles qui m'agitaient depuis ma sortie de la ville. Ce château avait été occupé par mon grand-père maternel, dans le temps de ma première enfance ; je l'avais rarement visité depuis, mais il avait laissé dans ma mémoire ces souvenirs qui s'attachent si puissamment à tous les faits qui ont frappé notre esprit au début de la vie ; j'y étais ramené par un des plus grands événements qui se fussent passés depuis le commencement de la monarchie! J'apportais la soumission de la ville de Paris à un souverain dont les États, un siècle auparavant, étaient à peine connus de nos pères, et qui, descendu des confins de l'Asie, traînant la Germanie tout entière à sa suite, arrivait pour imposer sa loi à la France de Clovis, de Charlemagne, de Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon! Et c'était nous qui avions été le chercher jusque dans ses régions glacées, qui avions, à la lueur de sa capitale et de ses villes embrasées, attiré sur nos pas lui et ses Tartares! Pierre le Grand avait-il pu faire un tel rêve, alors que, au cours de son voyage dans les pays civilisés, dont il venait étudier les institutions, les arts et les mœurs, il visitait dans le palais des Tuileries, entourait de ses respects, et soulevait dans ses bras, en 1717, l'enfant-Roi dont il était l'hôte (1)! »

M. Pasquier ne se piquait point d'être un homme de lettres. Il ne connaissait guère ce que nous appelons aujourd'hui l'*écriture artiste*. Cela ne l'empêchait pas d'avoir ainsi, en bien des rencontres, de belles et fortes pages.

D'après M. Thiers, l'empereur Alexandre, les autorités parisiennes à peine sorties, aurait donné audience à M. de Caulaincourt, chargé près de lui d'une mission de Napoléon. « En le voyant, dit-il, Alexandre l'accueillit avec la même cordialité qu'autrefois, l'embrassa même

(1) *Mémoires*, p. 241.

Digitized by Google

de la manière la plus affectueuse, puis, arrivant aux grands événements du jour, lui dit qu'il voulait la paix honorable pour la France, mais sûre pour l'Europe (1). » L'entretien dura longtemps ; M. Thiers le reproduit en entier et ne lui consacre pas moins de quatre pages.

Plus bref, M. Henry Houssaye n'est pas moins affirmatif : « Alexandre l'accueillit cordialement... Sans lui enlever tout espoir, il lui déclara que lui et ses alliés étaient désormais peu disposés à faire la paix avec Napoléon... Bien qu'il ne dût entrer dans Paris qu'à onze heures et qu'il en fût neuf à peine, l'empereur était impatient de se mettre en route. Il congédia Caulaincourt en l'invitant à revenir causer avec lui à Paris. Au moment où le cœur brisé comme général français et comme dévoué serviteur de Napoléon, Caulaincourt quitta Bondy, il put voir dans la cour du château le cheval destiné au triomphateur (2). »

La vérité est que ni l'entrevue dont parle M. Houssaye, ni l'entretien que rapporte M. Thiers n'ont eu lieu. Les détails donnés par M. Pasquier ne laissent aucun doute à cet égard.

Au moment de quitter le château, il fut prévenu par M. de Nesselrode qu'un aide de camp de l'empereur, M. de Wolkonski, allait monter avec lui dans sa voiture et entrerait avec lui dans Paris pour préparer les logements du tsar. La voiture de M. Pasquier prit les devants, environnée par une escorte de cosaques réguliers de la garde. Les *Mémoires* continuent ainsi :

« Nous étions à peine à deux cents pas du village de Bondy, lorsque j'aperçus sur la route M. le duc de Vicence (3) ; il était à pied, et m'ayant reconnu, il se

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 631.

(2) Henry Houssaye, 1814, p. 545.

(3) Caulaincourt avait reçu de l'empereur Napoléon, en 1808, le titre de duc de Vicence.

Digitized by Google

précipita à la portière de ma voiture, espérant sans doute apprendre de moi ce qui venait de se passer et surtout ce qui venait de se dire, car les moindres paroles d'Alexandre étaient dans ce moment d'un poids immense. Je sus bientôt après qu'il était là déjà depuis quelque temps et n'avait pu pénétrer dans le village, malgré tout ce qu'il avait tenté pour faire parvenir à l'empereur Alexandre la nouvelle de son arrivée. J'aurais bien désiré échanger quelques paroles avec lui, mais les cosaques de l'escorte, avertis probablement par un signe de M. de Wolkonski, ne permirent pas à mon cocher de s'arrêter et le forcèrent à marcher beaucoup plus vite (1). »

Quelques heures plus tard, M. Pasquier était dans son cabinet, occupé à rédiger une proclamation au peuple de Paris, lorsqu'on lui annonça le duc de Vicence. Celui-ci venait lui demander les renseignements qu'il n'avait pu obtenir sur la route. Il lui fit connaître que Napoléon l'avait envoyé auprès de l'empereur Alexandre, en le chargeant de négocier à tout prix, s'il en était encore temps. « Voilà comment, ajoute M. Pasquier, je l'avais trouvé à l'entrée de Bondy; *il m'avoua qu'il n'avait pas été plus heureux après mon départ qu'auparavant, et avait rencontré la même impossibilité de pénétrer jusqu'à l'empereur.* Il se flattait cependant d'en obtenir une audience aussitôt après son entrée dans la ville (2). »

Rien de plus précis, on le voit, que les détails fournis par M. Pasquier, qui n'avait d'ailleurs nul intérêt à altérer ici la vérité. Son récit ne laisse donc rien subsister des récits contraires de M. Henry Houssaye et de M. Thiers.

IV

Le 4 avril, sous la pression de plusieurs de ses maréchaux, Macdonald, Ney, Berthier, Lefebvre, Oudinot,

(1) *Mémoires*, p. 249.
(2) *Mémoires*, p. 251.

Digitized by Google

Napoléon consentit à abdiquer, mais sous la condition que le trône serait transmis à son fils, et que la régence serait déférée à l'impératrice. Le duc de Vicence, Ney, Macdonald furent chargés de partir immédiatement pour Paris, afin de porter cette proposition aux souverains alliés. Ils étaient autorisés à prendre en route et à s'adjoindre Marmont, qui avait son quartier général à Essonne. Il était environ minuit lorsqu'ils arrivèrent rue Saint-Florentin, à l'hôtel du prince de Talleyrand, chez qui logeait l'empereur Alexandre.

Cette nuit du 4 au 5 avril 1814 est une nuit historique. M. Henry Houssaye a mis tous ses soins à la raconter avec exactitude. M. Pasquier était présent. Son récit contredit sur plusieurs points celui de M. Houssaye.

D'après ce dernier, Talleyrand, en apprenant, vers neuf heures du soir, la prochaine arrivée des commissaires de Napoléon, aurait mandé aussitôt les membres du gouvernement provisoire, les ministres (1) et le général Dessoles, commandant de la garde nationale. Ils arrivèrent les uns après les autres, déjà un peu effarés de cet appel nocturne. Quand ils furent instruits du motif de la convocation, ils passèrent du trouble à l'effroi et de l'effroi à la consternation (2).

Les choses ne se passèrent point tout à fait ainsi.

Les membres du gouvernement provisoire (3) se réunissaient tous les jours chez M. de Talleyrand entre huit et neuf heures du soir. Le 4 avril, la séance avait été courte ; entre dix et onze heures, plusieurs des assistants s'étaient retirés. M. Pasquier en faisait au-

(1) Ils étaient au nombre de sept : Beugnot, à l'intérieur, Laforest, aux affaires étrangères ; Dupont, à la guerre ; Malouet, à la marine ; le baron Louis, aux finances ; Henrion de Pansey, aux cultes ; Anglès, à la police générale.

(2) H. Houssaye, *op cit*, p. 611.

(3) Les membres du gouvernement provisoire étaient, avec le prince de Talleyrand, le duc de Dalberg, le marquis de Jaucourt, l'abbé de Montesquiou et le général Beurnonville.

Digitized by Google

tant ; il avait déjà atteint le bas de l'escalier, lorsqu'il aperçut M. de Saint-Simon qui descendait de cheval avec une grande précipitation. Ils remontèrent ensemble dans le cabinet de Talleyrand, à qui M. de Saint-Simon annonça l'arrivée prochaine des maréchaux et du duc de Vicence, ainsi que l'objet de leur mission. M. de Talleyrand fit aussitôt demander M. de Nesselrode, lui communiqua ce qu'il venait d'apprendre et le pria de demander à son maître s'il lui conviendrait de recevoir les maréchaux aussitôt qu'ils se présenteraient ou s'il ne jugerait pas à propos de renvoyer toute conférence au lendemain. Peu de minutes après, M. de Nesselrode revint dire que l'empereur était décidé à recevoir la députation sur-le-champ, mais qu'aussitôt après l'avoir entendue, il serait bien aise de conférer avec le gouvernement provisoire sur les propositions qu'elle lui aurait faites. On envoya donc chercher ceux des membres qui étaient partis ; tous revinrent, excepté M. de Montesquiou. M. Dessoles était présent ; M. de Talleyrand l'engagea à rester, ainsi que M. Pasquier et c'est ainsi que ce dernier assista aux scènes qui allaient suivre. Ils s'établirent dans le premier salon de l'empereur, où se trouvaient M. de Nesselrode, M. de Pozzo et quelques officiers russes de service auprès d'Alexandre (1).

D'après le récit de M. Pasquier, — et nous verrons tout à l'heure quelle en est la valeur — on n'envoya point chercher les ministres ; on ne courut point après M. Dessoles, et si ce dernier prit part au débat qui s'agita dans la nuit du 4 au 5 avril, c'est parce qu'il était depuis plusieurs heures déjà à l'hôtel Saint-Florentin. Les membres du gouvernement provisoire furent bien mandés, mais en cela Talleyrand ne fit que se conformer au désir d'Alexandre lui-même.

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier*, p. 302.

Digitized by Google

Ce qui suit, dans l'ouvrage de M. Henry Houssaye, ne semble pas plus exact.

Les membres du gouvernement, les ministres et M. Dessoles étant arrivés, — c'est M. Henry Houssaye dont je reprends ici le récit — ils furent admis aussitôt en présence du tsar. A ce moment, le duc de Vicence et les maréchaux n'avaient pas encore paru. Talleyrand et ses amis représentèrent à Alexandre que la France voulait les Bourbons, que la paix avec Napoléon ne serait qu'une trêve et que la régence ne serait que l'Empire déguisé : « — La régence n'est qu'un mot, dit M. Dessoles, le tigre est derrière. »

Ils ajoutèrent que le tsar ne pouvait revenir sur sa Déclaration du 31 mars, car ils s'étaient fiés à ses paroles, et ils se trouveraient en grand péril si la régence était proclamée. Plusieurs d'entre eux commençaient à regretter de s'être compromis, et ils plaidaient alors beaucoup moins pour les Bourbons que pour eux-mêmes. On annonça les maréchaux. Alexandre congédia Talleyrand et sa suite. Le duc de Vicence, Ney et Macdonald entrèrent. Marmont n'était pas avec eux. Il s'était rendu directement à l'hôtel du prince de la Moskowa pour y attendre le résultat de la conférence. L'entretien d'Alexandre et des maréchaux dura près de deux heures. Le tsar hésitait. Les maréchaux croyaient déjà au succès de leur mission, lorsqu'un aide de camp entra et dit en russe quelques mots à l'empereur.

Envoyé par le prince de Schwarzenberg cet officier apportait la nouvelle que le corps de Marmont, douze mille hommes avec armes et bagages, venait de passer dans les lignes autrichiennes. Le tsar se fit répéter ces paroles, puis se rapprochant des maréchaux : « Messieurs, vous prétendez vous appuyer pour me demander la régence sur l'inébranlable attachement des troupes au gouvernement impérial. Or, l'avant-garde de l'armée de Napoléon vient de faire défection ; elle est en ce

Digitized by Google

moment dans nos lignes. » Atterrés par cette nouvelle, Caulaincourt et les deux maréchaux comprirent qu'ils n'avaient plus à parler pour la régence. Ils se retirèrent. L'Empire avait vécu (1).

Revenons maintenant aux *Mémoires* de Pasquier.

Il était environ minuit lorsque les plénipotentiaires de Napoléon arrivèrent à l'hôtel Saint-Florentin. Ils parurent fort étonnés d'y rencontrer les membres du gouvernement provisoire. Des deux côtés pourtant l'accueil fut courtois. Après quelques mots de conversation générale, chacun se trouva engagé dans une causerie particulière, M. de Talleyrand avec le duc de Vicence, M. Pasquier avec le maréchal Macdonald. Presque immédiatement du reste la porte du cabinet d'Alexandre s'ouvrit, et les maréchaux furent introduits ; Marmont était avec eux. Ils sortirent au bout d'une demi-heure, et les membres du gouvernement furent reçus à leur tour. Talleyrand, le duc de Dalberg le général Dessoles combattirent avec énergie l'idée d'une régence ; ils insistèrent sur ce point qu'avec le caractère de Napoléon, avec les ressources que lui fournirait toujours son génie entreprenant, il n'y aurait aucun moyen de l'empêcher, au bout d'une année, peut-être avant, de ressaisir les rênes du gouvernement. On évita du reste, dans cette première discussion, de rappeler l'engagement qui avait été si solennellement pris par Alexandre, *de ne traiter ni avec Napoléon, ni avec aucun autre membre de sa famille.*

Après avoir écouté avec une grande attention Talleyrand et ses collègues, Alexandre les congédia, en leur disant d'attendre dans l'autre pièce. Il fit rentrer les députés de Napoléon, et quand ceux-ci l'eurent quitté, il reçut une seconde fois les membres du gouvernement. C'est dans cette seconde entrevue que ces derniers se

(1) Houssaye, p. 611.

Digitized by Google

servirent de l'argument tiré de la Déclaration du 31 mars. En prenant congé d'eux, l'empereur leur dit qu'il avait besoin de réfléchir sur tout ce qu'il venait d'entendre ; qu'il était d'ailleurs nécessaire qu'il en délibérât avec le roi de Prusse ; que le lendemain, à 9 heures du matin, il ferait connaître sa résolution (1). Après avoir retracé les divers incidents que je viens de résumer, M. Pasquier termine par ces paroles :

« Il était deux heures du matin, nous avions assisté à une des scènes les plus extraordinaires dont l'histoire ait gardé le souvenir. Un souverain, arrivant des confins de l'Asie, avait fait discuter froidement l'existence d'une dynastie fondée par le plus grand homme des temps modernes et le rappel de la plus ancienne dynastie européenne, enlevée de son trône vingt-deux ans auparavant par la plus terrible des révolutions. Il avait mis fin à la discussion en disant : « J'aurai décidé demain matin avant neuf heures. »

On voit combien diffèrent les deux récits.

Dans le premier, Alexandre commence par avoir un entretien avec Talleyrand et ses amis ; il en a ensuite un autre avec les plénipotentiaires de Napoléon. Et c'est tout.

Dans le second, Alexandre donne successivement quatre audiences : deux aux maréchaux, — et ce sont eux qu'il reçoit en premier lieu ; — deux à Talleyrand et à ses collègues.

Selon M. Henry Houssaye, Marmont n'assiste pas à l'entrevue de l'hôtel Saint-Florentin ; il est allé se cacher, pendant ce temps-là, à l'hôtel du maréchal Ney. Selon M. Pasquier, Marmont est avec Ney, Macdonald et Caulaincourt, à l'hôtel Saint-Florentin.

Le récit de M. Henry Houssaye — qui ne fait d'ailleurs ici que reproduire une version très répandue — se

(1) *Mémoires* de Pasquier, p. 304 et suiv.

Digitized by Google

termine par un véritable coup de théâtre. Les maréchaux ont gagné la partie, ou peu s'en faut. Alexandre hésite ; tout indique qu'il va céder, accepter la régence, reconnaître Napoléon II. Entre un aide de camp ; il murmure un mot à l'oreille du tsar. Tout est perdu. La régence s'effondre. Le règne du Roi de Rome n'aura pas même duré une heure.

Pas un mot de tout cela dans le récit de M. Pasquier. D'après lui, lorsque les maréchaux ont quitté l'hôtel Saint-Florentin, Alexandre ignorait encore la défection d'Essonne, l'entrée des troupes de Marmont dans les lignes autrichiennes. La nouvelle ne lui en parvint qu'après le départ des délégués de Napoléon.

De ces deux récits — opposés sur tant de points — lequel devons-nous suivre ? auquel se rattacher ? Il me paraît difficile de ne pas donner la préférence à celui de M. Pasquier.

Et d'abord M. Pasquier est un *témoin*, et un témoin que l'on peut difficilement récuser. Il n'a ici nul intérêt à déguiser la vérité ; il ne se donne aucun rôle dans son récit ; il ne cherche en rien à le faire tourner au profit de sa vanité. D'un autre côté, il écrit presque au lendemain de l'évènement (1) ; les plus petits détails de la soirée et de la nuit du 4 avril sont encore présents à sa mémoire ; il a d'autant moins pu les oublier qu'il a conscience d'avoir assisté là « à une des scènes les plus extraordinaires de l'histoire. »

Sur le point capital d'ailleurs, sur la présence de Marmont à l'entrevue d'Alexandre et des maréchaux et sur le coup de théâtre de la fin, le récit de Pasquier est confirmé par d'autres témoignages, notamment par celui de Macdonald.

M. Henry Houssaye tient beaucoup à ce que Marmont n'ait pas assisté à l'entretien avec le tsar. « Marmont,

(1) Cette première partie des *Mémoires* de Pasquier a été écrite en 1822.

Digitized by Google

dit-il, prétend, qu'il assista à l'entretien avec le tsar comme plénipotentiaire. Cette assertion *mensongère* est démentie par tous les témoignages. *Seuls, Caulaincourt, Ney et Macdonald se présentèrent chez Alexandre.* » Nul fait historique, au contraire, n'est mieux établi que celui de la présence du duc de Ragusse à l'entrevue du tsar avec les maréchaux. L'affirmation de Marmont dans ses *Mémoires* (1) serait à elle seule une preuve suffisante. On ne ment pas sur un fait de cette nature et de cette importance, alors que tant de témoins peuvent se lever contre vous et vous crier votre mensonge à la face (2). Mais il s'en faut bien qu'ici l'affirmation du duc de Raguse soit isolée.

M. Pasquier, dans une note ajoutée à son texte, en 1823, après la publication du *Manuscrit de 1814* par le baron Fain, écrit ceci : « M. Fain a écrit dans son *Manuscrit de 1814* que les plénipotentiaires de Napoléon avaient été étonnés et consternés de voir le duc de Raguse arriver peu après eux et entrer dans le salon où ils attendaient avec les membres du gouvernement provisoire. Je puis assurer que le duc de Raguse était entré avec eux, et qu'ils ne témoignèrent aucun étonnement de se voir avec lui (3). » Mais voici qui lèverait tous les doutes, s'il en pouvait exister. Les *Souvenirs* du maréchal Macdonald, écrits en 1825, ont paru en 1892 (4). Il résulte de son récit que Marmont l'accompagna et ne se sépara pas de lui et des autres plénipotentiaires de Napoléon dans la nuit du 4 au 5 avril. Aussi M. Thiers, qui avait

(1) *Mémoires* du maréchal Marmont, duc de Raguse, tome VI, p. 261.

(2) Sainte-Beuve ne s'y est pas trompé. Il dit au tome VI de ses *Causeries du lundi*, p. 24 : « Arrivés très tard dans la soirée à Paris, Marmont et les autres maréchaux furent reçus par l'empereur Alexandre, et aucun ne plaida plus vivement que lui pour la Régence et pour les droits du Roi de Rome. »

(3) *Mémoires* de Pasquier, p. 308.

(4) *Souvenirs du maréchal Macdonald, duc de Tarente.* Un vol. in 8. Librairie Plon.

Digitized by Google

eu communication du manuscrit de Macdonald, n'hésite-t-il pas à reconnaître que le duc de Raguse assistait à l'entretien avec le tsar.

J'ai dit tout à l'heure que le fait de sa présence à cet entretien avait une importance capitale. Et en effet, si Marmont était présent, le coup de théâtre, si bien raconté par M. Henri Houssaye, tombe de lui-même. Comment admettre que les paroles de l'empereur Alexandre, annonçant la défection des troupes de Marmont et leur entrée dans les lignes autrichiennes, n'eussent pas aussitôt donné lieu contre Marmont, de la part de ses collègues, à une scène violente ? Or, de cette scène violente, nul n'a parlé, et pour cause. Elle ne pouvait se produire, attendu que le tsar n'a pas dit un mot aux maréchaux de la défection d'Essonne. Le récit de Macdonald est formel à cet égard.

Reste seulement ce que dit le duc de Tarente, après avoir terminé le récit de l'entrevue avec le Czar : « J'oubliais de dire qu'en sortant du cabinet de l'empereur de Russie, l'un de ses généraux lui parla à mi-voix ; j'entendis ces mots : *totum corpus*, auxquels je ne donnai aucune importance d'abord, mais qui en eurent une très grande quelques moments après (1) ». Le fait est très possible, comme il se peut aussi que Macdonald ait mal entendu, puisque le général russe parlait « à mi-voix. » Quoi qu'il en soit, voici sur la défection du 6e corps, dont le duc de Raguse, en s'éloignant d'Essonne, avait laissé le commandement au général Souham, une curieuse anecdote, que M. Pasquier raconte en ces termes :

« . . . Le général Souham arriva à Versailles à la tête de ses troupes et la nouvelle en était dès le point du jour parvenue à Alexandre. Je tiens de M. de Pozzo qu'ayant passé la nuit dans les salons qui précédaient le cabinet

(1) *Macdonald...*, p. 279.

Digitized by Google

de l'empereur, et s'étant mis un instant à la fenêtre pour jouir du soleil, il fut tiré de sa contemplation par une main posée sur son épaule. C'était l'empereur lui-même. Il venait de recevoir la nouvelle, et avait besoin de communiquer la joie qu'il en ressentait. Il la raconta donc à M. de Pozzo, ajoutant avec ce ton d'illuminé, qui lui était déjà familier : « Vous le voyez, c'est la Providence « qui le veut, elle se manifeste, elle se déclare ; plus de « doute, plus d'hésitation (1). »

V

Le 17 février, 1842, M. Pasquier fut élu membre de l'Académie française, en remplacement de Mgr Frayssinous. Petits et grands, politiques et littéraires, presque tous les journaux firent feu contre lui de toutes pièces. *La Mode* lui décochait cette *épingle* : « M. Pasquier vient d'être élu académicien par vingt-trois voix. Nous ne savions pas qu'il y eût vingt-trois Viennet à l'Académie française. (2) » Un de ces vingt-trois *Viennet* s'appelait Chateaubriand. Il est vrai, s'il faut en croire Alfred de Vigny, candidat lui aussi ce jour-là, et candidat malheureux, que l'auteur du *Génie du Christianisme* avait dit, la veille de l'élection : « M. Pasquier n'a rien de commun avec les lettres mais je le connais depuis quarante ans ; il voit souvent Madame de Chateaubriand, il est fort aimable avec nous... (3) »

Le choix de l'Académie n'en était pas moins des plus justifiés ; et c'est à bon droit que Madame Emile de Girar-

(2) *Pasquier...*, p. 311.
(2) *La Mode*, du 19 février 1842.
(3) Etienne Charavay, *A. de Vigny et Baudelaire, Candidats à l'Académie*, p. 19. Paris 1849.

Digitized by Google

din pouvait écrire, le lendemain de la réception du nouvel élu : « Si M. le baron Pasquier a été nommé, c'est parce qu'il est un des hommes les plus spirituels de notre temps ; parce que son esprit est un type, sa conversation un modèle, l'idéal du bon goût ; et, quelle que soit la forme que l'esprit prenne pour se manifester, prose, vers, livres, drames, discours, conversation, l'esprit cultivé à si haut degré et célèbre à si juste droit, sera toujours éminemment littéraire (1). »

Le baron Pasquier ne parlait pas seulement à merveille ; il savait aussi écrire, et nous le voyons bien maintenant par ses *Mémoires*. Point de phrases, point de recherche d'esprit et de style, mais la langue la plus naturelle, la plus simple, la plus appropriée au sujet, s'élevant quand il le faut, mais seulement quand il le faut. D'auteur ici il n'y en a point, heureusement, mais un homme qui, sans penser jamais à nous éblouir, se contente de nous instruire et de nous charmer.

En 1843, un *Homme de rien*, qui n'était pas encore académicien, M. Louis de Loménie, traçait du baron Pasquier ce vivant portrait :

« Quiconque l'a vu entrer dans un salon avec sa grande taille parfaitement droite et souple encore, sa tête un peu petite, mais bien posée, sa physionomie mobile et vive plutôt que majestueuse, son geste bref et sa tenue élégante, s'asseoir à côté d'une dame, en penchant négligemment sa tête sur le dos de son fauteuil, croisant ses longues jambes l'une sur l'autre et balançant une de ses bottes vernies avec une aisance aristocratique, ou bien debout devant la cheminée s'il veut se donner la peine d'être aimable pour tout le monde ; charmant l'auditoire par l'attrait d'une parole facile et élégante, d'un esprit judicieux et fin, d'une mémoire heureuse et fraîche, toute pleine de faits sérieux ou légers, d'anec-

(1) *La Presse*, du 11 décembre 1842. — *Lettres parisiennes*, par le vicomte de Launay, tome III, p. 270.

Digitized by Google

dotes piquantes, mélangeant avec un rare bonheur d'expression et de pensée le grave au doux, le plaisant au sévère ; quiconque l'a vu ainsi conviendra que cet Etienne Pasquier du seizième siècle, qui nous apparaît dans ses lettres si spirituel, si gracieux, si jeune encore malgré ses quatre-vingts ans, n'était ni plus jeune ni plus aimable que son illustre descendant, qui en a tout à l'heure soixante-dix-sept (1). »

Il me semble bien que maintenant nous n'avons rien à envier aux contemporains de M. Pasquier : il revit pour nous dans ses *Mémoires ;* nous le voyons, nous l'entendons, tel qu'il était en ses meilleurs jours, ceux où, « debout devant la cheminée », il ne se refusait pas au plaisir « d'être aimable pour tout le monde ».

26 novembre 1893.

1 *Galerie des Contemporains illustres*, par un Homme de rien, tome VI, 1848.

Digitized by Google

LE CHANCELIER PASQUIER [1]

(Suite et fin.)

I

Le tome troisième des *Mémoires du chancelier Pasquier* ne le cède pas en intérêt aux deux premiers. Il s'ouvre, le 5 juin 1814, au lendemain de la séance royale où il avait été donné lecture de la Charte constitutionnelle. Il se ferme, le 26 septembre 1815, au moment où le duc de Richelieu succède, comme président du Conseil, au prince de Talleyrand. Il ne comprend donc guère qu'une année, mais de celles où se pressent les événements, une année au milieu de laquelle prend place le *siècle des Cent-Jours*.

M. Pasquier avait été nommé, au mois de mai 1814, directeur général des ponts et chaussées. Il conserva ces fonctions jusqu'au 20 mars 1815. Dans ce poste relativement secondaire, son rôle ne pouvait être considérable ; il ne s'étendra donc pas beaucoup sur la première Restauration, fidèle à la règle qu'il a suivie jusqu'ici et qu'il suivra sans doute jusqu'au bout, racontant ses propres Mémoires et n'ayant nulle prétention à raconter ceux des autres. Il ne laisse pas cependant de porter sur les événements généraux un jugement presque toujours marqué, nous allons le voir, au coin du bon sens et de l'impartialité.

Dès les premières pages, M. Pasquier signale les diffi-

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier*, tome troisième, 1894.

Digitized by Google

cultés que rencontrait, à son début, le gouvernement royal. La Restauration s'étant faite à l'occasion d'une situation extérieure, il n'y avait pas eu au dedans de transactions d'idées et d'intérêts. Les bonapartistes, hier encore tout puissants, les révolutionnaires qui s'étaient courbés sous la main de fer de Bonaparte et qui allaient se redresser sous la main paternelle de Louis XVIII, les officiers qui voyaient s'évanouir leur rêve de gloire et de fortune : autant de foyers redoutables d'opposition. Les mécontents allaient d'ailleurs trouver des armes toutes forgées dans les nouvelles institutions, dans les libertés octroyées par la Charte. Presque autant que ses ennemis, le gouvernement avait à craindre ses amis. Les royalistes, les anciens émigrés éprouvaient une véritable ivresse devant ce retour inespéré de fortune qui leur rendait la monarchie. Pouvait-on leur demander de s'effacer, de s'oublier eux-mêmes dans le triomphe de leur cause, de ne commettre aucun excès de zèle, de ne prétendre à aucune réparation ?

Au milieu des difficultés qui l'entouraient, difficultés du dedans et aussi difficultés du dehors, il était impossible que le gouvernement royal ne commît pas de fautes. « Mon gouvernement a commis des fautes », devait dire Louis XVIII lui-même, l'année suivante, en rentrant en France. Il est juste d'ajouter que ces fautes, outre qu'elles étaient inévitables, furent moins nombreuses et moins lourdes qu'on ne l'a dit. Elles ne font pas du reste que la première restauration n'ait été, balance faite des fautes et des services, des torts et des bienfaits, un gouvernement honnête et réparateur, respectueux de la liberté et des droits des citoyens, s'efforçant de concilier, dans la mesure du possible, les intérêts anciens et les intérêts nouveaux.

Le corps législatif, nommé sous l'Empire et par l'Empire, fut conservé. Le nom seul fut changé ; le corps législatif devint la Chambre des députés.

Digitized by Google

Lorsqu'il s'agit de former la commission chargée de préparer la rédaction de la Charte, les membres furent choisis parmi les sénateurs et les députés qui, dans les dernières sessions, avaient eté élus candidats à la présidence, vice-présidents ou secrétaires. La commission se trouva ainsi composée : MM. Barbé-Marbois, Barthélemy, Boissy d'Anglas, de Fontanes, Garnier, de Pastoret, de Sémonville, le maréchal Sérurier, Vimar, sénateurs; MM. de Bois-Savary, Blanquart de Bailleul, Chabaud de la Tour, Clausel de Coussergues, Duchesne de Gillevoisin, Duhamel, Faget de Baure, Félix Faulcon, Lainé, membres du corps législatif. Le Roi désigna le chancelier, M. Dambray, pour présider la commission et nomma pour être ses commissaires auprès d'elle l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, M. Ferrand et M. Beugnot. Ce dernier était un ancien préfet de l'Empire.

La Chambre des pairs fut composée de cent cinquante quatre membres. Cinquante-trois seulement furent pris parmi les représentants de l'ancienne société française. Cent-un étaient issus de la Révolution et de l'Empire. Ils avaient donc une majorité des deux tiers.

Si des grands corps de l'État, nous passons à l'Administration, nous voyons que là encore la réaction était loin de l'emporter.

« A la même époque (mai-juin 1814), dit M. Pasquier, commencèrent les nombreuses mutations dans le personnel de l'administration : préfets, sous-préfets, maires et autres fonctionnaires administratifs. L'abbé de Montesquiou mit dans cette opération tous les ménagements qui furent en son pouvoir, et je lui dois cette justice que presque tous les hommes de quelque talent ou qui jouissaient d'une bonne renommée trouvèrent en lui un zélé défenseur » (1).

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier*, p. 9.

Digitized by Google

La Chambre des députés commença ses travaux le 5 juin. Les difficultés auxquelles il lui fallait faire face étaient des plus considérables : elle ne fut pas inférieure à sa tâche. « Les plus hautes questions administratives et financières, écrit M. Pasquier, y furent traitées et presque toujours habilement résolues. Quand on parcourt la série des propositions faites par le gouvernement ou sorties de l'initiative de la Chambre des députés, on est étonné de l'immensité du travail qu'elles ont dû nécessiter » (1).

L'ensemble des projets de loi présentés au nom du Roi se compose, à peu de chose près, ainsi qu'il suit : projet de loi sur la presse, rédigé par l'abbé de Montesquiou, de concert avec M. Royer-Collard et M. Guizot, projet pour l'établissement d'un nouveau système d'acquittement de la dette exigible, et par conséquent du crédit public; projets sur les naturalisations, sur la comptabilité des communes, sur la restitution des biens non vendus des émigrés, sur l'exportation des grains, sur les douanes, sur les boissons, sur l'exportation des laines et des mérinos, sur l'importation des fers étrangers, sur les tabacs, sur l'observation des dimanches et fêtes, sur la liste civile et le domaine de la couronne, sur les dettes contractées par le Roi à l'étranger, sur la franchise du port de Marseille, sur la Cour de cassation, sur le maintien de diverses impositions indirectes, sur les dettes des colons de Saint-Domingue, sur la prorogation des délais à accorder aux militaires pour le payement de leurs dettes. « Quand on considère, dit encore M. Pasquier, la somme de travaux qu'a dû entraîner l'examen de tant de propositions et de projets de loi, et quand on y ajoute la discussion d'un grand nombre de pétitions, dont plusieurs très importantes, on est forcé de reconnaître qu'aucune assemblée n'a employé son

(1) *Mémoires...*, p. 21.

Digitized by Google

temps plus fructueusement, n'a été aussi laborieuse et active que la Chambre du 1814... Le ministère qui eut le plus à faire et auquel, sous ce rapport, reste incontestablement l'honneur de la session, fut le ministère des finances. M. Louis avait une activité d'esprit et une vigueur de détermination qui le rendaient éminemment capable de soutenir le fardeau dont il était chargé » (1).

Rien n'était donc négligé pour relever la France, tombée mourante sur le dernier champ de bataille de l'Empire, pour fermer ses plaies et cicatriser ses blessures. Ce travail de réparation, de restauration (jamais gouvernement ne justifia mieux son titre), Louis XVIII et les Chambres allaient le continuer, la France allait en recueillir les fruits, lorsque le retour de l'île d'Elbe vint tout remettre en jeu. En tombant, la première Restauration aura du moins mérité ce témoignage, que lui rend M. Pasquier et que la postérité confirmera :

« Le gouvernement de Louis XVIII, on ne pouvait le méconnaître, n'avait pas été seulement très débonnaire, il avait encore fait luire sur la France des jours heureux. Les personnes ainsi que les propriétés avaient été respectées, et on lui devait les douceurs inconnues depuis de longues années d'une complète liberté » (2).

II

La première Restauration avait donné à la France des « jours heureux », la paix, la liberté. En même temps sa politique extérieure obtenait, au congrès de

(1) *Mémoires...*, p. 25.
(2) *Ibid*, p. 122.

Digitized by Google

Vienne, un succès inespéré. Ce succès était dû surtout au roi Louis XVIII, au principe qu'il représentait et qui faisait sa force. Mais il était dû, aussi, pour une grande part, à M. de Talleyrand. M. Pasquier a pour M. de Talleyrand une antipathie profonde, une mésestime dont il ne lui déplaît pas de multiplier les témoignages. Décidément le prince de Bénévent n'est pas heureux avec les auteurs de Mémoires. Chateaubriand a trouvé pour le peindre des paroles d'un mépris superbe, telles que Saint-Simon n'en a pas de plus fortes et de plus inoubliables. Aujourd'hui, M. Pasquier, sans éclats de voix, sans cris d'indignation, avec le plus grand calme au contraire, et d'un air bonhomme, lui joue les plus mauvais tours. Il a certes raison de ne point aimer et de n'estimer point M. de Talleyrand, et il a raison aussi de ne s'en point cacher. Mais ici, en ce qui est du congrès de Vienne et du rôle que M. de Talleyrand y a joué, je crois que M. Pasquier n'a pas rendu au célèbre diplomate la justice qui lui est due, au moins en cette circonstance.

On n'a point oublié la mésaventure posthume advenue au prince, lors de la publication de ses *Mémoires*. Il s'était étendu avec complaisance, en préparant son manuscrit, sur le congrès de Vienne, qui devait être le *clou* de son livre. Il avait reproduit *in extenso* le texte de ses principales dépêches, convaincu que, le jour où elles paraîtraient, elles seraient une révélation. Elles ne pouvaient manquer d'exciter vivement la curiosité de ses lecteurs, de lui valoir un retour de faveur, d'admiration et de sympathie. On sait comment les choses se sont passées. Les *Mémoires* mirent longtemps à paraître — beaucoup trop longtemps. Lorsqu'enfin ils virent le jour, ils avaient été devancés par la publication de M. Pallain, qui avait édité la Correspondance complète de M. de Talleyrand avec Louis XVIII pendant le congrès de Vienne. Sans mauvaise intention, bien au contraire, M. Pallain avait

Digitized by Google

coupé l'herbe sous le pied du prince. Quand vinrent les *Mémoires*, nous connaissions déjà ce qu'ils renfermaient de plus intéressant. Ce qui devait être une révélation se trouvait n'être plus qu'une redite. En vain Talleyrand, ses dépêches à la main, demandait au lecteur de lui accorder un instant d'attention, de lui donner une heure ou deux : le lecteur refusa de l'entendre, et, haussant légèrement les épaules, lui dit : « Mon brave homme, que venez vous faire ici ? on vous a déjà donné ! » — Pareille mésaventure, dans une mesure bien moindre, il est vrai, arrive aujourd hui à M. Pasquier. Lui aussi a inséré dans ses *Mémoires* quelques-unes des dépêches de Talleyrand, et il croyait bien qu'elles auraient pour le lecteur l'intérêt de l'inédit. Il se trouve maintenant qu'elles ont déjà été publiées deux fois. Les chapitres qu'il a consacrés au congrès de Vienne n'en demeurent pas moins très intéressants et, sur plusieurs points, très neufs, Seulement, je le répète, ils sont, en ce qui touche Talleyrand, d'une sévérité qui va jusqu'à l'injustice.

Il ne faut pas perdre de vue les conditions dans lesquelles s'ouvrait le congrès au commencement du mois d'octobre 1814. La France était vaincue, écrasée, réduite à n'être plus qu'une puissance de second ordre. L'objet principal du congrès était de répartir entre les Alliés les territoires conquis par leurs armes ou cédés par le traité de Paris du 30 mai 1814. Or, par l'un des articles de ce traité, la France s'était engagée d'avance à reconnaître le partage qui serait fait par les Alliés, et par les Alliés seuls. Dans les premiers jours de juin 1814, à Londres, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie avaient signé un traité par lequel elles s'engageaient à tenir chacune 75,000 hommes sur pied, juqu'à ce que la situation de l'Europe fût définitivement fixée. Elles restaient donc, malgré la paix, malgré la signature du traité de Paris,

Digitized by Google

à l'état de coalition contre la France. De plus, à la veille de la réunion du congrès, les quatre grandes puissances avaient signé entre elles une convention stipulant que, pour ce qui avait rapport aux affaires générales, *on ne ferait aucune attention aux réclamations de la France et de l'Espagne.* (1) Ce n'est pas tout. Par un protocole du 22 septembre 1814, elles avaient décidé qu'elles tiendraient des conférences à quatre, savoir, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse, et que, dans ces conférences, elles feraient la distribution des territoires enlevés à la France ou a ses alliés ; que ce serait seulement après une parfaite et complète entente à ce sujet, qu'elles conféreraient avec les plénipotentiaires de France, de Suède, d'Espagne et de Portugal.

Telle était la situation, lorsque M. de Talleyrand arriva à Vienne, où il semblait bien dès lors que son rôle dût être, non seulement secondaire et effacé, mais nul et humilié. Or, qu'est-il arrivé ? C'est que ce rôle a été considérable, presque prépondérant, à coup sûr glorieux.

Dès le début, M. de Talleyrand obtint que la France ne serait pas tenue à l'écart des délibérations des grandes puissances, qu'elle serait admise à y prendre part sur le pied de l'égalité.

Le roi de Saxe avait encouru le cas de forfaiture posé en 1813 dans les déclarations de la Coalition. Jusqu'au dernier moment, il était resté attaché à la fortune de Napoléon ; si l'armée saxonne s'était séparée de l'Empereur à Leipzick, c'était par un mouvement spontané, indépendant de la volonté de son souverain. L'empereur Alexandre croyait donc les Alliés légitimement autorisés à appliquer au roi de Saxe l'arrêt qu'ils

(1) Voir un écrit publié en 1849, à Paris, par M. le marquis de Labrador, sous ce titre : *Mélanges sur la vie publique et privée de M. de Labrador.*, M. de Labrador était plénipotentiaire de l'Espagne au congrès de Vienne.

Digitized by Google

avaient prononcé au commencement de la campagne. Si le tsar était résolu à faire perdre au roi de Saxe ses Etats, le roi de Prusse était fort disposé à les prendre. La Saxe était, en effet, à la portée et à la convenance de la Prusse. Elle lui donnait en Allemagne une solidité et une consistance territoriale qu'elle n'avait jamais eue. Pour l'acquérir, Frédéric-Guillaume était prêt à faire abandon à la Russie de la partie prussienne de l'ancien duché de Varsovie.

Les instructions données par Louis XVIII au prince de Talleyrand portaient, au contraire, qu'il devrait tout faire pour obtenir le maintien du roi de Saxe sur son trône. Au moment où les Bourbons rentraient en France, au nom du principe de la légitimité, il était naturel qu'ils défendissent, dans la personne du roi de Saxe, le principe qui les ramenait eux-mêmes. En outre, ce qu'on reprochait au roi de Saxe, c'était sa fidélité à la France. N'était-il pas dès lors de l'honneur du roi de France de prendre en mains sa cause? Enfin, il y avait entre la maison de France et la maison de Saxe des alliances de famille.

Malgré les efforts de la Russie et de la Prusse, ce fut la politique française qui triompha. La Saxe ne devint pas prusienne. Le roi de Saxe conserva ses états.

Talleyrand avait également pour instructions d'obtenir l'éviction de Murat du trône de Naples et la reconstitution du royaume des Deux-Siciles en faveur de Ferdinand de Bourbon. L'intérêt de la France était que ce royaume retournât aux mains d'un descendant de Louis XIV, que la Sicile cessât d'être placée sous le protectorat de l'Angleterre. De plus, le devoir du Roi très-chrétien devait le porter à défendre contre les convoitises de l'Autriche les Légations pontificales, encore occupées par les troupes de Murat et que le cabinet de Vienne voulait s'approprier. Sur ce point encore, Louis XVIII et le prince de Talleyrand eurent gain de cause

Digitized by Google

Le royaume des Deux-Siciles fut reconstitué, et, comme le roi de Saxe, les Bourbons de Naples remontèrent sur leur trône.

Là ne devait pas se borner l'action de Talleyrand. Le 6 janvier 1815, la France signa avec l'Angleterre et l'Autriche un traité d'alliance offensive et défensive. Les puissances contractantes s'engageaient à agir de concert pour effectuer les arrangements pris dans le traité de Paris, et à se regarder toutes trois comme solidaires si les possessions de l'une d'elles venaient à être attaquées. Si l'une des trois se voyait menacée, les deux autres interviendraient d'abord amicalement ; si cette intervention amicale restait insuffisante, l'apport militaire de chacun des coalisés serait de cent cinquante mille hommes. La paix ne serait conclue que d'un commun accord. Les trois puissances se réservaient la faculté d'inviter d'autres Etats à s'unir à elles. Ce traité devait être fratifié dans le délai de six semains ; deux articles supplémentaires portaient ce qui suit : « Les souverains de Bavière, de Wurtemberg et des Pays-Bas seront invités à accéder au traité ci-dessus. — Les conventions de ce jour ne devront être communiquées par aucune des puissances signataires sans le consentement de toutes les autres ».

Je sais bien qu'aux yeux de M. Pasquier ce traité est un acte déplorable, et, de la part du plénipotentiaire français, une faute, presque un crime. Après les Cent-Jours, il est vrai, que le traité du 6 janvier, alors porté à la connaissance d'Alexandre, l'indisposa contre nous. Cela est fâcheux sans doute, mais pour juger équitablement l'acte du 6 janvier 1815, c'est à la date même de sa signature qu'il convient de se reporter.

A cette date, la France est encore saignante de ses blessures. Il semble qu'elle ne compte plus en Europe, qu'elle n'y tient plus d'autre place que celle que les puissances coalisées veulent bien lui mesurer. Et voilà

Digitized by Google

qu'en moins de huit mois elle s'est relevée au point qu'elle exerce sur les affaires de l'Europe une influence considérable. Hier encore, la coalition européenne la menaçait. Aujourd'hui cette coalition n'existe plus ; elle a fait place à une autre, et celle-ci, bien loin d'être dirigée contre la France, est son œuvre, au contraire, et serait au besoin sa sauvegarde. Quand le congrès de Vienne s'est ouvert, il était entendu qu'on tiendrait la France pour une quantité négligeable ; on la ferait asseoir dans le vestibule sur la même banquette que l'Espagne et le Portugal. Le congrès est à peine réuni depuis trois mois, et non seulement la France est au salon sur le pied de l'égalité avec l'Angleterre et la Russie, l'Autriche et la Prusse, mais c'est elle, plus d'une fois, qui conduit le bal et dirige les violons.

De si grands résultats obtenus en si peu de temps et dans une telle situation assurent à Louis XVIII et aussi, il faut bien le dire, à M. de Talleyrand, un impérissable honneur.

III

Le 10 mars 1815, lorsqu'on apprit à Paris que Napoléon avait dû coucher la veille à Bourgoin et qu'il entrerait probablement à Lyon le soir, quelqu'un s'écria devant M. de Fontanes : « Mais c'est effroyable ! c'est abominable ! » — Eh ! oui, riposta l'ancien Grand Maître de l'Université impériale, et ce qu'il y a de pis, c'est que c'est admirable ! (1) »

Admirable ! Je le veux bien, mais à la condition de pouvoir ajouter aussitôt que c'était abominable aussi,

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, tome II, p. 361.

Digitized by Google

et que l'interlocuteur de Fontanes n'avait pas tort. La partie que Napoléon venait jouer était perdue d'avance, fatalement perdue, et l'enjeu de cette partie — le grand joueur ne pouvait pas ne point le savoir — c'était le sang, c'était la puissance, ce pouvait être la nationalité de la France !

L'époque des Cent-Jours a été retracée par M. Pasquier avec une impartialité d'appréciation, une abondance de détails anecdotiques, un intérêt croissant de récit, qui font de cette partie des *Mémoires* un morceau achevé.

J'ai déjà eu occasion de le faire remarquer : nul témoin n'est plus véridique que M. Pasquier. Force est donc de s'en rapporter à lui, lorsqu'il décrit, en ces termes, l'effet produit sur la majorité de la nation par la réapparition de l'ex-empereur :

« Il est certain que son retour n'était pas, à beaucoup près, désiré, comme il s'en flattait, par la moitié des habitants. Si on avait fait souvent entre son administration et l'administration royale des comparaisons qui n'étaient pas à l'avantage de celle-ci, on n'avait pas oublié pour cela toutes les souffrances, toutes les misères des dernières années de son règne. On n'était point tenté de revoir la guerre perpétuelle, qui semblait inévitable avec lui. Puis, on avait pris goût à ces libertés nouvelles, incompatibles avec son caractère, avec ses principes de gouvernement. On n'avait aucune envie de les lui sacrifier. Quoique ses partisans aient pu dire et écrire depuis, non seulement son apparition ne causa aucune joie, en dehors de quelques départements de l'Est qui avaient conservé pour lui un véritable fanatisme, mais elle causa presque partout un effroi très réel (1) ».

Le 23 mars 1815, le préfet de police de Napoléon, M. Réal, vint signifier à M, Pasquier un ordre d'exil. Il

(2) *Mémoires...*, p. 135.

Digitized by Google

lui était enjoint d'aller à quarante lieues au moins de Paris. M. Pasquier, avant de partir, voulut voir Fouché, qui avait repris le ministère de la police. La conversation qu'ils eurent ensemble dans le jardin du ministère est la plus curieuse du monde. Les hommes les plus dévoués à Napoléon, le duc de Vicence, Lavallette, Mollien, Cambacérès, tous étaient convaincus que l'entreprise de Napoléon était folle, que le succès était impossible, que sa chute était non seulement inévitable, mais prochaine. Si telle était l'opinion des amis du premier degré, on pense bien que Fouché ne se faisait pas faute de la partager. Seulement ce qu'ils disaient tout bas et avec tristesse, il le disait tout haut, avec une satisfaction qu'il ne prenait guère la peine de dissimuler. Mais laissons parler M. Pasquier.

« A peine avions-nous fait quelques pas dans le jardin : « Que pensez-vous de tout ceci? me dit M. Fouché. — La question est singulière, et quoique je puisse penser, vous ne supposez pas que je prenne le ministre de la police pour confident? — Vous pourriez cependant plus mal faire; mais puisque vous ne voulez pas parler, je vois bien qu'il faut que je commence la conversation ; je vous dirai donc que cet homme n'est corrigé de rien et revient aussi despote, aussi désireux de conquêtes que jamais. »

Et, comme M. Pasquier refuse, en souriant, de discuter avec lui certaines éventualités, Fouché reprend :

« — Allons donc! laissez-là cette réserve, je vous donne l'exemple; pour achever, je vous déclare que, malgré l'assurance contraire qu'il en a donnée, toute l'Europe va lui tomber sur le corps ; qu'il est impossible qu'il résiste, et que son affaire sera faite avant quatre mois. — Quand cela arrivera, je m'y résignerai ; mais en bonne foi, Monsieur le duc, je ne vois pas à quoi peut servir la confidence que vous me faites. — Eh bien, maintenant, je vais vous le dire. Je ne demande pas

Digitized by Google

mieux que les Bourbons reviennent; seulement il faut que les affaires soient arrangées un peu moins bêtement qu'elles ne l'ont été l'année dernière par Talleyrand; il ne faut pas que tout le monde soit à leur merci. Il faut des conditions bien faites, de bonnes et solides garanties. — A merveille, je ne m'oppose à rien de tout cela, je pourrai m'en arranger aussi bien que vous, mais qu'y puis-je? — Rien pour le moment, beaucoup peut-être dans quelque temps. Quand l'instant décisif arrivera, il me faudra des hommes capables et sûrs pour me seconder, des hommes qui inspirent confiance à tout le monde, même à la famille royale. Il faudra surtout un homme pour enlever et conduire la ville de Paris, car vous sentez bien que je serai obligé de me débarrasser de ce fou de Réal qu'il m'a mis dans les jambes. Eh bien! vous êtes cet homme-là et je compte sur vous..... Vous êtes lié avec Madame de Vaudémont, laissez-lui votre adresse; je la chargerai de vous écrire quand le moment sera venu... »

Puis, quand M. Pasquier va se retirer, Fouché le retient, insiste près de lui pour qu'il ne quitte pas la capitale, et le dialogue reprend:

« — Mais aussi, dit Fouché, pourquoi vous laissez-vous exiler? — La question est plaisante. Quel moyen ai-je donc de l'éviter? — Un bien simple, écrivez-lui, demandez à rentrer au conseil d'Etat! il sera trop heureux de vous l'accorder; croyez-vous qu'il ne me haïsse pas encore plus que vous, et cependant je suis son ministre. — Fort bien pour vous qui êtes assez habile pour soutenir une telle position; quant à moi, j'en serais tout à fait incapable. — Oh! je vois bien ce que c'est: des scrupules, la fidélité dont vous vous piquez maintenant pour la maison de Bourbon, comme si, pour faire quelque chose de vraiment utile à ceux qu'on veut servir, il ne fallait pas, avant tout, avoir la main à la pâte! A quoi, je vous prie, auriez-vous été bon au mois

Digitized by Google

d'avril dernier, si vous n'aviez pas été préfet de police? — Les situations, lui répliquai-je, même à de très courts intervalles, ne se ressemblent pas, et mes obligations présentes sont d'une tout autre nature que celles de l'année dernière; mon parti est irrévocablement pris (1). »

Je n'ai donné que des extraits de ce dialogue, qui avait pour cadre, non le bois sacré où les vieillards de Platon discouraient sur les Lois, mais le jardin profane du ministère de la police. La scène est à lire tout entière.

M. Pasquier partit le 1er avril, pour le château de Coulans, situé à trois lieues du Mans, sur la route de Laval. Il y trouve son frère, qui venait de s'y installer, après avoir donné, le jour même de l'arrivée de Napoléon aux Tuileries, sa démission de préfet de la Sarthe. Le futur Chancelier était le sage de la famille. Son frère, plus ardent, n'entendait point se borner à attendre les évènements. Il voulut payer de sa personne et entra très activement dans les projets de soulèvement des royalistes du Maine. Il équipa même à ses frais un corps de deux ou trois cents hommes. Un peu effrayé, craignant d'être compromis par les imprudences de l'ex-préfet, M. Pasquier se décida à partir pour le Mont-Dore, dont son médecin lui conseillait de prendre les eaux. Il ne voulut pas cependant gagner l'Auvergne sans traverser Paris, afin de se mettre au courant de la situation, Arrivé, le 2 mai, dans la capitale, il alla le lendemain voir Fouché et lui demanda l'autorisation de rester à Paris une quinzaine de jours. — « Que me parlez-vous de quinze jours? lui répondit le ministre de la police, restez tant que vous voudrez... Et puis, pourquoi vous en aller en Auvergne? Cela n'a pas le sens commun. Il sera obligé de partir pour l'armée avant la

(1) *Mémoires...*, p. 169 et suiv.

Digitized by Google

fin du mois. Une fois parti, nous resterons maîtres du terrain. Je veux qu'il gagne une ou deux batailles. Il perdra la troisième, et alors notre rôle à nous commencera. Croyez-moi, nous amènerons un bon dénouement. — Je n'ai nulle envie, répliquai-je, de vous rien contester; mais, dans tous les cas, j'aurai toujours bien le temps de prendre une saison d'eau ; ma santé en a réellement besoin. — Allons, soit, mais vous reviendrez me voir avant de partir (1). » Tout compte fait, M. Pasquier n'alla pas au Mont-Dore. Il ne retourna pas à Coulans. Il resta à Paris.

Cependant l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire avait été publié, et un décret, en date du 30 avril, venait de convoquer les électeurs des collèges de département et d'arrondissement à l'effet de procéder à l'élection de la Chambre des représentants.

De cet appel aux électeurs, le dernier historien des Cent-Jours, M. Henry Houssaye, se borne à dire : « Les élections législatives ne furent point favorables à Napoléon (2). » M. Pasquier nous en apprend un peu plus long.

« Il faut reconnaître, dit-il, que les élections avaient été presque toutes *illégalement* faites : Il n'y avait que dix-sept départements où la moitié, plus un, des électeurs eût, *ainsi que le voulait la loi*, exprimé ses suffrages ; *dans les soixante-sept autres, l'élection était donc radicalement nulle*. La totalité des électeurs dans les collèges de département devait se monter à 19,976, et il n'y en avait eu que 7,669 ! Cela résulte des relevés très exacts que j'ai fait faire au ministère de l'intérieur dans le mois d'août suivant. Il en était de même à peu près dans les collèges d'arrondissement. Et cependant le *compelle intrare* avait été mis en usage par les préfets et les sous-préfets autant qu'il avait dépendu d'eux. Ces détails avaient été dissimulés avec soin, lors de la vérification des pouvoirs ; mais le fond des choses

(1) *Mémoires...*, p. 195.
(2) Henry Houssaye, 1815, p. 537.

Digitized by Google

était cependant très généralement connu. La répugnance à faire partie des assemblées électorales avait été grande partout. Il était difficile que ce fait ne jetât pas une grande défaveur sur la Chambre. Cette impression augmenta quand on vit apparaître quelques-uns des noms les plus connus de la Révolution, tels que Barère, Cambon, *David*, Merlin, Le Peletier (1). »

Tout cela est exact, sauf un mot, un nom. David, l'ancien séide de Robespierre, l'*ami de cœur* de Marat, le peintre ordinaire de S. M. l'Empereur et Roi, n'a pas fait partie de la Chambre des représentants.

La Chambre des représentants et la Chambre des pairs se réunirent le 3 juin. Deux jours auparavant avait eu lieu, au Champ de Mars, l'assemblée du Champ de Mai. Ici se pose une question, celle de savoir si l'Empereur, en donnant son *Acte additionnel*, en faisant procéder aux élections et en convoquant les Chambres, était ou non de bonne foi dans son nouveau rôle de souverain constitutionnel, s'il était ou non rallié avec sincérité aux idées *libérales*. Cette question, M. Thiers n'hésite pas à la résoudre dans le sens de l'affirmative. Cette thèse ne semble pas soutenable, et, s'il en était besoin, on trouverait, dans les *Mémoires* de M. Pasquier, de nouveaux arguments pour la réfuter. M. Pasquier était très lié avec M. de Lavallette, directeur général des postes pendant les Cent-Jours et l'un des plus intimes confidents de l'Empereur. « J'eus occasion de revoir M. de Lavallette, écrit-il, dans les premiers jours de juin. Son bon cœur avait fini par triompher de ses doutes ; il avait besoin de reprendre confiance dans la fortune et dans la destinée de l'Empereur. Il insistait avec une véritable amitié auprès de moi pour vaincre ma résistance et m'amener à faire auprès du maître des démarches qui devaient produire un effet certain.

« Vous vous faites des illusions, me dit-il, l'empereur

(1) *Mémoires...*, p. 229.

Digitized by Google

« triomphera de ses ennemis, soyez-en sûr. Dans le mo-
« ment présent, vous n'avez rien à craindre de lui et vous
« en pouvez tout obtenir, mais *laissez venir l'heure de ce*
« *triomphe, et la situation sera changée du tout au tout.*
« Qui oserait vous répondre que les désirs et les besoins
« de vengeance ne lui reviendront point alors ? *Ne vous*
« *fiez pas à cette constitution libérale qu'il a l'air de*
« *vouloir donner ; une fois à la tête d'une armée victo-*
« *rieuse, il aura bientôt brisé les faibles liens dont il*
« *consent aujourd'hui à se laisser enlacer.* » (1).

Un peu plus loin, M. Pasquier parle d'une conversation que le maréchal Grouchy eut avec l'Empereur, à l'issue de la bataille de Ligny : « Napoléon, dit-il, dans l'ivresse de ce premier succès, ne lui dissimula pas que s'il réussissait, ainsi qu'il s'en flattait, à écraser sous deux jours les Anglais, comme il venait d'écraser les Prussiens, son projet était de retourner sur-le-champ à Paris, *d'y ressaisir en victorieux la puissance impériale et de secouer les misérables entraves dont on s'était, depuis son retour, efforcé de le garrotter (2).* »

La question est tranchée, et, sans doute on n'insistera plus désormais sur la prétendue conversion de l'empereur aux idées libérales.

Dans la nuit du 11 au 12 juin, Napoléon quitta Paris et alla commencer cette campagne de six jours où sa destinée devait, en s'accomplissant, fixer celle de la France et de l'Europe, M. Pasquier se rendit, pour attendre les évènements, au château du Marais, chez la belle-mère de M. Molé. Avec M. Molé il y trouva M. de Barante, qui avait au 20 mars quitté sa préfecture de Nantes et refusé un autre poste que lui avait fait proposer Napoléon. Le mercredi 21 juin, à neuf heures du soir, on reçut au château un billet de M. Saulty, receveur général du département. Il habitait, à une petite distance,

(1) *Mémoires...*, p. 217.
(2) *Ibid.*, p. 227.

Digitized by Google

le château de Basville ; son billet était écrit au moment où venait de lui arriver, d'une manière très positive, la nouvelle que l'empereur avait perdu une bataille décisive, que la garde impériale était détruite, que l'armée était dans une entière déroute, qu'il n'y avait plus enfin de ressource pour Napoléon, que tout était fini. Le premier mouvement de M. Pasquier, comme celui de M. Molé et de M. de Barante, fut de retourner le plus tôt possible à Paris. Ils se jetèrent donc tous les trois dans une petite calèche de voyage et gagnèrent la première poste ; au point du jour ils étaient à la barrière de Paris.

Il nous faut quitter ici M. Pasquier, bien que nous soyons à peine au milieu de notre route, à peine au milieu de son troisième volume. La seconde partie n'est pas moins intéressante que la première, et j'espère bien avoir occasion d'y revenir. On ne se sépare pas volontiers d'un tel guide, aimable et sûr, aussi spirituel que bien informé, auquel on peut reprocher sans doute de s'être plié parfois trop aisément aux circonstances, mais qui fut toujours inflexible sur un point essentiel. Il avait une horreur invincible de l'anarchie. Il aura jusqu'à la fin un grand fonds d'idées monarchiques. Le premier article de sa charte était dans Homère :

... εἷς Κοίρανος ἔστω,
εἷς Βασιλεύς

Le pire des états, c'est l'état populaire.

Il disait volontiers comme ce sage satrape, dans Hérodote : *Puissent les ennemis des Perses user de la démocratie !* (1).

15 avril 1894.

(1) Voy. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, tome II, p. 295, au chapitre sur M. *de Fontanes*.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE BARON DE BARANTE (1)

M. de Barante écrivait un jour à sa sœur, Madame Anisson du Perron : « Je viens de lire les *Mémoires de l'abbé Morellet ;* c'est un brave homme, plein de candeur, qui a fait bien honnêtement son métier de littérateur, mais qui certes n'avait ni imagination ni sensibilité. Les Mémoires sont toujours de la nature vivante et je n'en connais aucuns qui ne soient agréables à lire (2). » — M. de Barante avait raison. Les Mémoires sont toujours agréables à lire ; — et c'est pourquoi il a eu tort de ne pas écrire les siens. Il a seulement laissé sur les principaux épisodes de sa carrière des notes qui, reliées entre elles par des lettres, forment un récit à peu près continu. Cela ne vaut pas des *Mémoires* sans doute, mais n'en est pas moins très intéressant. M. Claude de Barante a d'ailleurs apporté de grands soins à cette mise au point des *Souvenirs* de son grand-

(1) *Souvenirs du baron de Barante,* de l'Académie francaise, 1782-1866, publiés par son petit fils *Claude de Barante*. Tome II. Calmann Lévy, éditeur, 1892.

(2) *Souvenirs...*, p. 528.

Digitized by Google

père. Je n'en voudrais d'autre preuve que l'exactitude avec laquelle sont orthographiés les noms propres (1). Cela n'a l'air de rien ; et pourtant c'est la marque à laquelle on reconnaît, — au moins lorsqu'il s'agit de Mémoires et de Souvenirs, — si celui qui les publie a pris au sérieux ses devoirs d'éditeur.

Le second volume des *Souvenirs* s'ouvre au mois de mars 1813. M. de Barante a trente ans. Il vient d'être nommé préfet de la Loire-Inférieure, et il arrive à Nantes au milieu des circonstances les plus difficiles. A peine installé, il eut à s'occuper de la levée des gardes d'honneur, un des actes les plus tyranniques du gouvernement impérial. Le décret qui la prescrivait, en date du 3 avril 1813, était ainsi conçu :

Il est créé quatre régiments de gardes d'honneur à cheval formant un complet de dix mille hommes. — Les hommes composant les dits régiments devront s'habiller, s'équiper et se monter à leurs frais. — Ils auront la solde des chasseurs de la garde. — Après douze mois de service dans les dits régiments, ils auront le grade de sous-lieutenant.

Le contingent assigné au département de la Loire-Inférieure se montait à vingt-sept au minimum, à quatre-vingt-dix au maximum. Le décret n'indiquait nullement de quelle manière seraient recrutées les compagnies de gardes d'honneur. Il ne pouvait guère être question d'enrôlement volontaire. Aucun des jeunes gens ayant quelques goûts militaires n'avait attendu ce moment pour entrer dans l'armée, soit en passant par les écoles spéciales, soit en s'engageant comme simple

(1) Je signalerai cependant une ou deux petites erreurs. Pages 5, M. de Barante, parlant des gardes d'honneur de la Loire-Inférieure en 1813, dit : « *M. Bacher*, fils d'un médecin riche et fort considéré, se compromit en essayant de susciter une chouannerie anticipée. » La véritable orthographe est *Baecher*. Le nom de M. de Sainte-Aulaire, beau-père de M. Decazes, revient très fréquemment dans le volume. C'est à tort qu'il est toujours imprimé : *Saint-Aulaire*.

Digitized by Google

soldat, avec la certitude d'un avancement rapide. Cette nouvelle levée d'hommes devait donc être effectuée parmi ceux qui avaient satisfait à la conscription, en fournissant des remplaçants, ou bénéficié des motifs légaux d'exemption. Exiger leur enrôlement, c'était manquer aux promesses faites, aux garanties contenues dans la loi.

En réalité, il s'agissait d'atteindre les familles les plus considérables, celles qui étaient restées les plus hostiles à l'Empire. La chose ne laissait pas d'offrir d'assez grandes difficultés dans les départements de l'Ouest. M. de Barante s'en tira le plus habilement du monde. Il put, sans user de contrainte, inscrire sur sa liste les noms les plus *vendéens*, et, à leur tête, celui de Charette.

L'administration de M. de Barante ne fut pas seulement habile. Les circonstances devenaient de plus en plus graves, de plus en plus tragiques. On était en un temps où la vie des hommes comptait peu. Il eut le bonheur de sauver un certain nombre de pauvres diables de conscrits, plus ou moins réfractaires, qui, sans lui, eussent été infailliblement passés par les armes.

Sur ces entrefaites, au mois de septembre 1813, Talma vint à Nantes donner quelques représentations. Ce fut pour le préfet une heureuse distraction, comme c'était une bonne fortune pour le grand tragédien de rencontrer en province un Parisien et un lettré tel que M. de Barante. Ce dernier avait retenu de leur conversation cette curieuse anecdote, relative à Bernadotte, alors prince royal de Suède, qui combattait en ce moment contre Napoléon. Mademoiselle Georges, qui avait quitté la France depuis trois ou quatre ans pour aller à Saint-Pétersbourg, était passée par la Suède en revenant de Russie. Comme elle retournait à Paris, Bernadotte, sachant qu'elle prendrait sa route par Dresde, où elle verrait sûrement l'empereur, lui remit une lettre en lui

Digitized by Google

recommandant le plus profond secret. La lettre, cousue dans le corsage de Mademoiselle Georges, n'en fut tirée que lorsqu'elle fut seule avec Napoléon. Il la lut devant elle tout bas, et, se parlant à lui-même, il dit : « C'est trop tard ! » Elle n'en savait pas davantage (1).

La première Restauration n'eut garde de destituer M. de Barante. Il resta préfet de la Loire-Inférieure jusqu'aux Cent-Jours. Au mois de Juillet 1814, le duc d'Angoulême, se rendant en Vendée, s'arrêta pendant quelques jours à Nantes et s'installa à la préfecture. M. de Barante fit à cette occasion un petit acte d'autorité dont il ne parle pas dans ses *Souvenirs*. Il avait autorisé le maire de Nantes, M. Dufou, à prendre 10,000 francs dans la caisse municipale, pour les frais de reception du prince. M. de la Jarriette, receveur municipal et gendre de M. Van Styrum, prédécesseur de M. de Barante, était quelque peu bonapartiste ; il refusa de livrer les fonds en l'absence d'une autorisation du ministre compétent. M. de Barante n'hésita pas et prit l'arrêté suivant :

Art. 1er. — Une somme de dix mille francs sera prélevée de la caisse du receveur municipal de Nantes, et elle est mise à la disposition de M. le maire pour acquitter les dépenses des préparatifs de réception de Son Altesse Royale.

Art. 2. — A cet effet, M. le secrétaire général de la préfecture se rendra demain chez ce receveur, *accompagné de quatre gendarmes*, pour, en cas de refus dudit comptable, *enlever les dix mille francs*, qu'il délivrera sur récépissé à l'agent que M. le maire aura commissionné pour les recevoir et qui sera tenu d'en rendre compte. Il sera dressé procès-verbal de cette violation de caisse (2).

Le procédé était peut-être un peu vif ; M. de Barante

(1) *Souvenirs...*, p. 6.

(2) *La Commune et la milice de Nantes*, par Camille Mellinet, tome XII, p. 258.

Digitized by Google

n'avait pas été pour rien préfet de l'Empire. Après tout, le cas n'était pas pendable.

Trois mois auparavant, il avait eu une autre initiative, dont il ne parle pas non plus dans ses *Souvenirs*, et qui lui fait pourtant grand honneur.

Il avait été arrêté, en 1790, qu'un monument serait élevé, à Nantes, sur la place du Cours, en l'honneur de Louis XVI. La colonne fut érigée ; mais, au 10 août, elle n'avait pas encore reçu sa statue. Plus tard, on projeta d'y substituer celle de la Liberté, puis celle de Napoléon. Rien ne se fit, et la colonne attendait toujours son couronnement. Le 13 avril 1814, M. de Barante écrivit au maire de Nantes pour lui demander de revenir au projet de 1790 ; sa proposition fut adoptée à l'unanimité par le conseil municipal. La statue de Louis XVI est encore aujourd'hui sur la place du Cours(1).

A la nouvelle des événements du 20 mars 1815, du départ de Louis XVIII et de l'arrivée de Napoléon aux Tuileries, M. de Barante envoya sa démission. Il passa la plus grande partie des Cent Jours dans sa famille, en Auvergne, ce qui ne l'empêche pas d'avoir sur cette période des anecdotes curieuses, toutes de première main, qu'il les tienne de M. Molé, de M. Daru, de M. Mollien ou de Benjamin Constant. En voici une sur la mission de M. de Montrond à Vienne. « On connaît, dit-il, l'échec des négociations officielles vainement tentées par M. de Caulaincourt et des négociations secrètes de quelques agents secondaires. C'est à tort qu'on a voulu comprendre parmi ces derniers M. de Montrond, qui sembla avoir à cette époque une mission confidentielle auprès de M. de Talleyrand, pour le détacher de la cause royale et tirer utilité de sa faveur auprès des alliés. M. de Montrond fut envoyé, peut-être du consentement de Napoléon, mais point par lui ni pour lui ; il

(1) Mellinet, tome XII, p. 250.

Digitized by Google

était chargé par Fouché de sonder le terrain, et d'essayer s'il serait possible de donner pour dénouement à la situation l'avènement au trône de M. le duc d'Orléans. Une note à ce sujet lui avait été remise. Il connaissait beaucoup le comte de Nesselrode et la lui montra. Celui-ci demanda à la garder pour la faire lire à l'empereur Alexandre. Le lendemain, il revit M. de Montrond et ne lui rendit point une réponse négative ni absolue. Depuis, les évènements se pressèrent, et il ne fut plus question de ce projet, dont n'était même pas informé, je pense, M. le duc d'Orléans. Lorsque, en 1835, je devins ambassadeur à Saint-Pétersbourg, M. de Montrond m'assura que je pouvais rappeler cette circonstance à M. le comte de Nesselrode. M. de Talleyrand n'a sans doute pas ignoré cette démarche, mais il ne s'y associa nullement. Il resta toujours à ce moment le défenseur aussi sincère qu'habile des intérêts de Louis XVIII, un instant en question, presque même en péril (1). »

De retour à Paris le 15 mai 1815, M. de Barante s'y trouvait à l'époque de la seconde abdication de l'empereur. Alors que Napoléon était encore à l'Elysée, les fédérés se réunissaient dans l'avenue de Marigny pour le saluer de leurs acclamations. « Ces groupes, dit M. Thiers étaient nombreux et bruyants, et chaque fois que Napoléon paraissait dans le jardin, ils poussaient des cris où la fureur se mêlait à l'enthousiasme. Tout en ne faisant rien pour les exciter, Napoléon ne pouvait cependant résister au désir de se montrer quelquefois, et de recueillir ces derniers hommages du *peuple* et de l'armée qu'il devait bientôt quitter pour toujours. (2). »

Les *Souvenirs* de M. de Barante, témoin oculaire, ne concordent guère avec le récit de M. Thiers. « Cette foule, dit-il, qui se rassemblait dans l'avenue de Mari-

(1) *Souvenirs...*, p. 130.
(2) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XX, p. 408,

Digitized by Google

gny, sous la terrasse de l'Elysée, n'était ni fort nombreuse, ni fort ardente. Elle se composait de *quelques ouvriers mal habillés, et de gamins qui venaient là pour crier.* Une fois, je me mêlai parmi ce groupe. L'empereur, appelé à grands cris, parut. Il semblait que ce fût à regret et mal volontiers. Son expression était triste et sans espérance. On y pouvait démêler l'humiliation d'en être réduit à de tels partisans. C'est la dernière fois que j'ai vu Napoléon. Ces attroupements ne convenaient nullement au duc d'Otrante. La police les dispersa facilement (1). »

La France était vaincue, écrasée. Pour la seconde fois en moins de deux ans, les armées étrangères étaient aux portes de Paris. Cela n'empêchait pas les Parisiens d'être gais et de bonne composition. M. de Barante écrivait à sa femme, le jeudi soir, 29 juin :

L'avenir apparaît honteux et alarmant; cependant le peuple est gai, tranquille. Paris est presque plus brillant que de coutume. Le boulevard était ce soir curieux de foule et de sérénité. Chacun croyait la capitulation prête à se signer (2).

II

Louis XVIII rentra à Paris le 8 juillet. « Louis XVIII, dit M. de Barante, fut très bien reçu de la population de Paris... Cette seconde rentrée du roi trouvait dans l'opinion populaire moins d'opposition que la rentrée de l'année précédente (3). »

M. Pasquier fut chargé du double ministère de la justice et de l'intérieur. Il appela M. Guizot au secré-

(1) *Souvenirs...*, p. 156.
(2) *Ibid.*, p. 2.
(3) *Ibid.*, p. 166.

Digitized by Google

tariat général de la justice. M. de Barante eut celui de l'intérieur. Son rôle ne laissa pas d'avoir une grande importance ; il se borne du reste à le signaler, sans y insister autrement.

La constitution du Parlement était une des tâches les plus pressées. On ne pouvait songer à rappeler la Chambre de 1814 ; on ne pouvait davantage recourir aux lois électorales de l'empire, si peu en harmonie avec les principes du gouvernement représentatif. Mais alors d'après quel mode convoquerait-on les électeurs de la Chambre nouvelle ? « En revenant, dit M. de Barante, d'Arnouville, où il avait prêté serment devant le roi, M. Pasquier me dit que l'élection d'une Chambre était décidée ; qu'il fallait suppléer à l'absence de lois et régler toutes les formes électorales. Il me chargea de rédiger cette ordonnance. Nous convînmes sommairement des bases principales. Le lendemain matin, je lui remis le projet avec son préambule. Il en parut complètement satisfait. Nous le montrâmes à quelques-uns de nos amis, M. Molé, M. Mounier, M. Royer-Collard, qui ne firent nulle objection. M. de Talleyrand n'était pas homme à le soumettre à un long examen. Il m'en adresssa de grands compliments. Le roi signa l'ordonnance absolument telle que je l'avais écrite. On était pressé, les circonstances graves, tout se faisait fort vite, mais dans une voie de raison, de modération et avec le goût sincère d'une sage liberté (1). »

Il restait, ce point résolu, à procéder à une autre besogne, non moins urgente : la nomination des préfets. Ce travail fut presque entièrement confié à M. de Barante.

Quant vinrent les élections, ce fut encore lui qui eut à désigner la plupart des présidents de collèges. Cette liste fut, comme à peu près tous les actes de cette

(1) *Souvenirs*, p. 176.

Digitized by Google

époque, signée de confiance et presque sans y regarder. Conçue dans le sens le plus éclectique, elle comprenait des princes du sang, des maréchaux, des grands seigneurs, des hommes considérables de l'empire. M. de Barante fut élu dans la Loire-Inférieure et dans le Puy-de-Dôme, et fit ainsi partie de la Chambre *introuvable*. A la suite des élections, qui avaient donné la majorité aux royalistes d'extrême droite, M. Pasquier dut quitter le ministère de l'intérieur et céder la place à M. de Vaublanc. M. de Barante ne pouvait conserver auprès de ce dernier ses fonctions de secrétaire général. Il fut nommé directeur des contributions indirectes et maintenu comme conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Lorsque l'ordonnance du 5 septembre 1816, à laquelle il applaudit vivement, eut dissous la Chambre des députés, il ne put être réélu, la nouvelle loi électorale ayant fixé à quarante ans l'âge d'éligibilité (1). Le 6 mars 1819, il fut nommé pair de France. La pairie et la direction des contributions indirectes, dont le traitement était de cent mille francs, c'était une assez jolie retraite pour un *doctrinaire* de trente-six ans. Le parti *doctrinaire*, tout nouvellement formé, comptait alors jusqu'à sept membres : Royer-Collard, de Serre, Camille Jordan, le comte Beugnot, M. Guizot, le duc de Broglie et M. de Barante. La qualité, on le voit, suppléait à la quantité. Au début de la session de 1818, on avait vu la Chambre des députés, appelée à présenter au roi cinq candidats à la présidence, choisir quatre noms appartenant à ce parti imperceptible : M. de Serre, M. Royer-Collard, Camille Jordan et M. Beugnot. Le parti doctrinaire ne comptait pas d'autres représentants à la Chambre : qu'il en eût eu un cinquième — M. de Barante ou M. Guizot — il aurait peut-être, ce jour-là, gagné un quine à la loterie du Palais-Bourbon.

(1) Au moment des élections de 1816, M. de Barante n'avait encore que trente-quatre ans. Il était né à Riom le 10 juin 1782.

Digitized by Google

L'auteur des *Souvenirs* a tracé de ses amis les doctrinaires des portraits très réussis, et qui ne pèchent pas par excès de flatterie, même celui de M. Guizot, avec lequel il entretint pourtant jusqu'à la fin les relations les plus étroites. M. Guizot avait fondé, en 1819, le *Courrier Français*. Après avoir rappelé qu'il y avait « mis quelque argent, qu'il était sûr de perdre, et beaucoup de petits articles, qui n'eurent aucun succès », M. de Barante ajoute :

« M. Royer-Collard se gardait de collaborer à ce journal, qui était pour lui un objet de continuelles impatiences. Du reste, il commençait à se tenir fort à l'écart du ministère (1), soucieux de n'être associé en rien à sa responsabilité. Il avait moins de goût et d'affection pour M. de Serre, et prenait M. Guizot dans une déplaisance qui peu à peu devint de l'antipathie. La brouillerie ouverte a éclaté beaucoup plus tard, et après la révolution de juillet ; mais dès lors elle se dissimulait à peine. M. Guizot était entré dans la philosophie comme disciple de M. Royer ; dans la politique, comme son protégé. Vers ce moment, il fut possible d'apercevoir qu'il avait pris en lui-même grande confiance, qu'il se croyait appelé à une haute autorité sur son pays et sur son temps, à une position suprême, peut-être à l'exercice du pouvoir. Il avait trop de sens et trop d'esprit pour rien dire de pareil ; mais cette conviction intérieure changeait son ton et ses manières. Sans nulle malveillance, sans aucun dédain, il jugeait chacun de haut, et on s'en rendait compte. Jouir de sa conversation spirituelle et instructive, de la douceur et de l'égalité de son commerce, de l'élévation de ses sentiments, c'était ce que ses amis avaient de mieux à faire. La plupart ne se sont jamais blessés de ses airs de supériorité, d'autant qu'il ne songeait pas à rabaisser les autres ; il avait seulement une conscience ferme et tranquille de

(1) Le Ministère Decazes.

Digitized by Google

la mission que lui donnait son talent. Mais M. Royer-Collard ne s'y résignait point. « Il me regarde, disait-il, « comme une pièce de son jeu d'échecs ; c'est ce que je « ne veux pas souffrir (1). »

D'autres portraits ne sont pas moins piquants que celui de M. Guizot, — celui de Benjamin Constant, par exemple, que je voudrais pouvoir reproduire en entier. En voici du moins quelques traits :

« ..... Nous n'avions pas cessé de nous voir, mais nous ne nous cherchions pas. Jamais une parole amère n'était prononcée entre nous. Je le rencontrais chez Mme de Staël, qui, revenue malade, donnait de si tristes inquiétudes. Mais il était plus occupé du succès de ses brochures que des souffrances et du déclin de notre amie.

« ..... On le lisait ; il était populaire dans les journaux libéraux et dans le camp ennemi de la Restauration. Il devint plus considérable encore lorsque, un peu plus tard, il fut député. Sans avoir jamais une réputation de grande éloquence, la Chambre l'écoutait avec une vive attention. Ses discours étaient spirituels, incisifs, redoutables à ses adversaires ; mais ils ne donnaient à personne l'idée d'un orateur convaincu, d'opinion consciencieuse et sincère. La pratique des affaires, l'expérience qui s'acquiert dans l'administration, la magistrature ou le barreau, lui manquaient complètement. De sorte qu'il avait cette physionomie de littérateur qui, dans les assemblées, établit toujours une prévention défavorable. Son ardeur d'homme de parti était violente sans être vraie. Il le savait et on le savait. La politique animait sa vie, lui procurait des émotions, faisait battre son cœur blasé, agissait sur lui comme les jeux de hasard, dont il n'avait perdu ni le goût ni le besoin. Il avait des procès, des duels, des discussions

(1) *Souvenirs*, p. 375.

Digitized by Google

personnelles à la Chambre ou dans les journaux. Tout cela lui composait une existence sans vide et sans ennui, mais fiévreuse. Toutefois, à travers l'agitation de sa vie, son esprit restait libre, dégagé, spectateur de lui-même. Plus sceptique que jamais, ce qui était pour lui une souffrance plutôt qu'un apaisement, c'était par une impulsion volontaire qu'il se lançait dans les controverses les plus passionnées. *Je suis furieux! mais ça m'est égal*, est un mot de lui qui le peint tout entier (1). »

III

A partir du 1er janvier 1819, les notes de M. de Barante, qui avaient fourni jusque-là un récit à peu près continu, deviennent plus rares. Non qu'il eût cessé de recueillir ses souvenirs sur les évènements et sur les hommes ; mais, comme la plupart de ces notes sur la Restauration ont déjà été utilisées dans sa *Vie politique de Royer-Collard* et dans ses notices sur MM. Molé, Pasquier, Mounier, de Sainte-Aulaire, Foy, Camille Jordan et Gouvion Saint-Cyr, l'éditeur des *Souvenirs* n'a pas cru devoir les insérer dans son livre. Il les a remplacées par des lettres, écrites par M. de Barante ou à lui adressées de janvier 1819 à décembre 1821. Cette seconde partie du volume n'est pas moins intéressante que la première. Outre que les lettres, écrites sur le moment, sous l'impression toute récente, des faits, dans la chaleur de la première émotion, sont plus vivantes, plus *vécues* que les notes rétrospectives, les souvenirs éloignés, il se trouve ici que les correspondants de M. de Barante sont tous, comme lui, gens d'infiniment

(1) *Souvenirs*, p. 311.

Digitized by Google

d'esprit. Tous avaient du talent, quelques-uns même du génie. Ils s'appelaient Chateaubriand, Royer-Collard, Guizot, Decazes, de Serre, de Mun, Benjamin Constant, Charles de Rémusat, comte de Tournon, duc Victor de Broglie, comte Germain, de Châteauvieux, un Suisse qui avait autant d'esprit que Benjamin Constant, et dont le *Manuscrit de Sainte-Hélène* avait été attribué par l'Europe entière à Napoléon lui-même. A cette liste, il faut ajouter le nom de la duchesse de Broglie. Fille de Madame de Staël, elle était elle-même un écrivain de race, ne se piquant point d'ailleurs d'avoir le talent d'écrire, peut-être même ne croyant point le posséder. Elle avait ce don suprême, le naturel et l'ingénuité. Ce sont, à chaque page, des traits heureux, des portraits charmants. Sur Royer-Collard, par exemple, elle a deux lignes seulement, mais qui sont, à elles seules, tout un portrait : « Il a le doute le plus dogmatique et l'incertitude la plus tranchante qu'on puisse voir. » Ailleurs, deux lignes encore lui suffisent pour peindre ses amis les libéraux : « La marotte de nos libéraux, c'est l'économie; ils ne voient dans la liberté qu'une soupe économique. »

Le marquis de Mun, grand-père de M. Albert de Mun, avait aussi bien de l'esprit. Voici l'une de ses lettres. Il écrit à M. de Barante, le 18 août 1821 :

J'ai lu votre dernier volume de Schiller avec bien de l'intérêt. Votre vie, partagée entre la littérature et les devoirs réunis de deux paternités, doit avoir de la douceur. Peut-être ne pensez-vous plus aux chances de nos débats intérieurs, non pas tels qu'ils sont pour l'instant, où chacun se repose après le combat, mais tels qu'en suite de cette halte politique, les partis doivent se reprendre. Voyez-vous bien où le gouvernement trouvera ses forces, devant l'impossibilité de recourir après les unes et le peu d'empressement à en rallier d'autres? Cette chevaleresque entreprise est un peu fantastique dans un système représentatif où il ne suffit pas de se croire, comme Bayard, sans peur et sans

Digitized by Google

reproche, pour en imposer seul à l'orage. Le temps est passé de ces hommes gigantesques, seuls contre des armées; il faut s'en former une à tout prix, et je ne vois ici d'autre combinaison possible que celle des centres réunis pour se présenter avec avantage à la session prochaine. Mais on hésitera, mais de petits ressentiments, de petites considérations arrêteront les démarches utiles, on abordera le choc avec mollesse, et l'on sera forcé de céder le terrain...

Vous voyez que je suis plus que jamais pénétré de l'utilité des centres, où finit par se trouver toujours le salut des gouvernements représentatifs. Je serais tenté aujourd'hui de parodier le chevalier d'Assas, et de crier : « A moi les ventres, voilà les ennemis ! » dussent les plaisants se moquer de l'élégance de mon panache qui, j'en conviens, prête moins à la poésie que celui de Henri IV (1).

Les lettres de M. de Barante, adressées pour la plupart à sa femme ou à sa sœur, Madame Anisson du Perron, sont simples, aimables, pleines de curieux détails. De l'une de ces lettres, écrite de Clermont-Ferrand, le 17 octobre 1821, j'extrais ce joli croquis du comte de Montlosier, l'auteur du fameux *Mémoire à consulter*, voisin de campagne des Barante :

Je suis allé l'autre jour à Sarliève chez les Castellane. Madame de Castellane et moi nous nous sommes fait grande fête l'un à l'autre. Après un an d'absence de Paris, elle avait soif de tout le train de commérage, et la conversation a été sans fin pendant une demi-journée. Si grandes ont été les confidences et les préférences, que j'ai peur que nous n'ayons rendu tout-à-fait fol M. de Montlosier, qui était là en établissement et la pourchassait de ses lourdes et vieilles galanteries. Il nous en est parti de colère, car je ne sais rien de si impétueux que ses poursuites. Il est vrai qu'il lui a pris une autre passion, c'est la musique. Il improvise pendant la moitié du jour devant un piano, dont il ne connaît pas une note ; mais en se livrant encore pendant cinq à six ans à cette improvisation, il compte surpasser toute musique

(1) *Souvenirs...*, p. 526.

Digitized by Google

connue. Cela, joint à l'agriculture et à une politique furibonde qu'il a imaginée depuis l'hiver dernier, et à laquelle cependant il tient moins qu'au reste, fait un composé qui, pour cette fois, est au-delà du bizarre (1).

En ces années 1820-1821, les doctrinaires faisaient une assez vive opposition au gouvernement royal ; ils avaient pris très au tragique le renversement de M. Decazes. Mais comme ils étaient tous gens d'esprit et que plusieurs avaient des châteaux, ils ne laissaient pas de s'y amuser un peu et d'y jouer avec succès la comédie de société. Les acteurs étaient M. de Chastellux, M. de Thermes, M. de Béthisy, M. Anisson du Perron, M. Charles de Rémusat, le marquis de Mun ; — les actrices, Madame de Vandeuvre, Madame de Nansouty, Madame de Chastellux, la comtesse Molé, et les deux sœurs de M. de Barante, Madame Anisson et la comtesse Germain.

Voici le bulletin d'une de ces soirées :

Constance (2) a eu un grand triomphe hier : elle a joué de façon à surprendre et à enlever tous les spectateurs. Elle a une facilité de démarche et de geste qu'on ne trouve jamais chez les acteurs de société. Dans les moments de chaleur et de noblesse, elle a été tout à fait actrice. Bref, c'est le plus grand succès que j'aie vu au théâtre du Marais.

Ce qui lui sert le plus, c'est une belle prononciation ; on voit qu'elle a eu une grande habitude de dire des vers et l'on croirait qu'elle a joué la tragédie. Notre ami Charles (3) a précisément tous les défauts contraires ; sa contenance, ses gestes et surtout sa voix sont dégingandés ;... il dit trop vite, sans détailler suffisamment, sans assez de mordant. Il faut se donner plus de peine qu'il ne s'en donne pour bien faire son métier.

Après M. de Rémusat, M. de Mun : « *Le Conteur* (4)

(1) *Souvenirs...*, p. 540.
(2) Madame la comtesse Germain.
(3) M. de Rémusat.
(4) *Le Conteur ou les Deux Postes*, comédie de Picard.

Digitized by Google

a été fort risible. M. de Mun a eu ce naturel si plaisant qui ne manque jamais son coup... » — Et à quelques jours de là : « La seconde pièce a été fort bouffonne. M. Anisson n'est pas l'inimitable Potier, mais il est très comique. M. de Mun avait la plus incroyable figure dans l'autre précepteur. Vous qui n'aimez pas le laid, vous n'auriez pas voulu d'une semblable décomposition de visage (1) ».

L'éditeur des *Souvenirs* ne nous dit pas quelle était cette seconde pièce dans laquelle M. de Mun jouait « l'autre précepteur ». C'était évidemment la comédie-vaudeville de Scribe, *les Deux Précepteurs*, représentée pour la première fois le 19 juin 1817, et où, en effet, Potier était inimitable.

J'aurais également voulu une petite note à la page 267. Parlant, à la date de 1817, de M. Ravez, alors secrétaire général du ministère de la justice, M. de Barante s'exprime ainsi : « On eut beaucoup de peine à le décider à entrer dans les fonctions publiques. Il était le premier avocat du barreau de Bordeaux. Sa situation indépendante convenait à sa façon de vivre, à son caractère ainsi qu'à sa mesure d'esprit. Homme d'affaires très capable, il ne possédait aucune vue politique, et son talent fort réel, ses qualités honorables, ne le tiraient pas de la sphère vulgaire. Nous l'avions fort vanté à M. Mounier. Après une soirée passée avec lui, M. Mounier me dit : « Mais c'est un vrai calicot ! »

M. Calicot, dont le nom allait devenir proverbial, était un personnage de Scribe, dans le *Combat des montagnes*, folie-vaudeville jouée sur le théâtre des Variétés le 12 juillet 1817.

Sur plus d'un des jugements de M. de Barante, sur son portrait de M. de Bonald notamment, dur jusqu'à l'injustice, j'aurais des réserves à faire. Mais à peine me

(1) *Souvenirs...*, p. 332.

Digitized by Google

reste-t-il assez de place pour féliciter M. Claude de Barante du soin avec lequel il publie les notes et les correspondances de son grand-père. Qu'il ne craigne pas de multiplier les volumes. En fait de biographies, les plus longues sont les meilleures.

26 avril 1892.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE BARON DE BARANTE [1]

(Suite.)

I

Les deux premiers volumes des *Souvenirs du baron de Barante* avaient conduit le lecteur jusqu'à la fin de 1821. Le tome III renferme les neuf années qui vont de décembre 1821 à juillet 1830.

Durant cette période, le rôle politique de M. de Barante fut très effacé.

Au mois de juillet 1820, à la suite de l'opposition très vive faite par les doctrinaires aux mesures proposées par le duc de Richelieu et par M. de Serre, il s'était vu retranché du Conseil d'État, en même temps que ses amis Royer-Collard, Guizot et Camille Jordan. Il avait, du même coup, perdu la direction des contributions indirectes, à laquelle était attaché un traitement de cent mille francs. Le roi Louis XVIII avait tenu à lui donner une compensation et l'avait nommé son ministre à Copenhague. Il ne crut pas devoir accepter, encore bien que le ministre des affaires étrangères, M. Pasquier, lui montrât l'avenir prochain d'une grande ambassade, Pétersbourg peut-être, où Copenhague avait conduit M. de la Ferronnays. Ce refus était d'autant plus méri-

(1) *Souvenirs du baron de Barante, de l'Académie française* (1782-1866) publiés par son petit-fils Claude de Barante, tome III, 1894.

Digitized by Google

toire que M. de Barante avait alors très peu de fortune. Dans une Note qui accompagne une lettre adressée à sa sœur, Madame Anisson du Perron, le 2 février 1824, je trouve les détails suivants, qui ne sont pas moins à son honneur qu'à celui de Chateaubriand :

« Je ne voyais pas plus M. de Chateaubriand (1) que les autres ministres, et je n'ai point causé avec lui une fois pendant qu'il a été au pouvoir. Mais nous avions des amis communs et nous entendions parler l'un de l'autre. L'idée lui vint que je devais avoir une fortune médiocre ; d'une façon détournée et avec un complet ménagement, il me fit savoir qu'il serait content de rendre ma position meilleure. Je pense qu'il voulait se servir du prétexte de ma nomination à Copenhague pour me donner un traitement de non-activité. Je ne pouvais en aucune façon me fâcher de cette offre présentée sans conditions; mais l'idée de l'accepter n'était pas convenable. Je fis semblant de ne pas comprendre, de sorte que la proposition et le refus n'eurent rien d'explicite. Nous nous sommes mutuellement su gré de cette circonstance. Ce fut madame Récamier qui m'entretint de la bonne volonté de M. de Chateaubriand et lui dit une réponse, qui ne l'étonna pas. Je lui fus reconnaissant de l'avoir prévue (2) ».

En dehors de quelques discours prononcés à la Chambre des pairs, M. de Barante, jusqu'aux journées de juillet, se mêla peu aux mouvements et à la lutte des partis. Il se consacra presque exclusivement à ses travaux historiques et littéraires, passant à la campagne, en Auvergne, tous les intervalles des sessions. Il donna une nouvelle édition de son *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle* (3), acheva sa traduction

(1) Chateaubriand était ministre des affaires étrangères depuis le 28 décembre 1822.

(2) *Souvenirs* .., tome III, p. 172.

(3) Cet ouvrage avait paru pour la première fois en 1809.

Digitized by Google

des *Œuvres dramatiques* de Schiller et traduisit l'*Hamlet* dans le *Shakspeare* publié par M. Guizot. Il entreprit et mena à bonne fin une œuvre considérable, qui ne forme pas moins de douze volumes, l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*. Le livre parut de 1824 à 1827. Son succès fut prodigieux. Un bon juge, Sainte-Beuve, estime que ce succès était mérité. Dans une magistrale étude, publiée en 1843, il résume en ces termes son opinion :

M. de Barante a eu l'honneur, en ce grand mouvement historique qui fait encore le lot le plus clair de notre moderne conquête, d'introduire une variété à lui, un vaste échantillon qu'il ne faudrait sans doute pas transposer à d'autres exemples, mais dont il a su rendre l'exception d'autant plus heureuse en soi et plus piquante. Il a osé lutter avec le roman historique alors dans toute sa fraîcheur et sa gloire, il l'a osé presque sur le même terrain, avec des armes plutôt inégales puisque la fiction lui était interdite, et il n'a pas été vaincu. Son *Louis XI*, pour la réalité et la vie, a soutenu la concurrence avec *Quentin Durward* (1). Si l'on voulait citer des morceaux, on aurait la bataille d'Azincourt, le meurtre de Jean-Sans-Peur, l'épisode de Jeanne-d'Arc, la rentrée de Charles VII à Paris opposée à celle du roi anglais Henri VI, et tant d'autres pages d'émotion ou de couleur; mais ce serait faire tort et presque contre-sens à la méthode de l'auteur, que de se prendre ainsi à des morceaux, là où il a voulu surtout le développement varié et continu. (2)

Absent de Paris durant la plus grande partie de l'année, M. de Barante entretenait avec ses amis une correspondance d'autant plus active que ses amis étaient plus nombreux. Aussi bien, nul ne méritait d'en avoir davantage, tant il était modéré, bon, sincère, simple, facile à vivre. C'est de lui que M. de Talleyand disait : « Je défie Barante, avec tout son esprit, de parvenir à se faire un ennemi ! »

(1) Le *Quentin Durward*, de Walter Scott avait paru en 1823, un an avant la première livraison de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*.

(2) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, tome II, p. 426.

Digitized by Google

Ces lettres de M. de Barante et de ses amis remplissent presque en entier le tome III des *Souvenirs*.

II

D'ordinaire, les *Correspondances*, telles qu'on les publie, ne sont que des *monologues ;* on n'entend jamais que la même personne, et cela ne laisse pas à la longue d'être un peu fatigant, à moins qu'il ne s'agisse d'un écrivain de génie comme Joseph de Maistre ou Louis Veuillot, ou comme cette adorable marquise de Sévigné, que l'on ne se lasserait jamais d'entendre, dût-elle parler pendant *mille et une* lettres. M. Claude de Barante a groupé autour de son grand-père ses principaux correspondants. De là une variété de ton, de style et d'esprit, qui soutient et relève à chaque instant l'attention du lecteur. Au lieu d'un monologue, nous avons le plus intéressant des dialogues, ou plutôt nous avons un véritable salon, où les hommes les plus éminents et les femmes les plus spirituelles se donnent la réplique.

Il y a quelque vingt ans, M. Gaston de Serre, fils du grand orateur de la Restauration, publia la *Correspondance* de son père (1). Elle forme 7 volumes et comprend 1,620 lettres ; 824 sont de M. de Serre; 796 sont de divers correspondants qui, presque tous, ont joué un rôle important dans l'histoire de la Restauration. Ecrites au moment même où se produisent les événements dont elles parlent, émanant de plusieurs témoins placés chacun à son point de vue propre et ayant sa tournure d'esprit particulière, ces lettres, par leur réu-

(1) *Correspondance du comte de Serre* (1796-1824), annotée et publiée par son fils. Sept volumes in-8, Auguste Vaton, éditeur, rue du Bac, 50. — 1876-1882.

Digitized by Google

nion même, acquièrent une valeur inestimable. Il est fort à désirer qu'à l'avenir les *Correspondances* des hommes illustres comprennent toujours les lettres les plus intéressantes et les plus curieuses parmi celles qu'ils auront reçues de leurs contemporains et de leurs émules. M. Gaston de Serre a eu l'honneur d'ouvrir la voie. M. Claude de Barante a été bien inspiré d'y entrer à son tour.

Le volume qu'il nous donne aujourd'hui contient environ trois cents lettres, dont une cinquantaine seulement sont de M. de Barante. Les autres ont été écrites par les principaux d'entre ses amis. Voici leurs noms : — Royer-Collard, Guizot, Charles de Rémusat, Molé, de Broglie, Sainte-Aulaire, Decazes, Talleyrand, de Mun, Benjamin Constant, de Vandeuvre, Chateaubriand, Auguste de Staël, Mounier, de Saint-Cricq, Châteauvieux, Foy, Sesmaisons, de Bastard d'Estang, Villemain, Philippe de Ségur ; — comtesse de Castellane, duchesse de Dino duchesse de Broglie.

Que les femmes excellent à écrire des lettres, ce volume en serait au besoin une nouvelle preuve. Les lettres de la duchesse de Broglie sont très supérieures à celles de son mari, à celles de Royer-Collard et de M. Guizot. De même en est-il des lettres de la duchesse de Dino, très supérieures à celle de son oncle, le prince de Talleyrand.

Dorothée, princesse de Courlande, née le 21 août 1795, était fille de Pierre, dernier duc de Courlande, et de Dorothée, comtesse de Méden ; son père était fils de Jean, duc de Courlande, le ministre et le favori de l'impératrice Anne. En 1795, après de longs débats, la possession de la Courlande fut régulièrement attribuée à l'empire de Russie. Le duc Pierre renonça au duché, en réservant les droits honorifiques des princes souverains. Il avait acheté en 1791 le duché de Sagan, en Silésie. Il mourut en 1800. Il ne laissa pas de fils. De ses quatre

Digitized by Google

filles, la plus jeune, Dorothée, épousa, le 22 avril 1810, le comte Edmond de Périgord, neveu du prince de Talleyrand. Lorsque ce dernier, en 1815, dut renoncer à la principauté de Bénévent, il reçut en échange la principauté de Dino en Calabre ; il en abandonna le titre à son neveu, et sa nièce s'appela dès lors duchesse de Dino.

Rentrée à Paris au moment où le ministère de Richelieu succédait au ministère de M. de Talleyrand, ce fut à elle que son oncle confia le soin de faire les honneurs de son salon. Elle déploya dans cette tâche tant de charme et tant de tact que l'on accourait à l'hôtel de la rue Saint-Florentin pour elle peut-être plus encore que pour le maître de la maison. Lors de la dernière maladie du prince, Madame de Dino lui parla d'une réconciliation avec l'Eglise. Une rétractation proposée par l'archevêque de Paris lui fut soumise. Après en avoir discuté quelque temps les termes, il n'hésita pas à la signer, sur les instances de sa nièce, lorsqu'aux premiers jours de mai 1838 des symptômes menaçants se manifestèrent, et sans illusions sur le danger, il se prépara à la mort avec une entière résignation. A partir de ce moment, la duchesse de Dino reporta son activité sur les intérêts de ses enfants ; ce qui la conduisit en Allemagne où le soin de sa fortune réclamait sa présence, surtout depuis qu'elle était en possession du duché de Sagan. C'est là qu'elle mourut en 1862.

Les lettres de la duchesse de Dino à M. de Barante sont pleines d'esprit, de délicatesse et de cœur. On y trouve à chaque page des observations aussi fines que piquantes. Elle écrit le 14 juillet 1823, au moment où elle quitte Paris pour aller aux eaux : « ..... Je pars désolée de m'en aller, de quitter mes enfants, mes amis, et de laisser M. de Talleyrand fort seul. En vérité, tout le bien que l'on me fait espérer des eaux, et celui que mes affaires peuvent retirer de ma présence, ne me pa-

Digitized by Google

raissent pas valoir tous les ennuis de l'absence. Il y a dans les préparatifs seuls d'un lointain voyage quelque chose de sinistre. Les lettres que l'on déchire, ces papiers brûlés ou cachetés, cet ordre que l'on met à tout ; ces adieux, ces recommandations, tout ressemble à ce qui précéderait le plus long des voyages, si on avait la connaissance, du moment où il faudrait l'entreprendre. L'absence me paraît la mort placée tout à coup au milieu de la vie. Mon Dieu ! que je vous écris là des choses qui, peut-être, n'ont pas le sens commun... » — Mais je tiens à donner d'elle une lettre tout entière. Voici celle qu'elle écrivait de Rochecotte (1), le 5 juillet 1828 :

« Oui, sûrement, j'ai une vraie passion pour Rochecotte ; d'abord c'est à moi, première raison ; secondement c'est la plus belle vue et le plus beau pays du monde ; enfin c'est un air qui me fait vivre légèrement, et puis j'arrange, je retourne, j'embellis, j'approprie. Vous allez peut-être croire encore que je veux faire ici les jardins de Sémiramis, et me dire que je me ruine. Mon Dieu, non ! mais détruire des taupes dans mon potager, mettre des lapins dans ma forêt, cela ne vous semble-t-il pas déjà mériter beaucoup de préoccupations ? Car j'ai pris la vie de campagne à la lettre ; et vous qui avez habité la Vendée et qui avez donné des bals à des dames qui arrivaient à cheval, jambe de-ci, jambe de-là, vous ne serez pas étonné quand je vous dirai que sous la décence d'un devant de cheval, je parcours ainsi le pays par quelque temps et quelque chemin qu'il fasse.

« A travers cette vie primitive, il m'est cependant arrivé quelques notions assez imparfaites de Paris. Je ne vous parle plus de l'Académie (2). Si M. de Talleyrand

(1) Propriété de la duchesse de Dino, située près de Langeais (Indre-et-Loire.)

(2) M. de Barante avait été nommé membre de l'Académie française, le 19 juin 1828. Il y succédait à M. de Sèze.

Digitized by Google

ne vous en a pas fait depuis longtemps mes compliments, c'est le plus vilain des hommes; et puis, un compliment de plus de vous à moi ou de moi à vous ne vous apprendra pas mieux que vous ne le savez que votre joie est ma joie, comme votre peine serait ma peine.

« Si vous voulez préparer vos travaux dans le repos de la campagne, ne venez pas ici; l'accompagnement obligé de chaque parole est un martelage continuel, et des chants grivois de tous les maçons et mécaniciens du canton. Au Marais, (1) vous me paraissez beaucoup plus réservés; la pruderie de Madame de Chastellux me semble devenue formidable. M. Molé devait m'écrire, mais comment l'espérer d'après ce que vous me dites de son absorption? Cela durera-t-il encore aux moissons? Cela ira-t-il jusqu'à vendanges, ou même jusqu'à la Saint-Martin? Vous voyez que mes mesures sont bien villageoises.

« Adieu. Ne me laissez pas ignorer vos projets. Je veux croire qu'ils vous seront favorables. Vous savez que mon amitié n'est pas d'un jour. »

Non moins remarquables que celles de la duchesse de Dino, sont les lettres de la duchesse de Broglie. Duchesse, femme d'un pair de France, en possession de tous les privilèges de la naissance, du rang et de la fortune, Madame de Broglie n'est pas seulement *doctrinaire* et *libérale;* elle va bien au-delà du *centre-gauche*. Pour un peu, sa haine contre le cabinet de Villèle la conduirait jusqu'au radicalisme. Elle en veut à Walter Scott

(1) Le château du Marais, propriété du comte Molé, qui l'avait recueilli dans la succession de Madame de la Briche, sa belle-mère. Chateaubriand qui en fut l'un des hôtes dans l'été de 1802, dit dans ses *Mémoires d'outre-tombe* : « J'étais appelé dans les châteaux que l'on rétablissait. On se rendait comme on pouvait dans ces manoirs demi-démeublés, où un vieux fauteuil succédait à un fauteuil neuf. Cependant quelques-uns de ces manoirs étaient restés intacts, tels que le *Marais*, échu à Madame de la Briche, excellente femme dont le bonheur n'a jamais pu se débarrasser. » Tome II, p. 207.

Digitized by Google

parce qu'il a « un goût trop fort pour la royauté » (1). Grande dame, elle anime ses amis contre le gouvernement du Roi; et voilà qu'en même temps, protestante zélée, ardente calviniste, elle les excite à devenir catholiques pratiquants. Sur la nécessité de la foi agissante et pratique, elle a des *prêches* admirables. Des lettres entières seraient ici à citer, notamment celle du 7 décembre 1825, qui n'a pas moins d'une douzaine de pages. Elle renferme les considérations les plus hautes, les exhortations les plus religieuses. L'espace me manque pour la reproduire. En voici du moins le début :

« Cette scène de l'enterrement de ce malheureux général Foy (2) est un bizarre mélange de beauté et de ridicule. La foule est sincère, grave et émue, mais tous ceux qui se sont mis en avant ont été bien vaniteux, bien secs. Les discours qu'on *aurait prononcés* sur sa tombe, cette vanité et cette mode allant jusque sur les cercueils, cela caractérise bien ce que c'est que Paris. Et puis ces cent mille hommes suivant silencieusement, cela est frappant et sérieux, symptôme de notre temps si mélangé !... Mais quelle triste chose que cette absolue absence d'émotion religieuse, quel singulier phénomène que ce respect des morts, ce souvenir sérieux, tous ces sentiments de créatures immortelles sans doute; avec cette volonté de s'arrêter à ce monde, à ce monde pourtant qui croule en poussière devant leurs yeux (3). »

III

Les grands hommes, ceux qui occupent une grande place dans la politique ou les lettres, ont un défaut lorsqu'ils écrivent; ils ne peuxent assez se détacher d'eux-

(1) *Souvenirs*, tome III, p. 92.
(2) Les funérailles du général Foy avaient eu lieu le 30 novembre 1825.
(3) *Souvenirs*, tome III, p. 297.

Digitized by Google

mêmes. C'est pourquoi sans doute, dans le groupe des amis qui entretiennent correspondance avec M. de Barante, celui qui écrit les meilleures lettres, les plus variées, les plus vivantes, les plus aimables, ce n'est pas Royer-Collard, ni Chateaubriand, ni Guizot, ni le duc de Broglie, ni le comte Molé, ni Benjamin Constant, ni Villemain, — c'est le comte de Sainte-Aulaire. Les lettres de ce galant homme et de cet homme d'esprit sont les plus jolies du monde. On ne lit plus son *Histoire de la Fronde*, publiée en 1828 ; mais je crois qu'on lira beaucoup ses *Mémoires*, lorsqu'ils paraîtront. Ce fut le duc Victor de Broglie qui le remplaça, le 3 avril 1856, à l'Académie française. M. Nisard qui recevait, ce jour-là, M. de Broglie, parle en ces termes, dans son discours, des *Mémoires* inédits de M. de Sainte-Aulaire :

M. de Sainte-Aulaire en avait fait quelques lectures à l'Académie. Nous n'y prenions pas seulement le plaisir de bons Français, touchés de l'honneur que sa loyauté et ses talents faisaient à notre pays (1). Nous admirions comment, dans cette réserve qui est la première loi et le génie même de la profession, dans ces questions qui savent être insinuantes sans être insidieuses, dans ces réponses suspendues, dans cet art de tâter le terrain, de voir venir, d'écouter ce qui se dit ; comment, dans cette science permise et nécessaire qui fait de la loyauté même un talent et de la raison un art, il peut y avoir, il y a de la candeur.

Les enfants de ceux qui doivent figurer dans ces Mémoires n'ont pas à s'effrayer à l'avance du moment où ils seront rendus publics. La justice y est toujours bienveillante, et l'écrivain ne fait payer à la réputation de personne les succès du diplomate.

Le style de ces Mémoires, précis comme le veut la langue des affaires, pesé et non compassé, comme doit être une conversation qui sera répétée ; grave et élevé par moments, comme l'histoire ; familier et gracieux, comme les entretiens de politesse qui

(1) M. de Sainte-Aulaire avait été, sous la monarchie de Juillet, ambassadeur à Rome, à Vienne et à Londres.

Digitized by Google

précédent les discussions d'affaires, n'ajoutera pas peu aux titres de M. de Sainte-Aulaire comme écrivain (1).

Un autre correspondant de M. de Barante a eu aussi la bonne idée d'écrire ses *Souvenirs* ; c'est le comte Molé. Je lis à ce sujet dans sa lettre du 16 août 1829 :

« Vous me demandez ce que je fais ? Pas grand'chose, peut-être, car je raconte des temps que d'autres auront racontés, et je n'aurai, pour moi, que plus de vérité. L'aveu que je vous fais là, je ne le fais à presque personne, car je n'aime pas à passer pour écrire des *Mémoires* et pour avoir succombé, à mon tour, à la manie de notre époque. Depuis trois ou quatre ans, j'avais abandonné ce travail sans le remplacer par aucun autre. Je vivais, et je me le reprochais, sans suite et sans projet. Il n'en est plus de même, je reviens aux tâches inachevées et retrouve, avec contentement, et la règle et la suite qui sont dans ma nature. J'ai une poétique du genre *Mémoires* qui n'est guère à l'usage de notre temps. *L'individualité, plus encore que l'impartialité, en fait, à mes yeux, tout le mérite. Ce n'est point un livre, c'est un homme.* De là vient qu'il faut les écrire pour ceux qui viendront après nous, ne les montrer et même n'en parler presque à personne. Si l'on ne jouit pas de son succès, on s'en console par le plaisir, et quelquefois le soulagement, qu'on trouve à les écrire (2). »

Dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1841, Sainte-Beuve qui, à ce moment, fréquentait beaucoup chez M. Molé, nous apprend qu'à cette date les *Souvenirs* de l'illustre homme d'Etat étaient « entièrement écrits (3) ». Ne paraîtra-t-il pas à ceux qui ont l'honneur d'en être dépositaires que le

(1) *Réponse de M. Nisard au discours de réception de M. le duc de Broglie*, 3 avril 1856. — *Mélanges d'histoire et de littérature*, par D. Nisard, p. 329.

(2) *Souvenirs...*, tome III, p. 499.

(3) *Portraits contemporains*, tome II, p. 166.

Digitized by Google

moment de les publier est venu ? Je profite ici de l'occasion qui m'est offerte de rectifier une petite erreur commise par M. Henry Houssaye dans son récent ouvrage sur 1815. En huit ou dix endroits, il renvoie aux *Mémoires du comte Molé*, dont plusieurs fragments auraient été, d'après lui, publiés par la *Revue de la Révolution*. Cela n'est pas tout à fait exact. M. Molé est un des hommes avec qui l'Empereur a le plus causé. Au sortir de ces entretiens, l'interlocuteur de Napoléon avait soin de les consigner par écrit. Ce sont ces précieuses Notes, d'un si haut intérêt pour l'histoire, que M. Gustave Bord, leur possesseur, a fait paraître dans la *Revue de la Révolution*. Mais ces Notes, si importantes qu'elles soient, ne sont aucunement les *Mémoires* du comte Molé. Le manuscrit des *Mémoires* est aux mains de sa famille, qui n'en a encore rien publié.

Je me suis un peu éloigné des *Souvenirs* de M. de Barante. Je m'empresse d'y revenir.

IV

M. Claude de Barante, dans ce troisième volume comme dans les deux premiers, n'a rien négligé pour que la mise au point des *Souvenirs* de son grand-père fût aussi satisfaisante que possible. Je n'en voudrais d'autre preuve que l'exactitude avec laquelle sont orthographiés les noms propres. Il a mis des notes, toutes les fois que cela lui a paru nécessaire, et, comme les noms propres, comme les dates, ces notes sont, elles aussi, toujours exactes. Me permettra-t-il d'exprimer pourtant le regret que ces notes ne soient pas plus nombreuses ?

Digitized by Google

Je lis, par exemple, page 204, à propos de la mort de M. de Wendel, ami de M. de Serre : « En retournant en Lorraine, il s'arrêta, à Epernay, chez *M. de Laboulaye*, leur ami commun, lui confia son désespoir et le pressentiment qu'il n'y survivrait pas. Il mourut bientôt après. » Qu'était ce *M. de Laboulaye ?* On ne nous le dit pas; et pourtant, on va le voir, il méritait bien de ne point passer inaperçu.

M. Froc de la Boulaye — qui n'avait rien de commun, pas même l'orthographe de son nom, avec le sénateur de la troisième République — était né à Versailles, le 8 juin 1763. Il était, en 1788, premier secrétaire du conseil maritime. Arrêté en 1793, il passa douze mois dans les prisons de Saint-Malo. Après le 9 thermidor, il devint intendant de l'escadre commandée par Villaret-Joyeuse et fit les campagnes de 1794 et 1795. Au mois de juillet de cette année, il fut nommé sécrétaire général du ministère de la marine, et, en 1798, inspecteur général des subsistances maritimes. Renonçant à cette carrière, en 1801, il vint se fixer à Ay, en Champagne. C'est là que le trouva la Restauration, qui le nomma, en 1814, commissaire du Roi près le gouvernement anglais pour régler ce qui concernait les prisonniers de guerre, et, en 1815, premier secrétaire d'ambassade à Constantinople, où les événements politiques ne lui permirent pas de se rendre. Le département de la Marne le choisit pour son représentant à la Chambre des Cent Jours ; il l'élut une seconde fois, en 1816, et une troisième fois, en 1821. Il est mort à Ay, en 1849, après de longues années passées dans la retraite, et n'ayant, semble-t-il, d'autre chance de voir son nom lui survivre que parce qu'il l'avait donné à cet excellent raisin de Champagne que l'on appelle le *Froc de la Boulaye*. Mais il s'est trouvé qu'il avait été l'ami le plus fidèle et le plus dévoué du comte de Serre et que celui-ci, pendant les longues et fréquentes absences que la faiblesse de sa

Digitized by Google

santé l'obligeait de faire chaque année, l'avait chargé de veiller à la garde de ses jeunes enfants et de lui en donner des nouvelles, en même temps qu'il le tiendrait au courant des événements petits et grands de la politique.

De là, dans la *Correspondance du comte de Serre*, deux cent vingt-six lettres, où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus de l'esprit ou du cœur de M. de la Boulaye. Mme de Sévigné trouvait chaque jour une nouvelle formule pour dire à sa fille qu'elle l'aimait : la Boulaye n'est guère moins inépuisable, et guère moins varié dans les formules qu'il emploie pour annoncer à M. de Serre que ses enfants sont en bonne santé. C'est merveille de voir, sur ce sujet en apparence si simple et si vulgaire, les choses charmantes qui sortent à chaque instant de l'*encrier de M. de la Boulaye*. (1).

Ses lettres ne sont pas seulement pétillantes d'esprit, comme il convenait à un homme qui avait élu domicile à Ay ; elles abondent en renseignements sur les coulisses du théâtre parlementaire. Nul mieux que lui ne connaît les dessous de cartes; nul témoin plus clairvoyant et plus désintéressé. Extraites de la *Correspondance* de M. de Serre et réunies à part, ces 226 lettres formeraient un admirable volume et seraient, pour les premières années de la Restauration, de précieux et vivants *Mémoires*.

Sur quatre ou cinq autres points, j'aurais bien encore à formuler des *desiderata*. Je me bornerai à un seul, pour ne pas trop allonger cette causerie.

Le 5 février 1830, Charles de Rémusat écrit à M. de Barante :

« ... Vous avez entendu parler du mariage de Ville-

(1) Sous le second Empire on mena grand bruit autour de certain *encrier* offert à M. *Edouard Laboulaye*, ou de Laboulaye, par la jeunesse *libérale*, et que celle-ci lui réclama, lorsqu'il crut devoir se rallier à Napoléon III.

Digitized by Google

main. Il est à peu près rompu. Sa vilaine femme de mère ne veut pas le lâcher. Elle l'a tant menacé, supplié, désolé, qu'il renonce. Le pauvre homme en a la fièvre, parle de donner sa démission, se croit perdu. Le fait est qu'il se sera conduit fort mal envers cette jeune personne qui l'aimait, qui le lui a dit, qui a été engagée autant qu'on peut l'être aux yeux de sa famille et du monde (1). »

Ce petit épisode du mariage manqué de Villemain ne laisse pas d'être assez curieux.

Le 6 janvier 1830, à un moment où le mariage paraissait devoir se faire, Delphine Gay — qui n'était pas encore Mme Emile de Girardin — l'annonçait en ces termes à Lamartine :

« La renommée vous a sans doute appris le mariage de M. Villemain avec la fille d'un médecin nommé M. Double. L'orateur a cru de son devoir de se brouiller avec nous à cette occasion, et le ciel sait pourtant si j'avais aucune prétention sur sa destinée conjugale. Il est venu un jour faire une querelle à ma mère à propos de rien. Il a voulu faire articuler à tous ceux qui se trouvaient là que M. Victor Hugo était le plus grand poète et le plus grand homme du siècle, parce qu'il avait refusé une pension de deux mille francs qu'on voulait ajouter à celle de quatre mille qu'il touche régulièrement. (2) Il fallait rire de sa fureur, de ses mouvements oratoires, de la violence avec laquelle il jetait son chapeau par terre à plusieurs reprises, et de cette colère si exagérée qu'elle en était froide. Enfin, il s'est tellement épuisé à défendre les romantiques ce soir là que, le lendemain, à l'ouverture de son cours, il s'en est dédommagé en parlant contre eux. (3) »

A cette époque, Armand de Pontmartin, qui venait de

(1) *Souvenirs...*, tome III, p. 541.
(2) Voy. *Victor Hugo avant 1830*, par Edmond Biré, p. 487.
(3) *Lettres à Lamartine*, p. 90.

Digitized by Google

quitter le collège, fréquentait assidûment le salon de M. Double, dont le fils Léopold, le futur collectionneur, était son camarade et son ami. C'est lui qui va nous raconter, avec plus d'esprit encore que Charles de Rémusat et Delphine Gay, l'histoire du mariage interrompu de Villemain.

« Veuf depuis plusieurs années, dit-il, le docteur Double avait aussi une fille, Mélanie, prodigieusement spirituelle; si spirituelle et si amoureuse de l'esprit, que, lorsqu'il fut question de son mariage avec M. Villemain, la charmante jeune fille en arriva presque à se passionner pour ce brillant écrivain, pour cet académicien incomparable, dont la laideur et la gibbosité étaient proverbiales dans le quartier et dans la République des lettres... — « Peut-on être sincèrement, profondément amoureux, quand on a tant d'esprit et tant de soin de son esprit? » disais-je à Léopold Double, après une soirée où M. Villemain avait mis, non pas l'histoire de France, mais le sentiment en madrigaux et les madrigaux en feux d'artifice? La réponse ne se fit pas attendre. La mère de M. Villemain, impérieuse, acariâtre, qui me foudroyait de son courroux, lorsque, jouant au whist avec elle, je commettais une bévue, — mère habituée à gouverner, justement fière de son fils et jalouse de sa tendresse, s'inquiéta un peu tard de l'influence qu'allait prendre sur lui cette ravissante Mélanie Double. Elle le menaça, si le mariage avait lieu, de se jeter par la fenêtre. — « C'est qu'elle le ferait comme elle le dit, » soupira M. Villemain, en retirant sa parole avec une résignation philosophique, littéraire et filiale.

« A cette époque, il fallait quatre ou cinq jours pour arriver *en poste* de Tarbes ou de Marseille à Paris. Le télégraphe n'avait à offrir que ses grands bras paralysés par le brouillard; si bien que les deux frères du docteur Double, l'un évêque de Tarbes, l'autre, riche industriel à Marseille, étaient déjà en route, l'un pour bénir le

Digitized by Google

mariage de sa nièce, l'autre pour apporter un cachemire, mais un cachemire comme n'en ont jamais rêvé même les princesses de Bagdad. Quelques lignes encore afin de clore cet épisode... Dix ans après, en 1840, Mademoiselle Mélanie Double, devenue Madame Colin, concourut à l'Académie française pour l'éloge de Pascal et obtint la première mention honorable. Dans l'intervalle, M. Villemain avait été appelé aux fonctions de secrétaire perpétuel de l'illustre compagnie. Le souvenir de son mariage manqué n'était pas encore effacé. Il avait, comme chaque année, à faire son rapport sur les concours académiques. Nous nous demandions comment il se tirerait de cette situation délicate. Il s'en tira à l'aide de la *Jérusalem délivrée :*

Mais que ne pardonne-t-on pas
Pour Armide et pour Herminie ?

« Herminie, dit-il, n'a pas craint l'appareil de la « guerre, et s'est armée, comme pour le combat ; mais, « effrayée à l'aspect de la solitude et de la nuit, elle se « détourne et s'arrête (1) ».

C'est le charme des Mémoires et des Correspondances d'évoquer ainsi presque à chaque page de nouveaux noms, d'autres anecdotes et d'autres souvenirs. Que M. Claude de Barante nous donne bientôt un autre volume ; qu'il nous en donne encore plusieurs. En telle matière, l'excès n'est pas un défaut.

10 juillet 1893.

(1) *Souvenirs d'un vieux critique*, par Armand de Pontmartin, tome I. p. 346.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE BARON DE BARANTE [1]

(*Suite et fin.*)

I

Le quatrième volume des *Souvenirs du baron de Barante* comprend un peu moins de deux années. Il va du 8 août 1830 au 16 mai 1832, de l'avènement du roi Louis-Philippe à la mort de M. Casimir Périer.

M. de Barante n'a laissé sur cette époque de sa vie ni Mémoires ni fragments de Mémoires. Son petit-fils y a suppléé par la Correspondance de son aïeul, par ses lettres et celles que lui écrivaient ses amis. Ces dernières sont d'autant plus intéressantes que le baron de Barante a passé ces deux années presque tout entières hors de France et que ses amis avaient à le tenir au courant de tout ce qui se passait dans la politique et dans le monde, dans les Chambres et dans les salons.

Dans le premier ministère de la monarchie de Juillet, M. de Barante comptait trois amis personnels, M. Guizot, le duc de Broglie et le comte Molé. Il accepta d'être envoyé à Turin pour représenter la France auprès du roi de Sardaigne (2).

(1) *Souvenirs du baron de Barante*, de l'Académie française, 1782-1866, publiés par son petit fils *Claude de Barante*, tome IV, 1893.

(2) L'ordonnance royale nommant M. de Barante notre représentant auprès du roi de Sardaigne, avec le titre d'ambassadeur, est en date du 28 octobre 1830.

Digitized by Google

A ce moment, le parti révolutionnaire en France poussait de toutes ses forces à la guerre : héritier à la fois de la Convention et de l'Empire, il arborait le double drapeau de l'esprit de propagande et de l'esprit de conquête. C'est l'honneur de Louis-Philippe et de ses ministres d'avoir repoussé toute idée de guerre agressive, d'être entrés résolument dans la politique de la paix.

Cette politique était celle de M. de Barante; il la servit avec conviction, avec zèle et avec succès. Le Piémont se serrait alors contre l'Autriche, mais sans tomber sous sa dépendance, et en ménageant avec soin la France, dont il redoutait l'hostilité et pouvait un jour désirer l'appui. Le roi Charles-Félix avait vu les événements de 1830 avec une grande inquiétude, avec un vif regret, mais cependant sans mauvais vouloir pour le nouveau roi; les deux souverains se connaissaient personnellement; la reine Marie-Amélie était en correspondance habituelle avec la reine Marie-Christine, sa sœur. Quand le nouvel ambassadeur arriva à Turin, il y trouva donc beaucoup de crainte des mouvements révolutionnaires, mais point de méfiance du gouvernement français (1). D'ailleurs si cette méfiance eût existé, elle n'aurait pas tenu longtemps devant un homme comme M. de Barante. Charme de l'esprit, urbanité de manières, illustration du nom et des alliances, rien ne lui manquait de ce qui pouvait servir à renouer les traditions, à tranquilliser les chancelleries, à donner au gouvernement nouveau des semblants de légitimité véritable. Il sut, dès le premier moment, se faire aimer et estimer, et un peu plus tard, lors de l'expédition d'Ancône, il réussit sans trop de peine à adoucir le dépit causé par notre intervention en Italie. C'est le 22 février 1832 que la petite escadre française placée sous les ordres du capitaine de vaisseau Gallois, et portant le 66e régiment de ligne, commandé par le colonel

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, tome II, p. 288.

Digitized by Google

Combes (1), arriva en vue d'Ancône. Dans la nuit, à deux heures, la frégate *la Victoire* entrait à pleines voiles dans le port; les troupes débarquaient en silence; les portes de la ville étaient enfoncées; le lendemain matin, sans qu'une goutte de sang eût coulé, la ville et la citadelle étaient occupées par nos soldats faisant le service de tous les postes concurremment avec les soldats du Pape, et le drapeau français flottait à côté du drapeau romain. Le 28 février, à Turin, M. de Barante était informé par M. Edmond de Bussierre, alors premier secrétaire de l'ambassade de France à Naples, du départ de l'expédition et de son objet probable. Le même jour, avant de savoir qu'elle avait réussi, il écrivait à M. Guizot une lettre que je reproduis ici, parce que M. Claude de Barante ne l'a pas insérée dans son volume :

« J'attends dans la journée le courrier qui m'apportera des nouvelles d'Ancône. Nous supposons ici que, malgré le profond déplaisir que cette occupation causera à l'Autriche et au Saint-Siège, on y aura consenti. C'est, dans les circonstances données, la meilleure détermination qu'on pût prendre. L'occupation par les troupes sardes était difficile à arranger. Le cabinet de Turin ne s'y serait prêté que s'il eût été parfaitement certain de ne point déplaire à l'Autriche. Dès lors, politiquement, une garnison sarde eût été une garnison autrichienne. Cet arrangement eût laissé subsister ce que nous avons à empêcher, la suzeraineté de l'Autriche sur l'Italie. Là est toute la question. A Vienne et à Milan, on n'a aucune

(1) Le même qui mourut glorieusement à l'assaut de Constantine, le 13 octobre 1837. Il reçut sur la brèche, à côté de Lamoricière, deux blessures mortelles qui ne l'empêchèrent point d'aller rendre compte du succès à M. le duc de Nemours, chargé du commandement des troupes du siège. Il termina son rapport verbal par ces mots d'une simplicité et d'un calme héroïques : « Ceux qui ne sont pas blessés mortellement jouiront de ce beau succès. » Alors seulement on s'aperçut qu'une balle lui avait traversé la poitrine; quelques heures après, il avait cessé de vivre.

Digitized by Google

envie de conquérir les Légations, mais on veut garder la haute-main sur la Péninsule; et c'était chose d'autant plus facile que les gouvernements italiens qui s'en défendaient un peu avant notre révolution, aujourd'hui ne demandent pas mieux et cherchent là leur sauve-garde. Si donc nous occupons Ancône, ce que je saurai avant de fermer ma lettre, nous aurons déplu à l'Autriche sans qu'elle veuille se brouiller avec nous, ce qui est très bon. Nous aurons montré aux gouvernements italiens, que nous n'entendons pas qu'ils se fassent vassaux, afin de ne rien accorder à leurs sujets. Nous aurons fait acte de force, à la grande joie de tout le parti français et libéral, qui se trouvera encouragé et appuyé par la présence de notre drapeau en Italie. Les *carbonari* eux-mêmes commenceront à faire un peu plus de cas de notre ministère que de M. de La Fayette. Tout est donc pour le mieux, s'il y a succès. » Quelques heures plus tard, M. de Barante terminait ainsi sa lettre : « C'est chose faite; nous sommes entrés à Ancône avec des démonstrations de vive force, et le pape proteste. Si l'Autriche, comme il semble, prend la chose en patience, nous voilà en bonne position, L'effet sera grand en Italie, et je l'aperçois déjà » (1).

En un autre endroit de ses *Mémoires*, M. Guizot cite encore une lettre de M. de Barante, en date du 8 février 1831 (2), qui manque également dans les *Souvenirs*. En revanche, M. Claude de Barante a donné dans son volume les dépêches adressées par son grand'père à M. Sébastiani, ministre des affaires étrangères. Malgré leur caractère officiel, elles ont le ton, le tour aisé de la conversation. Ce sont des modèles de bon sens, de naturel et de clarté. Certaines de ces dépêches sont particulièrement intéressantes ; je signalerai surtout celles qui ont trait à la mort du roi Charles-Félix, survenue, le

(1) Cité par M. Guizot, au tome II de ses *Mémoires*, p. 299.
(2) Voy. Guizot, tome II, p. 289.

Digitized by Google

27 avril 1831, et à l'avènement du roi Charles-Albert, son successeur.

II

Les dépêches et les lettres privées de l'ambassadeur ne forment qu'une petite partie du volume. Les correspondants de M. de Barante y occupent la plus grande place. Les noms seuls de ces correspondants disent assez quel vif intérêt présentent leurs lettres. En voici la liste : M. Guizot, M. Royer-Collard, le duc Victor de Broglie, le comte Molé, le duc Decazes, M. Casimir Périer, le général Sébastiani, le baron Pasquier, le comte de Sainte-Aulaire, Charles de Rémusat, le comte Pozzo di Borgo, le vicomte Alexis de Saint-Priest; — la comtesse de Castellane, la duchesse de Broglie, la duchesse de Dino.

Le côté des hommes, on le voit, est le plus nombreux; il renferme les noms les plus illustres, mais nous ne sommes pas pour rien en France, dans le pays de Madame de Sévigné, et ce n'est pas galanterie, c'est pure justice que de dire que les lettres les plus remarquables de ce quatrième volume sont celles de Mesdames de Broglie et de Dino.

Après les lettres des deux duchesses, les plus spirituelles sont peut-être celles du duc Decazes. De tous les correspondants de M. de Barante, c'est celui qui se gêne le moins pour parler, en toute liberté, des événements et des hommes, du roi lui-même et de M. Casimir Périer, alors premier ministre. Le président du conseil n'est pas son homme, et il ne le ménage guère, comme on pourra le voir par les extraits suivants :

Digitized by Google

« (1er août 1831)... Casimir Périer a blessé profondément la Chambre des députés en lui mettant le marché à la main sur la présidence. Il a été beaucoup trop tranchant dans ses rapports avec eux. Un grand nombre se plaignent de son peu de politesse. Il n'écoute pas et ne sait dire autre chose, si ce n'est qu'il se retirera si on ne lui accorde pas ce qu'il demande... »

« (19 septembre 1831)... Les flatteries de sa famille et de son entourage lui ont tourné la tête. Parce qu'il est nécessaire, il croit que cette nécessité le dispense de tout, même de conserver le caractère qui le rendait utile et nécessaire ; c'est ainsi qu'il a cru pouvoir agir pour la loi de la pairie. En abandonnant son opinion, il s'est abandonné lui-même (1). Nos amis lui ont donné, dans cette circonstance, de funestes conseils, et ont pris sur eux une grande responsabilité. Casimir Périer hésitait : si de Broglie et Guizot ne l'avaient pas pressé de sacrifier sa conviction, il serait tombé peut-être en la défendant, mais il serait tombé debout, au lieu qu'il tombera démoli.

« En même temps qu'il faisait écrire dans le *Journal de Paris* qu'il était l'homme indispensable, que lui seul représentait la paix en Europe ; que tout autre qui lui succéderait effraierait l'étranger, etc., il témoignait la plus ridicule terreur, parce que j'avais passé une heure et demie avec le roi et se laissait aller à montrer au public son humeur, dans un article du *Messager*, plus qu'inconvenant, et dont il a eu honte ensuite, en me faisant dire qu'il l'avait improuvé... »

« (16 octobre 1831)... Casimir Périer est toujours furieux et contre tout le monde. Il dit n'avoir pas d'amis, et il s'applique, en effet, à se les aliéner tous. Il a blessé Saulnier sans motifs ni prétextes et l'a forcé à donner sa

(1) « La situation de M. Casimir Périer dans cette question fut amère ; il était partisan de l'hérédité de la pairie ; il le proclamait hautement, et il en proposait l'abolition. » Guizot, *Mémoires*, tome II, p. 229.

Digitized by Google

démission, après quinze jours d'administration honorable (1). Le tout parce qu'il avait travaillé avec d'Argout le matin, et avait été au spectacle avec Madame d'Argout le soir. Ce n'est pas qu'il soit mal pour d'Argout, plus que pour un autre, mais il est tellement ombrageux qu'il ne permet de liaisons à personne. J'ai eu à dîner, il y a dix à douze jours, *Pasquier avec Teste qu'il désirait connaître*, Bérenger, Dupin, Cuvier, cinq à six députés et Rigny; croiriez-vous que ce dîner l'a mis aux champs? « Le duc Decazes a eu un dîner tel jour, disait-il à quelqu'un, il y a quelque chose là dessous. Je l'ai vu tout de suite », a-t-il ajouté. C'était bien difficile, comme vous le voyez, par mes convives.

« Scènes à d'Argout, à Rigny, au maréchal Soult : il en fait à tout le monde, et si tout le monde faisait comme M. Saulnier, il serait déjà seul. Heureusement qu'on sent le besoin de ne pas faire attention à ses sorties; je crains pourtant que cela n'aille pas loin. Bérenger me racontait vendredi, chez le roi, que douze ou quinze députés lui avaient dit à la Chambre, le jour même, leur mécontentement et leur résolution de ne plus marcher avec un homme qui manquait envers eux à tous les égards. Chaque jour, il s'aliène quelques membres du centre, et si demain un président du conseil se présentait, ne valût-il pas la moitié de ce que vaut Périer, c'en serait fait de celui-ci. « Je n'ai pas d'amis, disait-il à quelqu'un, mais Richelieu et Mazarin n'en avaient pas non plus et ils n'en ont pas moins réussi! » Voilà de l'histoire bien appliquée!... »

Dieu a fait aux hommes une grande grâce en ne leur permettant pas de soulever le voile qui cache à leurs yeux l'avenir. Quels cris auraient jeté M. Pasquier et M. Teste, à ce dîner où ils se virent pour la première fois, chez M. Decazes, si, le voile se déchirant tout à

(1) Après avoir nommé M. Saulnier préfet de police, Casimir Périer le remplaça, au bout de quelques semaines, par M. Gisquet.

Digitized by Google

coup, ils avaient aperçu, à travers les murs de la salle, la Cour des pairs présidée par M. Pasquier et M. Teste au banc des accusés ; ou encore s'ils s'étaient vus tous les trois dans cette chambre de prison, au Petit-Luxembourg, M. Teste venant de laisser tomber les deux pistolets de poche avec lesquels il a essayé de se tuer, M. Pasquier et M. Decazes interrogeant leur ancien compagnon de table, devenu leur justiciable !

Mais nous ne sommes encore qu'en 1831, — ou plutôt maintenant en 1832. Le 16 janvier, le duc Decazes écrit à M. de Barante :

« Nous ne gagnons pas de terrain parce que Périer en perd beaucoup. Il est au plus mal avec Dupin, avec qui il a eu une explication vive lundi dernier, par suite de laquelle, à ce qu'il paraît, il n'a pas voulu venir dîner ce même jour chez le roi où Dupin dînait avec Guizot et moi. Il ne pardonne pas à Dupin ses relations avec Coste et d'avoir dîné avec un frère de ce dernier, — dîner auquel étaient aussi Martin (du Nord), Bérenger, D'Alberg, je ne sais qui, contre lesquels il est furieux. Il s'aliène ainsi beaucoup de monde. Il était fort découragé il y a dix à douze jours, et parlait de chaos ; il voulait se retirer. Il est remonté maintenant. Il est blessé contre le prince royal, parce que Son Altesse Royale a parlé longtemps au dernier bal des Tuileries avec Odilon Barrot. Il dit qu'il lui a fait donner un savon par le roi... »

M. Decazes avait terminé sa lettre du 1er août 1831 par ces lignes : « Nous avons grand peur du choléra ; il sera ici avant trois mois. » La terrible maladie se fit un peu attendre. Les journaux en parlèrent pour la première fois le 28 mars 1832. Ses ravages devinrent bientôt effrayants. Dans la seconde quinzaine d'avril, Casimir Périer et M. d'Argout, ministre de l'intérieur, furent atteints. Le duc Decazes écrit, le 30 avril : « Périer est en complète démence : il rit, chante, fait

Digitized by Google

sous lui sans s'en apercevoir. D'Argout est sauvé. »

Ce que M. Decazes n'a pas dit, c'est que Casimir Périer s'était admirablement conduit pendant l'épidémie. Au plus fort de la crise, il alla visiter l'Hôtel-Dieu, avec le duc d'Orléans et M. de Marbois alors président du conseil général des hospices et âgé de quatre-vingt-sept ans. Ils parcoururent les salles des cholériques, s'arrêtant auprès du lit des malades, leur prenant les mains, causant avec eux, et les encourageant par de bonnes et fermes paroles. La visite fut longue. Plusieurs malades, dix ou douze, selon le rapport d'un assistant, moururent pendant sa durée. « Ils se retirèrent enfin, dit M. Guizot, et, rentré au ministère de l'intérieur, M. Périer se complaisait à raconter le courage de ce jeune prince et de ce vieux magistrat, l'un sur les marches du trône, l'autre sur le bord du tombeau, tous deux parfaitement tranquilles et sereins à côté de ces mourants dont le souffle répandait peut-être la mort. Pour lui, il avait, en parlant de ce spectacle, les yeux ardents, le teint pâle, la physionomie altérée, et ses amis étaient pénétrés d'inquiétude en le regardant (1). » Trois jours après, il ressentait les premières atteintes du mal, ainsi que son collègue, M. d'Argout, qui l'avait accompagné dans cette lugubre visite, et qui, depuis le commencement de l'épidémie, n'avait cessé de donner l'exemple du courage et du dévouement. Comme ministre du commerce et des travaux publics, le comte d'Argout avait dans ses attributions la police sanitaire ; on le vit parcourir les quartiers les plus malades, entrant dans les maisons contaminées, aidant de sa propre main à placer les morts dans les voitures qui les recueillaient de maison en maison pour les porter aux cimetières.

Casimir Périer mourut le 16 mai 1832, et c'est sur cet événement que se ferme le quatrième volume des *Souvenirs du baron de Barante.*

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, tome II, p. 318.

Digitized by Google

III

La constitution du ministère Casimir Périer est du 13 mars 1831. Quelques semaines auparavant, des troubles graves s'étaient produits à Paris. Le 14 février, l'émeute avait saccagé l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, sous prétexte que les *carlistes* voulaient y célébrer un service anniversaire de la mort du duc de Berry. Le lendemain, la populace avait pillé et détruit l'archevêché. Je trouve à ce propos, dans les *Souvenirs*, un document très curieux et qui était, jusqu'à ce jour, resté complètement inconnu.

Le 23 février, M. de Barante écrivait, de Turin, au baron Pasquier.

C'est au milieu de tous nos événements d'ici que nous arrivent les tapages de Paris, qui vont reculer toutes les affaires du dehors et du dedans. J'en suis profondément affligé. Je crois entrevoir à travers les premières nouvelles que *le gouvernement est en crainte et indulgence pour le parti turbulent*. J'attends impatiemment la séance d'explication où le ministre me semble disposé à s'appuyer sur la gauche. Si le pouvoir est de ce côté, nous marchons à la ruine. C'est pour l'Europe la nécessité de nous faire la guerre, et en même temps l'espoir de nous la faire heureusement. Il s'agira d'une guerre de principes, d'une guerre de passions. Ainsi, point d'alliés ni même de neutres. L'aversion croîtra et la crainte diminuera. Je vous répète là ce qu'on me dit et que je saurais bien sans cela.

L'éditeur des *Souvenirs* accompagne cette lettre d'une note, où il nous révèle les faits suivants.

Dans sa dépêche du 17 février, où il faisait connaître à M. de Barante les troubles des 14 et 15 février, le

Digitized by Google

général Sébastiani, ministre des affaires étrangères, rejetait toute la responsabilité de ces désordres sur les partisans du régime déchu, contre lesquels il faisait entendre les plus vives menaces. Quant aux auteurs du sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et de la destruction de l'Archevêché, il ne cherchait qu'à excuser leur conduite : « Les désordres, disait la dépêche, ont tous été dirigés contre un clergé regardé par le peuple comme un ennemi des institutions et de la dynastie nouvelle, *mais non contre la religion.* On n'a eu aucun excès à déplorer contre les personnes; les dévastations *provoquées par les manifestations factieuses d'un parti aussi aveugle que coupable,* ont été pures au moins de tout pillage. *Le peuple* a détruit, mais il n'a rien pris, et s'il a été *emporté par la colère,* il ne s'est livré à aucune passion honteuse ni cruelle ; *la révolution a conservé le caractère de générosité et d'humanité qui l'honore même auprès de ses ennemis...* La France seule peut-être pouvait donner ce nouvel *exemple de modération* (1). »

Cette incroyable dépêche avait été rédigée par M. Mignet (2), sous l'inspiration de M. Thiers, alors sous-secrétaire d'Etat des finances. Disons à l'honneur du général Sébastiani qu'il s'est toujours amèrement repenti de l'avoir signée et l'a fait disparaître des archives du ministère des affaires étrangères et de presque toutes les ambassades ou légations (3).

Il ne saurait être ici hors de propos d'insister sur le rôle de M. Thiers en cette circonstance.

Le 13 août 1831, dans la discussion de l'Adresse à la Chambre des députés, M. Arago prononça un discours où il revenait sur les émeutes de février. En voici un extrait :

On vient de citer les événements de février... Acteur dans ces

(1) Première direction, dépêche n° 9.
(2) M. Mignet était directeur des Archives aux affaires étrangères.
(3) *Souvenirs du baron de Barante*, p. 100.

Digitized by Google

scènes, ma pensée a été que, pour éclairer votre vote, il était nécessaire de vous donner quelques renseignements, et pour ne rien hasarder dans une question de cette gravité, j'ai jeté sur le papier le récit exact et sans apprêt des faits dont j'ai été témoin.

J'habite le douzième arrondissement. L'archevêché est dans le neuvième. Le bruit s'étant répandu dans notre quartier que des scènes de désordre avaient lieu près de la cathédrale, on battit le rappel... MM. les gardes nationaux arrivaient lentement ; il faut le dire avec franchise, les événements de la veille les avaient vivement irrités. La compagnie de grenadiers ne comptait encore que quarante-cinq hommes, lorsqu'*un passant* (l'autorité, ce jour-là était complètement muette) fit savoir qu'on dévastait l'archevêché. Les 45 grenadiers partirent sur-le-champ, ayant à leur tête le capitaine Barbet.. Je les suivis moi-même, à la tête de 110 hommes de diverses compagnies... Dans notre trajet, il est bon de le faire observer, nous ne rencontrâmes pas une seule patrouille. Sur le point que nous venions d'atteindre avec tant de peine, il y avait cinq ou six gardes nationaux à cheval et un fort détachement d'une légion.

» La démolition de l'archevêché était en pleine activité. Nous dispersâmes la foule qui se pressait autour du jardin; nous fermâmes les issues des rues environnantes; nous nous mîmes en communication avec les huit ou dix gardes municipaux qui empêchaient qu'on ne s'introduisît dans les tours de Notre-Dame pour y aller sonner le tocsin, et nous attendîmes ainsi pendant près de trois heures un renfort que j'envoyais chercher de tous côtés et qui n'arrivait pas. Fatigués d'assister ainsi l'arme au bras à une scène aussi affligeante. nous prîmes notre parti, malgré notre petit nombre, de pénétrer dans l'archevêché par une cour où tombaient sans relâche des pans de mur, des volets, des meubles, des cheminées, d'immenses portions du toit.

Les gardes nationnaux étaient déjà en colonne et allaient entrer, lorsqu'une personne qui m'était tout à fait inconnue vint leur parler avec beaucoup de vivacité. Suivant elle, la garde nationale ne devait pas se commettre avec le peuple dans les circonstances de la nature de celles dont Paris était alors le théâtre. L'orateur se disait membre de la Chambre des députés.

Voix nombreuses. — Nommez-le! nommez-le!

Digitized by Google

M. de Montalivet. — Il importe au ministre de l'intérieur de cette époque de savoir...

M. Arago. — *C'était M. Thiers.* Un garde national qui le connaissait le nomma; nous sûmes ainsi qu'il n'avait décliné qu'un de ses titres, qu'il occupait dans le gouvernement un poste très élevé. Ses paroles firent alors impression; on crut y voir la pensée de l'autorité supérieure, et notre mouvement se trouva ajourné. Ce ne fut, il est vrai, que pour très peu d'instants; un bataillon de troupes de lignes nous rejoignit, le maire du neuvième arrondissement arriva. M. le député lui adressa les mêmes observations, mais M. le maire n'en tint aucun compte. Il fit les trois sommations, et nous pénétrâmes dans le bâtiment, d'où les démolisseurs furent promptement expulsés (1).

A ces accusations si graves, si précises, que répondit M. Thiers? Le sous secrétaire d'Etat au ministère des finances répondit qu'il était là comme *simple particulier*, en *simple curieux;* que c'était bien du bruit pour un fait qu'il avait toujours regardé comme *très indifférent*, pour une démarche qu'eussent pu faire comme lui tous ses collègues de la Chambre!

Que M. Arago, dans son discours, eût donné à cette démarche son véritable caractère, cela maintenant ne saurait plus faire doute, après la publication par M. Claude de Barante de la dépêche du 17 février 1831.

IV

L'honorable éditeur des *Souvenirs*, toutes les fois que cela était nécessaire, a fait suivre les lettres qu'il publie de notes sobres, concises, mais toujours exactes, sauf pourtant celles de la page 179 et de la page 388.

(1) *Moniteur*, du 14 août 1831.

Digitized by Google

La duchesse de Broglie écrit à M. de Barante, le 5 avril 1831 : « La *brochure de M. de Chateaubriand* vous sera parvenue; cela m'a surpris de le voir si aigre, la conversation n'y préparait pas (1) ». Ici, M. Claude de Barante met en note qu'il s'agit de la brochure de Chateaubriand intitulée : *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille.* Cette dernière brochure parut seulement au mois d'octobre (2) et elle n'a pas pu paraître avant, puisqu'elle a pour objet, comme on le peut voir à la première page, de combattre une proposition « lue dans la séance du 14 septembre 1831, développée et prise en considération, à l'unanimité, dans la séance du 17 septembre, soumise à l'examen d'une commission nommée dans les bureaux de la Chambre, le 22 dudit mois. » Or, la lettre de la duchesse de Broglie est du mois d'avril. L'indication fournie par M. Claude de Barante est donc erronée. L'écrit de Chateaubriand auquel se rapporte la lettre de la duchesse de Broglie est celui qui a pour titre : *De la Restauration et de la Monarchie élective.* Chateaubriand le publia, en effet, à la fin de mars 1831, ainsi qu'il le dit dans ses *Mémoires d'outre-tombe* (3) et comme on peut s'en assurer dans les journaux du temps.

M. de Barante, dans une lettre écrite de Gênes, le 28 novembre 1831, et adressée à M. de Montlosier, dit à son correspondant : « J'ai été fâché de la *brochure de M. de Chateaubriand.* Elle nuit à sa considération. Du reste, elle a le bon effet de décrire aussi la combinaison *moquable* du carlisme et des jacobins. Lui aussi est allé donner de la tête contre la froideur du public ; il a cru tout enflammer, tout remuer, se faire prophète et martyr. Son libraire aura fait une bonne affaire, voilà tout (4). »

(1) *Souvenirs du baron de Barante*, p. 179.
(2) *Mémoires d'outre-tombe*, tome V, p. 364.
(3) *Ibid.*, tome V, p. 336.
(4) *Souvenirs du baron de Barante*, p. 388.

Digitized by Google

Cette fois, M. Claude de Barante dit, en note, qu'il s'agit d'une brochure de Chateaubriand intitulée : *Aux Electeurs*. C'est une seconde erreur. Et d'abord Chateaubriand n'a jamais publié de brochure portant ce titre : *Aux Electeurs*. Celle que notre ambassadeur à Turin avait sous les yeux en écrivant, au mois de novembre, à M. de Montlosier, est précisément la brochure sur la *Nouvelle proposition relative au bannissement de Charles-X et de sa famille*, qui a paru, comme je viens de le dire, au mois d'octobre 1831. Voici du reste, si je ne m'abuse, ce qui a dû tromper M. Claude de Barante. Le 21 novembre 1831, Chateaubriand écrivit, pour la onzième édition de son écrit sur la *Proposition relative au bannissement*, une courte préface, en tête de laquelle il mit ces mots : *AUX LECTEURS* (et non *AUX ELECTEURS*). Ces quelques pages n'ont pas été reproduites dans les *Œuvres complètes* de l'illustre écrivain. Elles devront cependant y trouver place un jour, car elles sont très belles, très éloquentes. Enfouies dans une édition depuis longtemps disparue et dans les colonnes de quelques journaux de l'époque, elles peuvent être considérées comme inédites. C'est ce qui me décide à en donner ici au moins les dernières lignes :

« Je me demande pourquoi ma brochure qui ne signifie rien, qui est si chétive, si ridicule, si misérable, si désordonnée, si impudente, si scandaleuse, a mis le juste-milieu dans un si grand émoi ? Pourquoi cet escadron de jeunes et fringants lanciers, non pas polonais, mais ministériels, qui, des bords de la Garonne aux rives de la Seine, sonnent la charge, se précipitent, percent d'outre en outre un vieux fantassin de l'Armorique, incapable de résister à leurs coups? Pourquoi ces écrits écrasants qui disloquent, broient et pulvérisent, je n'en doute point, les arguments d'un maigre et mince esprit du temps jadis? Qui suis-je pour avoir excité tant de colère? Un de ces hommes qui, profitant de la révolution

Digitized by Google

de juillet sans l'avoir faite, prodiguent à un ennemi malheureux l'insulte de leurs succès? Hélas non! Loin d'être un éclatant vainqueur, je suis un obscur vaincu. Que vous importe le cri du soldat touché par le boulet, du soldat renversé que vous autres, nobles vivandiers à la suite de l'armée, venez dépouiller à terre? A vous, nombreux compagnons de la fortune, honneurs et richesses; à moi, champion solitaire du malheur, disgrâces et misère. Ai-je défié la foudre des nouveaux dieux? Non; si l'on n'eût pas proposé de jeter les débris des miens hors du temple j'aurais continué à me taire.

« J'ai rarement été puissant dans ma vie; quand je l'ai été, je ne me suis point enflammé de courroux contre ceux qui se plaignaient : en revanche j'ai souvent élevé la voix dans les rangs des faibles et des persécutés. Pourquoi la monarchie élective se trouve-t-elle offensée d'une opposition que je n'ai pas ménagée à la monarchie héréditaire? Qui a repoussé les fournées de pairs? Qui a défendu les libertés publiques pendant le règne de la Charte? Qui a fait à ces libertés tous les genres de sacrifices? Qu'étais-je au moment où les journées de juillet ont éclaté? Ambassadeur démissionnaire de la plus belle ambassade qu'un homme de mes goûts pût désirer : deux cent mille livres de rente, une espèce de royauté à Rome, le patronage des arts, j'avais tout abandonné pour me séparer d'un ministère qui me conjurait de rester avec lui, mais dont je ne voulais pas être le soutien, parce que son avènement au pouvoir me paraissait funeste à ma patrie. Supposons que les Ordonnances eussent réussi, qui aurait pris la parole? Moi, j'ose le dire sans crainte d'être démenti par la France : j'aurais écrit; j'aurais réclamé les droits du peuple envahis. Et soyez-en sûrs, tant de prétendus vainqueurs qui ont occupé et qui occupent les places m'auraient laissé la chance de l'affaire: ils se seraient renfermés prudemment dans leurs maisons, à peine les

Digitized by Google

plus hardis auraient-ils murmuré, tout bas, à huis-clos, quelques éloges de mon courage; les autres m'auraient trouvé bien violent, bien imprudent et gâtant la besogne par mes réclamations intempestives : après la bataille gagnée, ils seraient venus fièrement en revendiquer l'honneur et surtout les profits. J'en parle par expérience : combien de fois ai-je été déserté à la tribune de la Chambre des pairs ou à celle du public? Combien de fois suis-je monté seul à la brèche? Aussi je ris un peu dans ma barbe grise, quand je vois aujourd'hui tant de champions des libertés sans péril ! Les entreprises contre la Charte de Louis XVIII ont failli ; le trône s'est écroulé : j'ai embrassé les débris de ce trône dont j'aurais attaqué la victoire : voilà tout mon crime. Il était clair que, dans les deux cas du succès ou du revers des Ordonnances, je me devais trouver séparé de ces héros après combat, qui font maintenant rouler sur moi leur fourgon triomphal : il est vrai que je ne veux ni de lit à leur ambulance, ni de place à leur cantine. »

M. Claude de Barante ne me saura pas mauvais gré, j'en suis sûr, d'avoir reproduit ici ces belles pages. Il sait que Chateaubriand a toujours parlé avec une vive sympathie de l'auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*. Lors de la publication de ce grand ouvrage, il lui consacra plusieurs articles, où les éloges n'étaient pas ménagés. Dans la *Préface* de ses *Etudes historiques*, dont l'apparition précéda de peu de mois celle de sa brochure sur *le bannissement de Charles X*, il a rendu un nouvel hommage au talent de M. de Barante :

L'histoire descriptive, poussée à ses dernières limites, écrivait-il, ne rentre-t-elle pas trop dans la nature du Mémoire? La pensée philosophique, employée avec sobriété, n'est-elle pas nécessaire pour donner à l'histoire sa gravité, pour lui faire prononcer les arrêts qui sont du ressort de son dernier et suprême tribunal? Au degré de civilisation où nous sommes arrivés, l'histoire de l'*espèce* peut-elle disparaître entièrement de l'histoire de *l'individu*?

Digitized by Google

Les vérités éternelles, bases de la société humaine, doivent-elles se perdre dans des tableaux qui ne représentent que des mœurs privées?... M. de Barante s'est élevé au-dessus de ces difficultés par la supériorité de son talent...

Et quelques pages plus loin :

J'ai déja dit que M. de Barante avait créé l'école Descriptive. J'ai rendu compte au public de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* ; on trouvera mon opinion consignée dans le vingt et unième volume de ces *Œuvres complètes*. Aujourd'hui, en parcourant sa carrière nouvelle, peu importe sans doute à M. de Barante des éloges littéraires : qu'il me soit permis de regretter cette *Histoire du parlement*, qu'il nous promettait. Peut-être la continuera-t-il, si jamais il est enlevé aux affaires : les lettres sont l'espérance pour entrer dans la vie, le repos pour en sortir (1).

Rendant compte, il y a un an, du tome III des *Souvenirs*, je disais : « Que M. Claude de Barante nous donne bientôt un autre volume, qu'il nous en donne encore plusieurs. En telle matière, l'excès n'est pas un défaut. »

Nous n'avons pas assez en France de ces ouvrages de longue haleine, où l'existence des hommes qui ont honoré notre pays par leur caractère et par leur talent revit ainsi tout entière, année par année, presque jour par jour, dans leurs écrits, dans leurs lettres et dans celles de leurs amis. On ne saurait assez rendre hommage aux fils *pieux* qui ne reculent pas devant une semblable tâche et y consacrent leur vie. Je crois bien qu'on n'aimait guère Victor Hugo dans l'entourage de M. Prosper de Barante. La duchesse de Broglie lui écrivait, le 5 avril 1831 : « Vous voyez jusqu'où va l'anarchie des esprits... Au milieu de tout cela, on parle un peu de *Notre-Dame de Paris* que je n'ai lu que par éclairs, mais qui m'a fait horreur (2). » Elle jugeait sans doute

(1) Préface des *Etudes historiques*, p. 44 et 80. — Les *Etudes historiques* parurent au mois d'avril 1831.

(2) *Souvenirs...*, p. 180, *Notre-Dame de Paris* avait paru le 15 mars 1831.

Digitized by Google

avec plus d'indulgence les *Odes et Ballades*. C'est pourquoi je me permettrai d'emprunter à l'une des *Odes* et d'appliquer à M. Claude de Barante ces vers du poète :

Le ciel bénit les fils pieux
Qui gardent dans les jours funestes,
L'héritage de leurs aïeux. (1)

8 mai 1894.

(1) *Odes et Ballades*, livre II, ode II.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE BARON HYDE DE NEUVILLE [1]

I

Au livre IV des *Faicts et dicts héroïques du noble Pantagruel*, François Rabelais raconte *comment, en haulte mer, Pantagruel ouyt diverses paroles dégelées*. Le fils de Gargantua avait déjà visité bien des terres et des îles lointaines, lorsqu'un jour, en pleine mer, ses compagnons et lui, banquetant, devisant et faisant beaux discours, il entendit soudain un bruit étrange. « Compagnons, dit-il, oyez-vous rien? Me semble que je oy quelques gens parlans en l'air, je n'y voy toute fois personne. Ecoutez : » A son commandement tous furent attentifs, et à pleines oreilles humaient l'air « comme belles huîtres en écaille » pour entendre, et pour ne rien perdre « opposaient leurs mains en paulme derrière leurs oreilles. » Ils protestèrent d'abord qu'ils ne distinguaient aucun son; mais, de son côté, Pantagruel persistait dans son dire. A la fin, Frère Jean des Emtommeures, Panurge et les autres, jetant leurs serviettes, avouèrent qu'en effet il y avait quelque chose, ou que

(1) *Mémoires et souvenirs du baron Hyde de Neuville*. Tome troisième et dernier. Un vol. in-8 avec portrait. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 1892.

Digitized by Google

les oreilles leur cornaient. Au bout de quelque temps, ils discernèrent les voix jusqu'à entendre des mots entiers. Cela les effraya grandement, et non sans cause, car ils ne voyaient personne et ils entendaient force voix et sons divers si bien que Panurge s'écria : « Ventre bleu, est-ce mocque? Nous sommes perduz. Fuyons. Il y a embuscade autour. Frère Jean es-tu là, mon amy ? Tiens-toi près de moi, je te supplie. Nous sommes perduz. Escoutez : ce sont, par Dieu, coups de canon. Fuyons. Je n'ay point de courage sur mer. En cave et ailleurs j'en ay tant et plus. Fuyons. Saulvons-nous. Je ne le dis pour peur que je aye, car je ne crains rien fors les dangiers. Je le dis tousjours... Pourtant n'hazardons rien, à ce que ne soyons nazardés. Fuyons. Tourne visaige. Pleust à Dieu que présentement je fusse en Quinquenois à peine de jamais ne me marier ! Fuyons, nous ne sommes pas pour eux. Ils sont dix contre un, je vous en asseure. Davantaige ils sont sus leurs fumiers... Fuyons, ce ne nous sera déshonneur. Démosthènes dit que l'homme fuyant combattra de rechief. Retirons-nous pour le moins... Fuyons, de par tous les diables, fuyons. »

Pantagruel, entendant l'esclandre que faisait Panurge, dist : « Qui est ce fuyard là-bas? Voyons premièrement que gens sont. Par adventure sont-ils nostres ? Encore ne voiz-je personne? Et si voy cent mille à l'entour. Mais entendons... »

Cependant nos gens étaient de plus en plus effrayés. Décidément ils entendaient bruire à leurs oreilles des paroles venant on ne savait d'où et qui se croisaient dans l'air, non des phrases entières et suivies, mais des mots sans lien entre eux, sans le moindre rapport et formant une étrange cacophonie. Un vieux matelot à barbe blanche, qui avait beaucoup voyagé, leur donna la clef de ce mystère. Ces paroles étaient celles de marins passés là avant eux ; un jour que le froid était prodigieux, elles

Digitized by Google

s'étaient gelées, au moment où elles sortaient de leurs lèvres. Et comme le froid conserve toutes choses, elles étaient restées là, enchâssées dans les glaçons. Aujourd'hui que le dégel était venu, elles retentissaient dans l'air réchauffé, et s'entre-choquaient entre elles, avant de s'évanouir et de s'éteindre pour jamais dans l'éternel silence.

« Par Dieu, dist Panurge, je l'en croy. Mais en pourrions-nous voir quelqu'une. — Tenez, tenez, dit Pantagruel, voyez en cy qui encore ne sont pas dégelées. » Et ce disant, il jeta sur le tillac trois ou quatre poignées de paroles gelées, des paroles bien piquantes, des paroles horrifiques et autres assez mal plaisantes à voir. Elles rendaient son en dégelant, les unes comme des tambours et fifres, les aultres comme de clerons et trompettes. L'une d'elles fit un son tel que font les châtaignes jetées en la braise sans être entamées, lorsqu'elles éclatent. « Croyez, ajoute notre auteur, croyez que nous eusmes du passe-temps beaucoup (1). »

Eh bien ! même aventure arrive en ce moment dans notre République. Un brusque dégel s'est produit, et c'est partout, dans notre ciel politique, un cliquetis de mots bizarres qui surprennent tout le monde, — excepté cependant les vieux matelots. Ces paroles dégelées, vous les connaissez comme moi, et chacun depuis un mois les va répétant : *pourriture — chantage — autopsie — syndicats — vol — chèques — pots-de-vin — gangrène — boue — immondices — décomposition — participation — guano — fumier...* et aultres paroles horrifiques. Si vous voulez en avoir *la clef*, adressez-vous à M. Delahaye, député de Loches ou de Chinon, un compatriote de Rabelais, qui me paraît en tout ceci avoir joué le rôle de Pantagruel.

C'est lui qui, le premier, pendant que ses collègues

(1) Rabelais, Livre IV, chap. LV et LVI.

Digitized by Google

étaient bien tranquilles, la serviette au cou, « banquetant, grignotant, devizans et faisans beaux discours », s'est levé et tenu en pieds « pour discouvrir à l'environ. » C'est lui qui leur a dit, à leur grande stupéfaction : « Compaignons, oyez-vous rien? » Vainement il leur répétait : « Escoutez ! » Ce néanmoins les bons collègues « protestaient voix quelconque m'entendre ». Quand force leur fut bien d'entendre quelque chose, voire des mots entiers, ils prirent peur, comme Panurge, et dirent comme lui : « Ventre bleu, est-ce mocque ? Nous sommes perdus. Fuyons. Il y a embusche autour. » Mais M. Delahaye tint bon, et dit, comme Pantagruel : « Qui est ce fuyard là-bas? Voyons premièrement que gens sont... Enquêtons ! » Enquêtons !... a repris Delahaye, et il a jeté sur le tillac de la Chambre trois ou quatre poignées de paroles gelées. Déjà quelques-unes, réchauffées entre les mains de quelques bons « compaignons », ont éclaté, faisant tressaillir de peur Panurge et les amis de Panurge. Un peu plus tôt, un peu plus tard, d'autres encore éclateront. « Pleust à Dieu, s'écriait Rabelais en terminant le chapitre où il conte toute cette histoire, pleust à Dieu qu'icy, sans plus avant procéder, j'eusse le mot de la dive bouteille ! » — Consolez-vous, maître François, on finira bien par avoir le mot de tous ces pots-de-vin!

II

Voulez-vous respirer un air plus pur que celui du Panama, entendre parler d'autre chose que de syndicats, de participations et de chèques, voir face à face des députés honnêtes, des ministres intègres, braves

Digitized by Google

gens à qui jamais l'idée n'était venue que la politique, c'était « l'argent des autres » ? Ouvrez les *Mémoires* du baron Hyde de Neuville. Lorsque parut le premier volume, Armand de Pontmartin en rendit compte ici même (1). Il écrivit à la fin de son article : « Hyde de Neuville, le royaliste impeccable, le grand homme de bien, le ministre intègre, le modèle de charité chrétienne, de dévouement, d'honneur et de courage, personnifia exactement le contraire de nos politiciens actuels (2). » Pontmartin disait plus vrai encore qu'il ne le croyait, car il écrivait ces lignes au mois de juin 1888, précisément à l'heure où certains politiciens trouvaient leur chemin de Damas sur la route de Panama.

S'il est peu de lectures plus saines et plus fortifiantes que celles des *Mémoires* du baron Hyde de Neuville, il en est peu également qui soient d'un intérêt aussi vif. M. Costa de Beauregard, en publiant, l'an passé, les Souvenirs du comte de Virieu, leur a donné pour titre : *Le Roman d'un Royaliste*. Ce titre conviendrait mieux encore aux récits d'Hyde de Neuville. Je prends bien entendu ici le mot *roman* dans le sens qu'il avait il y a quelque trente ans. On sait de reste qu'aujourd'hui nos romanciers, je dis les plus huppés, remplacent par la reproduction de la réalité, par la description ou par l'analyse, par la description surtout..... l'imagination absente. Alexandre Dumas, George Sand, Eugène Sue, Frédéric Soulié, Prosper Mérimée, Paul Féval, Balzac lui-même, s'efforçaient d'exiter l'intérêt par la nouveauté ou la singularité des aventures. Ils croyaient — avaient-ils donc si grand tort ? — qu'un roman doit être romanesque.

Alexandre Dumas n'a rien inventé qui soit plus extraordinaire que les aventures du jeune Hyde de Neuville

(1) Dans la *Gazette de France*, où le présent chapitre a paru le 27 décembre 1892.

(2) *A. de Pontmartin*, *DERNIERS SAMEDIS*, tome I, page 172.

Digitized by Google

essayant, en pleine Terreur, de sauver les prisonniers du Temple ; allant, sous le Directoire, de Paris en Bretagne, où il se bat à côté de Cadoudal, et revenant à Paris pour conspirer ; continuant contre Bonaparte, sous le Consulat, la lutte qu'il a commencée contre Barras ; toujours vaincu, jamais abattu, aussi varié dans ses changemeuts de nom, de physionomie, de costumes, que constant dans sa fidélité ; jouant sa tête, pendant quïnze ans, et chaque jour, au jeu terrible des champs de bataille, ou au jeu plus terrible des conjurations, et jouant cette partie impossible, avec une ardeur, un entrain, une gaieté, un dévouement, qui en font un héros de roman digne de Walter Scott — ou de Balzac, le Balzac d'un *Episode sous la Terreur* et d'*Une ténébreuse affaire.*

Le troisième volume des *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville* est moins dramatique que les deux premiers. Il va de l'année 1822 à la mort du héros (jamais le mot ne fut plus justifié), le 28 mai 1857.

En 1822, Hyde de Neuville revenait d'Amérique, ou il avait représenté, pendant plusieurs années, le gouvernement du roi Louis XVIII auprès de la République de Washington et de Jefferson. Sa mission avait été couronnée du plus complet succès. Il en rapportait un traité de commerce, conclu entre la France et les Etats-Unis, et qui assurait à notre pays une prépondérance longtemps entravée par la suprématie jalouse de l'Angleterre. Au moment de son départ, Dewit Clinton, président de la Société de l'*Economical School*, de New-York, lui avait adressé au nom de tous ses collègues un témoignage, dont j'extrais le passage suivant : « .... Considérant que sa conduite, durant une longue résidence dans notre cité, a été marquée par un esprit d'inépuisable bienveillance, faisant le bien sans ostentation, et distribuant les consolations à l'affligé, l'instruction aux ignorants, le secours aux indigents, ils ont résolu, à

Digitized by Google

l'unanimité, que le président de la Société serait invité à exprimer à M. Hyde de Neuville la haute estime que les administrateurs attachent aux services qu'il a rendus à cette institution, la considération qu'ils professent pour son caractère et le sincère regret qu'ils éprouvent d'une séparation qui sera longtemps déplorée par les amis de l'humanité dans cette cité. »

Le 17 octobre 1822, il fut nommé ambassadeur à Constantinople. Moins d'un mois après, le 13 novembre, il était élu député par le collège de l'arrondissement de Cosne, dans la Nièvre. Pensant, dans les circonstances dificiles où se trouvait la monarchie, qu'il pourrait rendre plus de services à Paris qu'à Constantinople, il se décida à faire le sacrifice de son ambassade. Il était prêt à en accepter une, fût-elle beaucoup moins importante, pourvu qu'elle fût assez rapprochée pour lui permettre de remplir ses devoirs de député.

Au mois de juillet 1823, il fut nommé ambassadeur en Portugal. Chateaubriand était ministre des affaires étrangères. Les conditions dans lesquelles se fit la nomination d'Hyde de Neuville montrent bien quelle était alors la situation de la France en Europe et que huit années lui avaient suffi, depuis les désastres de 1815, pour reconquérir le premier rang.

L'Angleterre était profondément irritée des succès de la France. Au Parlement britanique, le ministère comme l'opposition, M. Canning comme M. Brougham, se laissaient aller à prononcer contre elle des paroles de haine et de menace. Hyde de Neuville profita d'une proposition de M. de Frenilly, relative au règlement de la Chambre des députés, pour relever le langage de M. Brougham et celui de M. Canning. Il était alors question de lui pour l'ambassade de Lisbonne. Cela ne l'empêcha pas de s'exprimer en ces termes :

« N'allons donc pas chercher chez les Anglais, que nous estimons d'ailleurs à tant de titres, tous nos mo-

Digitized by Google

dèles, car il se passe encore, disons-le, bien d'autres choses en Angleterre qui ne sont nullement dans nos mœurs, et puisque l'occasion se présente, je suis bien aise de dire à cette tribune que vous ne souffririez jamais, messieurs, qu'un membre de cette assemblée eût recours aux calomnies, aux turpitudes, aux infamies, et qu'il les déversât sur une nation voisine, comme cela s'est vu dernièrement ailleurs. Non, vous ne le souffririez pas ; cela ne fut et ne sera jamais (Bravo ! bravo).

« Et où serions-nous si les peuples amis ou ennemis se renvoyaient ainsi les calomnies et les outrages? Mais puisque je suis à cette tribune et que j'ai eu cette occasion d'aborder un pénible sujet, permettez que, vengeant l'honneur national, je fasse parler la France et que j'exprime vos sentiments. La France ne menace pas, parce qu'elle est toujours grande, toujours puissante ; elle n'injurie point, parce qu'elle est toujours noble, généreuse, chevaleresque.

« La France ne peut donc, ne doit donc répondre que par le mépris aux calomnies, aux jactances ; elle veut et conservera toujours la paix, toutes les fois que la paix sera possible. La France saura toujours vouloir la paix comme elle sait faire la guerre, et rien, jamais rien, ne pourra lui coûter pour assurer la sécurité du pays et faire respecter le trône des enfants de Saint-Louis.

« La France ne peut jamais cesser d'être le noble et puissant royaume de France ! »

Comme il descendait de la tribune, au milieu des applaudissements, un de ses amis, M. Delalot, lui dit en souriant : « Je crains que vous n'ayez tué l'ambassade qui se prépare pour vous en Portugal. Les Anglais n'y souffriront jamais un homme indépendant tel que vous ! »

A quelque temps de là, Chateaubriand aborda Hyde de Neuville en lui disant : « M. Canning redoute que vous soyez nommé ambassadeur à Lisbonne : j'ai ré-

Digitized by Google

pondu que je nommerai qui bon me semblera; c'est en Portugal que je vous veux. »

En annonçant, le 7 juillet 1823, à M. de Marcellus, chargé de l'intérim de l'ambassade à Londres, la nomination de Hyde de Neuville à Lisbonne, Chateaubriand écrivait : « Cette nomination de Hyde, si anti-Anglais, donnera un nouvel accès d'humeur à M. Canning. N'ayez l'air d'attacher aucune importance à cette mesure (1) ! »

Hyde de Neuville arriva à Lisbonne le 10 août 1823 ; il en repartit le 4 janvier 1825. Le récit de son ambassade remplit les chapitres III, IV et V, et ce ne sont pas les moins intéressants du volume.

Au moment où il allait prendre possession de son poste, Chateaubriand lui avait écrit : « Vous sentez, mon cher ami, combien votre mission est importante et difficile ; il s'agit d'enlever habilement le Portugal à l'influence de l'Angleterre ! » Mission difficile, en effet, et dont le nouvel ambassadeur s'acquitta de la façon la plus heureuse. Au mois d'août 1823, la guerre d'Espagne n'était pas terminée. Le blocus de Cadix se continuait dans des conditions qui faisaient craindre qu'il ne durât longtemps. Dès le 30 août, vingt jours après son arrivée à Lisbonne, Hyde de Neuville était parvenu à décider le gouvernement portugais, non seulement à sortir des bornes de la neutralité, mais encore à nous offrir des vaisseaux et même des soldats.

Le 30 avril 1824, une révolution éclata, à laquelle l'Angleterre n'était pas étrangère. Les conjurés se proposaient de détrôner le roi Jean VI, et de le remplacer par son fils, l'Infant don Miguel. Déjà les ministres étaient arrêtés, le roi était prisonnier dans son palais, les troupes s'étaient prononcées pour l'Infant. La Révo-

(1) *Politique de la Restauration en* 1822 *et* 1823, par le comte de Marcellus, ancien ministre plénipotentiaire, p. 339.

Digitized by Google

lution était faite. Quelques heures plus tard, tout était changé. Grâce à Hyde de Neuville, et à lui seul, grâce à son initiative, à son esprit de décision, à son habileté et à son énergie, les troupes rentraient dans l'ordre, les ministres étaient rendus à la liberté, le roi recouvrait son trône, l'Infant était embarqué pour la France. Cette journée, si glorieuse pour l'ambassadeur, consacrait le triomphe de notre influence. C'est à bon droit que Lamartine a écrit dans son *Histoire de la Restauration*, à propos des événements du 30 avril : « M. Hyde de Neuville, ambassadeur en Portugal, avait agi en ambassadeur de Louis XIV. (1) »

III

Son ambassade avait duré dix-huit mois. Pendant ce temps, de graves événements s'accomplissaient en France.

Le 24 décembre, 1823, la Chambre des députés était dissoute.

Au mois de février 1824, les élections avaient lieu, et elles étaient pour les royalistes un immense succès. La gauche n'obtenait en tout que dix-neuf sièges.

Le 6 juin, Chateaubriand est renvoyé du ministère. Le 16 septembre, mort de Louis XVIII et avénement de Charles X.

Réélu député, en son absence, par ses concitoyens de la Nièvre, le 26 février 1824, Hyde de Neuville, en rentrant à Paris, le 23 janvier 1825, sentait peser sur lui une lourde responsabilité. La lutte et la divergence

(1) Lamartine, *Histoire de la Restauration*, tome VIII, p. 67.

Digitized by Google

d'opinions s'accentuaient de plus en plus entre Chateaubriand et M. de Villèle. Il lui fallait prendre parti pour l'un ou pour l'autre. S'il n'eût consulté que ses intérêts, ambassadeur, il se serait rangé du côté des Ministres. Il se rangea du côté de Chateaubriand, non qu'il approuvât tous les actes du grand écrivain et qu'il se voulût associer à la violence de son opposition, mais parce qu'il ne voyait de salut pour la monarchie que dans une franche et loyale adhésion au régime constitutionnel. « Pour me dicter ma conduite, a-t-il dit lui-même, n'avais-je pas ma conscience, l'amour de mon prince, le sentiment de l'intérêt de mon pays? Je ne crois pas avoir dérogé une seule fois aux devoirs que m'imposaient ces trois grands mobiles pendant les cinq années qui devaient clore ma carrière politique. Si l'ardeur de la lutte ne m'en a pas écarté, je le dois à la conviction intime que la voie que je suivais était la meilleure, et que c'eût été un crime de déserter le terrain si fort de la Charte octroyée par le Roi. En défendre les principes, y accommoder les intérêts, tel devait être le devoir d'un loyal député. (1) »

Il prit place sur les bancs du centre droit, où il retrouvait d'ailleurs plus d'un vieux royaliste comme lui, son ami Lézardière, par exemple, député de la Vendée, qui, au mois de janvier 93, s'était associé à ses efforts en faveur de Louis XVI, et qui avait été plus tard dans l'armée catholique et royale aide de camp de Charette.

En combattant les ministres, Hyde de Neuville avait l'intime conviction qu'il servait utilement le Roi. Que les ministres en jugeassent autrement, rien de plus naturel. Le 3 juillet 1825, le ministre des affaires étrangères, le baron de Damas, informa le député de la Nièvre qu'il n'était plus ambassadeur et qu'il était mis en

(1) *Mémoires*, tome III, p. 266.

Digitized by Google

disponibilité. Chateaubriand lui écrivait le lendemain :

« Bravo ! mon cher ami, qu'ils s'en prennent à des hommes comme vous, et ils n'iront pas loin. Je ne puis vous offrir par quartiers les cinq mille francs que vous aviez mis à ma disposition ; mais j'ai encore quelques assiettes de porcelaine à votre service, et si vous en avez besoin, nous les vendrons. »

Hyde de Neuville n'accepta pas les assiettes de Chateaubriand ; mais en revanche, à quelque temps de là, il écrivait à la femme du grand écrivain, qui avait fondé, rue d'Enfer, l'Infirmerie de Marie-Thérèse :

« 17 février 1826.

« Madame,

« A la suite du 30 avril, Sa Majesté Très Fidèle daigna m'honorer du titre de comte de Bemposta, nom de son propre palais. Le titre de *Grand* est accompagné en Portugal d'une modique pension ; c'est un vieil usage de la monarchie que je dois respecter.

« Je comptais, à mon retour à Lisbonne, faire don de cette pension à quelque établissement de bienfaisance ; mais je pense que j'atteindrai peut-être plus utilement le même but en fondant un lit à l'hospice de Marie-Thérèse pour les sujets de Sa Majesté Très Fidèle. Les Portugais de la dernière classe de la société voyagent peu en Europe ; ainsi, ceux qui pourraient se trouver en France, malades et dans l'indigence, ne consentiraient point à entrer dans nos hôpitaux ordinaires, mais ils béniraient le ciel, j'en suis sûr, de pouvoir être admis dans un hospice consacré aux misères qui osent à peine se montrer.

» Le lit serait mis à la disposition de l'ambassadeur de Portugal à Paris.

« Je vais écrire, Madame, pour être autorisé à transférer à l'hospice de Marie-Thérèse le titre ou brevet qui m'a été délivré. »

Digitized by Google

Le lendemain, Hyde de Neuville recevait la réponse suivante :

« Cher et excellent Baron,

« Tout ce qui vient de vous en fait de générosité et de grandenr d'âme ne m'étonne pas.

« Le bon Dieu vous a fait ainsi, et vous y ajoutez tout ce que l'amitié inspire de plus délicat.

« Vous êtes déjà béni à l'infirmerie. Vous le serez encore davantage, puisque j'ajoute ma reconnaissance à celle de nos bonnes sœurs.

« Recevez, mon cher Baron, l'expression de l'attachement dévoué de notre vieux ménage.

La Vtesse de Chateaubriand.

La lutte entre le ministère et ses adversaires, au premier rang desquels marchait Hyde de Neuville, devenait de plus en plus vive. Le 20 mai 1827, il fut rayé du tableau des ambassadeurs en disponibilité. « Cette mesure, écrit-il dans ses *Mëmoires*, était la conséquence naturelle de mon opposition : je n'avais rien à dire. » Moins de six mois après, le 9 novembre, la chambre fut dissoute, et les élections furent fixées au 17 pour les collèges d'arrondissement et au 24 pour les grands collèges. Hyde de Neuville obtint une double élection. Il fut nommé par l'arrondissement de Mayenne et par le grand collège de la Nièvre.

Les partisans du ministère n'avaient obtenu que cent soixante-dix sièges ; l'opposition de droite en comptait environ soixante-dix, et l'opposition de gauche cent quatre-vingts. Les ministériels et l'opposition de droite pouvaient former encore une majorité royaliste, mais à la condition de se réconcilier ; réconciliation fort difficile, après les luttes violentes des dernières années et l'appui prêté dans certains collèges par l'opposition de droite aux candidats de la gauche.

Le cabinet Villèle ne pouvait se présenter devant la

Digitized by Google

nouvelle Chambre. Le ministère Martignac fut formé, le 5 janvier 1828. Hyde de Neuville n'en faisait pas partie; mais un des premiers actes du nouveau ministre des affaires étrangères, M. de la Ferronnays, fut de le réintégrer sur la liste des ambassadeurs en non-activité.

La session s'ouvrit le 5 février. Au scrutin pour la présidence de la Chambre des députés, les voix se répartirent ainsi: MM. Delalot, 210; Hyde de Neuville, 206; Royer-Collard, 189; Gauthier, 187; Casimir-Périer, 180. Ces cinq candidats furent présentés au Roi, dont le choix se porta sur Royer-Collard, qui avait pour lui sa grande renommée, une élection récente à l'Académie française et l'honneur exceptionnel d'avoir été nommé député par sept collèges électoraux. Les 206 voix obtenues par Hyde de Neuville le désignaient pour un portefeuille, le jour où une vacance se produirait dans le cabinet. Le 3 mars 1828, il fut nommé ministre de la marine, en remplacement de M. de Chabrol. « On ne pouvait, dit encore ici Lamartine, confier à des mains plus chevaleresques la dignité du pavillon de la France ni la sécurité de la couronne à un cœur plus fidèle (1). »

IV

Quels sentiments animaient Hyde de Neuville, au moment où il était appelé au ministère, lui-même va nous l'apprendre. « Je n'avais pas souhaité d'entrer dans le cabinet, dit-il; mais après avoir accepté ce périlleux honneur, rien ne pouvait plus me satisfaire que d'être à la tête de la marine dont j'avais constamment admiré la grandeur. Cette carrière qui élève l'homme à une hau-

(1) Lamartine, *Histoire de la Restauration*, tome VIII, p. 139.

Digitized by Google

teur que nulle autre ne connaît, cette vie de sacrifice, ces dangers sans cesse renaissants, cet honneur de sauvegarder les hommes qui vous sont confiés, *ces périls qui vous mettent en face de Dieu et vous revêtent d'une espèce de sacerdoce*, tout cela me semblait si grand, si beau, que je me réjouissais sincèrement de voir mon nom, même pour peu de temps sans doute, lié à cette élite de supériorité que j'avais admirée de tout temps (1). »

Si court qu'ait été son passage à l'hôtel de la rue Royale, il fut marqué par des actes que l'histoire a recueillis. Au mois de mars 1828, l'affranchissement de la Grèce était loin d'être complet. La Morée était alors sous la domination d'Ibrahim-Pacha, fils de Méhémet-Ali. Il fallait l'en chasser, malgré les remontrances de l'Autriche et le mauvais vouloir de l'Angleterre. Le comte de la Ferronnays avait très fièrement et très noblement déclaré que le gouvernement français se passerait de la coopération de toute autre nation pour contraindre Ibrahim à évacuer la Morée. Une expédition fut résolue, et comme la marine devait être appelée à y jouer le principal rôle, Hyde de Neuville ne négligea rien pour assurer le succès. Il présenta au Roi un rapport sur nos forces maritimes, et conclut en disant que les dispositions hostiles de l'Angleterre ne devaient pas faire hésiter, encore moins reculer la France. « Vous avez raison, reprit avec vivacité Charles X ; la France, quand il s'agit d'un noble dessein, d'un grand service à rendre à un peuple cruellement opprimé, ne prend conseil que d'elle-même. Ainsi, que l'Angleterre veuille ou ne veuille pas, nous délivrerons la Grèce. Allez, continuez avec la même activité vos armements, je ne m'arrêterai pas dans une voie d'humanité et d'honneur (2). »

(1) *Mémoires*, tome III, p. 396.

(2) *Mémoires*, tome III, p. 399. — Alfred Nettement, *Histoire de la*

Digitized by Google

Dès le 17 août, la flotte sous le commandement de l'amiral de Rigny était en état d'appareiller à Toulon et de transporter quatorze mille hommes, placés sous les ordres du général Maison. Le 22 septembre, à peine débarqué, le général obtint le rappel des troupes égyptiennes. Les forteresses occupées par les commandants turcs, Coron Navarin, Patras, le Château de Morée, capitulèrent après une courte résistance. La Grèce était sauvée.

Le nom de Hyde de Neuville se lie également à une autre expédition, plus glorieuse encore pour la France, l'expédition d'Alger. La guerre était imminente entre le Dey et la France depuis l'injure qu'il avait faite à notre représentant le 30 avril 1827. Le blocus mis devant Alger, le 15 juin suivant, durait depuis plus d'un an, lorsque Hyde de Neuville, dans un rapport au roi, proposa de commencer les préparatifs pour une expédition, qui se ferait au printemps de 1829, et dans laquelle on réunirait aux moyens maritimes celui d'un débarquement de troupes. Il concluait en ces termes :

« Cette expédition, dont le succès ne saurait être douteux, aurait pour résultat ou d'amener le Dey à faire à la France une éclatante réparation, ou de nous offrir les moyens de détruire totalement un repaire de pirates dont l'existence semble accuser les puissances chrétiennes de ne pas attacher assez d'importance à la sécurité de leur commerce et à l'indépendance de leurs pavillons, ou enfin d'établir notre omnipotence à Alger et par suite dans toute la Méditerranée (1). »

Le 8 août 1829, le ministère Martignac fut remplacé par le ministère sous lequel allait sombrer la monarchie

Restauration, tome VIII, p. 184. Alfred Nettement met ici en note : « Ces paroles nous ont été communiquées par M le baron Hyde de Neuville, à qui le roi les adressa, et qui en prit note en sortant du conseil ; ainsi elles sont textuellement exactes. »

(1) *Mémoires*, tome III, p. 352.

Digitized by Google

de la branche aînée. A la suite de la dissolution de la Chambre, Hyde de Neuville fut réélu le 3 juillet 1830. A la séance du 7 août, quand fut mise en discussion la proposition qui déclarait le trône vacant, il fit entendre d'éloquentes et prophétiques paroles — si éloquentes que le génie de Chateaubriand lui-même put à peine les égaler (1).

Son discours fut suivi d'une triple démission : démission de député, de ministre d'État et d'ambassadeur en disponibilité.

Hyde de Neuville vivra encore vingt-sept ans (2), et, jusqu'à la fin, il restera invariablement fidèle à la cause qu'il avait servie, aux princes qu'il avait aimés.

J'ai dit que les deux premiers volumes de ses *Mémoires* se pouvaient appeler le *Roman d'un royaliste ;* il me semble bien maintenant que le troisième volume pourrait porter aussi le même titre.

Ambassadeur, ministre, député, Hyde de Neuville s'oublie sans cesse lui-même pour ne penser qu'à sa cause. Il estime chose toute simple le sacrifice de ses intérêts, de ses titres et de ses places. Il tient pour choses sacrées l'immutabilité des principes, la fidélité, le dévouement. A travers les révolutions, les changements, les défections sans nombre, il ne se laisse même pas effleurer par le doute, il ne sent pas un seul jour vaciller sa foi, pas plus sa foi politique que sa foi religieuse. Comment un tel homme ne paraîtrait-il pas un héros de roman aux hommes d'aujourd'hui ?

27 décembre 1892.

(1) « Parmi les orateurs qui repoussaient la déchéance, dit un écrivain peu suspect, Achille de Vaulabelle, le langage de M. Hyde de Neuville fut le plus élevé. » *Histoires des deux Restaurations*, tome VII, p. 533.

(2) Il mourut à Paris le 28 mai 1857.

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE.	
Le cardinal Maury	5
La marquise de Raigecourt et la marquise de Bombelles	23
Le général Poirier de Beauvais	39
Louis de Frotté et Michelot Moulin	59
La duchesse de Gontaut	79
Napoléon intime	99
La duchesse d'Abrantès	115
Mémoires d'une Inconnue	129
Chatcaubriand	153
Le chancelier Pasquier	179
Le chancelier Pasquier (*Suite*)	197
Le chancelier Pasquier (*Suite et fin*)	219
Le baron de Barante	239
Le baron de Barante (*Suite*)	257
Le baron de Barante (*Suite et fin*)	275
Le baron Hyde de Neuville	295

Abbeville — Typ. et stér. A. Retaux

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

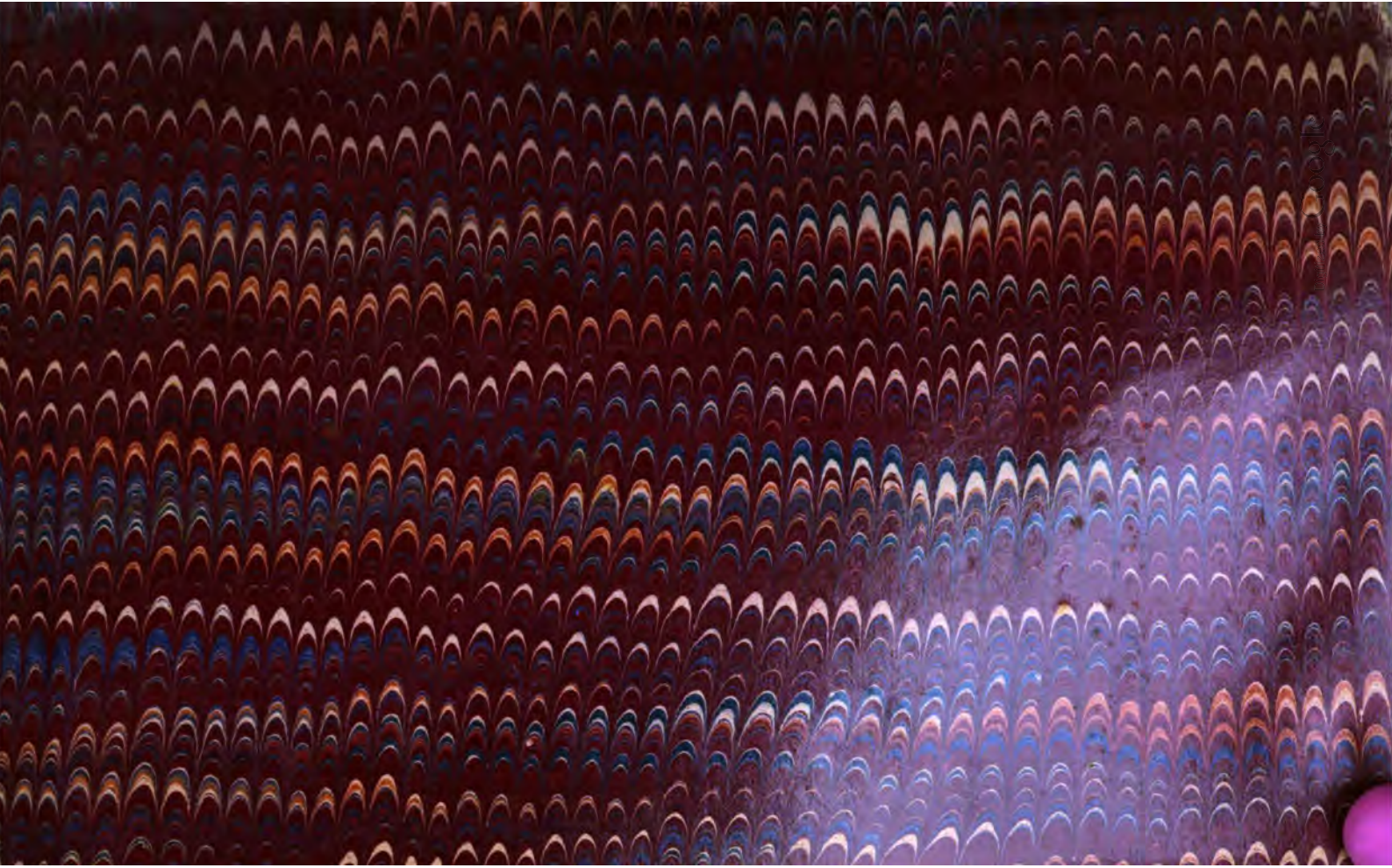

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06988 5815

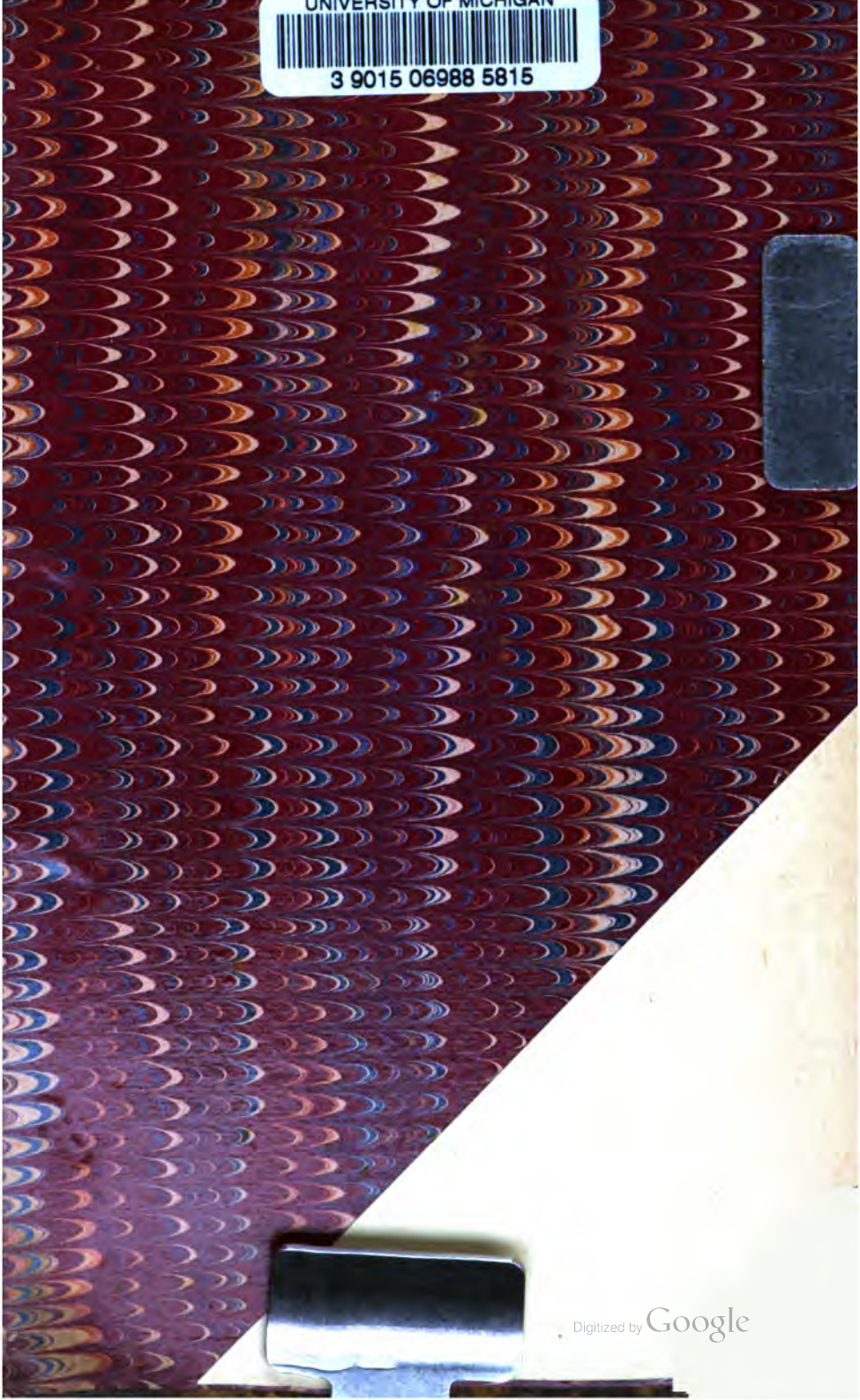

Digitized by Google